



Ça recommence!

Le Québec connaît aujourd'hui sa première véritable bordée de neige.

Depuis deux heures la nuit dernière, il est tombé près de cinq pouces d'une neige lourde qui recouvre tout de blanc et qui rend la circulation difficile, surtout pour les imprévoyants.

Dans la ville de Québec, Radio-police signalait une vingtaine d'accrochages mineurs, ce matin. Dans le parc des Laurentides, la circulation se fait très lente. Dans la région périphérique de Québec, le poste Québec-métro de la Sûreté du Québec définissait la situation comme relativement normale quant au nombre d'accidents.

D'année en année, on enregistre un accroissement du nombre des accidents de la route avec la chute des premières neiges. L'an dernier, le nombre des accidents est passé de 10,239 en novembre à 12,942 en décembre, soit une augmentation de 26,4%. En 1970, ces chiffres avaient marqué une hausse de 51%, passant de 13,066 à 19,772.

60... Cascade 60... Casca
Un amour de
que... électrique... élect

LE SOLEIL

60... Cascade 60... Casca
chauffe-eau...
que... électrique... élect

★ 48 PAGES

76e ANNEE — No 274

QUEBEC, LUNDI 20 NOVEMBRE 1972

PRIX QUINZE CENTS

à lire

Six ministres sur dix appuient le congrès sur la question linguistique

par Jean-Claude PICARD

Bien que le premier ministre Robert Bourassa ait refusé de prendre clairement position sur les propositions adoptées en fin de semaine par les militants libéraux afin d'obliger les enfants des nouveaux immigrants à s'inscrire aux écoles francophones, il semble bien que ces mesures pourraient franchir sans trop de

peine l'étape du cabinet et devenir une politique gouvernementale.

C'est ce qui se dégage des opinions recueillies lors de ce congrès auprès d'une dizaine de ministres du cabinet Bourassa. Ces ministres étaient tous invités à répondre à la même question: Etes-vous ou non favorable à la résolution adoptée sur la question linguistique?

Six des dix ministres interrogés se sont dits favorables à cette résolution. Ce sont MM. Claude Castonguay, William Tetley, Normand Toupin, Raymond Garneau, Guy Saint-Pierre et François Cloutier. Rappelons que l'opinion de ce dernier est particulièrement déterminante dans ce débat puisqu'il détient le portefeuille de l'Éducation.

Deux autres s'y sont par

contre opposés. Ce sont MM. Bernard Pinard et Jean Bienvenue. Soulignons que ce dernier est le ministre responsable de l'Immigration.

Enfin, un autre ministre, M. Victor Goldbloom, a émis une opinion très nuancée, tandis que M. Jérôme Choquette préfère discuter de cette question au Conseil des ministres avant de donner publiquement son avis.

En général, les ministres favorables à la résolution votée par les militants fédéraux ont expliqué que c'était là une mesure raisonnable, qui ne brimait les droits de personne et qui, somme toute, ne faisait qu'établir les règles du jeu auxquelles devront se soumettre les nouveaux immigrants.

Tous ont cependant insisté sur le fait qu'une action législative ne pourrait pas régler à elle seule l'avenir du français au Québec et qu'il faudra amorcer un travail sérieux au niveau des motivations et des attitudes des Québécois. Ils se sont par ailleurs réjouis du fait que cette résolution comporte un amendement visant à améliorer sensiblement la connaissance de la langue anglaise.

Quant à MM. Bienvenue et Pinard, ils ont tous deux déclaré qu'ils ne pouvaient souscrire à des mesures à caractère coercitif et qu'ils préféreraient de beaucoup que le gouvernement use de persuasion auprès des immigrants.

Enfin, M. Goldbloom a expliqué qu'il était contre cette résolution parce qu'il considérait qu'elle brimait la liberté des individus mais a ajouté qu'il s'agissait là d'une mesure qu'il faudra peut-être adopter compte tenu de la situation politique au Québec.

RESOLUTION

C'est après plus d'une (Suite à la page 2, 1ère col.)



A Québec —

L'ancien champion mondial des boxeurs poids-lourds, Jersey Joe Walcott, était de la fête marquant le 10e anniversaire des Sportsifs du Québec.

— page 33

Mont Wright —

Selon la FTQ, c'est l'irresponsabilité de l'employeur qui a provoqué la mort de sept travailleurs à Mont Wright.

— page 7

Ralliement créditiste —

A deux mois et demi de leur congrès, les deux clans du Ralliement créditiste sont prêts à se livrer une lutte sans merci.

— page 12

Un prix —

Ginette Reno décroche un Grand Prix d'interprétation au troisième festival mondial de la chanson, à Tokyo.

— page 8



IRA —

Un des cerveaux de la guérilla en Ulster, Sean MacStiofain, est arrêté par la police de la République d'Irlande.

— page 45

Les jeunes libéraux forcent la main de leurs aînés

une analyse de Bernard CLEARY

Le Parti libéral du Québec sort de son 17ème congrès annuel grandi pour avoir conquis ses jeunes militants, "bravé" les résolutions délicates, oublié ses luttes internes et remis à leur place les groupes ethniques.

Tout cela s'est fait "en famille", au cours d'un congrès annuel de trois jours à l'hôtel Reine-Élisabeth, à Montréal, où la participation dynamique des jeunes militants a été la marque de commerce de cette grande réunion libérale.

La présence d'éléments jeunes a favorisé le pluralisme des opinions exprimées. Les observateurs politiques ont vite fait de constater que les jeunes ont des idées plus progressistes et ils veulent les voir circuler. Cette présence a aussi permis aux congressistes d'étudier les questions soulevées dans leurs dimensions véritables. Par leur langage direct, ces jeunes militants ont obligé leurs aînés à regarder bien en face les problèmes sans essayer de se défilier.

C'est ainsi que des résolutions "iraisant" l'antisindicalisme ont été battues à pleine couteau. D'autres, comme la loi anti-casseur, en plus d'être battues par les congressistes, ont été qualifiées d'épithètes fort peu élogieuses faisant rougir le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette.

Le débat enflammé sur la délicate question de la langue pour le Parti libéral, élu en 1970 par l'aide massive des anglophones du Québec, est un exemple concluant de l'influence des jeunes sur le dernier congrès et probablement sur l'avenir du parti.

Le chef du gouvernement libéral, M. Robert Bourassa, ne pourra pas se défilier indéfiniment sur cette question importante. Des conversations avec les chefs de file des jeunes libéraux portent à croire que cette mince victoire n'est que le prélude d'une politique linguistique faisant du français la langue prioritaire de l'enseignement et du travail.

C'est le prix que le Parti libéral devra payer s'il veut conserver cette clientèle prometteuse, mais peu attachée au parti comme tel. Les congressistes ont profité du débat sur la langue pour remettre, à la place qu'ils doivent occuper dans un parti politique québécois, les groupes ethniques du Québec. A venir jusqu'à ce congrès, les groupes ethniques, par du chantage souvent peu subtil, avaient toujours réussi à conserver une place de choix dans le Parti libéral du Québec.

D'ailleurs, plusieurs militants libéraux, et même certains députés, m'ont souligné qu'il était temps que le Parti libéral leur fasse voir, d'une façon très claire, qu'ils ont une place dans le parti au même titre que les (Suite à la page 2, 6e col.)

Une centrale syndicale ouverte à tous les travailleurs du secteur de l'enseignement

par Léonce GAUDREAU

Une nouvelle centrale syndicale a vu le jour, au Québec, en fin de semaine. Il s'agit de la "Centrale de l'enseignement du Québec" dont un congrès spécial de la Corporation des enseignants du Québec, tenu à Québec, vient d'en décider la fondation.

Essentiellement, ce congrès a consacré dans les faits la transformation déjà en cours de la CEQ de type corporatif en CEQ de type centrale syndicale. Mais, pour que la nouvelle centrale soit véritablement constituée, il faudra attendre — au cours de la prochaine année — que tous les syndicats représentés actuellement dans la Corporation des enseignants du Québec entérinent la décision prise par leurs représentants et y adhèrent officiellement.

Les quelque 125 délégués à ce congrès spécial de fondation, dont le principe avait déjà été adopté, l'an dernier, par le congrès général de la CEQ, ont refusé cependant de se donner une "centrale ouverte", semblable aux centrales existantes CSN, FTQ et CSD, c'est-à-dire pouvant regrouper tout syndicat de quelque milieu québécois qu'il provienne, du monde de l'enseignement ou d'ailleurs.

La nouvelle centrale CEQ, comme son nom l'indique, sera spécialisée à l'enseignement, mais ce qu'il y a de nouveau par rapport à la situation antérieure, c'est qu'elle pourra regrouper non seulement des syndicats enseignants ou "para-enseignants", mais également des syndicats formés de tout autre groupe de travailleurs salariés rattachés aux organismes d'enseignement comme le personnel technique, les employés de bureau et les employés manuels.

Déjà, quelques syndicats d'enseignants regroupaient dans leurs rangs un certain nombre d'employés de bureau ou des manuels, mais des syndicats comme tels n'avaient pu encore adhérer à la CEQ. Prévoyant cette orientation nouvelle, la CEQ avait déjà accepté dans ses rangs, il y a à peine un mois, le premier syndicat d'employés (non enseignants et non professionnels), soit celui formé de sept employés de la Commission scolaire du Nouveau-Québec.

Même si l'on a prolongé d'une journée (dimanche) la durée de ce congrès de fondation commencé vendredi soir, les délégués n'ont pas réussi à passer à travers l'étude de toutes les résolutions devant constituer cette centrale. C'est ainsi que ces mêmes délégués se réuniront de nouveau à la mi-décembre pour adopter les statuts provisoires, les normes d'affiliation et de désaffiliation des syndicats à la Centrale, des mécanismes de tenue de référendum (par exemple, consultation sur la question constitutionnelle au Québec), etc.

CENTRALE OUVERTE OU FERMÉE

Les tendances opposées à l'intérieur de la CEQ, déjà manifestées lors de congrès antérieurs, sur la question de savoir si la nouvelle centrale s'ouvrirait à tous les travailleurs syndiqués ou s'en tiendrait uniquement au niveau pédagogique et professionnel de l'enseignement, se sont de nouveau exprimées en fin de semaine.

Certains souhaitent que les enseignants en viennent, par leurs structures syndicales, à ne plus se distinguer des autres groupes de travailleurs. Même si ceux-ci se sont ralliés facilement à la formule adoptée, comme d'ailleurs les tenants (Suite à la page 2, 4e col.)



Triomphe de Brandt —

Matthias Brandt félicite son père, le chancelier Willy Brandt après que ce dernier ait obtenu, hier, le plus grand succès électoral de sa carrière comme politicien socialiste allemand. Cette victoire donne au leader de

la coalition gouvernementale un mandat clair pour aller de l'avant dans sa politique de souplesse à l'égard du bloc des pays communistes.

Scrutin ouest-allemand

Brandt et Scheel, les deux grands vainqueurs

BONN (Reuter - AFP - UPI) — M. Willy Brandt, ayant remporté un grand triomphe personnel aux élections d'hier en Allemagne de l'Ouest, constituera avant Noël son nouveau cabinet de coalition socialiste-libérale, a-t-on indiqué aujourd'hui dans les milieux gouvernementaux. Le nouveau gouvernement Brandt-Scheel serait présenté peu de temps après l'élection du chancelier prévue pour la mi-décembre.

Par la grâce du scrutin, la majorité dont disposera M. Brandt est en effet passée du jour au lendemain de zéro à 48 sièges, et l'on peut parler comme il l'a fait, d'un "plébiscite pour la paix".

"La majorité a confirmé que nous étions sur la bonne voie", a déclaré M. Brandt au cours d'une allocution. M. Brandt, a-t-on appris, voudrait présenter sa traditionnelle "déclaration gouvernementale" également avant la fin de l'année et, au plus tard, dans la semaine précédant Noël, signer à Berlin-Est le traité entre les deux Allemagnes.

M. Brandt, avait basé sa campagne sur son "Ostpolitik", sur la réconciliation avec "l'autre Allemagne" et avec les pays de l'Europe de l'Est.

Au-delà de cette question, au-delà aussi des problèmes de politique intérieure et de la hausse des prix qui ont empoisonné la vie politique cette année, il semble que l'électeur allemand ait surtout voulu exprimer sa confiance en celui qui a réussi à surmonter les tristes souvenirs de la dernière guerre, et qui a rendu à l'Allemagne fédérale le respect de la communauté internationale.

La coalition du chancelier Brandt disposera au Bundestag (Suite à la page 2, 2e col.)

sommaire

Annonces classées	39 à 45
Arts et Lettres	8 et 9
A Québec aujourd'hui	9
Bandes dessinées	26
Bridge	43
Décès	47
Documents	22
Famille	13
Finance	24
Horoscope	40
Informations	reg. 21 et 23
Mots croisés	41
Mot mystère	39
Patron	42
Sport	30 à 38
Télévision	9

la météo

Neige cessant en fin d'après-midi; périodes nuageuses cette nuit et demain. Min.: 20 à 25. Max.: 35.

(Détails, page 47)

XEROX

- MODELE 7000 ●

**PHOTOCOPIES
REDUCTIONS**

(max. 14 x 18" à 8" x 11")

- ETIQUETTES D'ADRESSES
- TRANSPARENTS (Audio-Visuel)

JET TEL: _____
COPIE 524-6005
495 DORCHESTER

C16

Donc, s'il est possible que la nouvelle centrale CEQ puisse "échapper" quelques milliers de membres, il est certain qu'elle regroupera de nouveaux syndicats, puisqu'un nouveau "marché" de quelque 30,000 salariés non encore organisés est ouvert par la clientèle qu'elle se propose de représenter.

**EAU
PURE**
TEL.:
683-2521

Officiellement, c'était une visite de courtoisie, puisque M. Trudeau, comme à l'habitude, se rendait voir sa mère à Montréal. Mais, pour les malins, il y avait plus. Certains auraient même prétendu qu'on a parlé de questions linguistiques. Peut-on les croire...

Conférencier:
M. Jean Pelletier
Président

Toutes les personnes intéressées
au marketing sont invitées
à prendre contact avec le
Chapitre ce soir-là
en appelant lundi
Mlle Morency
529-6601

**VOS INVITES
SONT LES
BIENVENUS**
Étudiants \$3.00
Membres \$5.00
Non-membres \$6.00

DISPONIBLE DANS TOUS LES
CLUBS DE SANTE VIC TANNY. HATEZ-
VOUS! LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITE.

STAY

Tél.: 522-6891

Insatisfaction dans le NPD sur l'utilisation de la balance du pouvoir

OTTAWA (PC) — Tandis que le Nouveau parti démocratique, qui détient la balance du pouvoir, semble vouloir adopter une position de meneur de jeu lors de la prochaine session du Parlement, plusieurs membres du parti expriment leur haut degré d'insatisfaction et d'inconfort dans une telle position.

Et certains parmi eux ne se gênent pas pour désapprouver la façon dont le chef David Lewis a établi la position du parti. Selon diverses sources, en effet, M. Lewis se serait compromis sur divers points lorsqu'il a établi une liste des objectifs que le parti souhaitait voir discutés au Parlement, et quand il a dit que le NPD adopterait une attitude souple et appuierait tout gouvernement minoritaire qui se ferait l'apôtre d'une législation progressiste.

Il semble également que M. Lewis ait été confronté à deux suggestions principales quant à l'attitude que devrait adopter le NPD lors de la prochaine session parlementaire: l'une optait pour une position tranchante, à base d'ultimatums et de solutions de rechange, et l'autre voulait que le parti annonce son intention d'y aller en douceur, d'appuyer un gouvernement minoritaire pour une période allant jusqu'à six mois, dans le but de protéger la stabilité du Parlement.

Le député qui a émis cette dernière suggestion prétendait, avant la tenue du caucus, qu'un appui consenti par le NPD au gouvernement minoritaire éliminerait l'angoisse quotidienne surgissant de chaque vote, et qu'une telle attitude donnerait à l'électorat canadien l'image d'un parti responsable.

Et si le gouvernement libéral n'a rien produit de valable au terme des six mois, poursuit ce député néo-démocrate, le NPD pourra offrir le même appui à un gouvernement conservateur minoritaire. «Et si cela ne donnait pas de bons résultats, nous nous présenterions à nouveau devant les électeurs en bonne position».

«Mais du train où vont les choses, nous semblons présenter des ultimatums qui n'en sont pas vraiment, et chaque fois que nous votons en faveur du gouvernement, nous devons expliquer notre geste. Je suis convaincu que la plupart des Canadiens ne comprennent pas notre position — et moi-même, je ne suis pas certain de la comprendre».

AU QUÉBEC

Les néo-démocrates du Québec se sont réunis en fin de semaine à Montréal afin de procéder à leur auto-critique et analyser les causes de leur insuccès lors des dernières élections fédérales.

Selon les 60 membres qui ont assisté à la réunion, la principale cause de cet échec réside dans le manque d'organisation et leur difficulté à communiquer avec les électeurs.

Pas de changement d'orientation mais d'application

(Chrétien)

OTTAWA (PC) — Le gouvernement ne changera pas ses orientations dans le prochain Parlement, mais modifiera les façons dont il explique et applique ses programmes, a déclaré le ministre Jean Chrétien, ministre des Affaires indiennes et du développement du Nord.

Lors d'une émission télévisée en anglais, M. Chrétien a affirmé «les orientations qui ont prévalu dans l'administration durant les quatre dernières années seront les mêmes pour les prochaines quatre années».

«La population ne s'est pas objectivée au principe de nos politiques; ils étaient parfois en désaccord avec nos méthodes de les appliquer», a-t-il déclaré.

«Nous ne nous sommes pas suffisamment préoccupés de la réaction de la population» a ajouté M. Chrétien, «mais après 60 jours de campagne électorale, nous la connaissons mieux».

Il a aussi émis l'opinion que le gouvernement a tenté de toucher à trop de thèmes sans être suffisamment précis durant la campagne électorale.

Le ministre croit aussi qu'une réaction contre les politiques gouvernementales sur le bilinguisme et la présence de Canadiens français a réduit sensiblement le nombre de députés élus.

«Mais ce n'est pas le seul facteur» a dit M. Chrétien.

M. Chrétien a affirmé à ce sujet que la réaction populaire au sujet de la politique de bilinguisme ne suffira pas à en changer le principe. «Ce n'est pas le principe, c'est la présentation ou l'application de ce principe qui devra être modifiée quelque peu» a déclaré M. Chrétien.

Pas question de "comploter" contre Ottawa

(PC) — La première conférence interprovinciale des ministres des Communications a été inaugurée hier soir à Québec par une brève allocution de bienvenue de M. Jean-Paul L'Allier, titulaire des Communications du Québec.

De retour à peine du congrès du Parti libéral qui s'est tenu en fin de semaine à Montréal, M. L'Allier a indiqué notamment que cette rencontre ministérielle permettra aux dix provinces canadiennes de connaître un peu plus à fond les politiques des autres gouvernements en matière de communications.

Le président de la conférence a souligné toutefois à la presse qu'il ne s'agit nullement pour les provinces de «comploter» contre le gouvernement fédéral, qui est d'ailleurs tenu à l'écart de ces discussions, mais de réaliser le vœu des premiers ministres lors de leur conférence d'Halifax l'été dernier.

Parlant au nom du Québec, M. L'Allier, a précisé qu'il voulait être au fait des programmes et des objectifs des autres provinces dans le domaine des communications, tout en cherchant à établir certains points communs dans des secteurs comme la radiodiffusion, la télévision éducative ou l'information gouvernementale.

Les délégués à cette conférence, au nombre d'environ cinquante, ont donc profité de la soirée d'hier pour faire connaissance entre eux. Ce n'est qu'aujourd'hui qu'ils abordent en assemblée les principales questions qui les intéressent. La conférence se terminera demain après-midi sur un discours de M. L'Allier et sur une conférence d'information.

Bourassa, au 17e congrès libéral:

Le "fédéralisme rentable" doit rapporter des fruits pour contrer le mouvement séparatiste au Québec

Mieux informer les citoyens des actions du gouvernement

par Jean-Claude PICARD

Le ministre des Communications du Québec, M. Jean-Paul L'Allier, soumettra au cours des prochaines semaines au conseil des ministres un vaste projet visant à informer régulièrement les citoyens des faits et gestes du gouvernement.

M. L'Allier a fait part de cette intention samedi alors qu'il participait à l'un des ateliers de travail tenus lors du 17e congrès annuel du parti libéral du Québec.

Interrogé à l'issue des travaux de cet atelier, M. L'Allier a précisé qu'il s'agissait d'un vieux projet discuté depuis des années à l'Office d'information et de publicité du Québec mais qui n'avait jamais été réalisé.

Il a ajouté que ce projet d'information répondrait très certainement à un besoin réel de la population puisque des résolu-

tions en ce sens sont régulièrement adoptées lors des congrès de tous les partis politiques.

Le ministre a expliqué que ce projet pouvait être divisé en trois volets:

Premièrement, la publication d'une revue bi-mensuelle vulgarisant les lois et règlements adoptés par le gouvernement et présentant une analyse comparative de ces décisions avec ce qui se fait dans d'autres pays.

Deuxièmement, la publication à tous les deux mois environ de dossiers sectoriels résumant la situation relative à un problème précis ou à l'activité générale d'un ministère.

Enfin, la publication annuelle d'une revue bi-mensuelle vulgarisant statistique du Québec en regroupant les informations selon une division régionale afin que les citoyens puissent y retrou-

ver facilement les données qui concernent leur milieu.

M. L'Allier n'a toutefois pas pu préciser quel serait le coût exact de ce projet. Il a expliqué que tout cela dépendait de bien des choses, comme par exemple, le nombre de personnes qui seraient affectées à ce travail de vulgarisation et d'analyse, le prix que les citoyens devraient payer pour acheter ces publications, la façon dont elles seront distribuées, etc. . . .

Selon le ministre, il faudra également évaluer si ces publications remplacent certaines revues et feuillets d'information déjà produits par les ministères ou si elles s'ajouteront en sus.

Il a enfin précisé que la première étape du projet pourrait se concrétiser au début de l'autorisation du conseil des ministres.

Deux interdictions du parti . . .

Deux incidents rattachés au monde de l'information ont marqué la tenue en fin de semaine du congrès du Parti libéral du Québec.

Le premier s'est produit samedi et mettait en cause la société Radio-Canada. Deux journalistes à l'emploi de cette société se sont vu interdire par les dirigeants du parti le droit d'enregistrer les débats en atelier.

Cette interdiction est survenue en plein milieu de l'important débat sur la question linguistique alors que depuis le début de la journée ils avaient pu librement tout enregistrer.

Bien plus, ils se sont vus forcés de remettre leurs enregistrements aux dirigeants libéraux.

A la suite de la signature d'une pétition par l'ensemble des journalistes présents au congrès, pétition dénonçant ce ges-

te de censure au nom du droit du public à l'information, le premier ministre et chef du parti est toutefois intervenu personnellement et a renversé la décision.

Ce qui fait que les journalistes se sont vu remettre leurs cassettes et pouvaient à nouveau, dimanche matin, enregistrer les débats.

La présidente du parti, Mlle Lise Bacon, a expliqué, dans un communiqué de presse, que les organisateurs du congrès avaient commis un oubli malencontreux en négligeant d'avertir les journalistes qu'ils ne pouvaient enregistrer les débats en atelier, ce qui correspond à une politique suivie depuis plusieurs années par le parti libéral.

Elle s'est de plus élevée contre le fait que cet incident, quelle que soit la «technique» ait été monté en épingle par les journalistes eux-mêmes.

Réunis dans un autre hôtel, les

délégués au congrès de fondation de la Fédération Nationale des Communications (CSN) ont unanimement adopté une résolution dénonçant ce geste.

ASSISTES SOCIAUX

Le second de ces incidents s'est déroulé hier et impliquait un groupe d'assistés sociaux de langue anglaise de la région de Montréal.

Ces derniers sont venus sur les lieux du congrès, au Reine Elizabeth, afin de donner une conférence de presse pour protester contre certaines résolutions soumises aux délégués.

Ils ont tenté de donner cette conférence de presse dans la salle réservée aux journalistes mais les dirigeants du parti leur ont refusé l'accès, ce qui les a obligés à faire leurs déclarations dans le corridor.

Il faut préciser que cette salle réservée aux journalistes avait été louée par le parti libéral.

Rejet d'un projet anticasseur

Les délégués au 17e congrès annuel du parti libéral du Québec ont rejeté samedi, par une très forte majorité, une résolution visant l'adoption par le gouvernement du Québec d'une loi anticasseur.

Cette résolution, qui a été discutée à l'atelier traitant des questions relatives à la justice, a été qualifiée d'«arriérée et de rétrograde» par la grande majorité des participants.

Plusieurs se sont même indignés de retrouver cette proposition dans le cahier des résolutions soumises à l'attention des délégués, déclarant qu'il s'agissait là d'une mesure réactionnaire qui ne mérite pas d'être

soulevée lors d'un congrès du parti libéral.

Cette résolution avait été présentée par l'association libérale du comté de Jean-Talon, circonscription représentée à l'Assemblée Nationale par le ministre des Finances, M. Raymond Garneau.

Elle demandait au gouvernement d'adopter une loi créant une présomption de responsabilité à l'endroit des organisateurs des manifestations publiques et couvrant tous les dommages à la propriété causés lors de ces manifestations.

En d'autres mots, elle rendait les organisateurs de ces manifestations responsables de tous

les dommages qui peuvent être enregistrés lors de ces dernières. Une telle mesure est similaire à la loi anticasseur qui existe déjà dans d'autres pays, comme la France par exemple.

Les promoteurs de cette résolution l'ont motivé en expliquant que les manifestations causaient souvent des dommages à la propriété privée et qu'il était important d'en identifier les responsables.

Les délégués, tous en rejetant cette proposition, ont cependant demandé au gouvernement, d'étudier les mesures pouvant être prises pour éviter ces dommages et pour en identifier les vrais responsables.

Castonguay: les allocations familiales perdraient leur caractère sélectif en 1973

par Bernard CLEARY

Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, a parlé de la possibilité de présenter, au cours de l'année 1973, un nouveau projet de loi sur les allocations familiales qui tiendrait compte du caractère universel plutôt que sélectif.

Selon le ministre des Affaires sociales, ce nouveau revenu deviendrait impossible comme c'est le cas présentement pour les prestations d'assurance-chômage. Ce principe de l'universalité avec imposition fait partie d'une recommandation du rapport Castonguay-Nepveu.

M. Castonguay a donné cette information aux journalistes qui l'ont interrogé, samedi avant-midi, à la sortie d'un atelier «pour un Québec humain» au cours du 17e congrès libéral.

Le ministre des Affaires sociales a été la cible de critiques sévères sur le programme d'aide sociale du gouvernement li-

béral. M. Castonguay a dû intervenir à presque toutes les résolutions pour expliquer ses politiques sociales et empêcher les militants d'adopter des résolutions souvent contraires aux politiques du gouvernement libéral.

Visiblement malheureux, le ministre des Affaires sociales a déclaré que, comme les militants libéraux, le reste de la population ne comprenait pas les politiques sociales et n'était pas prêt à résorber la pauvreté.

Il a souligné que les gens confondaient les programmes d'assurance-chômage avec ceux d'assistance sociale ce qui les porte à conclure à certaines faussetés.

A des militants qui voulaient que le ministère impose une surveillance extrêmement sévère sur les montants versés aux assistés sociaux, le ministre des Affaires sociales a répondu qu'il n'avait pas l'intention d'établir un Etat policier.

Il a souligné que la population était portée à exagérer la portée de ces fraudes. M. Castonguay a mentionné qu'on parlait toujours de la fraude dans les cas des assistés sociaux, mais que pourtant il avait bien d'autres cas beaucoup plus graves de fraudes qu'on passait sous silence. Il a cité comme exemple les rapports d'impôt où, il y a quelques années, on se servait à outrance des reçus de charité.

Même si le ministre a participé à presque tout le débat, cela n'a pas empêché certains militants d'adopter des résolutions qui allaient à l'encontre des idées avancées par M. Castonguay. C'est le cas d'une résolution qui mentionnait qu'une mère, chef de famille, jugée apte physiquement, recevait le même montant pour garder ses propres enfants que celui reçu en foyer nourricier.

Sur cette résolution adoptée, M. Castonguay a souligné que,

MONTREAL (PC) — Tablant sur la situation inconfortable du régime Trudeau, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, se promet d'obtenir une plus large part du gâteau fiscal canadien avec l'appui du gouvernement conservateur ontarien de M. William Davis et des autres provinces du pays.

C'est ce qui se dégage de l'allocution prononcée hier par M. Bourassa, à la fin des assises du 17e congrès annuel du parti libéral du Québec qui se sont déroulées en fin de semaine à Montréal.

Les derniers entretiens qu'il a eus avec M. Davis, de même que les travaux de la conférence des premiers ministres provinciaux à Halifax en août dernier ont convaincu M. Bourassa que le partage fiscal constitue une question prioritaire pour toutes les provinces canadiennes.

Cela est d'autant plus évident pour le Québec, seul gouvernement francophone en Amérique du Nord, qui doit assumer des responsabilités particulières dans le domaine culturel.

Dans un vibrant plaidoyer en faveur du fédéralisme, le chef du gouvernement québécois n'a pas manqué de rappeler à son homologue canadien que le «fédéralisme rentable» devait à brève échéance donner des fruits pour contrer avec succès le mouvement séparatiste québécois.

«Il est normal que les québécois francophones tentent d'assurer leur sécurité culturelle, a dit M. Bourassa. Si eux ne le font pas qui va le faire, mais tout cela peut se faire à l'intérieur du Canada et en respectant les droits de tous».

De meilleurs cours d'anglais à l'école française (Rizzuto)

MONTREAL (PC) — Les immigrants italiens au Québec enverraient leurs enfants à l'école française si celle-ci offrait de meilleures possibilités d'apprendre l'anglais comme langue seconde, a déclaré hier à une session d'étude de la Fédération des associations italiennes du Québec, M. Pietro Rizzuto, président de la fédération.

Selon M. Rizzuto, le français enseigné comme langue seconde à l'école anglaise est de meilleure qualité que l'anglais enseigné dans l'école française. C'est là, dit-il, une des principales raisons qui incitent la plupart des parents italiens à envoyer leurs enfants à l'école anglaise.

«La situation ne changera, a ajouté l'orateur, que lorsque les étudiants italiens fréquentant l'école française pourront s'exprimer de la même manière que ceux qui fréquentent l'école anglaise, c'est-à-dire, en français, en anglais et en italien».

La législation du Québec reconnaît aux parents le droit de choisir, pour leurs enfants, la langue d'enseignement.

M. Rizzuto a expliqué ensuite que les Italiens qui émigrent en Amérique du Nord croient généralement qu'ils vont vivre dans un pays anglophone et qu'ils auront donc à apprendre l'anglais.

tant les roits acquis de toutes les minorités».

Invité à présenter le premier ministre Bourassa à la clôture du congrès, le ministre responsable de l'Environnement, M. Victor Goodbloom, reconnu pour son sérieux, s'est permis une blague qui risque fort de passer à la petite histoire politique du Québec.

FORMIDABLE BOURASSA!

Voulant sans doute vanter les qualités «exceptionnelles» de son chef politique il a choisi de raconter une «histoire» aux militants où il était question d'un Français dénommé peu originalement Dupont que son père avait décidé d'affubler d'un prénom qui viendrait combler cette lacune, ce nom étant aussi courant en France que celui de Tremblay dans le Saguenay. Il avait onc prénommé Formidable.

«Formidable n'était pas très costaud, ni très brillant», il était la tête de Turc favorite de son entourage, mais il réussit tout de même à épouser la fille la plus enviable du pays. Tout le monde se disait: «Ce n'est pas possible, cela ne peut durer».

Mais le mariage a duré pendant 49 ans.

Sur son lit de mort, Formidable supplie cependant son épouse chérie de ne pas inscrire sur son épitaphe ce prénom bizarre qui lui avait valu tant de sarcasmes. Se conformant à ce vœu, Mme Dupont fit inscrire sur la stèle: «Ci-git Dupont, fidèle à son épouse pendant 49 ans».

Si bien que les touristes, visitant le cimetière, s'exclamaient inmanquablement: «Mais voyez-vous, c'est formidable!».

Nul doute que dans l'esprit de M. Goodbloom la fidèle épouse de l'allégorie était La Belle Province et Formidable, M. Bourassa. Il a d'ailleurs présenté son chef en ces termes: «Formidable! Bourassa!». Mais plus d'un observateur a noté que l'histoire parlait un gars pas costaud qui avait épousé un parti «en or».

DISPARU

L'annuel d'une soirée disparu grâce aux leçons de danse de Valentino Tar. - Leçon \$3.00. Tél.: 523-2400.

Valentino

DES DEMAIN



Fernand GIGNAC
ET SES MUSICIENS à
AUBERGE DE LA COLLINE
voir page

PHARMACIE

A VENDRE
Bon chiffre d'affaires
Très bonnes conditions
Ecrire à:
DEPT 5223, LE SOLEIL

Service Optique Elite Ltée

RAYON D'OPTIQUE ET D'OPTOMETRIE
Détailants opérant en vertu de la Loi des optométristes et opticiens de la province de Québec

Place Laurier, Ste-Foy
Gare Centrale d'autobus
1050, St-Jean Québec

653-8396
529-4655
524-2543

OPTICIEN D'ORDONNANCES
LUNETTES YEUX ARTIFICIELS SUR MESURE VERRES DE CONTACT
Jacques Langlois
475, 3e avenue
Québec 3 - 523-6690

DOCTEURS REMY BEAULIEU - J.-Ls LaBARRE

OPTOMETRISTES
NOUVELLE ADRESSE:

376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-2413

(En haut Régie des Alcools)

Vous songez à faire une TRANSACTION IMMOBILIERE dans le QUEBEC METROPOLITAIN

Nous sommes là pour vous conseiller!

MORIN & ASSOCIÉS COURTIER, INC.

1121 CHEMIN STE-FOY
683-2103

MEMBRE DE LA CHAMBRE D'IMMOBILIERES DU QUEBEC, DU SYSTEME M.L.S. ET DE REAL CARE

La foire aux remèdes

Le Collège des pharmaciens du Québec vient de reprendre le sentier de la guerre qu'il avait officiellement entreprise contre l'industrie pharmaceutique, en août dernier, devant la commission parlementaire spéciale sur les corporations professionnelles.

Il revient à la charge contre la loi fédérale sur les spécialités pharmaceutiques qui permet au fabricant de remède "patenté" de garder secrète la formule du produit et ne l'oblige pas non plus à inscrire sur l'étiquette du contenant les indications concernant les dangers que pourrait comporter l'usage du produit. En conséquence, on demande que cette loi désuète, qui date de 1908, soit abrogée pour que les médicaments brevetés soient dorénavant tous soumis à la loi et aux règlements sur les aliments et les drogues.

En somme, on veut que le gouvernement fédéral fasse le ménage dans les officines auxquelles sont soumis les innombrables produits brevetés qui inondent actuellement le marché, en faisant enquête sur leur contenu réel. Sur la foi d'une évaluation scientifique quant à leur valeur thérapeutique, ceux de ces produits qui, d'après le Collège, seront jugés inefficaces, devraient être retirés tout simplement du marché et ceux qui seront considérés efficaces devraient être délivrés uniquement par le pharmacien. Cela veut dire en gros: épurons le marché pharmaceutique et redonnons la pharmacie à ceux auxquels elle appartient: les pharmaciens.

L'enjeu est de taille et le combat risque d'être dur. En dénonçant nommément certains produits populaires actuellement délivrés par quantité d'immenses entreprises commerciales, on est conscient chez les pharmaciens de s'attaquer à du gros gibier. On sait bien à l'avance qu'on ne pourra pas l'abattre mais on espère tout au moins réduire l'envergure de son action si l'on peut constituer un front commun suffisamment fort pour pouvoir éveiller la vigilance du Législateur.

A cet effet, les graves dénonciations des pharmaciens reposent certes sur un souci fort louable qui est celui de vouloir éduquer le public, de le mettre en garde contre la publicité frauduleuse visant à promouvoir la surconsommation, de même que contre l'inefficacité et le danger de certains médicaments. Et cela incite naturellement à se poser de graves questions.

Si les dangers que comporte l'usage de certains remèdes brevetés sont aussi graves qu'on le prétend pour la santé des usagers, on s'interroge sérieusement sur l'imprévoyance que démontrerait l'Etat à laisser subsister une telle situation, lui dont l'un des devoirs pri-

mordiaux consiste précisément à veiller sur la santé publique. Si tel n'est pas le cas, si l'Etat prend toutes ses responsabilités en ce qui concerne ce grave problème, pourquoi ne permet-il pas alors que soit révélée la formule des produits brevetés dont il autorise la vente publique? Cela paraît impensable.

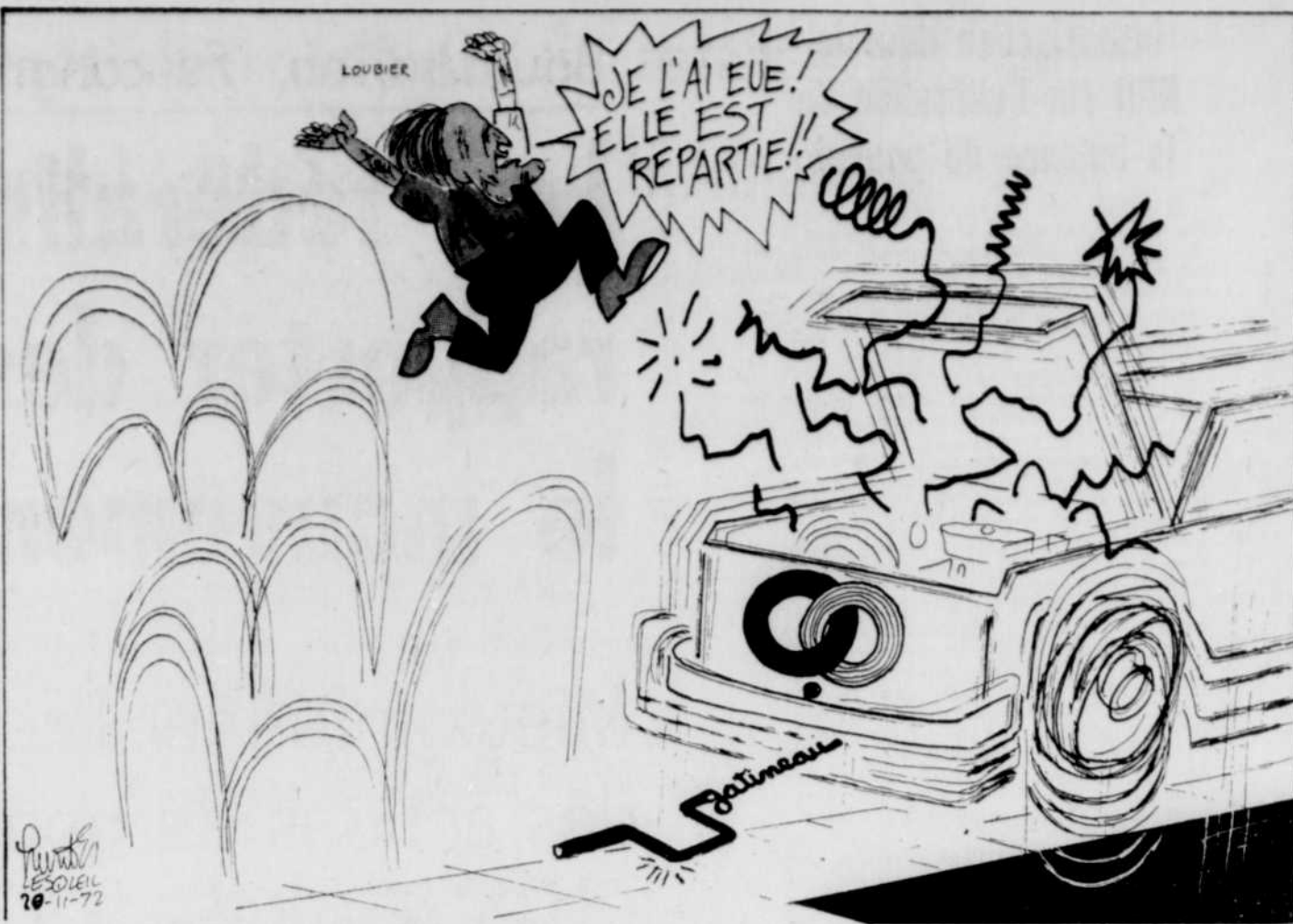
Faudrait-il alors supposer que les pharmaciens grossissent à dessein le problème et désirent invoquer ces motifs, par ailleurs fort louables, pour tenter de rapatrier la profession pharmaceutique, si décriée depuis quelques années, et amenuiser la concurrence de plus en plus forte que leur font subir les grandes entreprises commerciales. Il ne faudrait d'ailleurs jamais les blâmer de faire intervenir cette préoccupation dans leurs revendications puisqu'ils ont, en plus de l'impérieux devoir de protéger la santé publique, celui de protéger aussi leurs intérêts professionnels.

Et, précisément, si le gouvernement se pliait au désir du Collège des pharmaciens et décidait d'interdire la vente de certains produits inefficaces ou dangereux, ce qu'il a malgré tout le devoir impérieux de faire, cela aurait des répercussions économiques considérables, non seulement sur certains fabricants, mais aussi et surtout sur de nombreux pharmaciens qui risqueraient des pertes de revenu considérables. Et c'est bien ce qui pourrait empêcher beaucoup de pharmaciens d'adhérer à la politique amorcée par leur organisme professionnel. Comme on peut le supposer, le problème est sur ce point fort complexe à solutionner.

Mais il n'en dépend pas moins que le nerf de la guerre des pharmaciens doit demeurer la protection de la santé publique et la protection du public contre l'exploitation de certains fabricants de produits. Le gouvernement a, à cet égard, un devoir très grave à remplir et doit surtout faire la lumière sur le sujet. On sait bien à l'avance à quel espèce de "lobbying" ne manqueront pas de se livrer auprès de lui les grandes entreprises commerciales pour tenter d'amoindrir la portée des gestes qu'il serait appelé à poser. Cela est inévitable et fait partie du système.

C'est pourquoi il importe de soutenir très solidement la campagne déclenchée par les pharmaciens du Québec tout en souhaitant que, de leur part, ils visent à perfectionner la déontologie pharmaceutique dont certains des leurs semblent manquer totalement dans l'exercice de leur précieuse profession.

Paul LACHANCE



l'opinion du lecteur

Réponse au "cadeau" du ministre Castonguay

Jeudi le 9 novembre, un groupe d'assistés sociaux de Québec assistaient à l'Assemblée nationale au discours prononcé par le ministre Castonguay dont le thème était une augmentation de 11 à 13% des prestations d'aide sociale.

Déjà, quelques semaines auparavant, nous avions demandé au ministre Castonguay de nous rencontrer pour "éclairer nos lanternes" sur certaines coupures, et sur plusieurs aspects de la loi 26. Nous avions aussi formulé alors plusieurs demandes précises...

Mais le ministre "comme son ministère sont demeurés sourds à nos demandes. Nous aurions pu manifester notre mécontentement: mais nous avons préféré auparavant examiner le contenu du "candy" de \$100.000, offerts par le ministre aux assistés sociaux. En tant que citoyens à part entière et clairvoyants, nous voulions éviter comme d'habitude de passer pour d'éternels insatisfaits.

Toutefois, après avoir étudié sous tous ses aspects le candy ministériel, après avoir vu l'atmosphère de cirque qui règne au Parlement, après avoir constaté que pour la plupart des députés, les règlements de la Chambre, le claquage sur les

pupitres, la lecture de son journal préféré et l'arrogance sont nettement plus importants que les besoins fondamentaux d'une couche importante du peuple, nous sommes en droit de nous interroger et de nous dire profondément insatisfaits des lois sociales actuelles et de tout le système économique qui les sous-tend.

Primo, le \$10 millions est une goutte d'eau dans un désert de besoins: le 11 à 13% d'augmentation est de la "poudre aux yeux", si l'on considère que les montants de base sont insignifiants. (Il à 13% d'augmentation sur un salaire de ministre, cela ferait certainement beaucoup plus d'argent à la fin de l'année que les mêmes pourcentages sur les revenus des assistés sociaux...)

Secondo, ce candy est un leurre monumental: devant s'inscrire dans un accroissement normal du budget d'aide sociale, devant tenir compte de la hausse constante du coût de la vie, faisant suite aux revendications populaires, ce dix millions est en fait une pseudo-augmentation et signifie plutôt une baisse pour les assistés sociaux. En effet, depuis le mois de septembre, les assistés sociaux doivent non seulement subir l'inquisition continue du Ministère des Affai-

res sociales dans leur vie privée, mais se voient aussi couper dans la plupart des cas certains droits acquis, telle la diète hyperprotéinée. En moyenne, le ministre les coupe individuellement de \$10 par mois, et en retour, pour éviter probablement un mécontentement trop généralisé, il leur accorde un beau \$5 d'augmentation par personne et \$10 pour les couples. Si notre calcul est exact, les assistés sociaux sont donc baissés de \$5 mensuellement.

Belle augmentation, n'est-ce pas?

Tertio, cette pseudo-augmentation est inacceptable, p.q. le ministre refuse d'aller au fond du problème et de remettre en cause toute sa politique d'aide sociale, en révisant d'une manière substantielle par exemple le N.V.P.D. (une augmentation de 40% serait plus que nécessaire), en établissant la gratuité généralisée des médicaments, en annulant sa politique des coupures au niveau des besoins spéciaux et en humanisant les lois sociales...

Face à cet immobilisme du ministre et du ministère, que faire? Manifester? Aller quémander directement à Ottawa les sommes que notre Don Quichotte national n'a pu obtenir? Dénoncer les gros profiteurs du

régime, le patronage des gouvernements, l'incurie et la mauvaise gestion de plusieurs ministères? Ou contester la violence des possédants et tout le système économique pour et anti social (quoi qu'en disent les Chambres de Commerce), qui sous-tend notre système politique? Nous espérons que tous les assistés sociaux et tous les électeurs québécois "se souviendront" et se poseront toutes ces questions d'ici aux élections provinciales de 1974! ! !

On accuse souvent les assistés sociaux d'être des fraudeurs, des associés et des paresseux. Durant ce temps, nos gros fraudeurs nationaux (I.T.T., G.M., Bell Téléphone et autres "corporate welfare bums" du même acabit) valquent à leurs affaires avec la bénédiction sinon l'appui de nos gouvernements. Mais la fraude des gros est toujours normale, légalisée, légitimée, et le petit à toujours tort en plus d'être puni et bafoué. L'assisté social est aujourd'hui humilié, faudra-t-il attendre demain d'autres crises d'Octobre pour s'interroger sur notre société malade?

Jean-Marc Rioux,
porte-parole
Un groupe d'assistés
sociaux de Québec
414 Langelier.

La classe défavorisée

Monsieur le Rédacteur,

Auriez-vous l'obligeance de m'accorder l'hospitalité de votre journal afin de vous soumettre un problème qui touche une classe assez nombreuse de la SOCIÉTÉ, celle que j'appellerai: "LA CLASSE DÉFAVORISÉE", en comparaison de cette Haute Société qui, à cause de sa HAUTEUR, n'entend pas et ne voit rien de ce qui se passe autour d'elle.

Je prends, comme exemple, une personne que j'appellerai X qui est un Retraité de l'enseignement. X a eu le malheur de perdre son épouse il y a trois ans. Conséquemment, X doit vivre seul en chambre. X reçoit une pension annuelle de \$3.10, depuis 1969. Cette pension augmente de 2% annuellement, soit un montant de \$66. En 1970, X payait \$69.76 en impôt fédéral et

\$15.86 en impôt provincial, ce qui fait un total de \$85.62. En 1971, X payait \$78.00 en impôt fédéral et \$19.76 en impôt provincial, ce qui fait un montant de \$97.76. Maintenant, en 1972, X devra payer \$265.98 en impôt fédéral et \$199.68 en impôt provincial. La somme des deux impôts totaliserait \$465.66.

D'après ce qui précède, X se demande qui paie le plus d'impôts? Est-ce que ce sont les grosses compagnies, les grosses corporations ou les grandes industries qui jouissent de certains privilèges et de certaines faveurs de la part du gouvernement en place? J'aimerais bien avoir une réponse claire et précise là-dessus. Peut-on vivre convenablement, en 1972, avec un revenu inférieur et moindre de \$5.000, X, en particulier, devra se contenter de \$2.945.34.

Les 100,000 emplois

M. Robert Bourassa
Premier ministre
De la province de Québec
De l'île d'Anticosti
Des îles de la Madeleine
De l'Ungava
De la Baie James
Et des autres colonies...

Mon cher premier ministre
Assez, c'est assez!
Depuis près de deux décades, je m'évertue à gagner honorairement mon pain quotidien dans la Belle Province. Aussi, mon employeur, très satisfait de mes services m'a-t-il gratifié l'été dernier de trois longues semaines de vacances payées. En termes québécois, cela signifie, une semaine de pluie, une semaine de déluge, trois jours de bruine et deux jours de soleil. J'ai d'ailleurs profité de ces deux derniers jours pour assembler mon équipement de camping.

Que d'eau! Que d'eau! C'était vraiment désolant de voir sur les fermes avoisinantes les navets et les carottes partir à la dérive et le blé d'inde littéralement couché. Un vrai désastre qui n'a d'égal que celui du Vietnam ou de Munich. Ces pluies diluviennes ne m'ont toutefois pas trop incommodé, car j'ai le pied marin. Toutefois, les nombreuses heures d'inactivité causée par cette température maussade m'ont permis de réfléchir longuement. Comme le dirait si bien mon ami Sol, je me suis mis à "réflexionner".

Toute cette eau qui nous tombe dessus en été provient de la

fonte de nos célèbres bancs de neige de 14 pieds accumulés l'hiver précédent: c'est un fait prouvé scientifiquement. Et comme nous avons surproduction de matière aqueuse l'hiver, nous connaissons les déluges d'été. Pendant ce temps, la Russie brûle à cause de son manque de pluie et le Sahara demeure inculte à cause de son manque de liquide. Pourquoi alors ne pas exporter notre excédent de neige l'hiver comme on le fait du blé que nous produisons en trop? Nous rendrions service et à nous et aux autres.

100.000 chômeurs instruits ou non instruits, armés de 100.000 pelles, pourraient nous déplacer outre-mer via camions et cargos géants nos encombrants bancs de neige. Leurs chèques de l'Assistance sociale deviendraient de véritables chèques de paie et ces Québécois privilégiés en seraient honorés.

On pourra même dépasser l'objectif des 100.000 emplois, car il faudra bien ouvrir une usine de fabrication de pelles à neige et la construction de cargos occuperait les employés de la Davie Ship Building pendant plusieurs mois.

Comme vous pouvez le constater, il n'est pas si difficile de remplir une promesse. C'est aussi simple que l'oeuf de Colomb: il s'agissait d'y penser.

Heureux de vous avoir aidé.
J. Claude ROY,
1400 Place Rolland,
Ste-Foy.

Crise des loisirs à Cap-Rouge

Monsieur Jacques Lessard, maire,
Municipalité de Cap-Rouge,
4264, rue St-Félix,
Cap-Rouge, Québec.

Monsieur,
Le journal ACTION - QUEBEC publiait, dans sa livraison du 2 novembre, un article du journaliste Bernard Berubé, dans lequel il était écrit:

"Les membres du conseil — (de la municipalité de Cap-Rouge) — ont décidé hier soir de changer le rôle de la Commission des loisirs, qui deviendra consultative au lieu d'exécutive. En deux ans, soit depuis qu'elle a été instituée l'organisation a enregistré deux déficits consécutifs au montant total de \$9.500. La charte de la Commission des loisirs sera bientôt changée, pour que le Conseil municipal puisse détenir un contrôle plus efficace sur les dépenses de la commission".

Les membres de la Commission municipale des loisirs, réunis en assemblée spéciale le 9 novembre, tiennent à faire les mises au point suivantes:

1 — Il ne peut être question d'accepter que le rôle de la commission devienne consultatif au lieu d'exécutif car, au moment où cette décision est livrée à la population, elle ne peut être interprétée que comme
2 — A Cap-Rouge, les loisirs

GOVERNEMENT et le PATRONAGE.

J'aimerais bien que d'autres personnes qui vivent les mêmes problèmes que X fassent entendre leurs voix et leurs doléances dans un domaine qui les touche en particulier. Allez-y. Ecoutez et n'avez pas peur de dire tout haut ce que vous pensez tout bas.

Conclusions: Si l'en luge d'après tout ce qui précède, le bien Particulier passe avant le bien GENERAL.

Encore une fois, merci, de m'avoir donné l'occasion de pouvoir exorimer, par l'entremise de votre journal, une opinion qui, je l'espère, ne restera pas sans lendemain.

Joseph LEBLANC,
172, 18e Rue, Ouest,
Charlesbourg.

La pénurie de beurre

Selon des porte-parole de l'industrie laitière d'Ontario, le Canada devra importer du beurre, l'hiver prochain. Il y a pénurie de lait au pays et comme il faut environ 25 livres de lait pour faire une livre de beurre, beaucoup de beurre demande beaucoup de lait. Il semble donc que la prochaine session fédérale verra un débat acrimonieux entre les députés chargés de veiller au progrès de l'agriculture au Canada et à tout ce qui s'ensuit. De fait, en temps normal, le Canada n'exporte pas de beurre; parmi les produits de l'industrie laitière, a plus grande partie est consommée au pays, sauf une certaine quantité de fromage et de lait en poudre. Le Québec et l'Ontario en particulier se suffisent pour l'approvisionnement en beurre.

Cependant, il est arrivé à quelques reprises, depuis une cinquantaine d'années, que le Canada ait eu à importer cette denrée. Le beurre de la Nouvelle-Zélande a quelquefois pris la vedette dans les joutes politiques fédérales et il n'est pas sûr que beaucoup de députés, surtout en Ontario, n'aient pas glissé sans remission sur les coulées de beurre importé, en bas de leur siège. On affirme présentement que les fermes laitières sont moins ombreuses au pays, mais qu'elles sont plus grandes et qu'elles se sont spécialisées surtout à proximité des régions peuplées.

Mais il faut bien conclure qu'elles ne suffisent pas à a tâche et que la population augmente. Il y a encore des planificateurs qui ont mal planifié, quelque part. Car si le Canada doit importer du beurre, le pays se retrouve dans la situation des années 1920 ou 1930. On sait

évidemment qu'au Canada, les produits laitiers ont plus d'importance qu'ailleurs. En Europe, en particulier, il y a de plus des pays où l'on compte davantage sur la brebis ou la chèvre que la vache pour se nourrir. Aussi y en a-t-il, surtout parmi les Néo-Canadiens, qui ont une sorte de dégoût du beurre, par exemple. Les Asiatiques n'en font pas non plus une alimentation de base. Plusieurs estiment que c'est une denrée malsaine.

Mais dans le Québec, comme en Ontario, c'est au-delà de 15 milliards de livres de lait qui se consomment et au-delà de 300 millions de livres de beurre. Ramenée à la consommation par tête, celle du lait représente dans tout le pays environ 800 livres par année. C'est sans doute à partir de ces statistiques de base, lesquelles sont officielles, que les artisans du mérite agricole devraient oeuvrer pour assurer une exploitation encore grandissante des fermes laitières. Mais ce n'est pas le courant, à l'heure actuelle, auquel la population et les spécialistes cherchent à se conformer. On tend plutôt à diminuer la population rurale et à négliger son apport à la consommation quotidienne du citoyen moyen.

On tendra sans doute à inciter le consommateur à user de substituts, surtout s'ils sont canadiens, comme la margarine. Il fut un temps où elle était considérée comme une pestiférée, surtout si elle venait de l'Ontario. D'ailleurs, le colza, nouvelle culture de l'Ouest, qui fournit une huile pour la margarine, par exemple, est presque tout vendu au Japon. Un certain humoriste dirait que les Nippons vont sans doute nous la retourner en substitut du beurre. C'est d'ailleurs possible. L'industrialisation du Japon s'exerce dans tous les secteurs. Il y a quelques années, le Canada s'était vu dans l'obligation d'importer une certaine quantité de beurre; Ottawa dut appliquer une politique de subsides pour maintenir la production et les prix. Cette année, la pénurie de beurre serait attribuable aux intempéries.

Souhaitons que la situation se clarifie et qu'on décèle les vraies causes de l'insuffisance et qu'on discute des vrais problèmes. Il est coutumier de dire qu'un pays sain préfère le beurre aux canons. Comme le Canada ne produit pas de canons ou, peu s'en faut, qu'il n'est en guerre contre aucun pays, qu'il ne cherche pas à s'assurer une domination à l'étranger, il faudrait alors savoir par quoi il remplace les canons s'il ne produit pas assez de beurre.

A. TREMBLAY

L'OPINION DU LECTEUR

Le Soleil met gratuitement cette rubrique à la disposition de ses lecteurs pour leur permettre d'exprimer leur opinion sur des questions d'actualité et des problèmes d'intérêt public.

Il se garde en tout temps le droit de procéder à un choix dans les lettres qu'il reçoit donnant la préférence à celles qu'il juge les plus intéressantes, les plus aptes à attirer l'attention du plus grand nombre de lecteurs. Seront écartées les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un groupement, d'une idée ou d'un parti politique; celles qui traitent de problèmes strictement personnels.

La direction du Soleil se garde aussi le privilège d'abréger les lettres trop longues, d'éliminer celles qui comportent des injures ou des attaques personnelles.

S'efforcer en général de ne pas dépasser cinq à six cents mots, quoique par exception nous nous gardons le droit de publier des textes plus longs à condition qu'ils présentent un intérêt particulier. Fournir un texte dactylographié.

Toutes les lettres devront être publiées avec le nom et l'adresse véritables de leur auteur, après vérification soit par le téléphone ou par le courrier.

La direction

Les journalistes du Québec rejettent le corporatisme et se donnent une puissante fédération syndicale

La majorité des journalistes du Québec alliés aux autres travailleurs du secteur des communications, ont renouvelé leur structure d'affiliation à la Confédération des Syndicats nationaux (CSN) et par le fait même renouveler la lutte syndicale entreprise il y a déjà plusieurs années.

La Fédération nationale des Communications, le dernier-né des organismes qui tentent de regrouper les journalistes du Québec, prévoit outre la défense des syndicats membres, l'accélération de la syndicalisation des travailleurs du secteur des communications du Québec et aussi la défense et la représentation des professionnels de l'information.

Bref, les journalistes qui sont à l'origine de la création de ce mouvement, se sont donné un instrument syndical puissant marquant ainsi un pas décisif sur le mouvement d'une minorité d'entre eux en faveur d'une corporation devant les représenter.

Depuis quelques années, l'organisme qui les liait juridiquement à la CSN était à toute fin pratique mort. La Fédération canadienne de l'imprimerie et de l'information (FCII), à l'intérieur de laquelle les journalistes s'y trouvaient largement minoritaires et tout à fait impuissants a donc été abolie légalement; elle avait été mise en tutelle il y a plusieurs mois à la suite d'irrégularités de toute sorte.

Par incidence, la décision prise en fin de semaine à Montréal, poura aussi dans un avenir rapproché signifier la fin des activités de la Fédération professionnelle des Journalistes du Québec (FPJQ), organisme fondé il y a quatre ans, regroupant tous les journalistes du Québec; cette dernière depuis deux ans, fait l'objet de critiques de la part des gens de la presse, ceux-ci mettant en doute son efficacité en raison de la structure même et des buts qui avaient été déterminés au départ.

Quoique but non avoué ouvertement, la nouvelle fédération syndicale prévoit mener le débat sur la liberté de presse via le syndicalisme alors que la FPJQ ne dirigeait ce combat qu'en étant un organisme de pression.

Les pressions seront donc d'un autre ordre bien structurées par un organisme qui possède la puissance financière pour mettre sur pied une bonne organisation technique vouée à la protection des membres, à la syndicalisation des autres travailleurs du secteur communication, et à la défense de la profession journalistique.

L'HISTOIRE...

Le nouvel organisme, la FNC, est le cinquième, dont un seul subsiste toujours, la FPJQ.

Pour légaliser leur affiliation à la centrale CSN, les syndicats de journalistes ont milité à l'intérieur de la FCII, militantisme fort peu soutenu et peu efficace.

Parallèlement à ce mouvement syndical, quelques journalistes avaient fondé il y a plusieurs années l'Union canadienne des journalistes de langue française (UCJLF). Celle-ci était devenue rapidement inopérante s'affublant d'une fonction purement "sociale". Elle devait disparaître, il y a quatre ans au profit de la Fédération professionnelle des Journalistes du Québec.

Sur le plan syndical, les journalistes légalement liés à la FCII, ont pensé se donner un organisme qui lierait les syndicats de journalistes entre eux. L'Alliance des Syndicats de journalistes devait également disparaître au profit de la FPJQ.

LA FNC

Pour la fondation de la FNC,

Harry Boyle

Le seul souci des propriétaires de média est de faire de l'argent

PETERBOROUGH, Ont. (PC) — Les propriétaires de média d'information ne ressentent aucune responsabilité envers le public parce que leur seul souci est de réaliser des profits a déclaré en fin de semaine Harry Boyle, vice-président du Conseil de la radio et de la télévision canadien.

Lors d'un séminaire sur la Consommation, M. Boyle a affirmé que même Radio-Canada, réseau d'Etat est trop commercial.

Il a aussi comparé les salles de rédaction dans les journaux à un bordel où le directeur joue le rôle de "madame", rarement obligé de satisfaire ses clients.

Par ailleurs, Laurier LaPierre, professeur d'histoire à l'université McGill, a déclaré qu'il ne croit pas que les entreprises d'information se concertent pour berner les consommateurs.

M. LaPierre, qui a déjà été animateur à la télévision, croit que les journalistes sont "beaucoup trop stupides pour tramer un tel complot".

Les journalistes, d'après lui, sont des produits sans imagination de leur environnement et ont besoin de la sécurité que leur donne leur public.

l'unanimité est cependant loin d'être faite d'abord sur la nature même de l'organisme, ses effets d'entraînement et sur sa structure même.

Plusieurs représentants syndicaux ont fait part des réticences non pas au niveau du principe mais sur son fonctionnement, sa constitution.

Le regroupement des travail-

leurs du secteur communication est fort difficile puisqu'il s'agit, à l'exception de trois, éparpillés, peu nombreux et non organisés.

Ces trois syndicats sont le Syndicat général des Communications, à Montréal, qui regroupe 400 membres, le Syndicat des Journalistes de Québec (150 membres) et le Syndicat général du Cinéma et de la Télévision (125 membres).

Leur nombre est aussi un obstacle: 1.100 membres au départ devront supporter pour assurer le bon fonctionnement du mouvement, un budget de près de \$80.000 permettant entre autres l'embauche de trois conseillers syndicaux, deux à Montréal et le troisième à Québec.

Quoique officiellement créée, la Fédération nationale des Communications n'agira qu'à

compter du 1er janvier prochain, début de la prochaine année fiscale.

Les dirigeants élus à ce congrès sont MM. Laval Leborgne, président, membre du Syndicat général des communications, section La Presse, Georges Angers, (syndicat des journalistes de Québec, section Le Soleil), Mlle Nicole Gladu (SGC — Montréal — Matin), Louis Champa-

gne (syndicat des employés de CKRS, Jonquière), René Thibodeau, (syndicat de l'industrie du Journal du Québec), tous quatre vice-présidents.

Le secrétaire et le trésorier sont MM. Alain Cazaille, (syndicat national des employés de la Voix de l'Est) et Jacques Filteau, actuel trésorier du Syndicat général des Communica-

Le journal doit préparer ses lecteurs au changement social

PETERBOROUGH, Ont. (PC) — Le sénateur Keith Davey croit que le succès d'un journal se juge selon la façon dont il est capable de préparer ses lecteurs au changement social.

Le sénateur Davey a déclaré d'autre part qu'il ne croyait pas que la diversité dans la propriété des journaux assure une plus grande qualité dans l'information. Selon lui, un groupe de journaux a davantage de ressources qui lui permettent de publier un meilleur produit.

Le sénateur a aussi blâmé le gouvernement fédéral de ne pas avoir appliqué les recommandations contenues dans le rapport qu'il a rédigé sur une étude des médias d'information, en 1970.

Il a d'ailleurs répété plusieurs de ces recommandations, dont la formation d'un conseil de presse.

Prenant la parole lors d'un séminaire sur la consommation, M. Davey a déclaré qu'il existait un "fosse de crédibilité" entre les journaux et ceux qu'ils tentent de servir.

Il a aussi affirmé que la télévision par câble constituait un excellent moyen d'atteindre les masses parce qu'elle était une initiative communautaire destinée à la communauté.



Magasinsons pour Noël chez Pollack

SOYEZ BELLE...

enveloppez-vous dans de doux peignoirs de nylon

Peignoirs de nylon garantis lavables à la main, ils sont chauds, légers comme une plume et piqués selon un motif original.

- a) Turquoise, rose ou jaune, peignoir à fermoir à l'avant garni de satin brodé. P.M.G. Bordure de satin aux manches et au col. 22.00
- b) Peignoir imprimé chiffon teintes de vert, rose ou beige. Fermoir dissimulé et ruban de satin. Broderies aux manches et à l'encolure. P.M.G. 22.00

Centre-Ville, Lingerie pour dames, rayon 380, 2e étage, également à Sainte-Foy

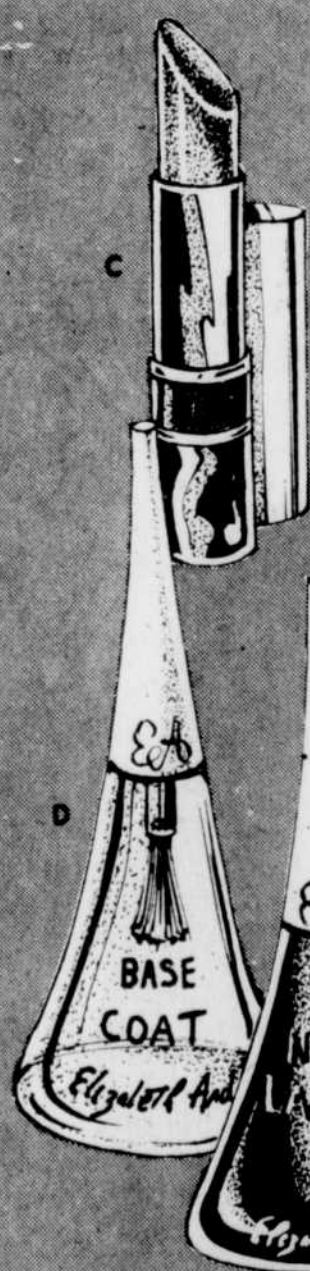
...pratiquez l'art de vous maquiller avec bon goût grâce à

Elizabeth Arden

"Elizabeth Arden" vous offre une gamme incomparable de produits pour soigner votre peau ou embellir votre apparence. Furetez dans notre rayon, vous y trouverez tout pour votre beauté.

- c) Rouge à lèvres crème ou glacé 2.50
- d) Base pour vernis à ongles 1.50
- e) Vernis à ongles nacré ou crémeux 2.00
- f) Rose à lèvres nacré ou régulier 5.00
- g) Ombres à paupières nacrées 4.00
- h) Fond de teint en crème, disponible dans un étui avec éponge, 10 teintes variées. 6.00

Centre-Ville, Cosmétiques, rayon 240, rez-de-chaussée, également à Sainte-Foy



Obtenez un cadeau gratuitement

Joli coffret de beauté gratuit avec tout achat de 7.50 et plus. Cet ensemble comprend une crème de base, parfum à essence "Blue Grass", un rouge à lèvres et un poudrier. Profitez de votre visite pour choisir vos cadeaux de Noël "Elizabeth Arden".



Pollack

CENTRE-VILLE & SAINTE-FOY

Ouvert de 9h.30 a.m. à 5h.30 p.m. tous les jours sauf les jeudi et vendredi de 9h.30 a.m. à 9h. p.m. - Samedi de 9h. a.m. à 5h. p.m.

Découvertes importantes en écologie marine

Les barrages nuisent aux pêcheurs du Golfe Saint-Laurent La pêche intensive favorise la croissance des poissons

par Jean-Marc FLEURY

Pour l'Hydro-Québec, l'eau accumulée derrière ses barrages représente de l'argent en kilowatts-heures, mais pour les pêcheurs du golfe et des Maritimes, elle représente moins de poissons dans leurs filets.

Les chercheurs du Bedford Institute of Oceanography n'ont pas été aussi spécifiques devant les rédacteurs scientifiques réunis pour leur second séminaire annuel à Halifax, en fin de semaine, mais cette conclusion est inévitable.

Le problème résulte de l'interaction entre la crue du printemps, le brassage des eaux dans l'estuaire du Saint-Laurent et la survie des jeunes poissons.

M. Lloyd M. Dickie, directeur du laboratoire d'écologie marine de l'Institut a expliqué le jeu de ces interactions.

Il a d'abord révélé, en premier mondiale, le résultat de recherches non encore publiées qui attribuent avant tout à des facteurs naturels les variations des populations de poissons. En fait, les deux tiers des variations enregistrées dans les populations de poissons sont expliquées par des modifications de l'environnement naturel, a dit M. Dickie. Pour les eaux du golfe et des Maritimes, le plus important de ces facteurs naturels est justement le débit du fleuve Saint-Laurent.

Ainsi, un débit plus considérable amène à la surface une plus grande quantité de limon riche en carbone et en azote. En retour, un plus grand nombre d'organismes peuvent se nourrir de ce limon, d'où plus de chances de survie pour les larves de poissons et finalement, plus de poissons adultes quelques années plus tard.

Dans le cas précis du fleuve Saint-Laurent, une corrélation de 0,8 a pu être établie entre la quantité de poissons capturés et le débit du fleuve au moment du frai. Pour souligner l'importance de cette corrélation, il suffit de noter que si elle était de 1, la quantité de poissons dépendrait uniquement du débit du fleuve.

Or, a-t-il poursuivi, on a modifié le "pattern" saisonnier de l'écoulement du fleuve jusqu'à 50 pour cent. Il a précisé qu'au paravant (début du siècle) le rapport entre le débit maximum

du fleuve (en avril) et le débit minimum (janvier) était de 3,1. Maintenant, le débit maximum, du printemps n'est plus que 1,17 fois le débit minimum de l'hiver. En un mot, il n'y a plus de crue sur le Saint-Laurent.

Ceci a un impact direct sur la pêche puisque plus l'écart entre les deux débits est considérable, plus l'agitation des eaux de l'estuaire du fleuve est grande et plus les jeunes larves sont nombreuses.

Au cours d'une entrevue, M. Hans J. A. Neu, un autre chercheur de l'Institut, spécialiste en hydraulique et en génie des zones côtières, a expliqué à ce journaliste que le complexe Manicouagan - Outardes, en particulier, était un des principaux responsables de l'élimination de la crue sur le fleuve.

A lui seul, par exemple, le barrage Daniel Johnson (Manic 5) peut retenir 4,900 milliards de pieds cubes d'eau. Par ailleurs, vis-à-vis de Québec, le débit maximum du fleuve atteint environ 400,000 pieds cubes par seconde en avril. A lui seul, le barrage de Manic 5 pourrait donc éliminer le fleuve pendant plusieurs mois.

Dans un rapport non publié, M. Neu concluait, en décembre 1970, qu'en modifiant l'écoulement de l'eau douce du fleuve, le complexe Manicouagan - Outardes pourrait non seulement modifier l'équilibre saisonnier entre les zones d'eau douce, d'eau salée et de différentes températures de l'estuaire, mais de tout le golfe du Saint-Laurent. Aujourd'hui, on constate qu'en plus de cela, les barrages

font que le fleuve charrie moins de nourriture vers les eaux maritimes.

A partir de ce rapport, et d'autres études sur l'importance de la teneur en carbone et en azote du matériel en suspension dans l'eau, pour la faune marine d'une baie voisine de Halifax, M. W. H. Sutcliffe, encore du Bedford Institute, établit une relation directe entre le débit du fleuve Saint-Laurent et quatre importantes espèces commerciales du golfe: le crabe, le flétan, l'aiglefin et les palourdes (clams). En bref, il a découvert que plus le débit du fleuve avait été considérable au moment critique du frai, plus les captures de ces espèces ont été importantes lorsqu'elles sont devenues adultes.

Enfin, tous ces chercheurs sont d'accord pour dire qu'il faudra effectuer d'autres études pour préciser ces interactions et M. Dickie, en réponse à une question, a dit qu'il était encore trop tôt pour qu'on demande à l'Hydro-Québec de cesser de construire des barrages sur les tributaires du Saint-Laurent.

Mais l'importance du mélange des eaux pour les poissons était déjà fermement établie. A partir d'un satellite, par exemple, on a photographié des régions côtières de brassage intensif et l'on a ainsi découvert de nouveaux territoires de pêche.

Tout de même, en poussant cette découverte à la limite, il semblerait que l'Hydro-Québec est plus responsable de la diminution des pêches dans les Maritimes que tous les chalutiers américains, suédois ou soviétiques!

(J.-M. F.) — La pêche intensive ne contribue pas à diminuer le nombre des poissons, elle augmente le nombre de ceux qui parviennent à l'âge adulte.

Cette découverte d'importance mondiale, contredit complètement toutes les croyances répandues parmi le public. Elle a été annoncée en premier mondiale, par M. Lloyd Dickie du Bedford Institute of Oceanography, lors du second séminaire annuel de l'Association des rédacteurs scientifiques du Canada, tenu à Halifax, en fin de semaine.

Bien plus, on pourra bientôt prédire les prises annuelles comme on peut prédire la température, a ajouté M. Dickie.

Le savant, directeur du laboratoire d'écologie marine d'un des trois premiers instituts d'océanographie au monde, a expliqué qu'à partir d'une approche originale d'une masse de données déjà publiées et d'études nouvelles, on pouvait maintenant conclure que les poissons avaient tendance à saturer leur environnement. Ainsi, plus les pêcheurs enlèvent de poissons à la mer, plus le pourcentage de survie des jeunes poissons est élevé.

Il faut bien distinguer, a-t-il précisé, que tel ne semble pas être le cas des mammifères marins, baleines et phoques, par exemple, qu'on a presque complètement éliminés. Mais, ces désastres ont peut-être été trop rapidement appliqués au monde des poissons, a dit M. Dickie.

M. Dickie a aussi nuancé son

affirmation générale en mentionnant deux exceptions, la sardine de Californie et la morue dans les Maritimes, où il semble que la pêche a eu un rôle important à jouer. Mais à ces occasions, a-t-il ajouté, l'effet de la pêche a coïncidé avec des conditions naturelles défavorables.

De même si les pêcheurs détruisent les aires de frai ou ramassent les jeunes larves, alors la population adulte peut être affectée a-t-il dit. La conclusion nouvelle est que du moment qu'on donne leur chance aux jeunes larves, le nombre de poissons qui vivra assez vieux pour remplir une assiette augmentera avec la pêche.

On peut démontrer à dit le savant, que les modifications de l'environnement naturel expliquent les deux tiers des variations dans les populations de poissons. Par exemple, dans le cas du St-Laurent, on a découvert que le débit du fleuve au moment du frai pouvait être responsable pour 75 pour cent du nombre de poissons qui parviennent à l'âge adulte.

Un débit plus considérable aurait pour effet de brasser l'estuaire, charriant à la surface plus d'éléments nutritifs dont se nourrissent les organismes qui mangent à leur tour les jeunes poissons.

La relation entre le débit du fleuve et les captures de poissons, quelques années plus tard, est telle a dit M. Dickie, que nous pourrions très bientôt prédire les prises de pêcheurs à long terme, tout comme on peut prédire la température.

Les crues du printemps jouent un rôle bénéfique particulièrement important. Or, les barrages des complexes hydro-électriques retiennent l'eau des crues et contribuent à diminuer la fertilité des eaux maritimes, a dit M. Dickie. Dans le cas du Saint-Laurent, a-t-il ajouté, le "pattern" d'écoulement du fleuve a été modifié à 50 pour cent.

La découverte de cette relation entre le débit du fleuve et la pêche est particulièrement

importante a souligné M. Dickie, à cause de notre responsabilité internationale en ce qui touche les océans.

Enfin, le scientifique a indiqué qu'il sera bientôt possible de prédire les prises de poissons à court terme.

L'hiver dernier, les chercheurs de l'Institut ont suivi des chalutiers à bord d'un navire équipé d'un radar sous-marin (sonar) capable de compter les poissons. Ils ont pu prédire à plus ou moins dix pour cent les prises des pêcheurs. L'été prochain, l'Institut envisage de recenser les poissons sur une plus grande étendue de mer et pense ainsi pouvoir prédire les captures au cours des semaines et des jours suivants.

Manque d'information sur les activités scientifiques et techniques du gouvernement fédéral

HALIFAX (PC) — Les activités du gouvernement en matière de sciences et de technologie devraient être davantage connues du grand public, a déclaré, samedi, M. Aurèle Beaulieu, secrétaire au ministère des Sciences.

Ceci vaut autant pour l'information qui concerne le gouvernement que pour les autres activités scientifiques, qu'elles soient financées ou non par le trésor public, a déclaré M. Beaulieu devant l'Association des Auteurs scientifiques canadiens.

Le gouvernement fédéral se dirige vers une politique d'information de tout ce qui le concerne, a-t-il dit.

Six automobilistes ont eu à expliquer à la Cour ce qu'ils faisaient au volant en état d'ébriété

Six automobilistes étaient au nombre de la quinzaine de prévenus qui ont comparu, samedi matin, devant le juge Paul Roy, de la Cour des sessions de la paix à Québec. Me Pierre Trahan était le représentant de la Couronne.

Cinq ont avoué leur culpabilité à l'accusation d'avoir conduit alors que leurs facultés étaient diminuées par l'alcool. Le sixième a rejeté l'accusation d'avoir eu la garde d'un véhicule - moteur alors qu'il était sous l'influence de la boisson. Sa cause a été remise au 23 février prochain.

Quatre de ces automobilistes ont été condamnés à 100, chacun, ou 15 jours de prison. Un délai d'un ou de deux mois leur a été octroyé pour payer l'amende. Le cinquième, un jeune homme de St-Rémi de Naperville, a été condamné à 75 d'amende ou à 15 jours de prison. Un délai de deux mois lui a aussi été accordé.

MENACE DE MORT

Un Québécois de la rue Bouffard a été accusé d'avoir prononcé des menaces de mort contre Mme Thérèse Savard - D'Amour, le 29 août dernier, et contre Robert Plourde, le 9 novembre.

Par l'entremise de son avocat, Me Narcisse Proulx, le prévenu a plaidé non coupable et il a opté pour un procès devant jury. Son enquête préliminaire a été fixée au 16 février.

Le juge Roy lui a accordé un cautionnement personnel de \$1,000 et il lui a interdit de communiquer avec les plaignants, sinon, le cautionnement sera déclaré forcé.

Avant que le cautionnement ne soit accordé, Me Trahan a fait valoir devant le président du Tribunal que l'accusé avait déjà été accusé d'avoir pointé une arme à feu.

ACCUSÉS DE VOLS

Deux jeunes hommes ont été accusés d'avoir volé deux mannequins à St-Émile dans la nuit du 17 au 18 novembre dernier. Tous deux ont avoué leur culpabilité et ils ont été condamnés à payer une amende de \$50 ou à passer 15 jours en prison.

Deux jeunes gens de 18 ans, l'un de Charlesbourg et l'autre d'Orsainville, ont été accusés d'avoir volé une auto, vers 4 h samedi matin, sur la propriété d'un garage à Charlesbourg. Ils ont été pris peu après par la police de Charlesbourg. Ils ont avoué leur culpabilité et le juge Roy leur a accordé un sursis d'un an avec probation.

cerne, a-t-il dit, en ajoutant que son ministre et le ministère des Sciences étaient à l'origine de cette tendance.

"Le principe de base doit être que l'information est accessible à n'importe qui, avec un minimum d'exceptions, clairement définies au préalable", a-t-il dit.

Ces exceptions pourraient relever du domaine de la sécurité de l'État, des questions qui pourraient nuire aux relations avec les autres pays, de l'information confidentielle relative à certains individus et de détails de recommandations politiques en voie d'élaboration, au cours des discussions qui ont lieu avec d'autres ministères ou lorsqu'elles sont présentées devant le cabinet.

M. Beaulieu affirme que l'époque est révolue "où les fonctionnaires pouvaient élaborer des stratégies politiques dans le confort des opinions recueillies en secret".

M. Beaulieu a rappelé que le ministère des Sciences avait invité des journalistes à participer à des forums spéciaux, convoqués pour discuter de questions politiques. Il a souligné que le forum spécial qui portait sur la politique des sciences du Grand Nord, et qui s'est déroulé le mois dernier au Mont Gabriel, Qué., illustrait bien cette nouvelle orientation du ministère.

Mercedes-Benz présente le sedan 280: le moteur a grandi—pas les chromes.

Regardez bien, et vous constaterez que le sedan Mercedes-Benz 250 a évolué pour devenir la 280—sans aucune enflure de style.

Ce n'est pas un nouveau modèle, mais un modèle amélioré. Sous le capot ronronne un nouveau moteur de 2,8 litres à double arbre à cames en tête, têtes de cylindres hémisphériques, carburateur à double détente. "Aussi souple qu'une turbine", déclare un critique anglais respecté.

Les ingénieurs de chez Mercedes-Benz

ont aussi muni la 280 de freins à disque plus grands dont la puissance est extraordinaire; de barres antiroulis à l'avant et à l'arrière; de larges pneus à carcasse radiale.

Résultat: une voiture qui, plus que jamais, est un outil de précision; qui unit, au luxe et à la puissance d'un sedan coûteux, l'agilité et la sûreté qu'on peut attendre d'une grande routière européenne. Un animal de race.

Si vous désirez recevoir plus de renseignements, consultez votre concessionnaire local ou écrivez à: Mercedes-Benz of Canada Ltd., 849 Eglinton Avenue East, Toronto 17, Ontario. Renseignez-vous, par la même occasion, sur notre programme de livraison en Europe.



Dépositaire

Chatel Automobiles Ltée

640 ouest, Arago, Québec. Tél.: 681-8914

A Toronto

Le fabuleux nouvel hôtel Sheraton "Four Seasons" Maintenant ouvert / Inauguration le 8 fév.

Reservations de chambres maintenant acceptées

Séjournes au magnifique Four Seasons de Sheraton. En face de l'Hôtel de Ville, au cœur du quartier des affaires.

Un hôtel pour voyages d'affaires et d'agrément, avec piscine de 80 pieds entourée d'une terrasse-jardin. On y trouve aussi un Club de Santé.

Et le Sheraton "Four Seasons" offre huit excellents bars et restaurants maintenant ouverts: le City Hall Grill, le Long Bar et le Bar-salon Traders. Le spectaculaire Café of the Redwoods, avec divertissements tous les soirs, à compter du 8 fév.

Pour réserver à Québec, demandez à la téléphoniste Zénith 1-1035 et le tour est joué! Téléphonnez ou demandez à votre agent de voyages de la faire pour vous.

Four Seasons Sheraton Hotel

Hôtels et Motor Inns Sheraton. Un service mondial de IIT 123 Queen Street West, Toronto, Ontario, Canada 416-361-1000

norman & fils

PLACE LAURIER PLACE FLEUR DE LYS

a

b

Nu-Life
fashions

POUR LA FUTURE MAMAN LA MAGIE D'UNE MODE LONGUE

A — Une tunique en tricot polyester de couleur. Un empiècement légèrement froncé formant épaulettes. Trois petites fleurs piquées sur le corsage. Pour l'accompagner l'indispensable palazzo qui dissimule les formes. Élastique à la taille. Tricot de polyester noir.

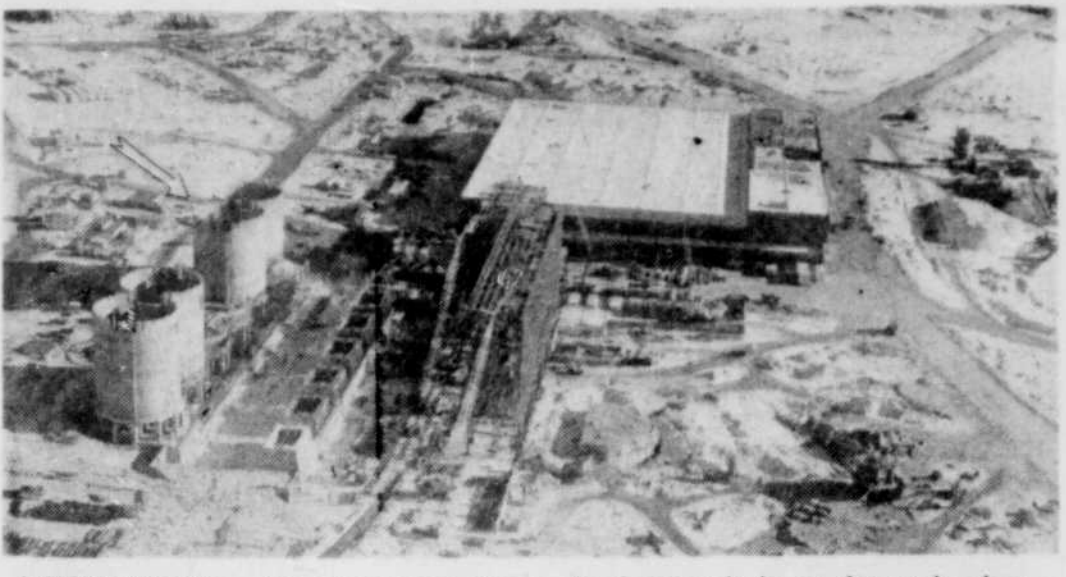
Blouse 11.98

Palazzo 14.98

B — La vraie robe longue et romantique qui donne une allure de fée. Ce modèle est réalisé en tricot polyester aux couleurs pastel et parsemé de fleurs ton sur ton. Encolure dégagée, manches courtes et bouffantes. Un modèle étudié spécialement pour la future maman.

27.98

Dites "portez à mon compte Norman"



A MONT WRIGHT — Les sept ouvriers qui ont perdu la vie à Mont Wright, vendredi dernier, se trouvaient dans le troisième silo, à partir de la gauche sur la photo. Leur échafaudage s'est écroulé et ils sont tombés d'une hauteur d'environ 80 pieds.

La FTQ blâme l'employeur au sujet de la mort de sept travailleurs à Mont Wright

Des enquêteurs de la police et du gouvernement québécois ont amorcé samedi une enquête à la suite de l'accident de travail dans lequel ont péri sept travailleurs et un huitième a été grièvement blessé, vendredi, sur le chantier de construction de la Québec Cartier Mining, au Mont Wright, près de la frontière du Labrador.

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec, de concert avec un coronar, un pathologiste et deux inspecteurs du ministère du Travail ont déjà commencé à travailler sur l'affaire.

La Fédération des travailleurs du Québec a déclaré que c'est "la rapacité et l'irresponsabilité"

de la Mannix construction Co. qui a provoqué la mort de sept travailleurs sur le site d'une mine à Mont Wright, Qué., située à 30 milles à l'ouest de Labrador City, T.-N.

M. André Desjardins, vice-président de la FTQ et directeur du comité consultatif provincial des métiers de la construction, déclare également, dans un communiqué de presse, que le gouvernement provincial ne dispose pas d'un nombre suffisant d'inspecteurs pour veiller sur le respect des normes de sécurité sur tous les chantiers de construction.

M. Desjardins a ajouté: "C'est toujours la même chose avec des sociétés comme la Mannix, qui n'ont d'autre intérêt au Québec que de venir en tirer le maximum de bénéfices, embaucher au hasard des hommes et les faire travailler aussi dur que possible et au plus bas prix possible."

Il a affirmé que la Mannix avait refusé de recevoir des délégués syndicaux, venus discuter, la veille de l'accident, des mesures de sécurité.

Les sept travailleurs qui ont

perdu la vie ont été identifiés: Valmont Leblanc, 37 ans, contremaitre, du 4222 rue Rivard, Montréal; Laurier Duguay, 31 ans, du 830 rue Albert, à Chomedey; Jacques Thibodeau, 31 ans, du 8339 rue David - Boyer, à Ville Lasalle; Joseph - Gérard Albani Cyr, 24 ans, 7 rue des Mouettes, à Sept - Îles; Léon Roussy, 35 ans, et Fernand Couture, 32 ans, de Grande - Rivière, en Gaspésie; et Alexandre Delarobin, 33 ans, de Paspébiac, comté de Bonaventure. Le huitième ouvrier, blessé, est André Pelletier, du 8240, 8e Avenue, à Ville Saint-Michel.

CORONER AD HOC
C'est M. Paul-E. Magnan, de Québec, nommé coronar ad hoc par le ministre de la Justice Jérôme Choquette, qui a ouvert samedi l'enquête sur la tragédie. Légatement, le coronar procédera dans le cas de M. Leblanc.

Le Dr J.-Paul Bachand, pathologiste de Rimouski, a pratiqué l'autopsie sur les corps des victimes qui ont toutes succombé à de multiples fractures. Les travailleurs ont tous les os rompus. Certains d'entre eux ont eu la tête presque arrachée.

ENQUÊTE DU CORONER

M. Magnan dit qu'il était accompagné de MM. Loyola Pelletier et J.-C. Lavoie, du ministère du Travail, qui ont été chargés d'établir les causes de la tragédie. La Sûreté du Québec est représentée par le caporal Langlois et l'agent Thibault, du poste de Sept-Îles. Le caporal R. Levesque, du service de l'identité judiciaire de la SQ à Rimouski, a pris des photos des lieux de l'accident. L'ingénieur en chef Oscar Flamand, directeur du projet de Fermont, et M. Bill Riley, surintendant des travaux, étaient sur les lieux pour donner les explications nécessaires.

Saviez-vous...

Chicago, Ill. — Une offre gratuite d'intérêt spécial pour les gens qui entendent mais ne comprennent pas les mots vient d'être lancée par Bellone. Un modèle inerte du plus petit appareil auditif jamais fabriqué par Bellone sera donné absolument gratuitement à quiconque répondra à cette annonce.

Essayez-la dans la tranquillité de votre foyer et constatez par vous-même comment elle se porte avec confort, ceci sans aucuns frais ou obligation. Vous la garderez, car elle est à vous, gratuitement. Pesant moins de 1/2 once... elle est entièrement au niveau de l'oreille. Aucun fil ne relie l'oreille au corps.

Ces modèles d'essai, qui ne fonctionnent pas, sont gratuits; nous vous suggérons de demander le vôtre sans tarder. Et, nous le répétons, il n'y a aucun déboursé ni aucune espèce d'obligation de votre part. Adressez à Dept 9315, Bellone Electronics, 3637 est, boul. Métropolitain, Montréal 38, P.Q. (Ann.)

L'assassinat de Léopold Dion: un incident qui remet en question les conditions de détention

SAINT-ANNE - DES - PLAINES (D'après PC) — Les conditions de détention dans les institutions pénitentiaires fédérales ou provinciales au Québec risquent de rebondir à la suite de l'assassinat du maniaque Léopold Dion survenu vendredi à Sainte-Anne-des-Plaines.

Alors que justement des pourparlers entre les ministères de la Justice canadien et québécois vont s'amorcer à ce sujet, l'enquête du coronar ouverte en

rapport avec la mort du célèbre détenu pourrait apporter des éléments nouveaux.

Dion, qui avait été reconnu coupable du meurtre d'un jeune garçon à Québec en 1963 et qui avait également assassiné trois autres garçons, a été tué à coups de barre de fer par un co-détenu dans l'aile psychiatrique du pénitencier de Sainte-Anne-des-Plaines.

Dion n'était apparemment pas aimé par ses collègues de détention. Les prisonniers acceptent généralement mal la présence dans leur milieu des individus de ce type, lesquels occupent le bas de l'échelle hiérarchique en prison.

Dans la soirée de vendredi, les détenus ont eu la permission de sortir de leurs cellules pour la première fois depuis quinze jours. En mettant les pieds dehors, l'un des prisonniers s'est précipité dans la cellule de Dion avec une barre de fer à la main et l'a battu à mort.

L'enquête du coronar va s'amorcer incessamment et le prisonnier en question y sera cité comme témoin important.

L'AFFAIRE DION

C'est le 20 avril 1963 que "l'affaire Dion" a commencé, avec la disparition du jeune Guy Luckenik, âgé de 12 ans. Le garçon s'est fait enlever sur les Plaines d'Abraham.

Le 5 mai, deux autres garçon-

nets disparaissaient dans le cadre d'une promenade sur les Plaines d'Abraham, Alain Carrier, âgé de 10 ans, et Michel Morel, âgé de 8 ans. Le 26 mai, c'était au tour de Pierre Marquis, âgé de 13 ans, de disparaître après avoir été vu à la Plage du Foulon pour la dernière fois.

Dion donna ensuite un rendez-vous à un cinquième garçonnet, Pierre Ouellet, âgé de 13 ans. Ce dernier toutefois devait en parler à son père. C'est donc sur M. Ouellet père que devait tomber Dion à qui il ne resta plus qu'à déguerpier. Cette fois, il était localisé.

Le 27 mai, Léopold Dion se faisait coffrer par la police. L'arrestation eut lieu à son domicile de Pont-Rouge, dans Portneuf.

Le corps de l'un de ses victimes fut ensuite découvert par hasard par un employé de bureau de Québec dans un boisé du secteur de Saint-Augustin, dans le comté de Portneuf. Il s'agissait du corps du jeune Luckenik qui était à demi enseveli.

Finalement, Dion passa aux aveux. Le 5 juillet, il conduisit les agents Martin Healy et André Sainte-Marie, de la SQ, jusqu'aux fosses où il avait caché ses victimes.

Les quatre enfants avaient été assassinés sexuellement et étrange-

Le maniaque fut cité à son procès le 20 novembre 1963 et le 13 décembre suivant il était condamné à mort.

La date de sa pendaison avait été fixée au 10 avril 1964. Le gouvernement fédéral commua sa peine en emprisonnement à vie en 1965, soulevant par là un tollé de protestations.

Dion avait cependant encore fait parler de lui en tentant une évasion spectaculaire de la vieille prison de Québec. Le condamné, profitant d'une entrevue avec le gouverneur de la prison, M. Eugène Létourneau, s'en saisit comme otage pour franchir les portes de la prison. Dion était armé d'une quelconque lame. Les gardes devaient toutefois lui mettre la main au collet non loin de la prison.

Dion n'en avait pas moins frappé à une demi-douzaine de reprises son otage. Celui-ci se remit toutefois de ses blessures.

Dion fut d'abord incarcéré ensuite au pénitencier de Kingston. Son transfert fut effectué plus tard à Sainte-Anne-des-Plaines.

LE TÊMOIN

La Sûreté du Québec a révélé l'identité du détenu qui sera cité à l'enquête du coronar en tant que témoin important. Il s'agit de Normand Champagne qui a été condamné à l'emprisonnement à vie pour un meurtre commis à Val d'Or le 4 juin 1971.



Léopold DION

Dans l'Est du Québec

La route fait vingt victimes dont sept dans une même collision

par Lucien LATULIPPE et Roch DESGAGNE

La pire tragédie routière de la fin de semaine s'est produite hier soir, vers 10h30, à Rivière-Petite - Escuminis, où une collision entre deux automobiles a fait sept victimes, dont trois membres d'une même famille. Les sept victimes ont péri brûlées dans les carcasses taponnées des deux véhicules.

Il s'agit de M. et Mme Gérard Chamberland, âgés de 43 et 40 ans, et de leur fille Danielle, âgée de neuf ans, ainsi que quatre jeunes gens dans la vingtaine, tous également du comté de Saguenay: Pierre Tremblay, de Hauterive, Rémi Gagnon, de Bergeronnes, Michel Jourdain, et Michel Perron, de Sault-aux-Moutons.

Selon le rapport transmis au bureau de la Sûreté du Québec, à Québec, par l'agent Verrette du poste de Forestville, l'impact s'est produit au moment où l'automobile de M. Gérard Chamberland aurait dérapé sur la chaussée et heurté celle des quatre jeunes gens. Un

des véhicules a pris feu, ce qui a provoqué une explosion, communiquant l'incendie aux deux véhicules où gisaient sept personnes.

Une seule passagère, Lili Chamberland, âgée de 18 ans, a réussi à sortir de l'automobile avant que le feu prenne. Elle est hospitalisée à Québec.

Le Dr Raymond-Marie Gagnon, de Sault-aux-Moutons, coronar de district, a constaté la mort des victimes.

20 VICTIMES

Ce matin, au dernier relevé effectué par notre journal, on dénombrait 20 victimes d'accidents survenus dans l'Est du Québec, ou concernant des personnes demeurant dans la région de Québec, et 35 dans toute la province.

A Rivière Pentecôte, une bambine de six ans, Diane Pélouquin, enfant de M. et Mme Roger Pélouquin, a été écrasée contre le garage, par l'automobile de son père, conduite par le frère de la victime, Bertrand,

19 ans, qui garait le véhicule. Les freins de l'automobile ont manqué. La tragédie s'est produite vers 11:00 heures hier matin, et la fillette a succombé à 19:00 heures, à l'Hôpital de Sept-Îles. Le coronar Pierre Duchesne, de Sept-Îles, a ouvert une enquête en rapport avec cet accident.

M. Denis Saint-Laurent, âgé de 28 ans, du 266 rue Plante à Ville Vanier, a perdu la vie dans un accident qui s'est produit hier soir, vers 22:30 heures, à l'intersection de la route 222 et du chemin de l'Auberge, à Saint-Denis de Brompton, dans le comté de Richmond. Mlle Jocelyne Rochon, 26 ans, originaire de Québec et demeurant à Papineauville, a péri dans cet accident qui a fait également trois blessés.

Louis - Philippe Grondin, 50 ans, et son fils de 20 ans, René, de St-Méthode de Frontenac, ont perdu la vie, vers 16h30, hier, sur la route 1 à St-Bernard de Dorchester. La collision serait attribuable à un mauvais dépassement. Cinq personnes ont de plus subi des blessures plus ou moins graves et deux sont hospitalisées à Lévis.

Mario Cloutier, 7 ans, et son frère de 5 ans, Bruno, de St-Georges - Station, dans la Beauce, ont été tués par une auto vers 15h30, samedi. Ils s'amusaient sur le bord du chemin avec un petit chien qui s'est engagé sur la route. Ils ont voulu l'attraper et ce fut la tragédie.

Daniel Turgeon, 20 ans, de Manseau, est mort à l'hôpital du Saint-Sacrement, samedi. Il avait été blessé dans un accident sur la route 271 à St-Apollinaire de Lotbinière, le 3 novembre dernier.

Gordon Smith, 39 ans, de Shigawake, comté de Bonaventure, a perdu la vie, vendredi soir, vers 21h15. Il était en moto et il serait tombé sur la route. Une auto qui vint à passer l'écrasa.

Florien Dufour, 46 ans, de Pointe - à - la - Garde, en Gaspésie, a été mortellement blessé dans l'embarcadere de son auto dans une courbe de la route transgaspésienne, vers 20h, samedi. La tragédie s'est produite à environ cinq milles de Ste-Anne - des - Monts.

Une auto a plongé dans le golfe St-Laurent, aux Iles - de - la - Madeleine, et ses deux occupants se sont noyés. Les victimes sont Raymond Noël, 19 ans, et son frère Régent, 21 ans, de Fatima, aux Iles - de - la - Madeleine. L'accident a eu lieu à Pointe - au - Loup, vers 2h, hier matin, et les corps ont été repêchés hier après-midi.

Un Américain de passage à Québec a été trouvé mort dans son auto, hier après-midi, près du HLM de la rue Marie-de-l'Incarnation. M. Ernest St-Onge, 68 ans, de Fitchburg, Mass., avait été impliqué dans une collision d'autos à Québec samedi, et il s'était plaint de douleur au côté et d'un point au coeur, hier matin. Une autopsie doit être pratiquée, aujourd'hui, pour établir la cause de sa mort.

Un citoyen d'Orsainville a été trouvé mort dans une chambre de sa maison qui a été incendiée, hier après - midi. Une autopsie doit être pratiquée, aujourd'hui, pour établir les causes de sa mort. Son nom ne pouvait être révélé, hier soir, certains membres de sa famille n'ayant pu être rejoints.

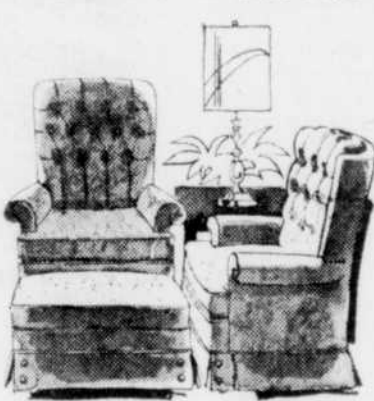
BRÛLÉ VIF

Un citoyen de la rue des Lynx à Orsainville, M. Rosaire Goulet, âgé de 48 ans, a péri dans les flammes qui ont lourdement endommagé sa demeure, hier après-midi vers 14:00 heures. Le corps calciné de la victime a été trouvé sur le plancher de la chambre à coucher, où le feu avait pris naissance.

Le corps d'un homme de 36 ans, M. Omer Gaudin, a été trouvé, samedi matin, sur les bords de Beauport. M. Gaudin était porté disparu depuis quelque temps.

Des requêtes du coronar seront instituées pour déterminer les circonstances précises de ces tragédies.

LES GENS FONT COMME CHEZ EUX CHEZ NOUS...



ILS SE DETENDENT...

pas de pression, vous prenez le temps de voir

ILS RESPIRENT

L'ambiance accueillante et l'air climatisé y sont pour quelque chose.

POUR BIEN VIVRE CHEZ EUX LES GENS ACHETENT CHEZ NOUS!



NOUVEAU DECOR MEUBLES INC.

Six permis d'exportation d'électricité sont accordés à la province du Nouveau-Brunswick

Débrayage de non syndiqués à Air Gaspé

GASPE — Les six mécaniciens affectés à l'entretien des avions d'Air Gaspé à Gaspé devaient rencontrer ce matin les autorités patronales afin de négocier une solution au conflit qui oppose ces deux parties.

Les mécaniciens qui ne sont représentés par aucun syndicat ont débrayé mercredi dernier en vue d'obtenir, semble-t-il, une amélioration de leurs conditions de travail.

Du côté des travailleurs, cependant, on demeure très discret sur les motifs de l'arrêt de travail et on tente visiblement d'éviter que le conflit ne s'envenime compte tenu de la situation délicate que provoque un tel débrayage pour des non-syndiqués.

Les mécaniciens en cause sont au nombre de six. Le personnel d'Air Gaspé à Gaspé compte deux autres personnes qui n'ont pas pour leur part quitté le travail.

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Donald Macdonald, a annoncé hier que la Commission nationale de l'Énergie avait émis six permis à la Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick pour l'exportation d'électricité et d'énergie vers les États-Unis.

Deux de ces permis valent pour l'exportation d'un maximum de 60,000 kw d'électricité, pendant une période de douze mois, à la Maine Public Service Co., deux autres pour l'exportation de 13,000 kw à la Eastern Maine Electric Cooperative et les deux dernières pour l'exportation de 40,000 kw à la Maine Public Service Co., via sa station d'Edmunston.

La Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick exporte déjà de l'électricité vers le Maine depuis 16 ans.

Le grand gin.



Une sacrée bonne boisson.

Distillé au Canada pour Erven Lucas Bols, Hollande.

COMPOSEZ 529-9292
écoutez CP 1277

Blouse idéale pour porter sous les chandails à la mode 700

Blouse "fortrel" et colon aux motifs tissés délicats. Teintes de blanc, rose ou bleu. Modèle à poignets doubles retournés, col à pointes arrondies. Garanti lavable. Taille 8 à 16 ans.

Centre-Ville, Tricats pour dames, rayon 545, rue-de-chaussée, également à Sainte-Foy.

Ouvert de 9h30 a.m. à 5h30 p.m. tous les jours
sauf les jeudi et vendredi de 9h30 a.m. à 9h p.m.
Samedi de 9h a.m. à 5h p.m.



Le nouveau directeur du Conservatoire d'art dramatique de Québec, Jean Guy.

Le ministre des Affaires culturelles nomme les directeurs des deux Conservatoires et annonce l'engagement d'un ombudsman du théâtre

(MRC) — Au début du mois, les élèves du Conservatoire d'art dramatique de Québec laissent savoir au ministre des Affaires culturelles leurs inquiétudes devant le fait que l'on n'avait pas encore désigné de successeur à Paul Hébert, à la direction du Conservatoire. A Montréal, la même inquiétude prévalait, amplifiée du fait que l'école provinciale d'art dramatique loge dans des locaux absolument inadéquats.

Le directeur des Conservatoires au sein du ministère, M. Jean Vallerand, recut les élèves de Québec, leur expliqua qu'il regrettait la situation et leur permit que la nomination d'un directeur pour leur école soit effectuée dans les jours qui suivraient.

Vendredi dernier, Mme Claire Kirkland-Casgrain annonçait la nomination du comédien Jean Guy, déjà professeur au sein de l'Institut des rues Saint-Stanislas et Saint-Denis, comme directeur du Conservatoire d'art dramatique de Québec, et celle de François Cartier, comédien bien connu à Montréal à la tête du Conservatoire de Montréal.

Ombudsman du théâtre

De plus, dans une entrevue publiée en fin de semaine dans le quotidien Le Devoir, Mme Casgrain révèle l'intention de son ministère d'engager un "agent spécial", une sorte d'ombudsman du théâtre. Cet expert serait chargé de conduire une enquête auprès des gens de théâtre afin de déceler problèmes et objectifs inhérents au milieu et au métier, et de formuler des recommandations susceptibles d'inspirer la définition d'une politique du théâtre, au ministère. Cette perle rare devrait même être connue bientôt.

Les résultats qui découleront de cette sorte d'étude, qui s'intéresserait autant au problème de l'avènement d'un répertoire authentiquement québécois qu'à ceux des groupes et individus, dépendront évidemment de la manière dont l'expert saura s'acquiescer de sa redoutable mission. Mais Mme Casgrain, qui accordait l'entrevue avec son sous-ministre, M. Guy Frégault, admet qu'il faut rajuster certaines des politiques de son ministère. L'étape de l'exploration de la situation étant franchie au niveau des fonctionnaires et de gens du milieu théâtral, il faut maintenant au ministère les conseils d'un expert dont le ministre précise qu'il "se chargera d'étudier la question à fond et de soumettre un rapport; cet homme devrait également prendre la tête du Service du théâtre du ministère". Elle reconnaît qu'il ne s'agit peut-être pas d'une réponse satisfaisante à tous les problèmes, mais du moins aura-t-on une approche concrète de la question "et peut-être même des possibilités de solutions", ajoutera-t-elle.

Les nouveaux directeurs

En attendant que soit connue l'identité du grand expert dont pourrait dépendre l'orientation des politiques du ministère, les deux Conservatoires ont maintenant chacun leur directeur.

Jean Guy terminait ses études au Conservatoire d'art

dramatique de Montréal en 1963 avec des premiers prix en comédie classique, en tragédie et en répertoire contemporain. Dès septembre de la même année, il acceptait le poste d'assistant de son maître Jean Valcourt, au Conservatoire de Montréal. Muté à Québec à sa demande, le comédien recevait la responsabilité du répertoire contemporain. Il assurera par intérim, à la mort de M. Valcourt, la direction du Conservatoire qu'il dirigeait.

En 1970, le coordonnateur des deux maisons d'enseignement d'art dramatique, Paul Hébert, confia la charge de directeur des études au jeune comédien qui démissionnera de son poste en fin d'année pour reprendre, en 1971, son poste de simple professeur.

Fondateur et directeur du Théâtre du Vieux-Québec, Jean Guy compte à son actif quelque 25 mises en scène, de nombreuses participations à des spectacles tant à Québec qu'à Montréal et en province et une tournée en France avec la pièce de Jacques Duchesne, "Le Quadrille". Auteur de "La Saint-Jean 1970", Jean Guy achève présentement une adaptation de "Oedipe Roi".

Pour sa part, François Cartier, qui succède aux Jean Doat, Jean Valcourt et Paul Hébert, à Montréal, est né à Paris et a travaillé l'art dramatique avec René Simon, Pierre Brasseur, Raymond Rouleau et Jean Le Poulin et a joué en Europe, en Afrique et en Amérique. Arrivé au Canada en 1957, on l'a vu dans quelque 45 productions théâtrales, au Rideau Vert surtout, ainsi qu'à la radio et à la télévision.

Directeur par intérim du Conservatoire d'art dramatique de Montréal, M. Cartier y était, depuis 1965, titulaire du poste de professeur d'interprétation et metteur en scène.

La Comédie française jouera sous le chapiteau

PARIS (AFP) — La troupe de la Comédie française jouera à partir du 15 décembre sous un chapiteau de toile, celui du Cirque Jean Richard, qui sera dressé dans les Jardins des Tuileries, tout près du Louvre.

La salle Richelieu, où jouent habituellement les comédiens français, est en effet fermée au public depuis quelques jours. La décision de fermeture avait été prise par l'administrateur général de la Comédie française, M. Pierre Dux, à la suite d'une cascade de grèves déclenchées par le personnel technique.

Ce sont vraisemblablement les spectacles Molière, prévus pour la célébration du tricentenaire de sa mort, en 1673, qui seront donnés sous le chapiteau. En particulier les comédiens présenteront "Le bourgeois gentilhomme" dans une nouvelle mise en scène de Jean-Louis Barrault.

Un communiqué de la Comédie française indique que si le conflit entre l'adminis-

tration et le personnel trou- vait une issue, les représen- tations reprendront à la salle Richelieu sans que prenne fin pour autant celles des Tuileries.

Du théâtre en allemand à l'Université

La troupe allemande "Die Brucke", de Munich qui était déjà de passage à Québec en 1968 et en 1970 sera de retour au Théâtre de la cité universitaire vendredi le 24 novembre, à 20h00, pour jouer "Woyzeck" de Georg Buchner.

Revenant d'une tournée américaine, la troupe vien- dra dans la Vieille Capitale grâce à la collaboration du Cercle Goethe. Pour aider la compréhension de l'œuvre, un résumé en français sera remis avec le pro- gramme.

La pièce compte une ving- taine de personnages et est présentée sans entracte.

Charly Baumann dompte les fauves et dirige 200 artistes de cirque

Charly Baumann est un homme très occupé. Tous les jours, il a rendez-vous avec une quinzaine de tigres à l'intérieur d'une cage d'acier d'où il présente un spectacle unique et très dangereux dans le cadre de la 102e édition du cirque Ringling Bros and Barnum & Bailey.

Pour la plupart des êtres humains, ce serait suffisant pour une journée de travail, mais Charly Baumann n'est pas un homme ordinaire. En plus de son spectacle quotidien et de toute l'attention personnelle qu'exigent ses bêtes, il cumule les fonctions de directeur de spectacle. Ces deux responsabilités font de Charly Baumann l'homme le plus occupé du cirque.

Baumann affirme qu'aucun être humain peut travailler avec des animaux semblables sans connaître leurs réactions et leur humeur. Il se lève très tôt et prépare lui-même la viande, de première qualité, qu'il donne ensuite à ses animaux. Il les surveille constamment car il doit savoir s'ils mangent adéquatement et s'ils dorment bien. Un de ses animaux ne se sent pas bien, Charly Baumann s'en rend compte immédiatement.

Baumann occupe aussi le poste de directeur de spectacle. Il est responsable de la bonne marche du super-spectacle, d'une durée de trois heures, que présente deux fois par jour et trois fois le samedi, le cirque Ringling Bros and Barnum & Bailey. Pour ce faire, il doit avoir la confiance de quel- que 200 artistes originaires de 19 pays différents. Ce n'est pas là une mince tâche. "Je comprends très bien les problèmes et les difficultés que rencontrent les différents artistes du cirque car je suis un des leurs", d'affirmer Charly Baumann.

Mais d'où lui vient son goût du spectacle? De son père, un cascadeur allemand des plus populaires qui a doublé plusieurs grandes vedettes du cinéma. Marchant dans les traces de son père, Charly Baumann a joué plusieurs rôles au cinéma alors qu'il était enfant. On le voyait souvent dans des films sur les animaux.

La guerre a brusquement mis fin à sa carrière de

comédien et il a trouvé un emploi à Hambourg avec le cirque Krone. Il occupait alors le poste de garçon d'écurie et prenait soin des chevaux. Mais, comme le veut la plus pure tradition de cirque, il a travaillé très fort et a rapidement gravi les échelons.

Un peu plus tard, il a accepté un emploi avec un autre cirque allemand très populaire, le cirque Roland, en tant qu'assistant de l'entraîneur d'animaux sauvages. Il a immédiatement été séduit par ces bêtes et s'est juré de tout apprendre de ce métier dans l'espoir de devenir entraîneur un jour.

Un soir de spectacle, l'entraîneur régulier perdait le contrôle de ses bêtes qui se sont ruées sur lui. N'écou- tant que son courage, Charly Baumann fonça immédia-

tement dans la cage, éloigna les bêtes enragées et ramena l'entraîneur hors de celle-ci.

Par cette démonstration de courage et d'audace, Charly Baumann devenait le remplaçant logique de son maître blessé pour la vie.

Après plusieurs tournées européennes remplies de succès, Charly Baumann travailla résolument à la formation de son propre numéro de tigres savants. En peu de temps, il a été reconnu comme le plus spectaculaire entraîneur de bêtes sauvages en Europe.

Baumann a alors accepté de devenir, en Angleterre, la vedette du grand cirque Blackpool Tower. C'est à ce moment que les éclai- reurs du cirque Ringling Bros and Barnum & Bailey

l'ont convaincu d'accepter de jouer un rôle de premier plan avec le plus grand cirque du monde.

A compter du moment où Charly Baumann pénètre dans l'immense cage d'acier, les spectateurs — et les tigres — sont magné- tisés. Souriant et très confiant (il prend même quel- ques instants pour faire une bise à son tigre préféré, Kismet) Charly Baumann est constamment sur ses gardes.

Le cirque présentera au Colisée de Québec, du 21 au 26 novembre prochain, sa 102e édition.

Parmi les vedettes internationales de ce cirque, on retrouve aussi le sensation- nel Pablo Noël et ses lions africains; Mendez & Seitz, véritables casse-cou de la haute voltige; de Bulgarie, la troupe Penchevi, experts du fil de fer; la troupe familiale, les Flying Gaomas et les Diquit qui présente- ront la première démonstration authentique d'équitation cosaque encore jamais vu en Amérique du Nord.



Charly Baumann : dompteur de bêtes, meneur d'hommes

Service de Rencontres
Anne Enr.
Tél.: 525-4631

5e SEM. LES DOULEURS DE LA PATERNITÉ! POUR TOUS
Yves Deschamps, Denise Filiatrault
le p'tit rien t'ôte
EN COULEURS
Janine Sutto, Hélène Loiseleur, Denis Drouin
magali nœl
Yves Deschamps
Richard Hellman
HORAIRE: 1h, 3h, 5h, 7h, 9h p.m.
Moins de 12 ans: \$1.00 en tout temps.

5e SEMAINE A QUEBEC!
Une partie de PLAISIR
garantie sans moustiques!
les Cinglés du Camping
CARRY ON CAMPING
Plus
UN ALLER SIMPLE!
avec l'équipe de "L'Hôpital en Folie"
LE PIGALLE

CINEMA DE PARIS 4e SEMAINE!
CINÉMAS FRANCE FILM
un Amour humain
face à un Monde de préjugés...
des Roses Blanches
pour ma sœur Noire
EN COULEUR
Aussi: Un second grand film en couleur.
EGALEMENT A L'AFFICHE EN 2e SEMAINE AU
CINEMA LAFONTAINE DE MONTMAGNY

COMMENCANT DEMAIN SPECTACLE ENTIEREMENT NOUVEAU!
TOUTE NOUVELLE 102e EDITION PRODUITE PAR IRVIN FELD
AU COLISEE DE QUEBEC
THE GREATEST SHOW ON EARTH
Ringling Bros. AND BARNUM & BAILEY CIRCUS
TOUS LES BILLETS RESERVES: \$3.00 - \$4.00 - \$5.00 - BILLETS EN VENTE
• Colisée de Québec • Paquet - Centre-Ville et Place Laurier
Représentations aux jours et aux heures suivantes:
mardi 21 novembre 7:30 p.m.
mercredi 22 novembre 4:15 p.m. * 8:15 p.m.
jeudi 23 novembre 4:15 p.m. * 8:15 p.m.
vendredi 24 novembre 4:15 p.m. * 8:15 p.m.
samedi 25 novembre 10:30 a.m. * 3:00 p.m. 8:15 p.m.
dimanche 26 novembre 1:30 p.m. 6:00 p.m.
* \$1.00 de réduction pour enfants moins de 12 ans.
** Spécial: \$1.00 de réduction sur tous les billets avec les compliments de CFQM-CMKI TV

18 ANS adultes RIVE-SUD (POUR TOUS) Cinéma LIDO
2 grands films couleurs
"LA SYMPHONIE PATHETIQUE" et 2e film
"ADIOS SABATA"
37, rue de l'Église, St-Romuald
Tél. 837-2272

CINEMAS UNIS
Votre guide des meilleurs films
5 BILLETS POUR LE PRIX DE 4 LIVRES DE BILLETS DE CINEMA
En vente dans tous les CINEMAS UNIS

7e SEM. DE TRIOMPHE! 14 ANS
les colombes
avec films de Jean Claude Cocteau
Jean Cocteau - Jean Cocteau - Jean Cocteau
CHAMPLAIN
2500 BOUL. LAURIER PLACE STE-FAYE, 658-0882

UN FILM DONT LE SUSPENSE VOUS ENVELOPPERA ET VOUS TIENDRA EN HALEINE! 18 ANS
DUSTIN HOFFMAN
LES CHIENS DE PAILLE
EMPIRE
UN FILM DE SAM PECKINPAH EN COULEURS
24 DE LA FABRIQUE, 258-2880
HORAIRE: 1h, 3h, 5h, 7h, 9h p.m.

"Il n'y a pas aujourd'hui un cinéaste plus inspiré que Bernardo Bertolucci, ni de chef-d'œuvre plus accompli que 'Le Conformiste'." POUR TOUS
—Henry Chapiro (COMBAT)
LE CONFORMISTE
Direction de BERNARDO BERTOLUCCI Jean-Louis Trintignant
CANADIAN
2700 BOUL. LAURIER PLACE LAURIER, 658-9922
7h et 9h p.m.

Un film choc sur la condition quasi inhumaine où sont plongés les prisonniers. 18 ANS
AUX YEUX DU SORT ET DES HUMAINS
Traduit et post-synchronisé au Québec
CARTIER
1015 AVENUE CARTIER, 525-9340
Rep. complète à 7h et 9h p.m.

LE PHENOMENE DU SIECLE! 14 ANS
PARAMOUNT PICTURES
le Parrain
CAPITOL
972 ST-JEAN, 522-6300
HORAIRE: DIM et sur Sem. 2h00-5h00-8h15 p.m. SAM 12h45-4h00-7h30 et 10h15 p.m. fin 1h10 a.m.

2e Sem.
les MACHINES DU DIABLE
CHAUDES AMOURES D'UNE MINNEAPOLIS
LAURET
1044 AVENUE SENECA, 525-9999
HORAIRE: Machines 6:15-8:15 p.m. Chaudes: 7:50 p.m.

On y va? On y va! 18 ANS Adultes
...Elles y vont à fond!
les HOTESSES DE L'AIR
EVELYNE TRAUBER
les Abeilles Diligentes du Bouc Joyeux
Mid-Minuit
7e SEM.
ALOUETTE
PLACE STE-FAYE, 658-0992

LES CINEMAS ODEON
5e SEM. un film de SERGIO LEONE
IL ETAIT UNE FOIS... LA REVOLUTION
EN COULEURS
LE DAUPHIN
DU PONT & BOUL. CHAREST INF. 529-9745 PARC-AUTOS INTERIEUR
LEURS FACONS DE VIVRE! LEURS FACONS DE MOURIR! DANS
"COSA NOSTRA le dossier Valachi"
Avec CHARLES BRONSON LINO VENTURA
FRONTENAC
Laissez-passer et cartes de l'Age d'Or non acceptés

LE 4e FILM LE PLUS BEAU DE SERGIO LEONE 14 ANS
COPIE NEUVE
Version complète et intégrale
IL ETAIT UNE FOIS... L'OUEST
A PRIX REG. ETUDIANTS \$1.00
Cinéma LE BIJOU
18 CHEMIN STE-NOY, 522-7966

Un prix d'interprétation pour Ginette Reno au festival de Tokyo

TOKYO (d'après AFP) — Une fois encore, les interprètes et compositeurs québécois ont fait bonne figure au troisième festival mondial de la chanson populaire de Tokyo qui s'est terminé en fin de semaine. Ginette Reno, dans la catégorie des interprètes, s'est mérité l'un des grands prix de \$1,000 et François Dompière, chez les compositeurs, a reçu un des prix spéciaux de \$1,000.

Les "Grands Prix" — ce concours peut en comporter plusieurs — qui consistent en bourses de \$3,000 pour le compositeur et \$1,000 pour l'interprète sont allés au Britannique Peter Yellowstone pour sa chanson "Feeling" et au Jamaïcain Ernie Smith, pour "Life is just for living". Ernie Smith interprétait lui-même sa chanson et le groupe "Capricorn" défendait celle de M. Yellowstone.

La chanteuse canadienne Ginette Reno (que l'Agence France Presse donnait comme Britannique) a reçu un des grands prix d'interprétation avec "I can't let you walk out of my life", de Les Reed; le chanteur compositeur néerlandais Ben Cramer a également reçu un de ces prix pour sa chanson "When you're there".

Au cours de ce Festival qui a duré trois jours, 37 pays ont présenté 46 chansons. Une ambigüité subsiste au sujet des règlements de ce festival qui recevait cette année, pour représenter le Canada, outre Mme Reno, Emmanuelle qui défendait celle de M. Yellowstone.

fendait, elle une chanson de François Dompière, "La chanson de mon pays". D'ailleurs, cette composition a mérité à Dompière une bourse spéciale de \$1,000 et \$500 à l'interprète. On a dit que la jeune femme représentait le Québec alors que Ginette Reno, elle, chantait pour le Canada.

Onze récompenses spéciales ont ainsi été distribuées aux meilleures compositions, outre celle de François Dompière. "Proprio tu" de l'italien Stelvio Cipriani, interprétée par Ada Mori vient en tête de liste suivie de "Get on move", de Peter Reber (Suisse) chantée par Peter, Sue et Marc; "Everything possible" de Peter Horton (Allemagne de l'Ouest) présentée par l'auteur et "Marie Sainte-Marie" de Claude Lombard (Belgique), défendue par le

tions, outre celle de François Dompière. "Proprio tu" de l'italien Stelvio Cipriani, interprétée par Ada Mori vient en tête de liste suivie de "Get on move", de Peter Reber (Suisse) chantée par Peter, Sue et Marc; "Everything possible" de Peter Horton (Allemagne de l'Ouest) présentée par l'auteur et "Marie Sainte-Marie" de Claude Lombard (Belgique), défendue par le



Ginette Reno : britannique ?

Film et jeunesse

Les dixièmes rencontres internationales "Film et jeunesse" se tiendront à Cannes du 26 décembre 1972 au 3 janvier 1973.

Placées sous le patronage de M. André Astoux, directeur général du Centre national du cinéma, ces rencontres se dérouleront devant un public dont la moyenne d'âge est de 25 ans.

Tous les jurys ayant été supprimés cette année, c'est ce public qui procédera à un référendum après avoir publiquement débattu des films quatre fois par jour. Parallèlement au festival, qui présentera une quarantaine de films, le plus grand stage de tournage 16 mm. de France permettra à 20 équipes de six stagiaires de réaliser des courts métrages qui seront ensuite présentés à la fin de ces dixièmes rencontres.

Tous les films présentés relèvent, selon les organisateurs, d'un cinéma en prise directe sur le réel et abordant les grands sujets de notre époque.

Leduc en Espagne

PARIS (AFP) — Le challenge international du cinéma d'art et d'essai se tiendra cette année en Espagne à Benalmádena du 18 au 26 novembre. Une dizaine de films seront présentés à cette occasion et plusieurs réalisateurs seront présents. Parmi eux le Yougoslave Petrovic (Le maître et la marguerite), le Canadien Jacques Leduc (On est loin du soleil), le Français Marcel Hanouin (L'automne). Parmi les autres films figurent "Psaume rouge" du Hongrois Miklos Jancso, "Family Life", du Britannique Kenneth Loach, "Les années lumières" de Jean Hapod, "Avoir vingt ans dans les Aures", de René Vautier, "Ce soir ou jamais" du Suisse Daniel Schmit.

Attribution des prix Goncourt et Renaudot à Carrière et Frank

PARIS (D'après l'AFP) — Lancée il y a une semaine par l'attribution du Grand Prix de l'Académie française à Patrick Modiano, la traditionnelle course littéraire de fin d'année a vu aujourd'hui le prix Goncourt attribué à Jean Carrière pour son roman "L'épervier de Maheux", tandis que le prix Théophraste Renaudot était décerné à Christopher Frank pour son livre "La nuit américaine".

Carrière a recueilli six des dix voix du jury au cinquième tour. A l'âge de 48 ans, outre son activité de romancier, il écrit et réalise des films pour la télévision française.

Son livre "L'épervier de Maheux", traite de la terre et un critique a dit de Jean Carrière qu'il était l'un des rares écrivains de sa génération si proche de la terre. Son style rappelle celui de Jean Giono, et, en effet, Jean Carrière, ami intime de l'écrivain de Haute-Provence, a été profondément influencé par l'œuvre de Giono.

LE RENAUDOT

Le gagnant du "Renaudot" est né en Angleterre mais il écrit en français. Son roman, "La nuit américaine", est l'histoire d'un couple, sa rencontre, sa séparation et les retrouvailles.

Courrier du cinéma

Festival du court métrage

GUADALAJARA (AFP) — Le quatrième festival international cinématographique de court métrage de Guadalajara a été inauguré samedi avec la participation de 26 pays présentant 147 films.

Ce festival, organisé par la municipalité de Guadalajara, se terminera le 25 novembre avec l'attribution de plusieurs prix aux courts métrages lauréats.

Parmi les nations participantes figurent: la Bulgarie, le Canada, la Tchecoslovaquie, l'Espagne, les États-Unis, la France, la Grèce, la Hollande, la Hongrie, la Pologne, l'Iran, l'Union soviétique, la Yougoslavie.

Après le discours d'inauguration plusieurs films ont été projetés, notamment "Centinelas del silencio" (Mexique) lauréat de deux prix à l'Académie des arts et des sciences cinématographiques d'Hollywood et "Quartette" film canadien.

guration plusieurs films ont été projetés, notamment "Centinelas del silencio" (Mexique) lauréat de deux prix à l'Académie des arts et des sciences cinématographiques d'Hollywood et "Quartette" film canadien.

Prix Louis Lumière

PARIS (AFP) — Le Prix Louis Lumière fondé par le Syndicat national des auteurs de films et destiné à récompenser le meilleur film (moyen et court métrage) de non-fiction, a été attribué cette année au jeune réalisateur Jean Schmidt pour "Et si on réinventait la mer".

Ce film, selon son auteur "est un essai sur la créativité de l'enfant".

Le prix sera décerné ce soir, au Centre national du cinéma.

Le 20 novembre à 20h30

DE L'URSS

CE SOIR

Nikolai petrov

"Une technique extraordinaire. Un don de poésie et une compréhension profonde de la structure de la musique."

The Boston Herald

Location: \$2.00 - \$3.00 - \$3.50 - \$4.50

Location pour tous les spectacles: au Grand Théâtre de Québec et à la Caisse populaire Laurier.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TEL. 643-8131

"A toi, pour toujours, la MARIE LOU"

23-24-25 et 26 nov.

au PALAIS MONTCALM

réservations: 694-6255

Location à partir de \$2.50

de Michel Tremblay avec HELENE LOISELLE, RITA LAFONTAINE et LIONEL VILLENEUVE

(LE RENDEZ-VOUS QUÉBÉCOIS DES ÉTOILES)

AUBERGE DE LA colline

Débutant DEMAIN SOIR et jusqu'au 26 nov. inclus

★ FERNAND GIGNAC

ET SES MUSICIENS

• RÉSERVEZ DES MAINTENANT 832-2931 • EN PLUS ORCHESTRE DE DANSE

• L'ENDROIT CHOISI • AMBIANCE UNIQUE • SPECTACLE DE CHOIX

DINER-SPECTACLE DIMANCHE

de 6h. à 8h.30 p.m. avec spectacle inclus. Le 1er spectacle est à 7h.30

INNOVATION

MATINÉE - SPECTACLE - DIMANCHE à 4h.

★ FERNAND GIGNAC ★

HORAIRE DE TÉLÉVISION

Comprenant également les postes transmis par câble

- | | | | |
|--------------------|----------------------------|-----------------------------|--|
| (4) Québec CFMT-TV | (3) Burlington WCAX-TV | (10) Montréal CFMT-TV | De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain.
(c) Émission couleur |
| (5) Québec CKMI-TV | (7) Sherbrooke CHLT-TV | (12) Montréal CFCF-TV | |
| (11) Québec CBT | (8) Mt. Washington WMTW-TV | (13) Trois-Rivières CKTM-TV | |

LE LUNDI 20 NOVEMBRE 1972

- | | | | |
|---|--|--|--|
| 6.00 | F. M. | 8.00 | 11.00 |
| (3) Channel 3 news hour c | (3) Guns smoke c | (3) Channel 3 night beat c | (3) Channel 3 night beat c |
| (5) Paul Bernard, psychiatrist c | (4) Les Berger c | (4) Heure Exquise: "Embrasse-moi chérie" c | (4) Heure Exquise: "Embrasse-moi chérie" c |
| (7) (10) Madama est servie c | (5) The Partridge family c | (5) (12) News c | (5) (12) News c |
| (11) Actualités 24 c | (7) (11) (13) Les Forges de Saint-Maurice c | (7) Informa 7 sports c | (7) Informa 7 sports c |
| (12) Pulse c | (8) The Rockies c | (11) Appellez-moi Lise c | (11) Appellez-moi Lise c |
| 6.25 | (10) A la Canadienne c | (10) La couleur du temps c | (10) La couleur du temps c |
| (4) Sports c | (12) The Old Couple c | (12) Ciné-soir: "Passport diplomatique" c | (12) Ciné-soir: "Passport diplomatique" c |
| (TCQ) Agenda | 6.30 | (5) Amicalement votre c | (5) Amicalement votre c |
| (4) Panoramide c | (5) The Hero of my life (special) c | (7) (11) (13) Mont-Joye c | (7) (11) (13) Mont-Joye c |
| (5) Hour glass | (7) (11) (13) Le monde de Marcel Dubé c | (10) Claude Blanchard c | (10) Claude Blanchard c |
| (8) The wild wild West c | (8) Football c | (12) Medical Center c | (12) Medical Center c |
| (TCQ) "Mélangez-vous de vos opinions" - Bulletin de nouvelles. Animateur Denis Carrier. | 9.00 | (3) Here's Lucy c | (3) Here's Lucy c |
| 6.55 | (7) (11) (13) Le monde de Marcel Dubé c | (7) (11) (13) Le monde de Marcel Dubé c | (7) (11) (13) Le monde de Marcel Dubé c |
| (13) D'une caisse à l'autre c | (8) Football c | (8) Football c | (8) Football c |
| 7.00 | (3) News c | (3) The Doris Day Show c | (3) The Doris Day Show c |
| (4) Madama est servie c | (4) (7) Claude Blanchard c | (10) Amicalement votre c | (10) Amicalement votre c |
| (5) Quebec today | (10) Amicalement votre c | (11) Marcus Wilby, M.D. c | (11) Marcus Wilby, M.D. c |
| (7) Avec André Guy c | (12) Miss Canada Pageant (special) c | (12) Miss Canada Pageant (special) c | (12) Miss Canada Pageant (special) c |
| (10) Le 10 vous informe c | (13) Spécial Gilbert Bécaud c | (13) Spécial Gilbert Bécaud c | (13) Spécial Gilbert Bécaud c |
| (11) Cher Oncle Bill c | (TCQ) "Arrive en ville". Une émission de l'ONF | (TCQ) "Arrive en ville". Une émission de l'ONF | (TCQ) "Arrive en ville". Une émission de l'ONF |
| (12) The Doris Day show c | 10.00 | (3) The New Bill Cosby show c | (3) The New Bill Cosby show c |
| (13) Le 13 vous informe c | (5) The nature of things c | (5) The nature of things c | (5) The nature of things c |
| (TCQ) "La Philatélie". Animatrice: Marguerite Fortin. | 10.30 | (5) Man alive c | (5) Man alive c |
| 7.30 | (7) (11) (13) Le téléjournal c | (7) (11) (13) Le téléjournal c | (7) (11) (13) Le téléjournal c |
| (3) Get Smart c | (4) (10) Les nouvelles TVA c | (4) (10) Les nouvelles TVA c | (4) (10) Les nouvelles TVA c |
| (5) The Irish Rovers c | (13) Le 13 vous informe c | (13) Le 13 vous informe c | (13) Le 13 vous informe c |
| (8) Hogan's heroes c | | | |
| (7) (10) (13) Les Berger c | | | |
| (11) Studio libre c | | | |
| (12) Rollin c | | | |
| (TCQ) Radio - Québec | | | |

LE MARDI 21 NOVEMBRE 1972

- | | | | |
|--|--|--|--|
| 6.00 | A.M. | 8.00 | 11.00 |
| (12) University of the air | (4) Pour vous mesdames c | (4) Pour vous mesdames c | (4) Pour vous mesdames c |
| (12) Romper Room c | (5) The friendly giant c | (5) The friendly giant c | (5) The friendly giant c |
| 7.00 | (11) (13) Les saintes chéries c | (11) (13) Les saintes chéries c | (11) (13) Les saintes chéries c |
| (3) News c | (12) The Home Front c | (12) The Home Front c | (12) The Home Front c |
| (12) Canada A. M. c | (5) Chez Hélène | (5) Chez Hélène | (5) Chez Hélène |
| 7.30 | (3) Gambit c | (3) Gambit c | (3) Gambit c |
| (4) La Pastorale c | (5) Sesame street c | (5) Sesame street c | (5) Sesame street c |
| 7.40 | (8) Not for women only c | (8) Not for women only c | (8) Not for women only c |
| (10) Bienvenue CFMT c | (11) Le gourmet farfelu c | (11) Le gourmet farfelu c | (11) Le gourmet farfelu c |
| 7.45 | (12) Community circle c | (12) Community circle c | (12) Community circle c |
| (4) Dessins animés c | (13) Décoration intérieure c | (13) Décoration intérieure c | (13) Décoration intérieure c |
| (5) Morning report c | (12) The Lucille Rivers show c | (12) The Lucille Rivers show c | (12) The Lucille Rivers show c |
| (10) Les p'tits bonshommes c | (3) Love of life c | (3) Love of life c | (3) Love of life c |
| 7.50 | (4) Dessins animés c | (4) Dessins animés c | (4) Dessins animés c |
| (7) L'Actualité c | (8) Bewitched c | (8) Bewitched c | (8) Bewitched c |
| 7.55 | (10) Personnalités c | (10) Personnalités c | (10) Personnalités c |
| (7) Informa 7 c | (11) Que sera sera c | (11) Que sera sera c | (11) Que sera sera c |
| 8.00 | (12) Mc Gowan and Co. c | (12) Mc Gowan and Co. c | (12) Mc Gowan and Co. c |
| (3) Captain Kangaroo c | (13) Rue Principale c | (13) Rue Principale c | (13) Rue Principale c |
| (4) Les tannants de chez nous c | 12.00 | (3) Where the heart is c | (3) Where the heart is c |
| (7) Allo! Allo! c | (4) L'actualité c | (4) L'actualité c | (4) L'actualité c |
| (8) Sociétés in Transition c | (8) Password c | (8) Password c | (8) Password c |
| (10) Bonjour-Montréal c | (10) Le 10 vous informe c | (10) Le 10 vous informe c | (10) Le 10 vous informe c |
| 8.30 | (11) Sébastien parmi les hommes c | (11) Sébastien parmi les hommes c | (11) Sébastien parmi les hommes c |
| (7) Les Pierrafeu c | (12) Flinstones c | (12) Flinstones c | (12) Flinstones c |
| (8) Bulwinkle c | (7) Les enfants terribles c | (7) Les enfants terribles c | (7) Les enfants terribles c |
| (12) Hercules c | (4) De tout de tous c | (4) De tout de tous c | (4) De tout de tous c |
| 8.45 | (10) Y'a du soleil c | (10) Y'a du soleil c | (10) Y'a du soleil c |
| (10) 36-24-26 c | 12.15 | (3) News c | (3) News c |
| (13) Debout les enfants | (7) Search for Tomorrow c | (7) Search for Tomorrow c | (7) Search for Tomorrow c |
| 9.00 | (8) Split second c | (8) Split second c | (8) Split second c |
| (3) The Mike Douglas show c | (11) Star Trek c | (11) Star Trek c | (11) Star Trek c |
| (4) Au bout du fil c | (10) Le cirque du capitaine c | (10) Le cirque du capitaine c | (10) Le cirque du capitaine c |
| (7) La santé à l'horizon | (12) The Flinstones c | (12) The Flinstones c | (12) The Flinstones c |
| (8) Cartoon Carusel c | 12.30 | (3) Ponderosa c | (3) Ponderosa c |
| (10) Les tannants de chez nous c | (7) Monsieur Clown c | (7) Monsieur Clown c | (7) Monsieur Clown c |
| (12) Yoga c | (5) Drop In c | (5) Drop In c | (5) Drop In c |
| 9.15 | (7) (11) (13) Nic et Pic c | (7) (11) (13) Nic et Pic c | (7) (11) (13) Nic et Pic c |
| (7) (11) (13) Education physique | (8) Star Trek c | (8) Star Trek c | (8) Star Trek c |
| 9.30 | (10) Le cirque du capitaine c | (10) Le cirque du capitaine c | (10) Le cirque du capitaine c |
| (5) Quebec school telecasts c | (12) The Flinstones c | (12) The Flinstones c | (12) The Flinstones c |
| (7) (11) (13) Les Orallens c | 5.00 | (3) Mon amie Flicka c | (3) Mon amie Flicka c |
| (8) Morning movie: "The major and the minor" | (5) Alphabet soup c | (5) Alphabet soup c | (5) Alphabet soup c |
| (12) The trouble with Tracy c | (7) Made in Quebec c | (7) Made in Quebec c | (7) Made in Quebec c |
| 9.45 | (11) Daniel Boone c | (11) Daniel Boone c | (11) Daniel Boone c |
| (7) (11) (13) Les 100 tours de contour c | (12) Truth or consequences c | (12) Truth or consequences c | (12) Truth or consequences c |
| 10.00 | (13) Cinéma de 5 heures: "Torpilles sous l'Atlantique" c | (13) Cinéma de 5 heures: "Torpilles sous l'Atlantique" c | (13) Cinéma de 5 heures: "Torpilles sous l'Atlantique" c |
| (3) The Jockey's Wild | 5.25 | (4) De toutes les couleurs c | (4) De toutes les couleurs c |
| (5) Canadian School Telecasts c | (7) The Andy Griffith show c | (7) The Andy Griffith show c | (7) The Andy Griffith show c |
| (7) (11) (13) Le sac à maille c | (5) Get Smart c | (5) Get Smart c | (5) Get Smart c |
| (10) Pour vous mesdames c | (7) Informa 7 c | (7) Informa 7 c | (7) Informa 7 c |
| (12) Eye Bet c | (5) News circle c | (5) News circle c | (5) News circle c |
| 10.15 | (12) Studio 10 c | (12) Studio 10 c | (12) Studio 10 c |
| (7) Filmatin: "Robinson et le triporteur" | (7) The New Beat the clock | (7) The New Beat the clock | (7) The New Beat the clock |
| (11) (13) En Mouvement | 5.45 | (7) C'est mon opinion c | (7) C'est mon opinion c |
| 10.30 | (7) Informa 7 sports c | (7) Informa 7 sports c | (7) Informa 7 sports c |
| (3) The New Price is right | 5.55 | (7) La météo c | (7) La météo c |
| | | | |

HORAIRES ET PROGRAMMATION EN COULÉUR SUJETS À CHANGEMENTS SANS AVIS!
TCQ: Signifie "TELECABLE de QUÉBEC", réseau communautaire à circuit fermé.

petite histoire des longs-métrages

- LUNDI 20 NOVEMBRE 1972
- 11.00
- (4) Heure Exquise: "Embrasse-moi chérie". Comédie musicale réalisée en 1953 par G. Sidney avec Kathryn Grayson et Howard Keel. — Deux époux divorcés doivent interpréter ensemble, à la scène, une parodie de "La Mégère apprivoisée".
- 11.00
- (13) Ciné-Soir: "Passport diplomatique". Film d'espionnage réalisé en 1964 par R. Verneay avec Roger Hanin, Christiana Minazzoli et Lucien Nat. — La fille d'un ambassadeur est compromise dans une affaire d'espionnage.
- 11.15
- (10) En Pantofoles: "Mauvaises fréquentations". Mélodrame réalisé en 1955 par E. Gomez avec Sylvia Derberg, Cesar del Campo et Yolanda Varela. — Cinq filles en quête d'aventures se lancent dans les fréquentations malsaines.
- 11.30
- (3) Late Movie: "The green slime". Science-fiction de K. Fukasaku en 1968 avec Robert Horton, Luciana Paozzoli et Richard Jaeckel. — L'équipage d'une station spatiale doit se défendre contre un monstre d'une substance inconnue.
- 11.30
- (5) After Eleven: "Edge of hell". Drame réalisé et interprété par Hugo Haas en 1956 avec Francesca de Scaffa et Ken Carlton. — Un ex-comédien devenu mendiant doit abandonner son chien.
- 12.00
- (12) Monday Movie: "The letter". Drame psychologique réalisé en 1940 par W. Wyler avec Bette Davis, Herbert Marshall et James Stephenson. — Une femme mariée est abandonnée par son amant.
- 12.05
- (11) Cinéma: "Rien que nous deux". Comédie dramatique, une réalisation de R. Castellani en 1957 avec Léa Massari, Enrico Paganini et Cosetta Greco. — Les joies et les peines d'un mariage entre deux universitaires.
- 12.30
- (8) Movie 8: "Crime without passion". Drame policier réalisé en 1934 par B. Hecht et C. MacArthur avec Claude Rains, Margaret et Whitney Bourne. — Un avocat rusé croit pouvoir réussir un crime parfait.
- MARDI 21 NOVEMBRE 1972
- 9.30
- A.M.
- (8) Morning Movie: "The major and the minor". Comédie une réalisation de B. Wilder en 1946 avec Ginger Rogers, Ray Milland et Rita Johnson. — Une jeune femme se transforme en petite fille parce qu'elle n'a pas assez d'argent pour payer son passage ferroviaire.
- 10.15
- (7) Filmatin: "Robinson et le triporteur". Comédie réalisée en 1959 par J. Pinoteau avec Darryl Cowi et Béatrice Altariba. — Pour gagner l'amitié de son futur beau-père, un gailuron se rend sur une île déserte en radeau.
- P.M.
- 12.30
- (12) Matinée with Joe Van: "Matinée with Joe Van". Drame de guerre réalisé en 1967 par A. H. Keisner et C.S. Dubin avec Louis Jourdan, Letitia Roman et Kurt Kreuger. — La Gestapo tente de retrouver un chef de la Résistance qu'elle a fait arrêter sans le savoir.
- 1.00
- (10) Ciné-mardi: Programme double: "Les massacrés du Kansas". Western une réalisation d'A. de Toth en 1952 avec Randolph Scott, Claire Trevor et Joan Welden. — Un homme réussit à opposer deux bandes de voleurs l'une contre l'autre.
- 1.00
- (10) "La famille Duranton". Comédie une réalisation de C. Stengel en 1939 avec Noël-Noël, Jules Berry et Blanchette Brunoy. — Sans le dire aux membres d'une famille française, un annonceur de radio fait d'eux le sujet d'une émission.
- 1.15
- (4) Deux dans un: Programme double: "La guerre des mondes". Science-fiction une réalisation de B. Haskins en 1952 avec Gene Barry et Ann Robinson. Des Martiens font incursion sur la Terre et y sème la panique. c "Tours de feu à Maracibo". Film d'aventures réalisé et interprété par Cornel Wilde et Jean Wallace en 1957. — On fait appel à un aventurier pour éteindre l'incendie d'un puits de pétrole à Maracibo.
- 2.30
- (11) Cinéma: "Paris Palace Hôtel". Comédie réalisée en 1954 par H. Verneuil avec Charles Boyer, Françoise Arnoul et Tilda Thamar. — Manucure dans un luxueux hôtel, Françoise se dit être la fille d'un riche client.
- 2.30
- (7) Ciné-Jour: "Le despote". Western réalisé en 1955 par J.H. Lewis avec Joseph Cotten, Ward Bond et Viveca Lindfors. — Un shérif irrécusable s'élève contre le mariage de sa fille avec un jeune Indien.
- 5.00
- (13) Cinéma de 5 heures: "Torpilles sous l'Atlantique". Drame de guerre réalisé en 1957 par D. Powell avec F. bert Miteham et Curt Jurgens. — Un destroyer américain essai un sous-marin allemand essaiant tout à tour de se couler.

CE SOIR et DEMAIN

DANSE avec l'orchestre

DEBUTANT MERCREDI l'extraordinaire vedette de la télévision

Spectacles à 10h. et 12h.30

Réservez dès maintenant pour notre "SOIRÉE DE LA STE-CATHERINE" Samedi 25 nov. - Plaisir et gaieté

Pour réserver: 663-3503

'CLUB LE VIEUX BARDEAU'

HOTEL MOTEL HELEN'S - BEAUPORT

★ LES DONS JUANS

PAOLO NOEL ET SES MUSICIENS

Nouvelle salle sans colonne

Mercredi: "SOIRÉE DES DAMES"

Tous les jours:

• PISCINE intérieure chauffée

• 2 PISTES DE DANSE



c'est la loi !
par Jean-Claude Rivard

Les "minounes"

Contrats annulés à cause de manoeuvres dolosives

"As-tu un minoune; as-tu un minoune; as-tu un minoune à m'offrir?"

Si oui, attention à ta "minoune". Elle peut revenir aussi vite qu'elle est partie, et tu n'auras pas le droit de te plaindre si elle a été cédée sous de fausses représentations.

Une "minoune" dans le langage du commerce des automobiles est une voiture usagée de prix relativement bas et dont les qualités physiques et mécaniques sont douteuses.

S'il est prouvé en Cour qu'une voiture usagée a été vendue sous de fausses représentations, qu'il y a eu dol, tromperie quant à la valeur et à la qualité du véhicule, le contrat de vente, tout aussi bien que le contrat de financement, peut être annulé.

La vente d'une voiture ayant, par exemple, 40,000 milles, alors qu'il peut être prouvé que son ancien propriétaire l'a abandonnée avec un millage de 60,000 milles, peut justifier l'annulation d'un acte de vente.

La vente d'une voiture bien fardee et "peinturée", alors qu'il y a possibilité de prouver qu'il s'agit d'une voiture accidentée dont on a soigneusement maquillé et caché les défauts, pourrait être également annulée.

La nouvelle loi de la protection du consommateur est formelle pour protéger le droit de l'acheteur d'obtenir exactement ce que l'on déclare lui vendre.

Comme cette loi étant toute récente, beaucoup de causes qui se plaident actuellement devant les tribunaux doivent se référer à une jurisprudence qui se montre tout aussi formelle: un contrat conclu sous de fausses représentations peut être cassé et annulé.

UNE CAUSE

Le juge Raymond Beaudet, de la Cour provinciale, vient de soulever ce principe en annulant la vente d'une automobile usagée conclue entre un garagiste et un citoyen dont la voiture refusait de fonctionner, à sa sortie même du garage. (Duguay vs Roger Barré Automobiles Ltée, CPQ 74-972; Mes L. Simard, dem.; M. Lemieux déf.).

L'HISTOIRE

C'est en substance l'histoire d'un Québécois qui échange, le 28 juillet 1970, sa "Chevrolet" contre une "Dodge". La "Dodge" d'une valeur de \$1,250, lui est vendue \$1,608, une fois les taxes et autres frais ajoutés. On lui accorde une remise de \$150, pour son ancienne voiture. Le solde de \$1,458, est payable comme suit: \$308, comptant, et le reste par versements, en vertu d'un contrat de financement.

La garantie du nouveau véhicule est de 1,000 milles ou 30 jours sur une base 50-50 (le vendeur s'engageant à défrayer la moitié du coût d'éventuelles réparations).

Notre homme quitte tout juste le garage lorsque le moteur s'arrête. Un mécanicien vient aussitôt le remettre en marche. L'homme arrive chez lui. Le moteur s'arrête à nouveau. Le mécanicien revient et installe l'accumulateur qui se trouvait dans la "Chevrolet". Ça ne démarre pas davantage. On reprend la voiture pour installer une boîte de contrôle... qui n'a pas été fixée sur le châssis!

On lui suggère d'aller faire un voyage sur autoroute pour "bat-

tre" ou "dégeler" un véhicule qui n'a pas été mis en marche depuis plus d'un an. Le lendemain, l'homme prend la route pour Montréal: il doit faire halte à Drummondville, le moteur a perdu presque tout son contenu d'huile. Il n'y a plus d'eau dans le radiateur. Il refait le plein, et revient vers Québec. A son arrivée, il ne reste plus d'huile dans le moteur. Le véhicule est alors aussitôt soumis à des réparations, qui se prolongent sur près de cinq jours. Le véhicule tourne tant bien que mal.

Moins d'un mois plus tard, soit le 17 août, l'homme se rend à une clinique Esso où l'on établit le diagnostic qu'il s'agit d'un véhicule sans sécurité, ayant de multiples défaillances.

A plusieurs reprises, durant les mois d'août et de septembre, l'automobiliste retourne au garage, après avoir constaté, notamment, une défectuosité dans la conduite. Diverses réparations sont subéquemment faites à d'autres garages. Il tombe en panne à Montréal, au début de mars 1971. Il laisse la "minoune" dans un garage et somme la compagnie de financement d'aller la chercher là où elle se trouve et l'informer qu'il refuse de payer ce qu'il lui reste de versements...

C'est ce que fait cette dernière. Elle remet la voiture au garagiste qui la revend à un autre acheteur au prix de \$1,400, (\$50, de plus que le montant payé par notre homme) après que certaines réparations aient été faites.

L'ancien propriétaire de la "Dodge" viendra même dire en Cour que la voiture vendue avec un millage de 40,000 milles avait roulé au moins 60,000 milles.

LE DROIT

Le juge Beaudet a annulé cette vente pour cause de fausses représentations. Il a condamné la compagnie à rembourser à l'acheteur les \$308 u'il a versés comme paiement initial. Il a cependant considéré que les \$202 versés par l'acheteur à la compagnie de financement, plus ce qu'il a payé en frais de réparations peuvent compenser pour les sept mois d'usage qu'il a tiré de cette voiture.

Sa décision s'appuie sur la distinction qu'ont établi les tribunaux supérieurs entre l'action redhibitoire pour défauts cachés, et l'action en annulation pour fausses représentations.

Il décide que "le court délai" ou le "délai raisonnable" au cours duquel on peut demander l'annulation d'un contrat pour cause de vices cachés ne s'applique pas dans un cas de garantie conventionnelle ou légale.

"Un vendeur peut exagérer et même farder les qualités de sa marchandise, estime le juge Beaudet. Mais il n'a pas le droit de faire naître l'erreur dans l'esprit d'un acheteur, par suite de manoeuvres dolosives".

Il rapporte l'opinion du juge Fauteux de la Cour suprême, lequel dit en substance que l'acheteur d'une voiture usagée s'il n'a pas à s'attendre d'obtenir une voiture neuve, est cependant en droit d'exiger la livraison d'une automobile qui est en état de démarrer et de circuler avec une certaine sécurité.

Augmentations de salaire de 25 à 27.4%

Les employés de garage de Québec acceptent les offres patronales

par Vincent CLICHE

Les 1,200 employés de 25 garages de Québec et de la région ont accepté, samedi après-midi, les termes d'une nouvelle convention collective de travail, éliminant par le fait même toute possibilité de grève qui aurait pu être déclenchée aujourd'hui.

A l'issue d'une assemblée, qui a duré plus de quatre heures, les 710 membres du Syndicat national des employés de garage de Québec (CSD), qui étaient présents à la réunion, ont voté à 79%, en faveur de la nouvelle convention collective.

Ce nouveau contrat, qui se terminera le 19 juillet 1973, accorde des augmentations de salaires allant de 25% à 27.4%. L'ancienne convention était échue depuis le 19 juillet dernier. Après plusieurs séances de négociations, le syndicat avait demandé au ministère du Travail la nomination d'un conciliateur.

Jeune homme, victime d'un accident de chasse, à Chicoutimi

CHICOUTIMI — Un jeune homme d'Arvida, Moïse Girard, âgé de 20 ans, du 282 rue Lévesque, repose dans un état satisfaisant à l'hôpital de Chicoutimi, après avoir reçu accidentellement une balle de calibre .28 à l'abdomen, hier après-midi, au cours d'une petite excursion de chasse.

Hier midi, Errold Girard, son frère, et un ami Mario Samson, tous deux étudiants en arts plastiques à l'école polyvalente de Jonquière, décident de se rendre sur le terrain où la compagnie Silicium dépose les rebuts de métaux pour y choisir, selon le témoignage de la police, des pièces pouvant servir à d'éventuelles sculptures. Ils invitent Moïse à se joindre à eux, mais celui-ci apporte sa carabine dans l'intention de faire une petite marche dans le bois pour y faire la chasse.

On se rend sur les hauteurs de Chicoutimi, près de l'usine, et l'on convient d'un rendez-vous vers 15h, près du chemin de fer.

L'inquétude d'Errold Girard et de Mario Samson augmenta quand ils constatèrent que les minutes passaient et que le chasseur n'était pas revenu. Ils l'aperçurent à l'orée du bois, marchant péniblement. Ils crurent que Moïse leur jouait la comédie en le voyant tomber.

val la nomination d'un conciliateur.

Le mandat de ce conciliateur devait prendre fin, hier soir à minuit, donnant ainsi droit aux syndiqués de déclencher une grève dès ce matin ou aux employeurs de recourir au lock-out.

Cependant les sept séances de conciliation ont permis aux deux parties d'en arriver à un accord. En 1969, la convention collective n'avait pu être signée qu'après un conflit de 14 semaines.

RAPPORT DES NEGOCIATIONS

Dès le début de l'assemblée de samedi, le conseiller technique du syndicat, M. Arthur Dorval, a fait un rapport détaillé des négociations, qui dans leur ensemble apportent plusieurs améliorations au contrat de travail.

Le syndicat a ainsi obtenu que l'Association provinciale des marchands d'automobile de Québec, qui regroupe les pro-

priétaires des 25 garages, devienne signataire de la convention collective. L'ancienne convention était signée individuellement par chacun des employeurs.

Selon M. Dorval, le fait que l'association patronale soit signataire empêchera la renégociation au niveau de chaque garage.

Les négociateurs syndicaux ont aussi obtenu des améliorations au niveau des clauses suivantes: la libération des officiers du syndicat, le régime des équipes de nuit, les congés fériés payés, les vacances, les uniformes, les frais d'assurance des coffres d'outils et les cours de perfectionnement.

Le syndicat n'a pu cependant faire valoir ses revendications concernant les contrats à forfait, les congés de maladie et le fonds de pension.

LES SALAIRES

Les augmentations de salaires des employés représenteront au cours des 32 prochains mois de

25 à 27.4% de leur salaire actuel.

Ainsi le salaire minimum d'un compagnon "classe A" qui est actuellement de \$3.65 l'heure sera de \$4.65 en novembre 1974.

Celui d'un apprenti "4e année" passera de \$2.68 l'heure à \$3.35 durant cette période. Quant au salaire d'un employé de bureau masculin après huit ans de service son salaire actuel est de \$92.50 et sera de \$117.84 par semaine en novembre 1974. Pour un employé de bureau féminin avec la même expérience,

son salaire passera de \$90 par semaine à \$114.66.

Le comité syndical de négociations s'est dit satisfait des différents termes de la nouvelle convention collective et en a recommandé l'acceptation par les membres; ce que ces derniers ont entériné par la suite au cours d'un vote au scrutin secret.

Cette nouvelle convention touche les employés et les employeurs des garages suivants: Beuprè Automobiles Ltée, Alphonse Légaré, Turmel Auto-

biles Inc., Automobiles Inc., Roger Barré Automobiles Ltée, Denis Pepin Automobiles Ltée, Giguère Automobile Inc., Montcalm Automobile Inc., Lauryan Autos Ltée, Lévis Auto Ltée, J. D. Chevrolet, Marcel Rochette Ltée, Jos Lahoud Automobile Ltée, L. B. Beaulieu Auto Inc., Garage Cartier, Jobin GMC Inc., Du Vallon Chrysler Plymouth Ltée, Chouinard Automobile Inc., Martin Automobiles, Laurier Auto Inc., Marius Lévesque, Gilles Bédard Autos Ltée et Garage Bolduc.

Pour marquer le temps des fêtes, offrez un cadeau fait pour durer longtemps...

LONGINES

...les montres qui sont plus que belles.

Longines, des montres-bijoux — le bijou et le bracelet sont prestigieux au regard et précieux au poignet.

Longines, des montres parfaites — le mouvement d'horlogerie est minutieusement conçu pour durer.

Longines, des montres-cadeaux — un choix complet de modèles pour lui, pour elle...

SPECIAL

à tous les clients de la Bijouterie J.-B. PARADIS

Nous avons maintenant un stationnement privé pour vous. Vous n'aurez plus de problèmes pour vous rendre chez votre bijoutier préféré.

J.-B. PARADIS

MAÎTRE HORLOGER-BIJOUTIER

127, rue Commerciale, Lévis — 837-5466

COGNAC MARTELL

plus de 250 ans de tradition française



VENDU DANS
LES MAGASINS
DE LA S.A.Q.

★★★ 12 oz: 124D

★★★ 25 oz: 124E

MÉDAILLON VSOP: 124F

CORDON BLEU: 124H

Pour renseignements:

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
D'IMPORTATION**

Téléphone: 932-7249

Musique
avec
l'ensemble
de
PETER NOVAC



Commentatrice:
**MICHELLE
POITRAS
LECLERC**

Venez voir
les
toutes
dernières
nouvelautés
de la
mode

**LEGER
GOUTER
SERVI
GRATUITEMENT**
BIENVENUE A TOUS



ATTENTION !

QUAND IL S'AGIT DE "PREFINIS", VOUS AVEZ UN CHOIX INCROYABLE. TOUS DE PREMIERE QUALITE ET DES PRIX COMME DANS LE PASSE, QUI ONT TOUJOURS DEFIE TOUTE COMPETITION. GRAND INVENTAIRE DE PANNEAUX, TOUS 4" x 8".

PREFINIS DE LUXE	
RUSTIQUE	
BOIS NATUREL	
ORME	7.25
RUSTIQUE	6.95
ORME	6.95
CANADIEN	6.95
FRENE	6.75
COLONIAL	6.75
CHENE	8.95
RUSTIQUE	
PIN	
NOUEUX	

MILKY	3.75
IVOIRE	3.65
NOYER BLANC	3.95
DRAGON	4.45
CEDRE SUMMER	5.25
GRIS ESPAGNOL	5.25
BLANC TROPICAL	4.95
PREFINI COULEUR: bleu, vert, rose, jaune	4.95

SPECIAL	
Régulier 6.25	3.95
Pour seulement	
Rose désert, bleu spatial, chène, pin épice.	

ANTIQUE GOLD	5.95
MANGO	4.35
ORME OLYMPIQUE	4.35
CHENE	4.95
NOYER WINCHESTER	4.95
BAMBOU	4.65

PANNEAUX PREFINIS SUR BOIS
Avec première
qualité

2.80

LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE
Aussi matériaux neufs et usagés de toutes sortes à prix d'abaisses

MODERN PLYWOOD LTD.

74 boul. Pie XI - Ville de Bélar - Tél.: 842-1911
● Taxe fédérale incluse ● Ouvert jeudi et vendredi soir

Importé de France

Plusieurs groupes d'enseignants veulent forcer le provincial à appliquer dans leur cas la loi 45

par J.-Claude RIVARD

Le juge en chef Frédéric Dorian, de la Cour supérieure, sera lui-même saisi, jeudi le 23 novembre, des quatre requêtes en injonction interlocutoire inscrites par des associations d'enseignants pour forcer le ministère de l'Éducation à voir à ce que le décret du bill 46 soit immédiatement respecté, du moins en ce qui les concerne.

Les injonctions ont été prises par l'Association des professeurs du Québec métropolitain contre la Commission des écoles catholiques de Québec; l'Association des instituteurs et institutrices de la banlieue de Québec, contre la Commission scolaire régionale Tilly (Sainte-Foy); l'Association des enseignants de la région des Mille-Îles contre la Commission scolaire des Mille-Îles (Laval); l'Association des enseignants de l'Est du Québec, contre la Commission scolaire régionale des Monts (Matane).

Dans les procédures qui ont été déposées, hier après-midi au greffe de la Cour supérieure, à Québec, les quatre associations d'enseignants demandent à la Cour supérieure qu'il soit ordonné au sous-ministre de l'Éducation, M. Yves Martin, économiste, de cesser d'inciter les quatre commissions scolaires concernées à ne pas respecter le décret imposé par le bill 46, de retirer les instructions qu'il leur a données, de quelque façon que ce soit. On demande qu'il soit ordonné aux commissions scolaires concernées d'ignorer les instructions qu'elles ont reçues du sous-ministre Martin.

LES ALLEGATIONS

Les procédures, préparées par l'étude légale Grondin, LeBel, Morin, Poudrier, Isabel et associés attestent que depuis le 1er juillet 1972, les trois associations syndicales d'enseignants sont assujetties au bill 46, lequel régit le régime de négociations dans les secteurs public et parapublic de la province de Québec.

Sans convention collective de travail depuis le 30 juin 1971, les membres de la Corporation des enseignants et de la Provincial Association of Catholic Teachers et de la Provincial Association of Protestant Teachers, étaient en négociations avec le gouvernement et le furent jusqu'en avril 1972.

Mais à la suite d'impasses diverses, il y eut l'adoption du bill 19 pour mettre fin à la grève du Front commun CSN-FTQ-CEQ et imposant des normes et conditions de travail devant servir de convention collective de travail pour les employés de l'État.

Puis il y eut le bill 53, modifiant le bill 19 et reportant à plus tard son application, du décret. Et, du consentement des parties, pour permettre la continuation des négociations, le décret n'entra en vigueur que le 15 octobre, avec l'adoption du bill 46.

Selon les associations d'enseignants, le décret du bill 46, régit immédiatement les salaires et autres conditions de travail; il devait tenir lieu de convention collective et lier tant les associations d'enseignants que les employeurs à l'égard desquels elles étaient accréditées.

Or, le 30 octobre, le sous-ministre Yves Martin aurait recommandé à diverses commissions scolaires de ne pas appliquer les dispositions du décret, dans une lettre circulaire dont copie est transmise à la Cour supérieure.

Les commissions scolaires du Québec, principalement les quatre qui sont mises en cause avec les présentes requêtes en injonction, se seraient basées sur ces instructions du sous-ministre pour refuser d'appliquer le décret, refusant ainsi aux enseignants augmentations de salaires et autres bénéfices prévus au décret.

On soutient qu'il y a eu "violation flagrante de la loi" par le sous-ministre Martin et que la décision prise par les commissions scolaires cause un préjudice grave et irréparable aux enseignants, notamment l'impossibilité d'établir des relations ordonnées entre les syndicats et leurs employeurs.

nous soignons
votre budget

pharmacie
Quebec
PLACE
FLEUR
DE LYS

GUY ST-ONGE, PHARMACIEN - PROP.

CAPSULES
Decongestionnantes
Bayer
Format 24 capsules
Valeur \$2.99
Notre prix \$1.39
AVEC CE COUPON
77¢
Limite 3 par client

VICKS
Vaporub
Format 6 onces
Valeur \$1.95
Notre prix \$1.59
Avec ce coupon
\$1.27

JEAN-PIERRE
Brosse à cheveux
"Triomphe"
Valeur \$2.98
Notre prix \$2.29
Avec ce coupon
\$1.79

REDOXON
100 mg.
100 comprimés
Valeur \$1.62
Notre prix \$1.29
Avec ce coupon
87¢

BROMO QUININE
Comprimés contre le rhume
Format de 48
Valeur \$1.39
Notre prix \$1.04
Avec ce coupon
87¢

HEMAREXIN
24 ampoules
buivables avec
extrait de foie
et vitamines B.
Valeur \$11.95
Notre prix \$6.95
AVEC CE COUPON
\$5.97
Limite 3 par client

OCEAN
Bain de mer
aux algues marines
enrichi d'huile.
Format 9.5 oz.
Valeur \$3.95
Notre prix \$2.49
AVEC CE COUPON
\$1.99
Limite 3 par client

ASPIRIN
Format 300 comprimés
Valeur \$2.65
Notre prix \$1.79
AVEC CE COUPON
\$1.57
Limite 3 par client

CONTAC-C
Rhume - Sinusite - Format 10 capsules
Valeur \$1.59
Notre prix \$1.19
AVEC CE COUPON
87¢
Limite 3 par client

CORICIDIN 'D'
Decongestionnant
pour soulager les
maux de rhume.
Format 60 comprimés
Valeur \$4.39
Notre prix \$2.99
AVEC CE COUPON
\$2.49
Limite 3 par client

PILULES CARTER
POUR LE FOIE
Soulagent l'irregu-
larité efficacement.
Valeur \$1.29
Notre prix \$1.09
AVEC CE COUPON
87¢
Limite 3 par client

ASEPTA
Limonade aux sels de
fruits, laxative et pur-
gative.
Valeur 75¢
Notre prix 2.92¢
AVEC CE COUPON
39¢
Limite 3 par client

FERMENTOL
Digestif par excellence.
Format 16 onces
Valeur \$2.70
Notre prix \$1.99
AVEC CE COUPON
\$1.49
Limite 3 par client

DIOVOL
Soulagement rapide de
l'acidité gastrique
et des gaz
Format 12 onces ou
50 comprimés
Valeur \$2.25
Notre prix \$1.79
AVEC CE COUPON
\$1.29
Limite 3 par client

PALS
100 vitamines
multiples sous
forme d'animaux
réguliers, avec fer
ou avec fluor
Valeur \$4.93
Notre prix \$3.29
Avec ce coupon
\$2.97

PHISODERM
pour tout nettoyage
personnel des bébés,
enfants et adultes
Format 16 onces
Valeur \$3.98
Notre prix \$2.99
Avec ce coupon
\$2.44

ANACIN
100 comprimés analgés-
iques pour un soulagement
rapide de la douleur.
Valeur \$1.45 - Notre prix 99¢
Avec ce coupon
87¢

PREPARATION H
Réduit les hémorroïdes, sou-
lège la douleur, onguent
1 once.
Val. \$1.29 - Notre prix \$1.19
Avec ce coupon
87¢

PREPARATION H
Réduit les hémorroïdes, sou-
lège la douleur, 12 suppo-
sitaires. - Valeur \$1.59
Notre prix \$1.44
Avec ce coupon
97¢

ASPIRIN
pour enfants
Format
24 comprimés
Valeur 43¢
Avec ce coupon
3/87¢

VASELINE
pour soins intensifs
lotion 18 onces
Valeur \$2.19
Notre prix \$1.69
Avec ce coupon
\$1.37

CLAIROL
Herbal Essence Sham-
poo avec protéines
naturelles.
Format 12 oz.
Valeur \$2.49
Notre prix \$1.99
AVEC CE COUPON
99¢
Limite 3 par client

BENLYN
SIROP POUR LA TOUX
Format 12 onces
Valeur \$2.95,
Notre prix \$1.78
AVEC CE COUPON
\$1.49
Limite 3 par client

ACTIFED
Format 4 onces
ou 24 comprimés.
Valeur \$1.74
Notre prix 99¢
AVEC CE COUPON
87¢
Limite 3 par client

LYSOL
Élimine les odeurs
Format 14 onces
Valeur \$1.79
Notre prix \$1.27
Avec ce coupon
97¢

INSTANTINE
100 comprimés analgésiques
Valeur \$1.45
Notre prix 99¢
Avec ce coupon
87¢

SOFTIQUE
Huile de bain
vert - bleu - jaune
Format 7 onces
Valeur \$3.39
Notre prix \$2.89
Avec ce coupon
\$1.87

PHILLIPS
Lait de magnésie
16 onces ou
200 comprimés
Avec ce coupon
\$1.13

BRUNETTES
Seulement
Shampooing colorant
Valeur \$2.50
Notre prix 99¢
Avec ce coupon
77¢

PARAMETTE
Tonique minéralo-
vitaminé - 20 oz
Valeur \$5.50
Notre prix \$2.97
AVEC CE COUPON
\$2.49
Limite 3 par client

Tame
Rince-croûte régulier, avec
corps ou au citron. Format
16 onces.
Valeur \$2.19
Notre prix \$1.79
Avec ce coupon
\$1.37

Adorn
Fixatif, coiffeur, format
13 onces.
Valeur \$2.98
Notre prix \$1.97
Avec ce coupon
\$1.67

SUCARYL
SODIUM
Format 1000 comprimés
Valeur \$5.48
Notre prix \$3.79
AVEC CE COUPON
\$3.29
Limite 3 par client

AGAROL
Un laxatif doux
pour toute la famille
Format 16 onces
Valeur \$1.69
Notre prix 99¢
Avec ce coupon
87¢

LITHINES 33
15 sachets
Valeur 90¢
Notre prix 69¢
AVEC CE COUPON
50¢
limite 3 par client

NIVEA
LAIT DE BEAUTE
Nettoie, hydrate, embellit
Format 6 onces
Valeur \$1.79
NOTRE PRIX \$1.62
AVEC CE COUPON
\$1.27

CREME EUGENE
Traitement de beauté
pour cheveux abîmés
Format 16 onces
Notre prix \$1.99
AVEC CE COUPON
\$1.69
Limite 3 par client

CAROID
et sels biliaires
100 comprimés
Valeur \$1.89
Notre prix \$1.49
Avec ce coupon
\$1.27

CEPACOL
Rince-bouche et
gargarisme
Format 22 onces
Valeur \$1.99
Notre prix \$1.33
AVEC CE COUPON
\$1.07
Limite 3 par client

**PRIX EN VIGUEUR
du 20 nov. au 2 déc.**
Aucune commande téléphonique
ou postale n'est acceptée sur ces
spéciaux.
**N'OUBLIEZ PAS DE
DECOUPER VOS COUPONS**

Bois accepterait de se désister en faveur d'un candidat de prestige

Par Gilbert ATHOT

M. Armand Bois, chef par intérim du Ralliement créditiste du Québec, accepterait de se désister en faveur d'un troisième candidat de prestige, s'il jugeait ce dernier apte à réaliser le "bien commun" du parti. Toutefois, il ne poserait ce geste que le jour du choix du chef créditiste.

C'est ce qu'il a laissé entendre clairement, cet avant-midi, au cours d'une conférence de presse, en réponse à des questions des journalistes.

Seuls MM. Armand Bois et Camil Samson ex-chef du RC, ont fait connaître officiellement déjà leur intention d'être candidats à la chefferie créditiste lors du congrès qui se tiendra les 3 et 4 février 1973, à Québec.

C'est le président du Parti, M. Phil Cossette qui, hier à l'issue d'une réunion de deux jours de l'exécutif du RC, a parlé de la venue possible d'un candidat de prestige dont la décision serait connue au cours des prochains jours. M. Bois a dit ne pas connaître le nom de cet éventuel candidat du "bien commun" du parti.

L'un des principaux objectifs du programme de M. Bois a rendu public cet avant-midi, dans le cadre de la course de la chefferie créditiste, s'inscrit

d'ailleurs en quelque sorte dans cette perspective.

LE PROGRAMME

Ainsi, il s'engage à rétablir l'unité au sein des militants, à fonder ou maintenir et supporter tous les exécutifs de comités et de régions, à faire en sorte que l'exécutif provincial ait une autonomie d'administration qui ne soit pas liée aux seules décisions du chef du parti et du caucus des députés. Il verra également à promouvoir tout projet conforme à la doctrine de Douglas.

Par ailleurs, s'il est élu chef, M. Bois s'engage:

1—maintenir des contacts fréquents et variés avec toute la population du Québec;

2—respecter la majorité des décisions du caucus des députés et des divers exécutifs;

3—orienter toutes les associations de comités afin qu'elles se choisissent des candidats vraiment représentatifs en vue d'une prochaine élection provinciale;

4—faire en sorte que chaque député élu devienne une vedette et non pas un "back-bencher";

5—établir un gouvernement voulu par le peuple et qui appliquera les principes véritables du Crédit social;

6—faire triompher la vérité...

Fin de la grève dans deux scieries de Montmagny

Par Gilles PEPIN
de notre bureau de SAINT-JOSEPH

Les 175 employés de scieries qui étaient en grève depuis le 17 octobre dernier, à Saint-Joseph-de-Bretonnière et à Lac Frontière, comté de Montmagny, ont décidé en fin de semaine de retourner au travail, en acceptant de nouvelles offres patronales correspondant presque entièrement aux demandes syndicales en ce qui a trait aux salaires, qui constituaient pratiquement le dernier point en litige.

Seulement le quart des ouvriers a pu toutefois reprendre l'ouvrage ce matin. Les autres seront appelés graduellement, au cours des prochains jours, le chauffage était d'abord nécessaire à l'intérieur des bâtisses pour remettre les machines en état d'activité, selon ce qui a été révélé hier.

Les industries concernées sont celles de Conrad Poulin & Fils Ltée, de Lac Frontière, de Rodrigue Lumber Inc., les Entreprises Saint-Just Ltée et Guil-mont & Frères Ltée, de Saint-Just-de-Bretonnière. Les scie-

ries de ces compagnies travaillent annuellement plus de 50 millions de pieds de bois.

Le conflit a été réglé samedi matin, à la suite d'une nuit complète de négociations. Les syndicats ont ratifié aussitôt le projet d'entente majoritaire à 60 pour cent. Selon eux, deux facteurs importants ont favorisé cette entente: la venue d'un nouveau négociateur syndical, M. Lucien Leclerc, et l'intervention de représentants de la Matapédia Lumber, compagnie qui assure l'alimentation en bois dans la plupart des scieries plus haut mentionnées.

Le groupe, membre de l'Union des bûcherons et employés de scieries, local 2817 de Québec, affilié à la FTQ, a obtenu un contrat de travail d'une durée de trois ans. Ce contrat prévoit une augmentation globale de \$0.75 l'heure, comprenant: \$0.30 avec effet rétroactif au 1er juillet dernier, \$0.25 à compter du 1er juillet 1973 et \$0.20 à partir du 1er juillet 1974.

Le salaire de base était déjà de \$2.10 l'heure avant les dernières négociations.

Bien qu'ils soient d'accord sur la date du congrès

Deux clans au sein du Ralliement créditiste se font face, prêts à se livrer une lutte sans merci

par Fernando LEMIEUX

Plus que jamais et à deux mois et demi à peine du congrès au leadership du Ralliement créditiste du Québec, deux clans représentés par deux têtes d'affiche se font face, prêts à se livrer une lutte sans merci.

C'est ce qui est apparu, hier, et de façon non équivoque, alors que le bureau de direction du RC tenait une réunion à Québec, à laquelle assistait M. Armand Bois, à titre de chef intérimaire, pendant que M. Camil Samson, deux fois chef élu du parti et pourtant toujours député, lançait sa propre campagne à la direction créditiste, mais dans un hôtel de la Rive-Sud.

Division d'autant plus révélatrice que la majorité des députés du RC assistaient à la réunion du bureau de direction, en compagnie de M. Bois, tandis que MM. Bernard Dumont et Aurèle Audet et quelques autres membres de la direction suivaient les débats de l'assemblée de M. Samson.

Un seul point d'entente qui est de taille et n'a été éclairci qu'à la conférence de presse qui a suivi, hier soir, la réunion du bureau de direction du RC, présidée par M. Phil Cossette: le congrès au leadership aura lieu les trois et quatre février 1973. C'est maintenant assuré.

Mais on ne l'était pas autant du côté de M. Samson et les journalistes ont dû aller aux "deux sources" avant d'en savoir plus long: dans le clan des Samsonistes, on parlait du "protocole d'entente" et on ne faisait que supposer que l'assemblée pour le choix d'un chef devrait avoir lieu à la fin de janvier ou au début de février de l'an prochain. On n'en sait pas plus long.

QU'EST-CE...?

Ce fameux protocole d'entente a été signé au mois d'août dernier entre les 12 députés créditistes et marquait "l'unification" du parti dangereusement affaibli par la démission de Camil Samson, au début de l'année, la reconnaissance de M. Bois comme chef intérimaire et une "sorte de réélection populaire" de l'ancien chef au poste qu'on lui avait confié en avril 1970.

Ledit protocole d'entente comportait une clause fort importante: Armand Bois demeurerait chef intérimaire du parti, mais seulement jusqu'au congrès de nomination d'un chef permanent, à une des deux dates déjà mentionnées.

C'est semble-t-il le seul point sur lequel le bureau de direction du RC soit d'accord avec M. Samson: de part et d'autre on respectera la condition afin de diminuer les frictions.

D'ailleurs, au moment où paraîtront ces lignes, M. Armand Bois devrait avoir annoncé, au cours d'une conférence de presse, sa propre intention de "convertir" son titre de chef intérimaire en chef permanent en annonçant sa candidature.

COINCIDENCE

Pour M. Phil Cossette, président du RC provincial, le fait que M. Samson ait décidé de lancer hier sa campagne au leadership, au moment même où se déroulaient les débats du bureau de direction, n'est que pure coïncidence. De part et

d'autre, on n'a pas pu se décommander en temps utile. Un point, c'est tout!

Reste tout de même que la réunion du bureau de direction a débuté samedi et qu'elle a été marquée par l'absence de M. Samson, ainsi que par celles de MM. Bernard Dumont, député de Bellechasse et Aurèle Audet, "wip" du parti et représentant à l'Assemblée nationale d'Abitibi-Ouest sans compter celles de certains membres directeurs.

On peut dire que le lancement de la campagne de M. Samson, hier, a été brillant: on comptait plus de 150 personnes représentant 11 des 12 régions du Québec. L'atmosphère était à l'optimisme le plus complet avec le slogan: "Samson, l'homme fort avec qui nous aurons le pouvoir".

Car pour le clan samsoniste, la campagne au leadership est celle aussi de la prochaine élection provinciale prévue dans les "quinze prochains mois". Il n'y a pas de complexe créditiste. Le parti prendra le pouvoir.

L'ancien chef peut compter sur MM. Laurent Legault, un militant racé, comme chef organisateur de sa campagne. Il aura comme publiciste le Dr Gaston Tremblay et comme trésorier, M. Gratien Groulx, de Valleyfield. Un spécialiste en économie, M. Guy Leblanc, agira comme conseiller technique.

De fait, nous a dit M. Camil Samson, tout le plan de sa campagne était tracé depuis le commencement de la récente élection fédérale.

Tout est d'ailleurs prévu dans l'ordre des activités et chaque organisateur a à faire face à des échéanciers rigides. Chacun des 108 comités de la province sera couvert par les forces du candidat.

M. Samson lui-même passera deux à trois jours dans chaque région et tâchera de visiter le plus grand nombre de comités possible selon l'horaire de son itinéraire.

Fait à noter, le clan de M. Samson fera une campagne intense de recrutement des membres (dans le cadre des arguments nécessaires à la campagne), outre les souscriptions d'usage et qui ne font pas partie de la "grosse caisse".

Mais en même temps, on apprendait, à l'issue de la réunion d'hier du bureau de direction du parti, qu'il y aurait aussi, de ce côté, campagne de recrutement. Les cartes de membres impliquant nécessairement le droit de vote au congrès du leadership, il y aura donc lutte intéressante à suivre de ce côté entre les deux clans.

Comme dans toutes les réunions créditistes, celle de M. Samson a été marquée par deux "discours" de ce dernier et trois autres venant d'autant de ses organisateurs. Les journalistes en ont été quittes pour ne rencontrer le "challenger" que quelques minutes seulement, "à la sauve".

Pendant que, du côté samsoniste, on était déjà sur le sentier de la guerre et qu'on promettait le système de bourses universel aux étudiants, le grand ménage dans l'éducation, la "réconfessionnalisation" des écoles, le revenu minimum garanti, etc. Nous n'avons pas discuté des candidatures. Ce n'est pas notre affaire. Quant à M. Samson, il a le droit d'annoncer sa candidature au moment qu'il lui convient, comme tout le monde.

C'est clair, non...?

SIMPSONS
Sears

- Fleur de Lys
- Place Laurier
- Chicoutimi

POUR 5 JOURS SEULEMENT

...ces couleurs ravissantes, si près de la vie

Un ravissant portrait de votre enfant par notre photographe. Films et bains Eastman® "Professional" EKTACOLOR Nouveaux fonds en couleurs "Dynamic" assurant une parfaite fidélité des tons pour atteindre à un réalisme surprenant. Il faut avoir profité de cette aubaine pour y croire!

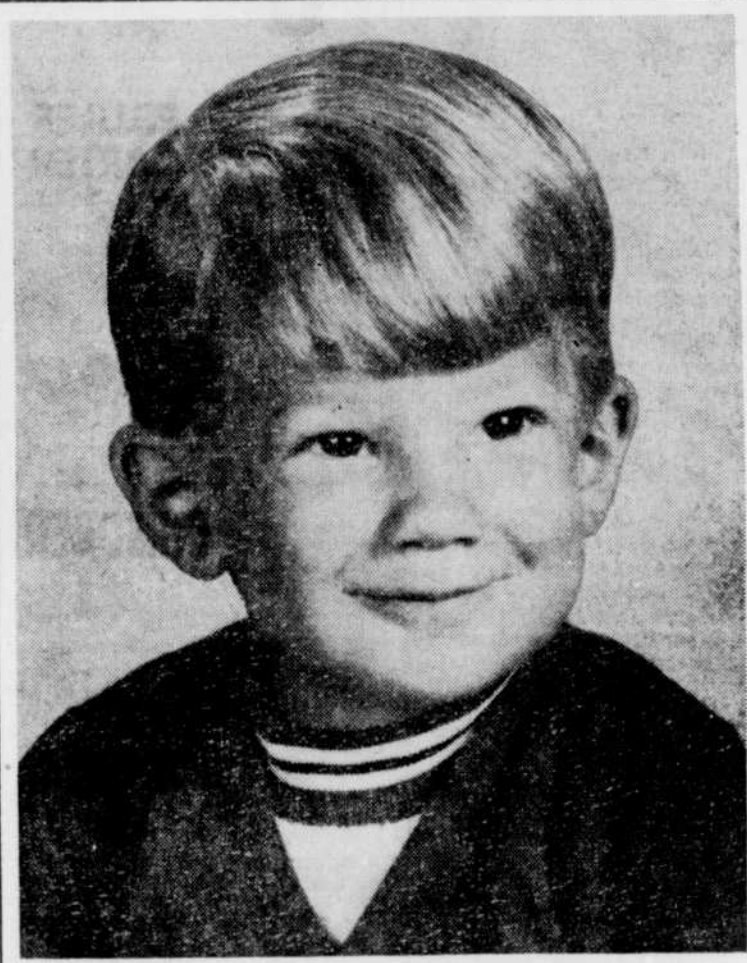
POURTRAIT
8 x 10 POUCES
99¢
plus 50¢ pour frais de manutention

- AUCUNE OBLIGATION POUR VOUS D'ACHETER D'AUTRES PORTRAITS.
- A PARTIR DU MEME CLICHE, PHOTOS SUPPLEMENTAIRES A PRIX RAISONNABLE.
- LIMITES: 1 PHOTO PAR ENFANT, 2 PAR FAMILLE
- AGES: 5 SEMAINES A 12 ANS
- EN GROUPE: 99¢ PAR ENFANT
- CHOIX DE POSES
- CHOIX A PARTIR DE PHOTOS FINIES — NON D'EPREUVES

NOTRE PHOTOGRAPHE SERA PRESENT DU 21 au 25 NOVEMBRE 1972

- Place Fleur de Lys, QUEBEC
- Place Laurier, STE-FOY
- Place du Saguenay, CHICOUTIMI

PORTRAIT 8 x 10 POUCES EN COULEURS "IMPERIAL"



CES COULEURS RAVISSANTES, SI PRES DE LA VIE

Québec, mardi et mercredi de 9h30 a.m. à 5h30 p.m.; jeudi et vendredi de 9h30 a.m. à 8h30 p.m.; samedi de 9h30 a.m. à 4h30 p.m.
Ste-Foy, mardi et mercredi de 9h30 a.m. à 5h30 p.m.; jeudi et vendredi de 9h30 a.m. à 8h00 p.m.; samedi de 9h30 a.m. à 4h30 p.m.
Chicoutimi: des 9h15 a.m., mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi.
Simpsons-Sears — Vêtements pour Enfants (Rayon 29).



Comment pouvez-vous vous sentir féminine...quand vous avez une moustache?

Vous avez sûrement une moustache, si vous arrachez régulièrement les poils de votre lèvre supérieure. Et ne vous leurrez pas en pensant que personne d'autre ne voit votre moustache. Les poils doivent être assez longs pour être vus avant qu'on puisse les arracher.

Pourquoi ne pas avoir une assurance permanente en épluchant ces poils de façon permanente?

Avec la thermolyse Gregory. Gregory a surmonté les trois objections soulevées par les femmes sur l'électrolyse ancienne — lenteur, inconfort, coût élevé. Maintenant des femmes avisées de trois pays vont jusqu'à se faire épiler de larges surfaces comme les bras et les jambes, par de gentilles techniciennes Gregory... et quelques-unes lisent ou sommeillent tandis qu'on exécute le travail.

Vérifiez par vous-même ce traitement de beauté. Appelez maintenant pour fixer un rendez-vous pour un traitement gratuit et une estimation du coût et de la durée.

système gregory

CLINIQUE D'ÉPILATION RADICALE
Ouvert de 10 h. a.m. à 7 h. p.m. — samedi de 9 h. à 2 h.

VILLE DE QUÉBEC — SUITE 2, EDIFICE MORISSET
695 EST, BOULEVARD CHAREST — TEL. 529-1879

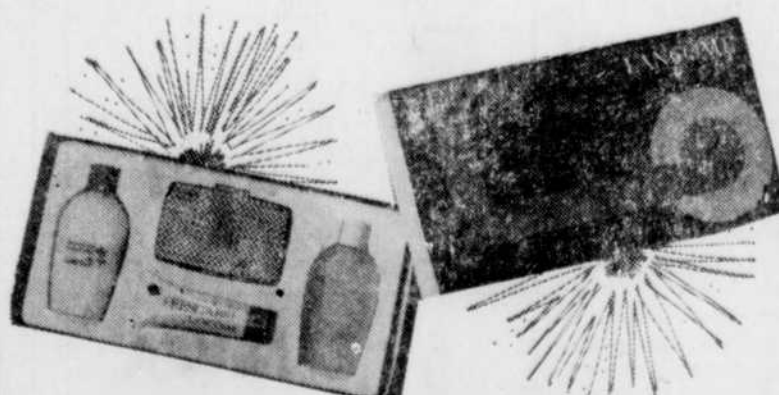


Les produits de beauté LANCÔME

Les produits Lancôme, longuement analysés, étudiés et éprouvés. Toujours sobrement présentés. Toujours recherchés par les femmes soucieuses de leur beauté.

Mme Mariette Dionne, esthéticienne de la maison Lancôme sera à la Boutique aux Parfums du mardi 21 novembre jusqu'au samedi 25 novembre pour parler plus longuement des merveilleux produits de beauté Lancôme et répondre aux questions qui lui seront posées.

La boutique aux parfums
Place Laurier, Ste-Foy | 653-0964



Durant cette période

Une trousse de produits de beauté Lancôme sera remise gracieusement

avec tout achat de \$7.50
et plus des produits
Lancôme.

Selon un professeur de médecine

Danger des hormones dans les médicaments et les aliments

Par GLENNIS ZILM

HALIFAX (PC) — L'usage des hormones — dans les médicaments prescrits par les médecins ou comme compléments chimiques dans les aliments — est dangereux, car on ignore encore tous les effets secondaires que cela peut avoir sur la prochaine génération, a déclaré hier le Dr H. Lawrence Vallet, professeur de médecine à l'Université Dalhousie.

Toutes les hormones peuvent avoir des effets préjudiciables — même celles que l'on utilise pour prévenir la conception, stimuler la croissance ou combattre l'acné.

"Il n'y a pas de doute, a dit le Dr Vallet, spécialiste des maladies endocrines chez les enfants, que l'ingestion de toute hormone, pour quelque raison que ce soit et à quelque moment de la vie — sauf quand il s'agit de remplacer une hormone manquante — peut causer du tort."

S'adressant à une réunion de l'Association des écrivains scientifiques canadiens, le Dr Vallet affirme que l'usage des hormones pour la régulation des naissances ne cause aucun tort à la femme qui les prend. Et si la femme cesse de prendre la pilule avant de devenir enceinte, il n'y a aucun risque pour l'enfant qui n'a pas encore été conçu, car les hormones ne restent pas longtemps dans le corps de la femme.

Tel cependant n'est pas le cas si la femme a continué à prendre la pilule après la conception.

AMBIGUITÉ SEXUELLE

"Certains éléments", dit-il, comme ceux que l'on utilise dans les pilules anti-conceptionnelles, ont occasionné une "ambiguïté sexuelle" chez les enfants. Par exemple, précise l'orateur, des filles peuvent manifester des caractéristiques masculines à l'âge de l'adolescence.

Le Dr Vallet a raconté qu'un jeune garçon de ses patients, qui avait développé une tumeur à la poitrine, mangeait des cœurs de poulet auxquels on avait injecté de grosses doses d'hormones femelles.

Des médecins peuvent prescrire des hormones mâles pour stimuler la croissance d'un jeune garçon dont la petite taille inquiète les parents.

"Il y a beaucoup de médecins qui prescrivent abusivement les hormones," certains parce qu'ils sont surtout soumis à des pressions de la part des patients.

Interrogé sur la pilule prise au lendemain de rapports sexuels pour prévenir la conception, le Dr Vallet a dit que si la pilule agit efficacement, c'est parfait. Sinon, ces hormones administrées au moment critique du développement du fœtus peuvent provoquer certaines anomalies.

Dans ce cas, lui a-t-on demandé, faut-il procéder à un avortement?

"Si cela devait arriver à ma femme, dit-il, j'insisterais pour l'avortement."

Le Dr Vallet et ses assistants à l'université Dalhousie, font des recherches sur les lésions héréditaires qui provoquent des anomalies sexuelles.

La "pilule", inoffensive pour la mère et l'enfant (Dr Vallet)

HALIFAX (PC) — Le Dr H. Lawrence Vallet de l'Université de Dalhousie, spécialiste en maladies endocrines chez les enfants, a déclaré vendredi que la pilule qui sert au contrôle des naissances ne fait pas de mal à la femme qui les prend de la même façon qu'au fœtus.

La Presse Canadienne a rapporté de façon erronée jeudi que le Dr Vallet avait dit que les hormones contenues dans les pilules anticonceptionnelles ne faisaient pas de mal à la femme qui les prend.

Dans une déclaration vendredi, le Dr Vallet a dit qu'il y a des hormones similaires à celles utilisées dans la pilule anti-conceptionnelle.

tionnelle dont il a été démontré qu'elles causent l'ambiguïté sexuelle chez les enfants nées d'une mère qui a pris de telles pilules au début de la gestation du fœtus.

"Plusieurs rapports montrent que la pilule, dans certains cas de haut risque, cause un phénomène thromboembolique ou amène le diabète mellitus clinique", a-t-il dit.

L'AIL est bon pour votre SANTÉ

Les capsules d'ail Adams contiennent la quantité d'huile d'ail requise pour l'usage médical. Depuis des siècles les Européens utilisent l'ail considérant ses effets bénéfiques pour la santé. L'ail est un antiseptique qui détruit les germes de la putréfaction et garde les conduits sanguins de toutes impuretés.

Achetez dès aujourd'hui un paquet d'ail Adams de votre pharmacien et voyez qu'il peut vous aider vous aussi.

Les capsules d'ail Adams sont sans odeur et ne goûtent rien.

travail à l'aiguille

674



Laura Wheeler

DESSINEZ - LES VOUS-MÊMES — Une façon très agréable de passer le temps et faire plaisir à des êtres chers! Dessinez vous-même ces jolis motifs sur des napperons, tabliers, taies d'oreillers. Vous n'avez besoin que de stylos feutrés. Patron no 674; décliques, motifs 5 1-2 x 0 1-4, 6 modèles.

Ecrire lisiblement vos nom et adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que le grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées. Adressez vos commandes comme suit: SERVICE DES PATRONS, LE SOLEIL, C.P. 1547, QUÉBEC 2.

Prix: 75¢ (AJOUTEZ 15 CENTS POUR ENVOI DE PREMIÈRE CLASSE)

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas remboursables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Ces patrons, d'usage facile et rapide, sont en anglais et accompagnés d'un lexique français.

527-3251
Madeline Fraser,
décorateur-ensemblier
CONSEIL, CONSULTATION, EXECUTION...

Renfrew ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 p.m.



UN APPORT DE JEUNESSE ET DE BEAUTÉ POUR VOS DEBOURSES

De la station thermale française de Molitg-les-Bains, nous vous offrons les nettoyeurs, tonifiants, hydratants et masques Biotherm-Molitg, conçus pour donner à chaque pouce de votre épiderme un éclat séduisant. Prix s'échelonnant de \$5.55 à \$22.50.

Le cadeau de Renfrew... un échantillon de parfum Bal à Versailles sera remis gracieusement avec tout achat de produits Biotherm-Molitg du 21 au 25 novembre. Cosmétiques, au rez-de-chaussée.

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville
Place Ste-Foy
2 hrs de station, gratuit
Parc-Autos
Place de l'Hôtel de Ville

Pourquoi trois nouveaux produits B21?



Parce que toutes les femmes conquises par la crème B21 ont réclamé une ligne complète! Linge B21 d'Orlane: jeunesse totale du visage et du corps.

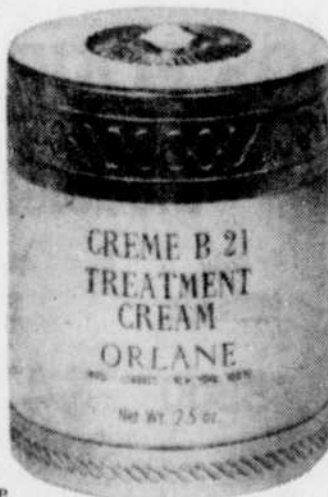
ORLANE

CREME B21. Première création, à l'origine de ce traitement de jeunesse; s'applique le soir sur le visage et le cou.

EMULSION B21. Parce que toutes les femmes veulent une base de maquillage traitante qui protège leur visage et assure un maquillage souple qui tient.

CREME FLUIDE B21. Parce que les femmes veulent traiter leur corps comme leur visage. En massages légers après le bain elle fait merveille sur le buste et toutes les parties du corps.

LOTION COLLOIDALE B21. Parce que les femmes veulent prolonger chaque matin les effets de la crème B21 cette lotion tonifie l'épiderme avant le maquillage. Le soir avant l'application de la B21, elle renforce son effet.



Mme. J. CARPENTIER, Mlle. F. DELAGE et Mlle. B. MAIRE, de l'Institut de Beauté de Paris, vous invitent à chacun de nos trois rayons de cosmétiques du 21 NOV. au 25 NOV.

Vous recevrez:

- Une fiche personnelle de beauté après une analyse approfondie de votre épiderme.
- Un traitement nouveau: application des nouveaux produits B 21 à l'aide d'un appareil exclusif.
- Un maquillage naturel et flatteur.

et avec tout achat de \$6.50 ou plus, un magnifique cadeau.

Regardez demain à Télé-4 entre 2h. et 2h.30 les esthéticiennes de Orlane vous donneront de précieux conseils.

brunet

LA PHARMACIE

MAIL ST-ROCH, 605 St-Joseph E
PLACE LAURIER, 2700 Bl. Laurier
PLACE MONT-MARIE, 20 St-Georges E Lauz.

529-5741.
656-1712.
837-9363.

La saison froide exige qu'on prenne soin de sa peau

TORONTO (PC) — Quelle que soit votre fatigue lorsque vous rentrez le soir, il importe de vous attarder à accorder certains soins à votre peau, particulièrement avec la saison froide qui débute.

Avant de vous coucher, vous devez toujours observer certaines règles de beauté en débutant tout d'abord avec un nettoyage complet de la peau à l'aide d'une crème, ou d'une lotion à cet effet, et terminer l'opération "beauté" en appliquant une légère touche de crème pour la nuit, de façon à hydrater votre peau.

Ces précautions, qui peuvent parfois sembler inutiles ou ennuyeuses, surtout quand on est fatigué, vous épargneront toutefois des soucis de sécheresse, ou même de vous réveiller un matin en apercevant, malheureusement votre peau devenue terne, ou couperosée. Quelques efforts de cet ordre, permettent souvent à la femme de conserver un visage jeune au teint attrayant. Il est grandement temps d'y penser quand on songe aux rigueurs et intempéries de l'hiver et du froid, auquel le visage est trop souvent exposé.

OUVERT TOUS LES SOIRS



Madame Bovary Inc.

SALON D'ESTHETIQUE ET D'ELECTROLYSE GALERIES DE LA CANADIENNE

EPILATION A LA CIRE 12.00
Jambes et cuisses 6.00
TRAITEMENT FACIAL 3.00
MAQUILLAGE 3.00
TRAITEMENT D'ELECTROLYSE Minimum 5.00

Soins donnés avec les produits renommés
• Dr RENAUD • LANCOME
• EDITH SERE!
Pour rendez-vous 667-4824

Un signe du ciel en or et en argent



Toute femme appréciera un pendentif à son signe de chez Birks

Plus qu'un cadeau, c'est un signe des temps. Le symbole est en or ou jaune 18 carats monté en relief sur un cadre en argent massif. Nous avons les symboles de tous les signes.

Le médaillon, \$125. La chaîne (plusieurs au choix) est en supplément.



Pour la femme qui est si active qu'elle ne trouve pas le temps de remonter sa montre!

Voici la merveilleuse FLIPPER MINI-AUTOMATIQUE... avec calendrier, trotteuse (ça plaît aux infirmières) et mouvement suisse 17 rubis. Choix de rouge, blanc, noir et jaune banane, avec courroie assortie.

En jolie boîte-présentation, la Flipper Mini-automatique est un cadeau idéal à offrir. Y aviez-vous pensé? \$49.95

BIRKS JOAILLIERS

16 DE LA FABRIQUE. TEL.: 522-3822

PLACE STE-FOY. TEL.: 653-4035

Jeanne Sauvé déplore un manque de communication entre Ottawa et Québec sur les mesures de sécurité sociale

* Le nouveau député d'Abitibi-Est à la Chambre des Communes, Jeanne Sauvé, pense toujours qu'il y a un manque de communication entre le gouvernement central et celui du Québec en ce qui regarde les mesures de sécurité sociale.

"J'ai écrit et je pense toujours qu'il y a lieu d'améliorer les mécanismes de dialogue entre les deux paliers de gouvernement dans le difficile secteur de la sécurité sociale", a-t-elle déclaré hier dans le cadre de l'émission télévisée "Le choc des idées".

Mme Sauvé, qui a été élue député du comté montréalais de Ahuntsic à la dernière élection fédérale, a précisé à cet effet qu'elle continuerait de maintenir cette position au sein du caucus des députés fédéraux.

CONTINUER A PROGRESSER

Tout en admettant qu'il existe au sein de la population canadienne un net retour au conservatisme, Mme Sauvé croit d'autre part que le gouvernement

Trudeau doit continuer, malgré tout, sa politique progressiste.

Selon elle, il faut continuer à favoriser une plus grande égalité entre les couches sociales, tout en stimulant l'accroissement économique du pays.

Présentement, les gouverne-

ments ne peuvent taxer davantage pour instituer de nouvelles mesures sociales, a-t-elle expliqué.

C'est pourquoi il importe d'améliorer notre économie, de façon à pouvoir éventuellement aller chercher d'autres fonds.

Quant au résultat des dernie-

res élections fédérales au Québec, Mme Sauvé ne croit pas que le Québec a voté pour un French over à Ottawa en appuyant massivement le parti de M. Trudeau, mais a plutôt choisi le parti qui lui paraissait présentement le parti le plus valable.

Le nouveau député a finalement déclaré qu'elle croyait personnellement nécessaire d'ouvrir à nouveau le dossier sur l'avortement, afin de réévaluer la question à la lumière des derniers développements sociaux.

Pourparlers interministériels sur les conditions de détention des prisonniers

Des pourparlers sont présentement en cours entre le ministre fédéral de la Justice et son homologue du Québec, Me Jérôme Choquette, afin de déterminer une nouvelle répartition des responsabilités en ce qui a trait aux conditions de détention des prisonniers au Québec.

Sans dévoiler le moment où ces pourparlers pourraient aboutir, M. Jérôme Choquette,

ministre de la Justice dans le Cabinet Bourassa, a déclaré, dans le cadre de l'émission "Contact" à la radio de Radio-Canada, qu'il entrevoyait un changement dans la division des responsabilités concernant les conditions de détention des prisonniers au Québec.

Le ministre s'est d'autre part déclaré favorable à ce que la Ligue des droits de l'Homme du

Québec ait accès aux prisons de la province, car il considère ce mouvement comme un "organisme responsable", qu'il considère tacitement comme un porte-parole acceptable de la population québécoise.

A la question d'une auditrice qui reproche au gouvernement québécois de ne pas posséder sa charte des droits du citoyen,

alors que huit provinces canadiennes possèdent la leur, M. Choquette a répondu qu'à ce sujet, il existe présentement des difficultés au sujet des droits linguistiques qui retardent la présentation de la charte.

Le ministre s'est enfin longuement attardé à discuter de la loi 51, qui amende la Loi de la Commission de police de manière à faciliter le travail des enquêteurs sur le crime organisé, alors qu'un auditeur faisait remarquer le grand pouvoir de perquisition donné par cette loi à la police.

Victoire confirmée d'un député du NPD

VANCOUVER (PC) — Le dépouillement judiciaire des votes enregistrés lors des élections du 30 octobre dans le comté de Burnaby-Seymour a confirmé la victoire du néo-démocrate Ed Nelson au dépens du libéral Ray Perrault, secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre Bryce Mackasey.

Le dépouillement, tenu sous la direction du juge F.K. Grimmett, de Chilwack, a donné à M. Nelson, instituteur de 55 ans, une majorité de 289 voix sur M. Perrault, âgé de 46 ans, leader libéral provincial de la Colombie-Britannique de 1959 jusqu'à son entrée sur la scène fédérale en 1968.

Le dépouillement tenu vendredi a donné à M. Nelson, un nouveau venu dans la politique, 18,274 voix contre 18,985 pour M. Perrault. Le candidat conservateur John Gatal, âgé de 35 ans, vient en troisième lieu avec 11,119 voix.

Les voix en faveur du candidat du Crédit social, John MacDonald et de trois autres candidats indépendants devaient être connues vers la fin de la journée de samedi.

Il s'agit du deuxième dépouillement judiciaire en deux élections dans ce comté. Lors des élections de 1968, M. Perrault avait défait T.C. Douglas, le leader du NPD à l'époque, par 138 voix, lors d'un dépouillement.

Par la suite M. Douglas s'était fait réélire aux Communes dans le comté de Nanaimo-Cowichan-The Islands, qu'il a conservé au NPD lors de la dernière élection.

Mariage inusité

Pour la première fois, dans l'histoire du district judiciaire de Québec, un Esquimau, originaire de la Baie d'Ungava, a épousé une canadienne-française, vendredi, au Palais de justice de Québec.

Ce mariage inusité n'a pas manqué de piquer la curiosité du public, tant par le port du costume esquimau par les deux jeunes conjoints, que par la participation à la cérémonie d'une considérable assistance d'Esquimaux, d'indiens et de Blancs.

L'époux qui fut l'un des pionniers de la coopérative esquimaude de Povungnituk est présentement assistant en recherches en anthropologie, à l'Université Laval. Son épouse, une enseignante fait oeuvre d'animation sociale dans les milieux indiens et esquimaux.

Pas d'empreintes de Jacques Rose

MONTREAL (D'après CP) — Les empreintes digitales de Jacques Rose n'ont pas été relevées sur les notes expédiées aux media d'information par le Front de libération du Québec relativement à l'enlèvement de Pierre Laporte en octobre 1970, a déclaré vendredi un agent de la Gendarmerie royale du Canada.

Le Sergent Lloyd Dunham, qui témoignait au procès de Jacques Rose, accusé d'avoir enlevé Pierre Laporte, a dit devant la Cour du Banc de la Reine qu'il avait étudié les documents du FLQ au laboratoire de la GRC à Ottawa.

Il a précisé qu'il avait relevé sur les documents les empreintes de Paul Rose, le frère aîné de Jacques, celles du ministre du Travail assassiné, et celles de quelques journalistes qui ont eu les notes en main.

Jacques Rose subit son deuxième procès sous la même accusation d'avoir enlevé Pierre Laporte. Le premier procès s'était terminé par un désaccord du jury. Il est également accusé d'avoir assassiné le ministre du Travail.

Epargnes sensationnelles chez Renfrew

Vente des fourrures annuelle de mi-saison.

Nous avons pris plusieurs de nos magnifiques fourrures et en avons diminué le prix! Nous avons également fait des achats spéciaux chez nos fournisseurs réguliers et les offrons à des prix exceptionnellement bas!

ET VOICI NOS FOURRURES À PRIX SPÉCIAUX!

Manteaux de vison

(Kohinoor; peau sur peau; collet et bordure en renard teint noir)

Prix: **\$995**

Manteaux de vison

(Azuren; peaux entièrement descendues)

Prix: **\$2195**

Manteaux de vison

(pastel et ranch foncé; peaux entièrement descendues)

Prix: **\$1195**

Manteaux phoque d'Alaska

(teint Matara*)

Prix: **\$1495**

Manteaux de vison

(ranch foncé; peaux "femelle"; peaux entièrement descendues)

Prix: **\$1695**

Manteaux de RAT MUSQUÉ

(naturel; garnis de renard)

Prix: **\$595**

Manteaux de CHAT SAUVAGE

(naturel; peau sur peau)

Prix: **\$525**

Manteaux de CASTOR

(naturel ou retouché)

Prix: **\$750**

RABAIS SUR NOS FOURRURES DE 25% À 50%, ET PLUS.

Modèles uniques de fourrures

	Prix ordinaire	Prix de vente
Cape du soir en zibeline de Russie (retouchée)	\$9500	\$4750
Manteau de vison (teint "Forest Green")	\$4500	\$2250
Jaquette de vison sauvage (de la rivière Mackenzie)	\$2295	\$1595
Jaquette de mouton de Perse (teint noir)	\$ 395	\$ 160
Manteau de vison "Violet" (longueur 3/4)	\$1595	\$ 795

Pas de ventes sur approbation.

	Prix ordinaire	Prix de vente
Manteau de Breitschwanz (teint noir)	\$4295	\$2995
Manteau de vison "Hope"	\$2250	\$1675
Manteau d'oppossum; (retouché; inséré de renard blanc)	\$ 695	\$ 325
Manteau d'hermine (brun et blanc)	\$4500	\$2195
Manteau de vison Starlight**	\$2495	\$1875

Toutes ventes finales.

Facilités de paiement.

*Emba Mink Breeders
**T.M. Holt Renfrew
*Reg. Fouke Fur Co.

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel-de-Ville

2 hrs station. gratuit... Parc-Autos Place de l'Hôtel-de-Ville

Droits linguistiques

Le gouvernement ajuste son tir

par Marc ST-PIERRE

La très explosive question de la Loi 63 va être rejouée une nouvelle fois sur l'échiquier politique québécois.

Cette fois-ci, c'est le gouvernement libéral de Robert Bourassa qui va aborder publiquement le problème de la langue d'enseignement dans la Belle province. Il devra compter toutefois avec le Parti québécois et le Mouvement du Québec français.

Une première indication à un mouvement prochain du gouvernement Bourassa a d'abord été donnée par le ministre de l'Éducation François Cloutier, au début du mois de novembre.

Le ministre, à l'occasion d'une rencontre avec un groupe de journalistes dans la métropole, avait en effet laissé entendre qu'il se mûrait quelque chose. "J'ai toujours estimé, avait-il dit, que le gouvernement devrait intervenir pour réaménager le système consacré par la Loi 63 et il suffirait de proposer un nouvel amendement à la Loi de l'instruction publique pour modifier les effets de la Loi 63. Je pense, à titre personnel pour l'instant, qu'il y a une formule susceptible de préserver les droits acquis des anglophones tout en assurant ceux de la collectivité québécoise."

Ce que M. Cloutier ne disait pas à ce moment-là, c'est que tout le personnel de son bureau s'apprêtait à travailler d'arrache-pied toute la semaine qui allait suivre à la préparation du "nouvel amendement" dont il parlait.

C'est le 3 novembre que le ministre a fait cette déclaration.

Les indications du ministre Cloutier, qui faisaient d'ailleurs suite à la publication d'un article d'un journal anglophone de Montréal faisant état de préparatifs au ministère de l'Éducation en vue d'amender la Loi 63, constituaient semble-t-il l'avant-première de la scène que les libéraux québécois allaient jouer.

Arrêt-stop

Mais le lundi 13 novembre, soit à peine une semaine plus tard le premier ministre Robert Bourassa, tout en insistant sur le rôle prépondérant du Québec en matière de francophonie en Amérique du Nord, indiquait qu'il était prématuré d'intervenir législativement sur le problème des droits linguistiques, s'en rapportant encore une fois au rapport Gendron.

Le premier ministre a fait cette déclaration sur les ondes du réseau radiophonique Télémedia. Il a réitéré les mêmes indications sur les ondes de Radio-Canada le même jour.

Pourtant, des informateurs sérieux ont indiqué dans le même temps que le personnel du bureau du ministre Cloutier avait justement travaillé toute la semaine précédente à l'élaboration d'un projet de loi sur ce point précis. Ces indicateurs soulignaient en même temps que tout était arrêté. Il n'y a évidemment pas eu d'explication.

Les libéraux venaient de se rendre compte, en tout cas, que leur projet de loi n'était plus un secret pour personne.

Le MQF

Le Mouvement du Québec français et le Parti québécois ont bien laissé voir qu'ils étaient au courant des intentions du gouvernement Bourassa et surtout de leur contenu relativement à la langue d'enseignement.

Le mardi 14 novembre, le MQF, dans le cadre d'une conférence de presse donnée à Montréal, déclarait en gros que le projet du ministre Cloutier contenait une humiliation pour le français et faisait de l'anglais une langue de promotion.

Le projet du ministre Cloutier est trop timide et ne peut résoudre le problème de la langue d'enseignement, a déclaré sans ambages le MQF. C'est de "remède anodin" qu'était qualifié le projet Cloutier par le groupement nationaliste.

Le MQF était plus au courant que cela: il posait trois questions prouvant que ses sources d'information à l'intérieur du ministère étaient pour le moins bonnes.

La première question: Pourquoi le Dr Cloutier fait-il une distinction entre les immigrants non citoyens et ceux qui le sont devenus? La seconde: Pourquoi établit-il une distinction entre les immigrants anglophones et les autres? Troisième question: Pourquoi n'a-t-il pas traité des parents québécois francophones de plus en plus nombreux qui envoient leurs enfants à l'école anglaise?

Le MQF y allait ensuite de ses suggestions dont la conclusion, en gros, indiquait qu'"une bonne connaissance de l'anglais fait partie du bagage intellectuel et pratique dont devrait être doté tout jeune Québécois. Mais de là à faire du Québec un pays bilingue, il y a une marge. L'anglais doit être correctement enseigné dans les écoles mais ces écoles doivent être françaises."

Le PQ

Dans le même temps, le Parti québécois manifestait son intention de déposer devant l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi visant à modifier la loi de l'instruction publique. Le projet de loi est déposé le mardi 14 novembre.

L'approche législative — fait intéressant — est la même que celle dont le ministre Cloutier a parlé lors de ses commentaires du 3 novembre.

Le projet de loi du PQ prévoit que les cours sont donnés en de langue anglaise ou dont la langue maternelle est l'anglais, de langue anglaise ou dont la langue maternelle est l'anglais. Pour les autres, la langue d'enseignement sera le français.

Le PQ estimait ainsi modifier la Loi 63 en enlevant aux parents la possibilité de choix de la langue d'instruction.

C'est là à peu près le projet de loi préparé par les libéraux. A une différence d'importance près: les francophones seraient obligés d'envoyer leurs enfants à l'école française. Sans compter la subtile clause, que le ministre Cloutier n'avait pas écartée le 3 novembre, faisant une différence entre immigrants et citoyens.

Quoi qu'il en soit, la loi du PQ a toutes les chances d'avorter, estiment les observateurs.

Bienvenue

Le ministre de l'Immigration du Québec, Me Jean Bienvenue, à la suite de toutes ces manifestations, est entré dans la danse à son tour le mercredi 15 novembre, quand il a conseillé aux jeunes Québécois d'origine italienne de fréquenter les écoles francophones et aux immigrants en général de s'identifier davantage à la société dans laquelle ils vivent, "c'est-à-dire, à la collectivité francophone du Québec".

De la part de ce ministre, qui passe pour ne pas être un des meilleurs facteurs de changements du cabinet de M. Bourassa, c'est une indication intéressante.

La position exprimée par Me Bienvenue vient préparer la résolution adoptée par les militants libéraux à Montréal, en fin de semaine.

Mlle Lise Bacon, mardi le 14 novembre, avait déclaré à la presse que les militants libéraux se préoccupent peu de ces questions linguistiques. Il n'était même pas certain que les résolutions sur ces points allaient être discutées. Ce n'est pas ce qui est arrivé samedi.

Les militants libéraux ont adopté une résolution à l'unanimité: "Il est proposé que désormais les immigrants provenant des pays non anglophones et venant au Québec soient obligés de s'inscrire en français jusqu'au niveau secondaire inclusivement." La résolution donne également un délai: trois mois et que son application par le gouvernement soit faite "à la lumière" du rapport Gendron.

Le débat ne fait que s'amorcer. Le tout va vraisemblablement se dérouler maintenant plus vite qu'il avait été prévu, d'autant plus que la publication du rapport Gendron est imminente.

Les frères Chapdelaine... DISTRIBUTEURS DE TAPIS METROPOLITAIN et leur nouveau concept révolutionnaire...

ACHETEZ VOS TAPIS A DOMICILE!

dans le calme et le confort de votre foyer...

Vous serez plus certains que la valeur que vous obtiendrez correspondra à vos besoins réels!

N'HESITEZ PAS... APPELEZ DES MAINTENANT



NOUS VENDONS DES MARQUES CONNUES!
Et seulement des marques connues: HARDING, ARMSTRONG, CROSSLEY, KARASTAN, CANADIAN CELENESE, BURLINGTON, BMK, KRAUS, OZITE, CARAVELLE, PEERLESS.

PROFITEZ D'UNE DOUBLE GARANTIE!
1—La pose est effectuée par des experts.
2—Marchandise de bonne qualité seulement.
Une double garantie des plus intéressantes.

POSE EFFECTUEE PAR DES EXPERTS
Nous n'employons que des experts pour s'occuper de votre tapis, ils savent comment couper et poser un tapis parfaitement.

SERVICE A DOMICILE GRATUIT!
UN SEUL NUMERO A COMPOSER: **681-3514**
NOUS VOUS APPORTERONS TOUS LES ECHANTILLONS

SPECIAUX DE LA VENTE

TAPIS NYLON 501 INSTALLATION ET SOUS-TAPIS INCLUS (choix de nouvelles couleurs)	PRIX DE LA VENTE \$6.95 V.C.
NOUVEAU TAPIS SHAG GRAND CHOIX DE COULEURS.	PRIX DE LA VENTE \$4.95 V.C.
TAPIS COMMERCIAL CHOIX DE 14 COULEURS. INTACHABLE.	PRIX DE LA VENTE \$6.49 V.C.
VERITABLE OZITE CHOIX DE COULEURS.	PRIX DE LA VENTE \$2.38 V.C.

INSTALLATION GARANTIE A VIE

Ce qui veut dire tout simplement que nous irons chez vous pour quelque problème que ce soit sans aucuns frais de votre part aussi longtemps que votre tapis dure.

TERMES FACILES

- 90 JOURS SANS INTERET • 36 MOIS POUR PAYER
- AUCUN COMPTANT SI DESIRE • PLAN MISE DE COTE

UN SEUL NUMERO A COMPOSER

681-3514

LES DISTRIBUTEURS DE TAPIS METROPOLITAIN

130, av. Plante, Ville Vanier

Ancien local de Gaston Lévesque

Nous voulons être mieux connus.

Si l'on vous demandait: Le CN, qu'est-ce que c'est? vous répondriez sans doute: Une compagnie de chemins de fer.

Ce serait vrai, mais incomplet. Le Canadien National, c'est beaucoup plus que cela.

Pour vous faire mieux connaître les multiples facettes du CN et le rôle essentiel qu'il joue au pays, nous publierons, dans les mois à venir, une série d'annonces semblables à celle-ci. Nous y aborderons plusieurs sujets.

Par exemple, nous vous expliquerons comment il se fait que le CN, tout en

rapportant un bénéfice d'exploitation presque à chaque année, semble si souvent en déficit.

Comment nous collaborons à la modernisation des centres-villes, non seulement dans les grandes cités, mais aussi dans les petites villes du Canada.

Comment nos tarifs-marchandises demeurent raisonnables alors que les frais commerciaux ne cessent de grimper.

Comment nous essayons d'accroître la clientèle de nos services voyageurs en les

adaptant aux besoins du public, et cela, face à des frais sans cesse croissants.

Comment nous aidons à résoudre les problèmes du transport du grain occasionnés par des ventes sans précédent à l'étranger.

L'ampleur des taxes que nous payons et ce que cela apporte aux villes que nous desservons.

Pourquoi nous nous intéressons aux pipelines pour acheminer non seulement le pétrole et le gaz, mais aussi le charbon, le soufre et le minerai de fer.

De la sorte, nous pourrions rectifier certains malentendus qui peuvent se glisser ici et là, surtout lorsqu'il s'agit d'un réseau de transports et de communications aussi vaste que le nôtre.

Nous espérons que ces annonces vous intéresseront et qu'elles vous en apprendront davantage sur nous. Car nous voulons être mieux connus.

CN

Le service des passeports est irresponsable, selon Woolliams

OTTAWA (PC) — M. Eldon Woolliams, critique juridique du parti progressiste-conservateur, a qualifié hier d'irresponsables des passeports canadiens et de naïf le ministre des Affaires extérieures M. Mitchell Sharp pour avoir autorisé l'émission de passeports à deux évadés d'une prison du Québec.

M. Woolliams a déclaré, à l'occasion d'une interview, qu'il pouvait comprendre que des fonctionnaires fassent croire que des passeports peuvent être délivrés dans ces circonstances si cela pouvait aider une enquête policière.

Mais, dit-il, quelque chose ne tourne pas rond "quand vous apposez le sceau du Canada" sur des documents destinés à aider les évadés à quitter le pays.

C'est un acte irresponsable, a-t-il ajouté, et le ministre est naïf de vouloir le cautionner. Cela aussi crée, sur le plan interna-

tional, une "situation gênante". Car, les pays étrangers vont maintenant, à juste titre, se dem-

ander comment ils peuvent faire confiance aux passeports canadiens.

Quatre députés de la Colombie-Britannique étudient s'il est possible de diffuser les débats législatifs

VICTORIA (selon PC) — Quatre membres de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique doivent entreprendre une tournée de l'Amérique du Nord, en décembre, pour étudier la possibilité de radiodiffuser et de téléviser les débats législatifs.

Hugh Curtis, député conservateur de Saanich et les Îles, qui dirigera la délégation a déclaré, hier, que le groupe visitera l'Assemblée générale des Nations unies, à New York, les législatures du New Jersey, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ontario et de l'Alberta, ainsi que le Conseil du Toronto métropolitain.

Le comité tiendra une séance de deux jours à Vancouver, en janvier prochain, afin de recevoir les suggestions des médias d'information à ce sujet. Il va également faire enquête sur la possibilité d'établir un système de télévision en circuit fermé à l'intérieur de l'édifice législatif ainsi qu'un journal des débats.

Tournée du président de l'Association de la construction du Canada

HALIFAX (PC) — Le président de l'Association canadienne de la construction, M. Eric L. Hartley, de Toronto, effectuera une tournée des provinces atlantiques du 20 au 25 novembre afin de rencontrer les dirigeants provinciaux et les organisations de construction.

Il sera à Fredericton le 20 novembre, à Charlottetown le 21, à Halifax les 22 et 23, à Corner Brook, Terre-Neuve, le 23 et à St-Jean, T.-N., le 24.

M. Hartley sera accompagné du vice-président Réal L'Heureux, de Québec, et du gérant général Don Chutter, d'Ottawa.

L'ancien journaliste et député fédéral Ernest Pascoe est décédé à 72 ans

(Selon PC) — M. J.-Ernest Pascoe, ancien journaliste et député fédéral, maire de Moose Jaw en Saskatchewan depuis 1970, est décédé à l'hôpital mercredi soir. Il était âgé de 72 ans.

L'ancien premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker, en apprenant la mort de M. Pascoe, a décrit ce dernier comme un homme qui a su "placer les principes au-dessus de tout".

M. Pascoe est entré à la Chambre des Communes en 1958 comme député de Moose Jaw - Lake Centre, et, de dire M. Diefenbaker, "il a servi son pays avec respect de soi-même et en faisant honneur à ses électeurs".

Avant de se lancer en politique, M. Pascoe avait fait du journalisme dans plusieurs journaux de l'Ouest canadien.

La question des droits successoraux sera discutée

HALIFAX (PC) — Le ministre des Finances de la Nouvelle-Ecosse, M. Peter Nicholson, a déclaré hier que les provinces atlantiques devraient se réunir pour examiner une décision prise par le gouvernement de l'île du Prince-Edouard d'abolir

la législation fiscale sur les successions et les dons. Dans une interview, M. Nicholson a déclaré qu'il croyait que la question ferait l'objet de discussions à la réunion du Conseil des premiers ministres des Maritimes, prévue en décembre.

Les quatre provinces avaient pris pour leur compte l'impôt sur les successions et les dons, le 1er janvier dernier, à la suite de la décision du gouvernement fédéral d'y renoncer au profit de l'impôt sur les gains de capitaux.

Cependant, le premier ministre de l'île du Prince-Edouard, M. Alex Campbell, a annoncé mercredi soir que ces impôts seraient abolis lors de la session de printemps de la législature.

"Pour ce qui est de l'île du Prince-Edouard, avait dit M. Campbell, les recettes en provenance de ces impôts sont si faibles qu'il ne vaut pas la peine de les percevoir."

EN VENTE... Kmart

Une division de S.S. KRESGE COMPAGNIE Limitée

PRÉPAREZ-VOUS POUR AFFRONTÉ L'HIVER !

BOTTES MOTONEIGE

Hommes, adolescents, garçons.

PRIX Kmart

Hommes 9⁹¹ Adolescents et garçons 8⁸⁷

Chaudes bottes motoneige avec chaussons en feutre amovibles, courroie réglable et cordonnets coulissants. Pied tout caoutchouc avec semelle dentelée et talon. Noir. Point 7-12, 3-6, 11-2.

BOTTES MOTONEIGE pour enfants

PRIX Kmart

4⁸⁷

Bottes robustes avec tiges de nylon, ajustables par un cordonnet coulissant. Chaussons en feutre pour assurer plus de chaleur et de protection. Marine. Point 6-10, 11-2.

BOTTES D'HIVER pour dames

PRIX Kmart

8⁶¹ pai.

Faites au Canada! Tige haute cheville, chaudement doublée, garantie à l'épreuve de l'eau. Largeurs moyennes. Noir. Point 5-10.

BOTTES DE TRAVAIL pour hommes

PRIX Kmart

7⁸⁷

Qualité supérieure. En vinyle imperméable, avec renforts d'acier. Entredoublure mousse et doublure en peluche de rayonne. Grosses semelles dentelées. Brun antique. Point 6-12, 5-10.

COUVRE-CHAUSSURES pour hommes

PRIX Kmart

4⁹⁶

Tige nylon hauteur 6" avec glissière devant, languette protectrice à soufflets et semelle antidérapante. Noir. Point 6-12.

BOTTES D'HIVER pour dames

PRIX Kmart

18⁷⁶ pai.

Hauteur 16". Extérieur vinyle souple, doublure en nylon piqué. Glissière pleine longueur face interne. Noir ou brun. Point 5-10.

BOTTES VINYLE pour dames

PRIX Kmart

12⁸⁷

Vinyle ressemblant au cuir à s'y reprendre, glissière pleine longueur dissimulée, chaude doublure de peluche. A l'épreuve de l'eau et résistant au sel. Couleur acajou. Point 5-10.

BOTTES MODE pour enfants

PRIX Kmart

9⁹⁷

Botte élégante et chaude, résistant au sel à l'épreuve de l'eau. D'entretien facile, vous n'avez qu'à essuyer avec un chiffon humide. Noir. Point 11-4.

CLAUQUE CAOUTCHOUC pour hommes

PRIX Kmart

2²⁷

Clauque agrippante en caoutchouc de longue durée. Pointe extensible pour plus de stabilité, revêtement intérieur en caoutchouc. Noir seulement. Point P.M.G. XG.

BOTTES MOTONEIGE hommes et garçons

PRIX Kmart

Hommes 14⁸⁷ Garçons 13⁷⁶

Possèdent de nombreuses caractéristiques de luxe, y compris une languette protectrice à soufflets, cordonnets coulissants, courroie réglable, semelle et talon agrippants. Marine lustre. Point 6-12, 1-5.

BOTTES D'HIVER pour enfants

PRIX Kmart

7⁶⁶

En vinyle imperméable, chaudement doublé de vrai Borg*. Glissière pleine longueur dissimulée. Brun. Point 11-4.

BOTTES MOTONEIGE pour enfants

PRIX Kmart

7⁶⁶

Modèle attrayant avec tige de couleur gaie. Pied en caoutchouc à l'épreuve de l'eau. Cordonnets coulissants, semelle dentelée. Brun ouvert. Point 5-12, 13-3.

Kmart

AU CENTRE D'ACHATS FLEUR DE LYS - 550 BOUL. HAMEL, QUÉBEC

Ouvert: Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi.
De 9H. A.M. à 6H. P.M.
De 9H. A.M. à 9H. P.M.
De 8.30 A.M. à 5H. P.M.

Des représentants de neuf provinces ont assisté à un colloque fédéral-provincial sur la traduction

OTTAWA (PC)—Un colloque fédéral-provincial sur la traduction, le premier du genre, vient de se terminer à Ottawa, sous les auspices du secrétariat d'Etat du Canada, dans le contexte général de la politique de bilinguisme du gouvernement fédéral.

Toutes les provinces, sauf la Colombie-Britannique, étaient représentées à la conférence.

Les principaux sujets de discussion ont été l'organisation de la traduction dans les provinces, l'uniformisation des termes, les avantages et les désavantages de la centralisation, les besoins et ressources et l'opportunité de mettre au point un mécanisme d'échange de traducteurs et de documents tant au niveau interprovincial que fédéral-provincial.

On a également exposé les programmes fédéraux d'aide aux provinces en matière de traduction, soit l'aide à la formation universitaire de traducteurs provinciaux, les cours de perfectionnement et le partage des frais.

Les participants au colloque ont insisté sur le besoin de la collaboration fédérale-provinciale en matière de traduction.

Cette collaboration, selon eux, pourrait prendre la forme d'échanges de traducteurs et d'interprètes entre Ottawa et les provinces pour des stages de formation et de perfectionnement. Ottawa pourrait également mettre à la disposition des provinces des experts-conseils en traduction et en interprétation et les provinces pourraient élaborer entre elles des moyens de résoudre certains problèmes.

La Cosmos Imperial Mills est acculée à la faillite

TORONTO (PC) — Une assemblée des créanciers de la Cosmos Imperial Mills Ltd. sera tenue à Toronto le 1er décembre, afin de prendre connaissance d'un projet de la société en vertu de la Loi des faillites.

M. Alan K. Kemp-Gee, qui serait l'administrateur de la société réorganisée, dit dans une lettre adressée aux créanciers que la société a perdu \$726,000 au cours de la période de neuf mois finissant le 30 septembre, à la suite d'un déficit de \$1,4 millions en 1971.

La lettre dit que le ministère fédéral de l'Expansion économique et régionale ainsi que les gouvernements de Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick avaient offert au début de l'année des subventions et des prêts s'élevant à un total de plus de \$1 million afin d'aider la société à consolider ses opérations dans les Maritimes. Les usines de Hamilton et de Trenton, en Ontario, seraient fermées.

Mais avant que les documents puissent être signés, les affaires de l'entreprise descendent au-dessus du niveau sur lequel étaient basées les subventions et le programme d'aide du gouvernement n'a pas été accordé. "La société croit cependant qu'une fois terminé le projet de réorganisation des usines de Marysville, N.B. et de Yarmouth, N.E., les opérations de la Cosmos montreront un profit," dit la lettre.

J. L. Biddell, président de la Clarkson Co. Ltd., de Toronto, et nommé par la cour comme administrateur judiciaire, a déclaré lors d'une interview que si le projet de réorganisation n'est pas accepté par les créanciers, aucun versement ne sera fait aux créanciers non garantis et que les investissements des actionnaires y passeront.

Des cambrioleurs n'ont pu terminer leur travail à Lévis

Le marchand de bois Jos-L. Guay, de Lévis, a eu la visite de cambrioleurs, vendredi soir dernier. Dérangés par l'arrivée inopportune du gardien, les intrus ont pris la fuite sans avoir terminé leur travail.

La police de Lévis a été alertée vers 21 h. Les policiers ont constaté que les voleurs avaient commencé à percer un trou dans la porte de la voûte avec une torche à acétylène et qu'ils avaient abandonné leur matériel sur place.

En entrant, le gardien a vu du feu et il s'est empressé d'alerter la police. Les voleurs ont aussitôt pris la fuite. Ils étaient entrés en brisant une porte arrière de l'établissement.

Par contre, deux jeunes gens ont été pris en flagrant délit, hier après-midi, dans l'établissement de la firme E.-T. Coullombe, 223 rue Dorchester sud, à Québec. Ils avaient mis la main sur quelques palettes lorsque les policiers se sont amenés.

La police de Québec signale de plus que deux individus ont dérobé une somme de \$1,700 appartenant au magasin Jupiter, sur la rue St-Vallier-Ouest. Deux employés allaient faire un dépôt à une banque des environs, vers 17h, samedi, lorsqu'ils ont été abordés par deux "cagouleurs" qui les ont menacés avec des armes à feu et leur ont arraché le sac contenant l'argent pour s'enfuir à pied. Une auto les attendait plus loin, semble-t-il.

communs. On croit que la traduction de textes juridiques, par exemple,

pourrait recevoir une aide particulière. Les participants ont émis le

vœu que des colloques du genre se tiennent à intervalles réguliers et le prochain pourrait

avoir lieu d'ici six mois, pour évaluer le début de mise en oeuvre du programme ébauché.

La motoneige doit être bannie des routes

OTTAWA (PC) — Le Conseil de la Sécurité du Canada a recommandé jeudi que les gouvernements provinciaux et municipaux défendent l'usage des autos-neige sur les routes publiques.

Le conseil dit que les statistiques pour la saison 1971-72 in-

diquent que le problème de "l'usage insouciant et irréfléchi des autos-neige" n'a pas encore été solutionné.

Le communiqué dit que la seule façon de régler le problème est probablement de défendre

aux autos-neige de circuler sur les routes publiques, les routes secondaires et dans les rues.

Sur 10 personnes tuées dans des accidents de motos-neige au cours de la saison 1971-72, sept conduisaient des véhicules sur des routes publiques au moment de l'accident.

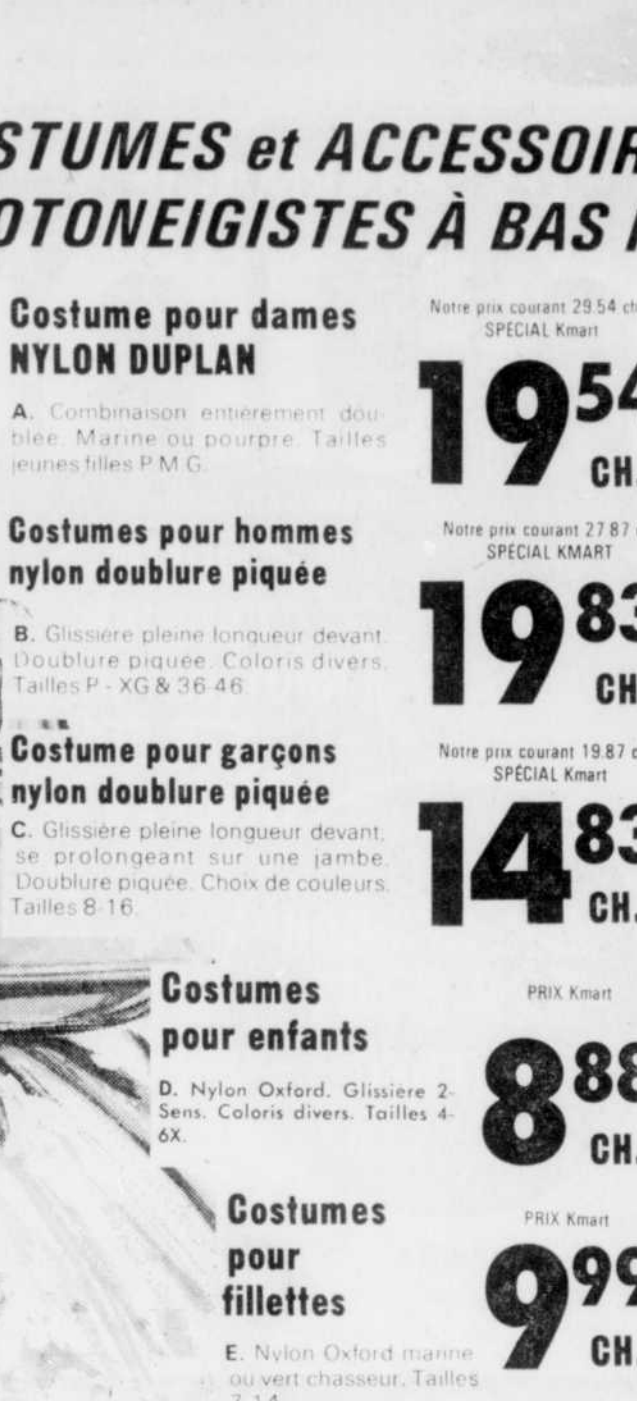


TANT QU'IL Y EN AURA!

Division de S.S. KRESGE COMPANY Limited



A 1954



B 1983



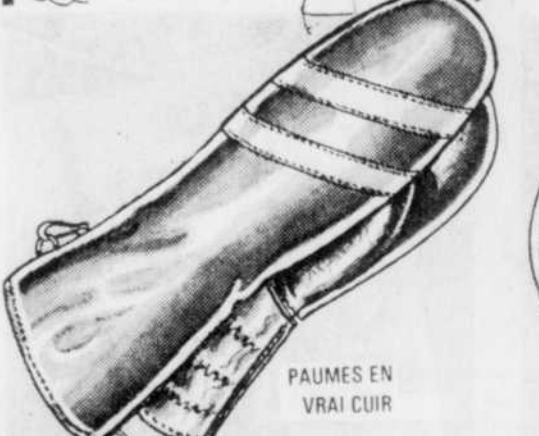
C 1483



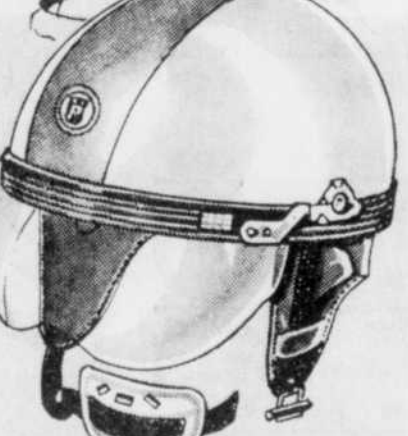
D 888



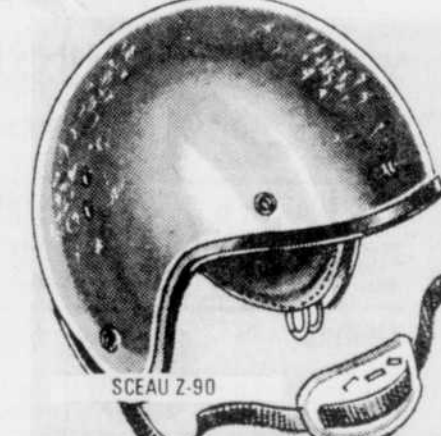
E 999



MITAINES NYLON
Regulars 6.37 6.67 6.87
SPECIAL Kmart **4.91** PAI.



Casque motoneige
Pour enfants! Avec réflecteurs et visière réglable.
SPECIAL Kmart **5.97** CH.



Casques d'adultes
Choix de coloris brillants. Modèles pour adultes, protection complète avec mentonnière et courroie.
SPECIAL Kmart **17.88** CH.



CASQUES
Style "Jet Polar Plain". Modèle réglementaire pour adultes.
SPECIAL Kmart **12.88** CH.



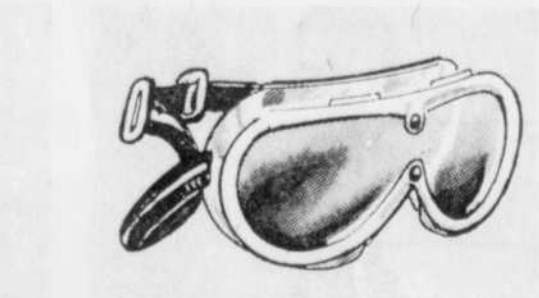
Raquettes motoneige
Notre prix courant 16.77
SPECIAL Kmart **12.97** PAI.



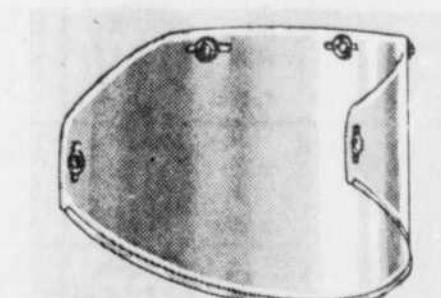
HARNAIS pour raquettes
Notre prix courant 4.97
SPECIAL Kmart **3.97**



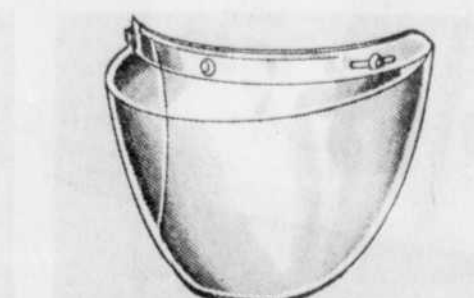
PASSE-MONTAGNE
Pour hommes et garçons! Passe-montagne qui se convertit en tuque. Tricot pur acrylique.
Regular 2.23
SPECIAL Kmart **1.54** CH.



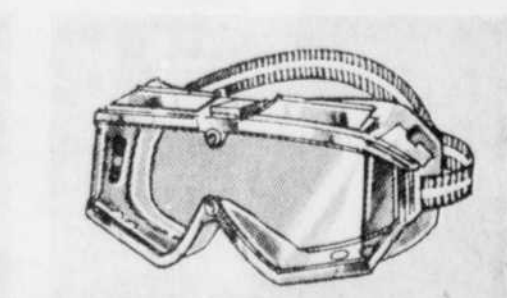
LUNETTES standard junior
Contour coussiné mousse blanche. Verres interchangeables.
Regular 1.77
SPECIAL Kmart **1.57** CH.



PARE-BRISÉ
Pour ajuster au casque de motoneigiste. Verre ambre clair ou bleu.
PRIX Kmart **1.44**



VISIÈRE
Pour casque "Polar Plain". Sceau CSA. Glace anti-buée.
PRIX Kmart **7.77**

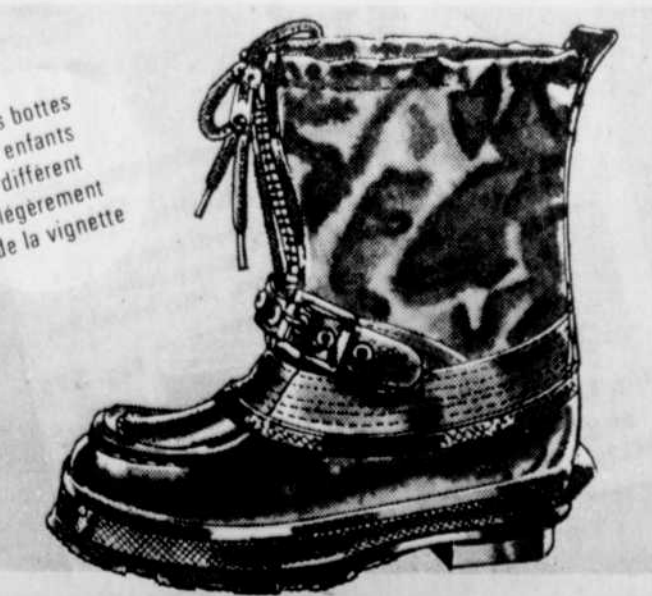


Lunettes pour adultes.
Regular 3.97
SPECIAL Kmart **3.47** CH.

BOTTES MOTONEIGE POUR TOUTE LA FAMILLE

Bottes robustes possédant toutes les caractéristiques qui les rendent chaudes, confortables et qui vous garderont au sec tout l'hiver. Courroie réglable sur le dessus du pied, cordonnets cou-

PRIX Kmart Hommes 7-12 **7.84**
PRIX Kmart Garçons 3-6 **7.12**
PRIX Kmart Dames 5-9 **7.32**
PRIX Kmart Enfants 11-2 **4.82**



Les bottes d'enfants diffèrent légèrement de la vignette



AU CENTRE D'ACHATS FLEUR DE LYS - 550 BOUL. HAMEL, QUÉBEC

Ouvert: Lundi-Mardi-Mercredi
Jeudi-Vendredi
Samedi

De 9h. A.M. à 6h. P.M.
De 9h. A.M. à 9h. P.M.
De 8.30 A.M. à 5h. P.M.

FIN D'UNE GREVE A TORONTO
— Les camionneurs à l'emploi du Bureau des postes de Toronto, qui avaient déclenché jeudi dernier une grève "sauvage", sont retournés au travail hier à la suite d'une injonction émise par la Cour suprême de l'Ontario. Le postier Aurelio Gomez s'affaire ici au déchargement d'un camion au terminus principal à Toronto.



Davis se rend dans deux comtés de l'Ontario
qui ont été affectés par une tempête

TORONTO (PC) — Le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, a décidé de se rendre personnellement dans les deux comtés du sud-ouest de l'Ontario qui ont été les plus affectés par l'orage et les pluies torrentielles qui se sont abattus sur la région mardi.

M. Davis quitte aujourd'hui Toronto à destination de Windsor, d'où il montera à bord d'un hélicoptère pour inspecter les comtés d'Essex et de Kent.

La petite île de Pelee Island, sur le lac Érié, a été à moitié recouverte par les eaux ordinairement contenues par des digues. Mais, ces digues ont cédé et selon des estimations il faudrait au moins \$500,000 pour les réparer. Les dégâts cau-

sés aux récoltes de soja sont évalués à près d'un million de dollars.

Des centaines de familles vivant le long de la rive ont dû être évacuées. Heureusement on ne signale aucune victime.

Le maire de Windsor, M. Frank Wansborough a inauguré jeudi un fonds de secours pour les régions sinistrées, en annonçant que sa ville faisait un don de \$25,000.

Pour sa part, le Trésorier de la province, M. Charles MacNaughton, a annoncé que le gouvernement provincial accorderait à ces régions une aide financière à concurrence des sommes qui seront levées sur place au titre des dons.

LES PHARMACIES

brunet

ENR

WELLIE BRUNET, m.d.

**PLACE LAURIER
NOUVELLE ANNEXE
STE-FOY
656-1712**

**MAIL ST-ROCH
529-5741
QUEBEC**

**PLACE MONT-MARIE
20 rue ST-GEORGES
LAUZON
837-9363**

PARAMETTE
Multivitamines et minéraux 125 comprimés
Rég. 5.95
PRIX BRUNET 3.29

GLYCOBAL
à croquer, pour enfants en 100's
Rég. 4.75
PRIX BRUNET 2.69

HEMAREXIN
ampoules en 24's
Rég. 11.95
PRIX BRUNET 6.99

REDOXON
100 mg de vitamine C 100 comprimés
Rég. 1.62
PRIX BRUNET .99

HUILE FOIE FLETAN
+ vitamine D
Wampole - 250's
Rég. 1.98
PRIX BRUNET 1.39

ABSORBINE Jr
4 oz flacon applicateur
Rég. 1.50
PRIX BRUNET 1.19

CORICIDIN "D"
24 comprimés contre rhume et congestion des sinus
Rég. 2.19
PRIX BRUNET 1.39

AURIMEL
sirop, saveur de miel 8 oz
Rég. 3.25
PRIX BRUNET 2.49

ASPIRIN "BAYER"
200 comprimés maux de tête
Rég. 1.89
PRIX BRUNET 1.29

ACTIFED
sirop 4 oz, tablettes 24's ou sirop PLUS 4 oz
Rég. 1.74
PRIX BRUNET 1.37

BAYER
comprimés contre l'arthrite en 36's
Rég. 1.29
PRIX BRUNET .99

CREO-RECTAL
Suppositoires en 10's pour adultes rhumes, toux, bronchites
Rég. 2.75
PRIX BRUNET 1.79

SOMINEX pour dormir 20 comprimés Rég. 1.45 Spécial .99	SAC A GLACE Viceroy Rég. 3.19 Spécial 1.99
ARTECHOL 50 comprimés pour le foie Rég. 2.80 Spécial 2.19	BOULES OUATE Johnson en 325 Rég. 1.19 Spécial .59
TEMPRA gouttes, 15 cc analgésique contre la fièvre Rég. 1.50 Spécial 1.19	INSTANTINE en 100's Rég. 1.45 Spécial .99
PREPARATION H suppositoires hémorroïdaires, 12's Rég. 1.59 Spécial 1.29	STREPSILS losanges 24's Rég. 1.39 Spécial .99
SINUTAB 30 comprimés maux de tête, sinusite Rég. 2.49 Spécial 1.99	GELATINE capsules Adams 50's Rég. 0.95 Spécial .76
SELSUN Suspension, 4 oz traitement antipelléculaire Rég. 2.42 Spécial 1.94	DODDS pour les reins 70's Rég. 1.59 Spécial 1.29
NIVEA crème jarre 4.1 oz Rég. 1.59 Spécial .99	NEW DAWN shampooing colorant Rég. 2.50 Spécial 1.07
SHAMPOOING Johnson pour bébés 12 oz Rég. 2.09 Spécial 1.27	Q-TIPS en 270 avec coffret Rég. 1.79 Spécial 1.09
COLGATE savons de toilette Sac de 9 pour .98	RIGHT GUARD déodorant régulier, 5 oz Rég. 1.49 Spécial .99
PEPSODENT pâte à dents format de famille 5 1/2 oz avec coupon Rég. 1.39 Spécial .99	RENEE shampooing 14 oz Rég. 2.79 Spécial 1.19
PLAYTEX tampons réguliers ou Super en 30's Rég. 1.65 Spécial 1.49	WONDERSOFT Papier de toilette 6 pour .79
MODESS ou Kotex en 48's Spécial 1.79	KLEENEX SCOTTIES blancs arc-en-ciel 100 - 2 plus 5 pour 1.00

MAALOX
Suspension 12 oz ou 50 comprimés
Rég. 1.95
PRIX BRUNET 1.29

DYCHOLIUM
pour le foie en 50's
Rég. 3.50
PRIX BRUNET 2.49

METAMUCIL
12 oz Poudre
Rég. 3.60
PRIX BRUNET 2.49

OTRIVIN
Spray nasal 0.1% 20 cc
Rég. 1.50
PRIX BRUNET 1.19

ROLAIDS
75 comprimés pour la digestion
Rég. 1.19
PRIX BRUNET .87

ISUPREL
mistomètre bronchodilatateur
Rég. 3.75
PRIX BRUNET 2.89

LAVORIS
rinse-bouche 20 oz
Rég. 1.99
PRIX BRUNET 1.39

ASEPTA
eau minérale purgative
Rég. 0.75
PRIX BRUNET .87

JOHNSON
poudre pour bébés 14 oz
Rég. 1.39
PRIX BRUNET .79

ROGIER SHAMPOO.
6 oz, camomille, citron, henné, goudron ou simple
Rég. 1.10
PRIX BRUNET .69

CONTREX
eau minérale naturelle de Contrexville, 31 1/2 oz
Rég. 0.66 3 POUR
1.79

NICE'N EASY
Shampooing colorant
Rég. 2.75
PRIX BRUNET 1.37

VILLE ET BANLIEUE



Livraison gratuite

Nos prix de tous les jours

Nos prix de tous les jours

LE S *yndicat*
DE QUÉBEC

● CENTRE-VILLE ● PLACE LAURIER ● PLACE FLEUR DE LYS



VIENNA WOODS

faïence fine en
bleu 'Meissen'

- | | | | | | |
|--------------------------------|-------|----------------------------------|-------|------------------------|-------|
| ● Service de table, 20 pièces | 40.00 | ● Assiette, 8" x 8" | 8.00 | ● Plat à 5 sections | 18.00 |
| ● Salière et poivrière, 5 1/2" | 5.00 | ● Pichet, 6 1/4" ou 6" | 7.00 | ● Soupière avec louche | 35.00 |
| ● Clochette, 5" | 3.00 | ● Salière et moulin à poivre, 7" | 16.00 | ● Beurrier | 7.00 |

Cadeaux. Centre-Ville, 6e étage. Place Laurier et Place Fleur de Lys.
Commandes postales et téléphoniques acceptées.
Composez 524-8411



- | | | | | | |
|---|------------------|--|------------------|--|-------|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Cafetière en verre
Capacité de 12 tasses. Pompe, godet-filtre et tige en acier inoxydable. Couvercle à fermoir de sûreté. | 28 ⁰⁰ | <ul style="list-style-type: none"> ● Ouvre-boîtes/aiguiseur
Roue de coupe durable en acier trempé. Aimant retenant le couvercle. Décapsuleur pratique. Supplément de 1.00 pour les couleurs avocat ou or moisson. | 14 ⁰⁰ | <ul style="list-style-type: none"> ● Fer à friser
Tension par ressort usiné maintenant la boucle fermement en cours d'utilisation. Embout de sûreté. | 11.00 |
| <ul style="list-style-type: none"> ● Cuiseur-friteuse
Panier à friture à manche amovible. Thermostaté régulateur précis amovible. Cuve de 5 pintes. | 20 ⁰⁰ | <ul style="list-style-type: none"> ● Fer à super-bouffée de vapeur
Jet pulvérisé instantané, sur tous les réglages. Interrupteur au pouce pour passer rapidement du repassage à sec à la vapeur. Guide-température. Talon de sécurité exclusif. | 30 ⁰⁰ | <ul style="list-style-type: none"> ● Miroir éclairant
4 lampes à réflecteur encaissées donnant un éclairage d'une grande douceur. Miroir ordinaire et miroir grossissant. Pied ajustable et fixation pour suspendre au mur. | 12.00 |
| | | | | <ul style="list-style-type: none"> ● Miroir éclairant
Miroir de maquillage à 4 lampes pour un éclairage sans éblouissement. Modèle léger. | 13.00 |

Accessoires électriques. Centre-Ville, 6^e étage. Place Laurier et P
Commandes postales et téléphoniques acceptées.
Composez 524-8411

HEURES D'OUVERTURE: CENTRE-VILLE: 9h. à 5h.30, jeudi et vendredi jusqu'à 9h. du soir et le samedi jusqu'à 5h. du soir.

PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS:
9h.30 à 5h.30, jeudi et vendredi jusqu'à 9h. du soir et le samedi jusqu'à 5h. du soir.

LE Syndicat DE QUÉBEC

● CENTRE-VILLE ● PLACE LAURIER ● PLACE FLEUR DE LYS



LES POINTS-ATOUTS!

Ils décorent en long et en large...
toujours présents en contraste...
complices d'une mode-charme...

De Louis Fisohl, des gants qui savent
plaire... A) Gant sport en peau de porc
doublé tricot de laine. 6½ à 8, tabac
ou liège. 10.00 B) Gant sport
en chevreau et point-crochet doublé
tricot de laine. 6½ à 8, liège. 11.00
C) Gant classique point-fantaisie dou-
blé tricot de laine. 6 à 7½, noir, brun
ou tan. 10.00

De Normandie Handbags, des fourre-
tout qui englobent mille et une
petites choses tout en sauvant l'appa-
rence... D) Sac en bandoulière, pochet-
te au devant. 27.00 E) Sac géant,
pochettes au devant. 27.00 F) Sac
avec pochette extérieure. 21.00
G) Sac en bandoulière. 17.00 H) Sac
à l'épaule. 19.00 Noir, brun
ou tan.

Accessoires. Centre-Ville, rez-de-chaussée.
Place Laurier et Place Fleur de Lys.
Commandes postales et téléphoniques acceptées.
Composez 524-8411

HEURES
D'OUVERTURE:

CENTRE-VILLE: 9h. à 5h.30, jeudi et vendredi jusqu'à 9h. du soir et le
samedi jusqu'à 5h. du soir.

PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS: 9h.30 à 5h.30, jeudi
et vendredi jusqu'à 9h. du soir et le samedi jusqu'à 5h. du soir.

Une fournaise défectueuse a causé l'incendie

Une défectuosité de la fournaise serait à l'origine de l'incendie qui a lourdement endommagé, vendredi, une maison de deux étages située dans la rue du Calvaire, à Sainte-Brigitte-de-Laval. Personne n'a été blessé, et les pertes sont estimées à \$15,000.00.

Deux familles, soit une dizaine de personnes, demeuraient à l'étage. Le rez-de-chaussée étant inoccupé. La famille André Chatel et celle de Jacques Julien ont perdu presque tous leurs effets personnels et leurs meubles.

L'incendie a éclaté vers 2:00 heure de la nuit. Les deux familles ont pu s'échapper à temps. Les pompiers de Laval, dirigés par M. G. Verret, ont travaillé pendant près de sept heures pour éteindre les flammes. Les pompiers de Lac-Beauport sont venus prêter main-forte.

La maison appartient à M. Wellie Paré qui demeure au 19 rue du Calvaire. L'un de ses fils nous dit que le feu semble avoir été causé par la fournaise qui se trouvait au sous-sol et qu'il s'est propagé dans la toiture qui a été consumée en partie. Le reste de la maison a subi des dégâts par l'eau.

Grange rasée par les flammes, à Val-Brillant

La grange de M. Gaétan Potvin a été incendiée à Val-Brillant, vendredi soir. Les bêtes à cornes qui s'y trouvaient abritées pour l'hiver ont pu être sauvées.

Attribuable à un court-circuit, semble-t-il, l'incendie s'est propagé rapidement à la grandeur de la vaste construction. Les pompiers de Val-Brillant ont été alertés vers 20h et ils ont passé presque toute la nuit sur les lieux.

La ferme de M. Potvin se trouve à environ un mille à l'est du village, sur la route 6. La récolte de foin a été consumée, mais aucun autre bâtiment de ferme ni la maison de M. Potvin n'a été endommagée.

Il est défendu de 'jouer aux cennes' même entre amis

Si vous jouez aux cennes, même entre amis, il faut vous méfier. La loi interdit ces jeux dans certaines circonstances.

Une blonde platine a comparu, samedi matin, devant le juge Paul Roy. Elle a été accusée d'avoir tenu une maison de jeux. Elle a nié l'accusation et elle a été libérée sous cautionnement en attendant les poursuites judiciaires fixées à février.

Selon des explications fournies par Me Narcisse Proulx, l'avocat, en défense, le présumé délit s'est déroulé dans un club de l'âge d'or.

VOL A L'ETALAGE

Une jeune fille, toute menue, a avoué sa culpabilité à l'accusation de vol à l'étalage d'un butin estimé à \$10. Elle a été condamnée à \$10 d'amende ou à trois jours de prison.

Une ménagère qui garde des pensionnaires est venue cautionner pour un jeune homme accusé d'avoir dérobé de la marchandise évaluée à \$13,000. Après pourparlers entre le juge Roy, l'avocat de la Couronne, et celui de la défense, le cautionnement a été fixé à \$500. La cause sera entendue jeudi.

Un syndicat de Pont-Rouge quitte la CSN

Le Syndicat des pâtes et papiers de Pont-Rouge, dans le comté de Portneuf, a décidé, lors d'une consultation tenue récemment, de se désaffilier de la Fédération du papier et de la forêt (CSN) et du Conseil central des syndicats nationaux le Québec.

Selon le président du syndicat, M. Henri Pysche, les travailleurs sont "écœurés de la CSN, et la question de l'affiliation à la CSD sera débattue et soumise aux membres dès la prochaine assemblée générale".

C'est par un vote de 123 contre 61 que 84% des membres cotoyants du Syndicat des pâtes et papiers de Pont-Rouge ont choisi de quitter la CSN.



L'autre côté de la médaille —

Pendant que l'on attendait son tour, ce matin, pour dévaler la première pente qu'il trouvait, papa attendait, lui aussi, dans les longues files de véhicules, qui n'ont pas tardé à se former sur les voies d'entrée dans la Capitale. Cette première chute de neige importante a créé d'énormes embouteillages.

Il faut prendre ça avec humour parce que ce n'est que le début d'un autre hiver l-o-n-g, l-o-n-g, avec ses inconvénients et aussi ses joies.

Deux Québécois condamnés pour avoir eu en leur possession des armes à feu non enregistrées

Deux Québécois ont été condamnés, respectivement, à des amendes de \$100 et \$125, au palais de Justice de Québec. Ils ont avoué leur culpabilité à l'accusation d'avoir eu en leur possession des armes à feu non enregistrées.

Les deux prévenus ont été interceptés, vers 4h40 jeudi, à Saint-Raymond de Portneuf par des agents du poste de la Sûreté du Québec à cet endroit. Chacun était en possession d'un revolver de calibre 38 chargé à binc et passé dans sa ceinture de pantalon.

Leur auto roulait à vive allure dans le Grand Rang de Saint-Raymond. Les policiers qui venaient de les croiser les ont pris en chasse et ont dû faire vite pour parvenir à les intercepter à l'entrée du village de Saint-Raymond.

L'un des deux suspects était, de plus, en possession d'une somme de \$1,000. L'enquête a révélé que l'argent était la propriété de son employeur. Ce dernier a confirmé que son employé fermait le restaurant et qu'il avait son autorisation pour avoir sur lui les recettes de la journée.

Les deux suspects ont été conduits au quartier général de la SQ à Québec où ils ont été interrogés. Par ailleurs, l'enquête n'a révélé aucun vol d'argent tant à Québec que dans la région, ni du côté de Montréal et des environs.

Les avis étaient partagés et, lors de l'enregistrement du vote, deux conseillers sur les cinq présents, se déclarèrent en faveur de l'existence du comité d'urbanisme, tandis que les trois autres signaient son arrêt de mort.

A la suite de cette décision, un contribuable directement touché par le problème, puisque membre du défunt comité, se leva pour remercier les édiles de leur "manque de confiance à l'endroit des membres du comité".

AUTO-PATROUILLE

Par ailleurs la fameuse auto-patrouille des policiers de Sainte-Thérèse, que les conseillers avaient refusé de remplacer par une neuve, il y a quelque temps, a encore fait l'objet de factures de réparation, qui a fait dire à un conseiller: "On en est rendu à \$3,200 pour l'entretien de la 'scrap' du char de police".

On a aussi discuté pour savoir si l'on était forcé de payer des chaussures neuves aux deux policiers. "Je sais que la loi nous oblige à les habiller, mais doit-on aussi les chauffer?" a demandé un conseiller qui a par la suite voté pour l'acceptation du compte quand il a reçu l'assurance que les deux paires de souliers répondaient bien aux normes de la loi.

Les autres articles à l'ordre du jour pouvaient être qualifiés de "routine" mais le maire Paquet n'a pas moins été forcé, à minuit, de respecter la loi en levant l'assemblée et en la remettant à... dix minutes plus tard- alors que les discussions ont continué de plus belle.

La discussion concernant le comité d'urbanisme a commencé quand les édiles ont accepté la démission de deux des membres de ce comité. Il a été question de les

remplacer, puis, après un assez long échange de remarques, on en est venu à mettre en doute les avantages de l'existence d'un tel comité, après s'être demandé si les contribuables qui le formaient étaient vraiment aptes à prendre des décisions dans le domaine de la construction.

Le comité d'urbanisme de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Lisieux, c'est loin d'être un événement monotone et routinier comme c'est le cas dans d'autres villes de la région, même de beaucoup plus d'importance. Devant une salle remplie à craquer de contribuables qui n'hésitent pas à dire leur mot si quelque chose ne leur plaît pas, les édiles discutent à l'envi tous les problèmes, grands ou petits.

Ainsi, vendredi soir, lors d'une assemblée spéciale qui avait commencé à 21h et qui s'est terminée passée une heure du matin en dépit du fait que l'agenda ne comportait que douze articles, on a pu voir les membres du conseil discuter de l'a-propos de l'achat de deux paires de souliers et de couvrir les chaussures pour les deux policiers et régler le sort du comité d'urbanisme... en l'abolissant purement et simplement.

Au début de la séance, le maire Edgar Paquet, nouvellement élu, avait pris soin de prévenir les contribuables présents qu'il s'agissait d'une séance spéciale et que par conséquent quiconque se hasarderait à intervenir, s'il n'était pas touché directement par le sujet, serait expulsé après un premier avertissement. Un assistant, qui avait sans doute oublié cette mise en garde, a dû quitter les lieux quelques minutes plus tard.

COMITE ABOLI

Le comité d'urbanisme de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Lisieux, qui était formé de six membres et existait depuis quelques années, a officiellement cessé d'exister, dimanche soir. Il a été remplacé par un comité municipal d'émission de permis de construction, formé par deux conseillers et un inspecteur.

La discussion concernant le comité d'urbanisme a commencé quand les édiles ont accepté la démission de deux des membres de ce comité. Il a été question de les

l'agenda du citoyen

CE SOIR A :

19h30 :

GIFFARD — Assemblée du conseil municipal: affaires courantes.

20h :

BEAUPORT — Assemblée du conseil municipal: règlements d'emprunt de \$37,000 pour des travaux de voirie.

ANCIENNE-LORETTE — Assemblée du conseil municipal: affaires courantes.

CHARLESBOURG — Assemblée du conseil municipal: affaires courantes.

COURVILLE — Assemblée du conseil municipal: affaires courantes.

GIFFARD — Assemblée du conseil municipal: affaires courantes. Beauport au centre administratif, 3301 boulevard Mgr Gauthier: régie interne.

LAC-BEAUPORT — Assemblée à la mairie de l'endroit concernant le nouveau règlement régissant la construction.

LEVIS — Assemblée du conseil de la Commission scolaire régionale Louis-Frédéric, à la cafétéria de l'école Champagnat, 30 rue Champagnat (ouest): présentation d'un règlement concernant la fréquentation scolaire et d'un programme régional d'implantation scolaire.

LEVIS — Assemblée du conseil municipal: requête au collège de Lévis pour la cession d'une rue et affaires courantes.

MONTMORENCY — Assemblée du conseil municipal: appels d'offres pour l'élimination des ordures ménagères, pour l'achat d'un camion et pour le transport de la neige.

SAINT-ROMUALD — Assemblée du conseil municipal: l'agenda n'était pas prêt au moment de mettre sous presse.

SAINT-FOY — Assemblée du conseil municipal: adoption de plusieurs règlements, présentation de deux avis de motion, renouvellement d'un emprunt temporaire de \$350,000 et requête au ministère des Affaires municipales.

SILLERY — Assemblée du conseil municipal: routine.

Autres rues à sens unique, dans Québec

D'autres rues de Québec deviendront, bientôt, à sens unique. En effet, le conseil municipal a adopté, en première lecture, un règlement en ce sens.

Les rues touchées sont les suivantes: Conroy, en direction sud, de la rue Saint-Amable au boulevard Saint-Cyrille; Sainte-Julie, en direction ouest, de la rue Saint-Augustin à la rue Conroy; d'Artigny, en direction sud, de la rue Saint-Amable à la Grande-Allée; Saint-Simon, en direction nord, du boulevard Saint-Cyrille à la rue Saint-Patrice.

Par ailleurs, un autre règlement, adopté en première lecture, obligera tout propriétaire d'immeuble relié au mail Saint-Roch à installer un réseau de protection contre l'incendie dans cet immeuble.

On se rappellera que la réticence de certains propriétaires à se conformer à une telle obligation avait retardé le début des travaux de construction du mail. Finalement, après bien des démarches, les récalcitrants avaient fini par suivre l'exemple des autres marchands.

Place d'Armes

Québec continuera les consultations

La ville de Québec poursuivra, au cours de l'hiver, la consultation entreprise, l'été dernier, quant au réaménagement éventuel de la Place d'Armes.

Le maire Gilles Lamontagne a déclaré qu'on a déjà une idée de ce que les gens désirent, mais qu'elle n'est pas suffisamment précise. On consultera donc de nouveau plusieurs citoyens ou groupes de citoyens qui fréquentent régulièrement ce parc.

res du réaménagement de la Place d'Armes.

Jusqu'à maintenant, les opinions données publiquement favorisent la conservation de ce parc dans son état actuel. Bien sûr, on peut y apporter des améliorations au niveau de l'entretien et des services publics, mais on souhaite que les volumes et les équipements demeurent tels qu'ils sont.

Il ne s'agira pas d'un sondage d'opinions, mais plutôt d'une enquête par entrevues. On a pris la décision d'en savoir plus, puisque, de toute façon, il n'a jamais été question d'entreprendre des travaux avant le printemps 1973. Selon M. Lamontagne, les opinions des gens seront à la base même des critères.

VERRES DE CONTACT

Centre d'Application de Lentille Cornéenne
350 EST, Boul. Charest, Qué.
suite 202 - 529-3694

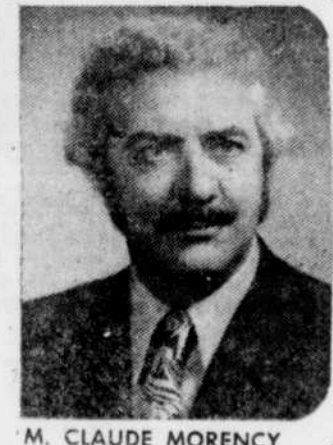
VOYAGE 2000
PROFITEZ DE LA TERRE!
623.5956

ASSURANCES GENERALES

- VOITURES
- RESIDENCES
- COMMERCE

Compétence
Service

1218 DE BEAUVILLE
STE-FOY
TEL: 658-0737



M. CLAUDE MORENCY

A VENDRE

- 1 Emballeuse Climax (Baling Press), style 50, série 7858. Dimensions: 21" x 36" x 48". Prix \$250.00
- 1 Emballeuse Climax (Baling Press), style 50 SP, série 7027. Dimensions: 20" x 24" x 48". Prix \$75.00
- 2 Balances industrielles "Fairbanks Morse", table 3' x 3' et 3' x 5', cap. 1 tonne. Prix \$250.00 ch.
- 1 Balance "Toledo", modèle 661, série 2351, 100 V. - A.M. 34, 60 cy. Prix discutable sur place

2 Portes pliantes "Pella", dimensions: 8' x 12' de hauteur chacune. Prix \$50.00

Le tout en très bon état

LE SOLEIL, Limitée
390 est, rue St-Vallier
Québec 2, P.Q.
M. Roger Tremblay
Tél.: 525-7131
Service des Achats

NOEL NOEL NOEL

Profitez de notre esprit des Fêtes pour épargner de l'argent \$\$\$

Nos cadeaux, nos prix et nos conditions. Nous avons la voiture que vous cherchez. Nous attendons votre visite.



PERE NOEL
Représentant

Montcalm
Automobiles
"Votre garage de confiance"

OUVERT TOUS LES SOIRS

MERCURY LINCOLN

LOCATION DE CAMIONS ET D'AUTOMOBILES

A LA JOUERNEE A LA SEMAINE AU MOIS A L'ANNEE

901, 1re AVE, Qué. — 529-2131

au delà de l'événement

La responsabilité de l'Angleterre dans la tragédie ougandaise

par Hilary Ng'weno

NAIROBI, Kenya — On ne peut apporter de simples réponses morales au problème posé par l'éviction des Asiatiques de l'Ouganda. Bien sûr, le président Idi Amin et son gouvernement militaire ont fait preuve d'un racisme à l'égard des Asiatiques qui jette du discrédit sur les revendications justes des Africains à l'égard des gouvernements minoritaires blancs et racistes du sud de l'Afrique. Et l'on est en droit de s'inquiéter de la sécurité de chacun des Asiatiques demeurés en Ouganda.

Cependant, il est hypocrite de s'attarder à ce problème en l'isolant de ses racines historiques et en le détachant du contexte international. Le sort des citoyens britanniques d'origine asiatique en Afrique de l'Est a d'abord été mis en danger non pas par un gouvernement africain, mais par une série de décisions des gouvernements britanniques eux-mêmes. Le tout a commencé par un ensemble de lois coloniales discriminatoires qui a placé l'économie des nations de l'Afrique de l'Est entre des mains étrangères, essentiellement asiatiques, et s'est terminé par la honteuse loi interdisant l'accès de la Grande-Bretagne aux citoyens non blancs.

Reconnaissons que les Britanniques dans leur racisme ne se sont pas montrés aussi cruels que le président Amin et ses soldats. Ils n'ont pas dépouillé les Asiatiques, non plus qu'ils ne les ont injuriés, dépouillés de leur dignité ou menacé leur vie. Mais rien de cela n'était nécessaire. Les Ougandais pouvaient le faire pour eux.

L'intervention de l'Angleterre

Il est parfaitement inutile à la Grande-Bretagne de rappeler à l'Ouganda ses responsabilités à l'égard des résidents ougandais, qu'ils soient citoyens ou non, quand la Grande-Bretagne elle-même s'est efforcée depuis cinq ans de se dégager de ses propres responsabilités à l'égard des citoyens britanniques. Il y a encore plus de cent mille citoyens britanniques d'origine asiatique en Afrique de l'Est. Le gouvernement britannique, jusqu'à la crise ougandaise, a indiqué son intention de les absorber en Grande-Bretagne au rythme de trois mille unités par année. En estimant que chaque unité comprend cinq personnes, on peut conclure qu'il faudrait plus de sept ans pour faire passer tous les Asiatiques de l'Afrique de l'Est à la Grande-Bretagne.

C'est là un échec à l'échelle mondiale pour la Grande-Bretagne mais difficilement acceptable pour ceux qui tiennent compte des désirs exprimés par les nations africaines concernées. Cet échec à l'échelle mondiale constitue une intervention unilatérale de la Grande-Bretagne dans les affaires africaines. L'argumentation de la Grande-Bretagne se résume à peu près à ceci: "Nous sommes désolés, chers amis; nous savons que les Asiatiques constituent un problème dont nous avons la responsabilité, mais prenez soin d'eux jusqu'à ce que nous soyons prêts à le faire, ce qui pourrait prendre encore sept ans ou plus." Devant une telle arrogance de la part de la Grande-Bretagne, on peut s'étonner qu'aucune crise n'ait éclaté plus tôt entre la Grande-Bretagne et ses anciennes colonies de l'Afrique de l'Est. Si rien n'est survenu ailleurs qu'en Ouganda, il faut l'attribuer non pas à la conduite des leaders britanniques, mais à la maturité et à la patience des gouvernements du Kenya et de la Tanzanie.

La vraie tragédie de l'Ouganda n'est pas le problème asiatique; de ce point de vue, la tragédie est plus britannique qu'ougandaise. Pour l'Ouganda, la vraie tragédie, c'est que le président Amin ait pu, en très peu de temps, réveiller des sentiments racistes que les observateurs croyaient morts et enterrés. Ces sentiments racistes ont donné au gouvernement minoritaire de l'Ouganda une popularité qui lui faisait grandement défaut et dont il avait besoin. Mais ces sentiments racistes ne résoudront aucun des problèmes auxquels l'Ouganda doit faire face.

Les Asiatiques ont été les boucs émissaires de l'Afrique de l'Est. Ils sont détestés parce qu'on les croit riches, et dévoués aux intérêts de leur clan; parce qu'ils ne se mêlent pas aux Africains; parce qu'on les juge fourbes et corrompus en affaires; parce qu'ils sont plus rusés que les Africains; parce qu'ils sont différents; parce qu'ils sont Asiatiques. Mais ils seront bientôt disparus de l'Ouganda. Les Africains demeureront et l'on se rendra compte alors de l'ampleur de la tragédie ougandaise.

Déjà un certain nombre d'éminents Ougandais africains ont disparu. On est sans nouvelle depuis des mois du brigadier Opoloto qui fut chef du cabinet dans le gouvernement Obote et haut-commissaire de l'Ouganda au Ghana. Il en est de même pour le vice-chancelier de l'unique université du pays. Le mot "disparition" employé par le gouvernement ougandais est devenu un euphémisme utilisé à toutes les sauces, y compris dans les cas de meurtres perpétrés par des soldats. En raison du climat d'insécurité et de terreur, beaucoup d'intellectuels ougandais pourraient devoir quitter le pays, si bien sûr ils peuvent le faire sans éveiller la méfiance et la colère d'une armée qui aime jouer du pistolet.

Les perspectives d'avenir dans ce pays sont déprimantes. Au plan économique, la crise asiatique actuelle est désastreuse. La xénophobie suscitée par le président Amin dans la population aura un effet de boomerang dont les conséquences seront pénibles pour tout le monde. Telle est la vraie tragédie de l'Ouganda.

(Copyright: The New York Times et Le Soleil)

L'auteur de cet article est journaliste au Kenya.

Une expérience vécue par 1,000 parents

Une mini-journée à l'école

par Damien GAGNON

Depuis le début de l'année scolaire on note chez les parents une plus grande motivation à l'endroit du système d'éducation. On s'interroge sur la formation qui est donnée aux enfants.

Pour la première fois, les parents ont leur place à l'intérieur des structures scolaires. La loi 27 (regroupement des conseils scolaires) institutionnalise leur rôle par la formation de comités au niveau de l'école et de la commission scolaire.

Evidemment, on est encore loin d'une participation généralisée à la grandeur de la province qui impliquerait la majorité des parents, mais par ailleurs, depuis septembre, des expériences de participation qui attirent un certain nombre de parents sont portées à notre attention.

Nous croyons qu'il est du devoir d'un média d'information soucieux de bien renseigner ses lecteurs de souligner non seulement les aspects négatifs du système mais également les gestes positifs.

Lorsque mille parents acceptent de vivre une mini-journée scolaire en prenant la place de leurs enfants sur les bancs de l'école, il s'agit là d'une action positive de participation, qui à notre avis, mérite d'être mentionnée.

L'événement s'est déroulé lundi le 11 novembre au campus numéro un de la polyvalente de Sainte-Foy, 1100 Lavergne. Ce jour-là, les étudiants ont eu congé. L'après-midi, les parents ont été invités à se rendre à l'école et le service de transport scolaire a été mis à leur disposition.

Les parents ont été reçus à l'école par des étudiants et munis de l'horloge de leur enfant, ils se sont rendus dans les locaux où habituellement leur fils ou leur fille reçoit l'enseignement.

Pour la circonstance, le cours a revêtu un caractère spécial. Le professeur a surtout informé les parents des méthodes d'enseignement et de la matière au programme.

L'idée de tenter cette expérience est venue du principal de l'école, M. René Jobin. Elle a soulevé aux professeurs et sa réalisation a été rendue possible grâce à la collaboration des membres du comité d'école qui ont eu la tâche de sensibiliser les parents.

Sur une possibilité de 5.400 parents, mille ont répondu à l'invitation. Sur le plan de la quantité, il s'agit là d'un succès si l'on tient compte que la majorité des parents sont à l'ouvrage le jour. Il y avait d'ailleurs peu d'hommes, mais surtout des mères de famille. L'expérience ne pouvait être réalisée le soir, parce que des cours aux adultes se donnent à l'école.

J'ai moi-même participé à l'expérience et les témoignages reçus tant de la part des parents, des étudiants et des professeurs sont positifs.

Le soir, sous la direction du comité d'école les parents au nombre de 200 environ se sont réunis à l'église Saint-Denis pour faire une évaluation de cette mini-journée scolaire.

CRITIQUES CONSTRUCTIVES

Alors que les enseignants sont généralement perçus comme des revendicateurs qui ne veulent qu'un meilleur salaire et des conditions faciles de travail, les parents ont été surpris de leur disponibilité, de leur gentillesse. Ils disent avoir obtenu des réponses à la majorité de leurs interrogations.

Les parents ont été frappés par la rigidité de l'horaire. Pour eux, il n'y a vraiment pas de climat de détente à l'école qui est encore un endroit où l'on va recevoir de la matière mais non un milieu de vie.

A tous les 55 minutes, la cloche se fait entendre et le professeur ne peut même pas terminer l'explication commencée. Les élèves et les professeurs sont attendus dans un autre local.

En 1972 disent les parents, une telle rigidité est presque inexplicable. Un comité que l'on a baptisé comité d'assouplissement de la rigidité de l'horaire a été mis sur pied. Il verra à analyser la situation et à trouver s'il y a lieu, des moyens de rendre le cadre scolaire plus souple.

Ils reconnaissent que les méthodes et les programmes d'enseignement ont changé au point où il est parfois difficile de se reconnaître, mais ils constatent avec grand étonnement que l'école est fermée sur elle-même et que les expériences extérieures comptent très peu dans la formation de l'étudiant.

Une liberté plus grande devrait être laissée aux professeurs et aux étudiants sur le plan des expériences de formation à l'usine, dans les entreprises. Le cinéma et le théâtre

devraient être également accessibles aux étudiants durant les heures de cours.

Des parents estiment qu'ils seraient en mesure d'apporter eux-mêmes leur collaboration à la formation de l'étudiant. Ils se disent prêts à donner des causeries aux étudiants tenant compte de la spécialité dans laquelle ils oeuvrent dans leur milieu de travail. Ils croient aussi nécessaire leur contribution à l'école pour l'organisation de visites industrielles et autres.

On est d'avis qu'un rapprochement entre parents et enseignants est souhaitable pour le bien de l'étudiant. On admet que si un plus grand nombre de parents s'occupaient de l'avenir de leurs enfants, les enseignants et l'école en générale auraient moins de problèmes.

Pour les parents, il est également important qu'il y ait alliance avec les enseignants sur le plan de certaines revendications qui leur apparaissent justifiées. Comme les enseignants, on constate que les classes sont trop nombreuses (36, 37 élèves) qu'il y a insuffisance de manuels scolaires et que l'organisation des programmes d'enseignement devrait tenir compte davantage de la formation extérieure à l'école.

A la suite de cette expérience de participation des parents, un étudiant me déclarait: maintenant que ma mère est venue voir dans quel contexte je travaille, qu'elle a fait connaissance avec mes professeurs et qu'elle s'intéresse à mon avenir, il sera maintenant plus facile pour moi d'engager avec elle un dialogue sur ma vie à l'école et mes ambitions.

Il ne faudrait pas voir dans le succès de cette activité une évaluation des nouvelles structures de participation des parents. Les comités d'école et de parents à qui on n'a donné aucun rôle précis définissent présentement leurs orientations.

Il faut aussi souligner que l'expérience du campus numéro un de la polyvalente de Sainte-Foy a également été réalisée au niveau d'autres écoles mais sur une échelle plus petite.

Le comité d'école du campus numéro un de la polyvalente de Sainte-Foy, s'est fixé comme objectif pour l'année, d'informer les parents.

La mini-journée scolaire se voulait un départ avant des rencontres qui sont déjà prévues avec le personnel - cadre la direction de l'école, les commissaires de la régionale de Tilly, des enseignants et des étudiants.

La Renault 15. Elle est belle. Et elle sait se conduire.



La Renault 15 est une voiture pour laquelle on éprouve le véritable coup de foudre. Ce qui séduit surtout au premier coup d'oeil, c'est l'élégance et l'harmonie de sa silhouette racée. C'est une voiture que vous serez heureux de posséder, mais avant tout, fier de conduire.

Un coupé conçu pour le plaisir de la conduite. La Renault 15 est une traction avant équipée d'un essieu arrière autocorrecteur allié à une suspension à grande flexibilité, et de pneus à carcasse radiale. Pour une meilleure stabilité, une plus grande adhérence et une tenue de route exemplaire. Votre plaisir de la conduite ne peut être total que s'il va de pair avec un sentiment de sécurité. Le freinage puissant et très souple de la Renault 15 (les freins avant sont à disque) a été étudié en tenant compte des performances du moteur.

Un confort exceptionnel... pour un coupé. La Renault 15 coupé est une véritable 4 places, la largeur aux coudes étant égale à l'arrière et à l'avant.

Les sièges, accordés à la suspension, assurent un soutien constant du corps dans toutes les situations. Et le plancher plat donne plus d'espace pour les jambes. La Renault 15 grâce à son habitabilité vous permet de belles randonnées avec votre famille. Groupés sur le tableau de bord, les instruments de contrôle peuvent être consultés d'un simple coup d'oeil. L'équipement standard comprend: montre électrique, dégivreur électrique de la lunette arrière, verrou de sécurité sur la colonne de direction pour n'en nommer que quelques-uns. Transmission automatique disponible en option.

La Renault 15, comme tous les modèles Renault, bénéficie de la protection antirouille Tectyl®.

La Renault 15 est faite pour ceux qui aiment conduire. Sûrement. Agréablement. Confortablement.

RENAULT
La raison du confort est toujours la meilleure.

Automobiles Renault Canada Ltée, R.P. 6400, Montréal 101, Québec.



les bruits de la ville

PAR PIERRE CHAMPAGNE

LES PLAINES

Un de nos photographes, et il n'est pas le seul puisque plusieurs autres automobilistes de la région se sont fait pincer par la police, vient de recevoir un avis lui demandant de faire parvenir la somme de \$8.00 au greffier de la cour municipale.

Il a "négligé de se conformer aux enseignes en effectuant un virage à gauche, circulant est-ouest, Grande-Allée est, angle entrée des plaines d'Abraham (Rég. 721, art. 9)".

En bon français, cela veut dire que vous ne pouvez plus entrer sur les plaines d'A-

si, leur effort pour rénover la ville? Quand donc achèteront-elles une vieille maison? Une fois rénovées ces vieilles maisons pourraient servir de résidence pour le président ou de "guests house", de maison d'invités, pour leurs principaux visiteurs. Des avocats, des médecins, des hommes d'affaires pourraient y loger leur bureau.

La ville de Québec fait sa part dans ce domaine. Les gouvernements également. Restent les autres.

AIR CANADA AIRLINE

Au beau milieu de la campagne électorale fédérale, un de nos journalistes, André-A. Bellemare, profita de deux jours de congé pour revenir à Québec. Il était à Ottawa.

Il prend donc l'avion jusqu'à Montréal et, de là, embarque sur un autre aéronef qui doit le conduire au Québec International Airport.

Il était 22h50, ce samedi 14 octobre, et André-A. s'embarquait sur le vol 556.

Air Canada, une compagnie de la Couronne, est un organisme qui s'est dit bilingue, surtout sur les vols commerciaux entre Québec et Montréal. A cette époque, les politiciens se poussaient les habines de bilinguisme. Tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes... anglophones.

Par cinq fois, le capitaine de l'avion s'adressa aux passagers, tous des francophones. Par cinq fois il ne s'exprima qu'en anglais. Jamais aucun de ces messages ne fut traduit par aucune des deux hôtesses du vol 556.

Cet incident se serait produit entre Vancouver et Victoria, en Colombie (canadienne) britannique qu'il serait passé inaperçu. Mais entre Québec et Montréal, au-dessus du territoire québécois, c'est intolérable.

LE PROCES DU SIECLE (2)

Le 10 octobre dernier, la ville de Québec intentait des procédures judiciaires contre M. Roland Saint-Pierre "pour avoir répandu dans l'atmosphère des matières qui constituaient une nuisance". M. Saint-Pierre faisait brûler une bûche d'ébène dans son foyer extérieur. Parce qu'il décida de plaider non coupable, M. Saint-Pierre se présenta à la cour municipale le 23 octobre.

M. Saint-Pierre avait été dénoncé par son voisin M. Roland Morin, et il était défendu par Me Claude Sauvageau de l'étude Pinsonnault, Pothier, etc. Il était jugé par le juge Marcel Létourneau de la cour municipale.

Or, celui-ci vient de rendre son verdict. Comme il se devait de l'être, M. Saint-Pierre a été acquitté. Tous les citoyens de la ville de Québec qui possèdent un foyer extérieur peuvent donc prendre note qu'ils pourront continuer à faire brûler des bûches d'ébène dans leur foyer, sans craindre une descente de la police... même si le voisin n'aime pas votre foyer.

Le juge en arrive à la conclusion que "la preuve présentée au soutien de l'accusation est incomplète et contradictoire".



braham avec votre automobile par l'entrée de la croix du Sacrifice, près de la porte Saint-Louis, si vous circulez vers Sainte-Foy, sur la Grande-Allée.

Voilà donc la solution que l'ingénieur en circulation de la ville de Québec, M. Lalliberté, a trouvée pour décongestionner la circulation dans ce secteur achalandé. Certains automobilistes, et j'en suis, auraient certainement préféré que la ville de Québec décongestionne le même secteur en installant des feux de circulation au coin de la rue Dufferin et de la Grande-Allée. On a préféré, à la ville, interdire l'accès aux plaines d'Abraham.

MON CHER MAIRE

Rares sont les chroniques où je me fais un devoir de vous complimenter. Celle-ci en sera une. Conservez-la précieusement.

Vous avez déjà demandé, autrefois, jadis, il y a très très longtemps, aux hommes d'affaires de Québec de faire leur part dans la rénovation du Vieux Québec. Quelques-uns vous ont écouté. La majorité n'a rien compris.

Vous prénez toujours la même politique et je vous en félicite. Il faudrait peut-être le dire un peu plus fort; il faudrait peut-être recidiver; mais le principal c'est que vous, vous y croyez.

Quand donc les "grosses" compagnies de Québec décideront-elles de faire, elles aus-

Conférence fédérale-provinciale-municipale

Les villes veulent avoir leur mot à dire dans les décisions d'Ottawa et des provinces

TORONTO (d'après PC) — Les gouvernements municipaux doivent participer aux processus de décision des gouvernements fédéral et provinciaux, a déclaré aujourd'hui la Fédération canadienne des maires et des municipalités à l'occasion de l'ouverture de la première conférence tripartite fédérale - provinciale-municipale de l'histoire du Canada.

Au même moment, le ministre fédéral des Affaires urbaines, M. Ron Basford, parlait de "consultations" continues du fédéral avec toutes les administrations.

Les municipalités relèvent des provinces, mais les problèmes urbains au Canada sont trop importants pour qu'un seul palier du gouvernement puisse les résoudre, a déclaré le ministre.

"Il faudra bien", a-t-il dit, "trouver de nouveaux moyens de satisfaire aux besoins des municipalités, autrement nous nous trouverons bientôt dans une situation impossible".

D'après M. Basford, il faut de toute urgence que les trois niveaux de gouvernement trouvent le moyen de se consulter continuellement sur les problèmes urbains.

DESACCORD

S'il paraît y avoir entente entre les municipalités et les provinces face à la nécessité tout au moins de se consulter, on prévoit par ailleurs une scission à ce sujet entre les provinces.

En effet, on a appris, hier, qu'un document préparé par des experts du gouvernement ontarien n'a pas fait l'unanimité des provinces.

Pour sa part, le Manitoba n'approuve pas le document. Quant aux provinces atlantiques, elles auraient l'intention de présenter leur propre mémoire sur certains aspects des politiques provinciales.

On n'a pu obtenir plus de détails sur le désaccord, mais il semblerait que le document de

l'Ontario n'accepte pas les consultations entre les trois paliers de gouvernement, alors que c'est justement le but premier de la conférence d'instituer un mécanisme de consultations permanentes.

LES MUNICIPALITES

Pour en revenir à la position de la Fédération canadienne des maires et des municipalités, signalons que le document précise que tous les paliers de gouvernement ont des rôles et des responsabilités interdépendantes de même que les mêmes objectifs suprêmes.

Les municipalités sont, du point de vue constitutionnel, des parcelles des provinces et, comme telles, ne tombent pas sous la juridiction du gouvernement fédéral.

Cependant, poursuit-on dans le document, tant les formes structurelles que les dispositions financières ne sont que des instruments en vue d'un gouvernement plus efficace et ne constituent pas une fin en soi.

"Des solutions judicieuses aux problèmes fondamentaux d'organisation et de financement au niveau local pourront mieux être définies si, tout d'abord, un mécanisme consultatif intergouvernemental est mis sur pied."

Le document de la fédération met l'accent sur le financement, considéré comme étant la principale question d'intérêt.

"Les municipalités se trouvent dans une situation telle que les revenus de toutes provenances sont insuffisants pour satisfaire aux besoins", peut-on lire dans le document.

En 1961, poursuit le document, les revenus municipaux provenant de sources telles que les impôts sur les entreprises totalisaient \$1.5 milliard et couvraient 61 pour cent des dépenses municipales. Or, bien que les revenus se soient haussés au niveau de \$3.9 milliards des 1971, le pourcentage des dépen-

ses couvertes est tombé, lui, à 47 pour cent.

"En conséquence de quoi, les municipalités sont obligées de recourir de plus en plus à des transferts de fonds effectués par les gouvernements fédéral et provinciaux."

Le document souligne que cette situation a relégué les municipalités à un "rôle de stations services" qui leur a été dicté par les deux autres paliers de gouvernement.

"Ceci est particulièrement vrai dans les domaines de la pollution, de l'éducation, de la santé, du bien-être social, des transports et des loisirs", ajoute le document.

Coopération essentielle

L'érosion de la base fiscale des municipalités, de concert avec le besoin d'une planification et d'un développement continu et rationnel des localités, "exige la coopération des trois

paliers de gouvernement dans la formulation d'une politique", estime la fédération dans son document de principe.

Il existe des aspects nationaux, régionaux et locaux pour la plupart des fonctions et des programmes gouvernementaux.

"Dans la société d'aujourd'hui, le gouvernement fédéral ne peut plus prendre pour acquis un rôle efficace dans l'établissement de priorités et d'objectifs nationaux si les autres paliers de gouvernement n'ont pas participé pleinement aux processus de réalisation des priorités et objectifs".



"QUEBECOIS BIENVENUE"

270 UNITES DE LUXE

A partir de \$450 par personne chambre double seulement.

- TV - Téléphone

- Steak House - Bar salon

- Moustache à Papa (Club)

- Stationnement gratuit

TAUX SPECIAUX A LA SEMAINE AVEC CUISINETTE

MONTREAL

5225 boul. Métropolitain

Sortie 49, (Lacordaire) Route 40

514-322-8640

LPS® cours de conversation

ANGLAIS - ESPAGNOL

\$99⁰⁰

(10 SEMAINES)

529-0331

500 EST, GRANDE-ALLEE - 4e ETAGE

ROUGE BLANC BLEU

pour vous qui appréciez les voyages économiques.

En choisissant la date,
vous choisissez le tarif.

Exemple: vous projetez un voyage à Gaspé.

Le prix régulier du billet simple Lévis-Gaspé, en voiture-coach un jour de tarif Bleu, est de \$19.00. Pas cher du tout pour faire le voyage dans le confort d'un train du CN.

Mais \$16.40 lorsque vous partez un jour de tarif Blanc, c'est encore meilleur marché.

Et songez que vous pouvez faire le voyage pour aussi peu que \$14.60, en choisissant de partir un jour de tarif Rouge. C'est vraiment une aubaine!

Quelle que soit votre destination, vous pouvez réaliser des économies grâce aux tarifs Rouge, Blanc, Bleu du CN.

Et plus encore...

Le CN vous offre d'autres formules économiques qui viennent compléter les tarifs Rouge, Blanc, Bleu. C'est ainsi que vous pouvez économiser jusqu'à 25% sur le prix des places coach, un jour Rouge, grâce aux tarifs Famille révisés. Ou vous pouvez peut-être profiter des billets Jeunesse, Sagesse ou Groupe.

En plus des places coach, la plupart de nos trains vous offrent un vaste choix de voitures-lits, et des voitures-club.

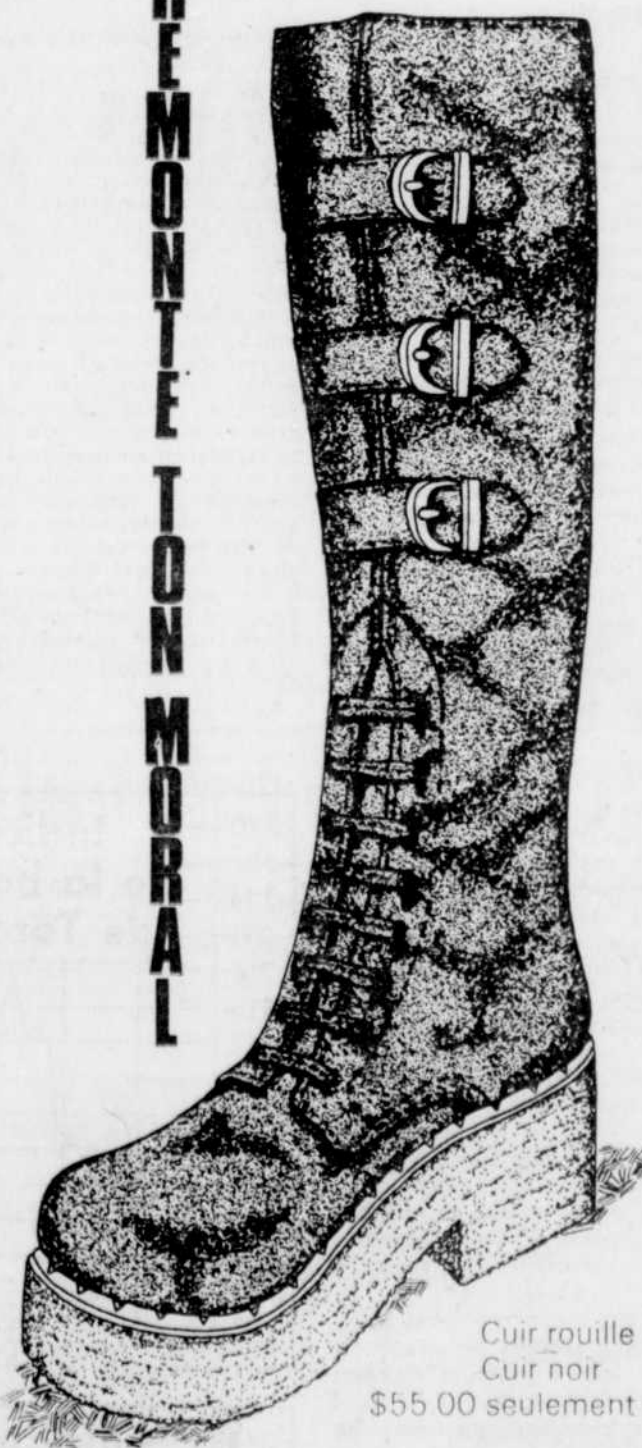
Demandez dès aujourd'hui le calendrier Rouge, Blanc, Bleu du CN chez votre agent de voyages, ou au bureau des Ventes Voyageurs CN.

vivez moderne
voyagez **CN**



adams apple
Boutique du Soulier

REMONTE-TOI MORAL



Cuir rouille
Cuir noir
\$55.00 seulement

the Villager
shoe shoppes

Ouvrez les portes et vendrez les soirs.
Commandes P.S.I. acceptées.
Cartes de crédit Charge et autres honores.

NEIGE EN TÊTE-SKI-DOO EN TÊTE.
VISITEZ UNE BOUTIQUE VILLAGER
ET VOUS POURREZ GAGNER UN
NOUVEAU ELAN SS 1973.
Aucun achat nécessaire.



1129 rue St-Jean Place Laurier
Québec 4, Qué. Ste-Foy

* Marques déposées de dessins et d'appellation au Canada de the Villager Shoe Shoppes Inc.



C.E.G.E.P. LIMOILLOU

COURS DU SOIR POUR ADULTES

HIVER 1973

ADMISSION: Nouveaux étudiants

N.B.: Les anciens étudiants qui n'ont pas suivi de cours pendant la session Hiver 1972 (1 an) ni depuis, doivent présenter une nouvelle demande.

N.B.: Date limite pour présenter une demande d'admission pour la session débutant en janvier:

le 1er décembre 1972

INSCRIPTION: 4 et 5 janvier 1973 (jour et soir)
6 janvier 1973 (jusqu'à midi).

DEBUT DES COURS: 22 janvier 1973

RENSEIGNEMENTS:

Pour recevoir le prospectus, la liste des cours offerts ou une formule de demande d'admission, adressez-vous à:

SERVICE DE L'EDUCATION PERMANENTE

COLLEGE DE LIMOILLOU

801, 12e RUE,

Tél. (418) 529-2531 - postes: 223, 224.

QUEBEC 3

économie et finance

Chicoutimi emprunte à un taux moyen net de 8.2131%

La cité de Chicoutimi, comté de Chicoutimi, a adjugé à la maison Lévesque & Beaubien une émission de \$1.586.500 d'obligations comprenant \$84.500 à 7 pour cent, de 1973 à 1975, \$33.000 à 7 1/2 pour cent en 1976, \$76.000 à 7 3/4 pour cent de 1977 à 1978 et \$1.393.000 à 8 pour cent de 1979 à 1982. Les titres ont été vendus au prix de \$98.49, ce qui représente un loyer moyen net de 8.2131 pour cent. La cité a reçu quatre autres soumissions pour son emprunt à des taux variant entre 8.2649 et 8.3125 pour cent.

Les obligations ont été émises en vertu de plusieurs règlements avant trait notamment à des travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie et d'électricité, au déplacement du réseau téléphonique et à des travaux de parc.

ST-JEAN-PORT-JOLI

La municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, comté de L'Islet, a adjugé à la maison J.-E. Laflamme Ltée une émission de \$159.000 d'obligations portant intérêt à 8 pour cent et échéant de 1973 à 1982. Les titres ont été vendus au prix de \$98.40, soit un coût moyen net de 8.2439 pour cent. La municipalité a reçu six autres offres pour son emprunt à des taux variant entre 8.2905 et 8.3278 pour cent.

Les obligations ont été émises en vertu de règlements pour des travaux d'aqueduc et d'égouts.

COATICOOK

La ville de Coaticook, comté de Stanstead, a adjugé à la maison Dominion Securities une émission de \$136.500 d'obligations comprenant \$55.000 de titres à 7 1/4 pour cent, de 1973 à 1977, \$35.000 à 7 3/4 pour cent, de 1978 à 1980 et \$46.500 à 8 pour cent, en 1982. L'émission a été adjugée au prix de \$98.68 ce qui représente un loyer moyen net de 8.0447 p.c. pour l'argent emprunté. Pas moins de 10 autres soumissions ont été présentées à la ville pour son émission à des taux variant entre 8.0940 et 8.5679 pour cent.

SAINT-FELICIEN

Par ailleurs, la municipalité de Saint-Félicien, comté de Lac St-Jean-Ouest, vient d'émettre des obligations pour un montant de \$292.000. En effet, cette municipalité a adjugé à la maison Raymond Camus une émission de \$292.000 d'obligations portant intérêt à 8 pour cent et échéant de 1973 à 1982. Les titres ont été vendus au prix de \$99.342, soit un taux moyen net de 8.1371 pour cent. La municipalité a reçu sept autres soumissions pour son émission à des taux variant entre 8.1392 et 8.2125 pour cent.

Les obligations ont été émises en vertu de deux règlements pour des travaux d'aqueduc et d'égouts.

POINTE-GATINEAU

De son côté, la ville de Pointe-Gatineau, comté de Hull, a émis des obligations pour un montant de \$1.352.000. C'est un syndicat dirigé par la maison Lévesque & Beaubien qui s'est vu adjuger cette émission laquelle porte intérêt à 8 pour cent et vient à échéance de 1973 à 1982. Le prix offert a été de \$98.69, soit un loyer moyen net de 8.2279 pour cent. La ville a reçu deux autres offres pour son emprunt à des taux de 8.2297 et 8.2545 pour cent.

BOIS-DES-FILION

Le village de Bois-des-Filion, comté de Terrebonne, a vendu à la maison Crédit Québec Inc. une émission de \$92.000 d'obligations comprenant \$11.500 de titres à 7 1/2 pour cent de 1973 à 1977, \$13.000 à 7 3/4 pour cent de 1978 à 1981 et \$67.500 à 8 pour cent, en 1982. Les obligations ont été vendues au prix de \$98.20, soit un loyer moyen net de 8.2379 pour cent. Le village a reçu deux autres offres pour son émission à des taux de 8.2751 et de 8.2768 p.c.

VILLE D'HUDSON

La ville d'Hudson, comté de Vaudreuil, a adjugé à un syndicat dirigé par Crédit Québec Inc. une émission de \$188.000 d'obligations comprenant \$4.000 à 7 pour cent en 1973, \$5.000 à 7 1/4 pour cent en 1974, \$15.000 à 7 1/2 pour cent de 1975 à 1977, \$30.000 à 7 3/4 pour cent de 1978 à 1980 et \$144.000 à 8 pour cent de 1981 à 1982. Le syndicat a offert un prix de \$98.66, soit un loyer moyen net de 8.2194 pour cent. La ville a reçu trois autres offres pour son emprunt à des taux variant entre 8.1692 et 8.2623 pour cent.

VILLE DE BLAINVILLE

La ville de Blainville, comté de Terrebonne, a émis des obligations pour un montant de \$1.473.000. En effet, cette ville a adjugé à la maison Cliche & Associés une émission de \$1.473.000 d'obligations comprenant \$227.000 à 7 1/2 pour cent de 1973 à 1977, \$94.000 à 7 3/4 pour cent de 1978 à 1981 et \$1.152.000 à 8 pour cent en 1982. Les titres ont été vendus au prix de \$98.28, soit un loyer moyen net de 8.2194 pour cent. La ville a reçu trois autres offres pour son emprunt à des taux variant entre 8.2626 et 8.2808 p.c.

VILLE DE LA SARRE

C'est un syndicat dirigé par la maison Geoffrion, Robert & Gélinas qui s'est vu adjuger l'émission de \$210.000 de la ville de La Sarre, comté d'Abitibi-Ouest. Cette émission qui porte intérêt à 8 pour cent et arrive à échéance de 1973 à 1982, a été vendue au prix de \$98.46, soit un coût moyen net de 8.2555 pour cent. La ville a reçu trois autres soumissions pour son emprunt à des taux variant entre 8.2740 et 8.2959 p.c.

Les obligations ont été émises en vertu du règlement no 131 pour des travaux de voirie et l'achat de machinerie.

APPELS D'OFFRES

Les municipalités suivantes publient aujourd'hui dans la Gazette Officielle du Québec des avis d'appels d'offres relatifs à l'émission de nouvelles obligations.

Cité de Saint-Hyacinthe	\$2.000.000
Cité de Jonquière	1.837.000
Commission scolaire régionale Chauveau	1.203.000
Ville de Villeneuve	872.000
Ville de Gaspé	655.500
Cité de Beauharnois	466.500
Ville d'Amqui	195.500
Village de Lacolle	145.500
Ville de Masson	130.000

COMINCO LTD. AVIS DE NOMINATION



J. F. M. DOUGLAS

La nomination de M. J. F. M. Douglas au poste de Vice-Président de Cominco Ltd. pour la région de l'Est, nous a été annoncée par M. R. Hendricks, président du Conseil et directeur administratif. M. Douglas sera le directeur administratif des opérations senior de la Compagnie pour la région de l'Est du Canada.

M. Douglas, qui est gradué de l'Université de l'Alberta en génie chimique, s'est joint à Cominco à Trail, en C.-B. en 1937. C'est là qu'il assumait divers postes administratifs dans l'organisation des opérations. Il devient gérant des recherches sur l'achat et la vente, en 1959; gérant des Ventes Métallurgiques, en 1964; directeur de la Société en 1966 et Vice-président, à la Société, en 1968.

chronique économique

Une réduction de l'impôt fédéral à l'horizon?

par
Charles-A. CARRIER, économiste,
professeur à la faculté des
Sciences de l'Administration
de l'Université Laval

Tel que l'a révélé le scrutin national du 30 octobre dernier, le pays aura, pour les quelques mois à venir, un gouvernement minoritaire. Pour se maintenir au pouvoir et gagner l'appui des différents Canadiens lors des prochaines élections, ce gouvernement devra sans doute prendre les mesures qui sauront plaire et aux partis de l'opposition et à l'électorat. Quelles sont alors les mesures d'ordre économique qu'on peut anticiper et quelles seront leurs implications pour l'économie nationale?

Les mesures attendues

La plupart des commentateurs s'attendent à ce que le gouvernement Trudeau annonce bientôt un ensemble de mesures de nature à stimuler l'économie à court terme; on s'attend en particulier à une certaine réduction de l'impôt sur le revenu.

Plusieurs seront sans doute étonnés qu'on songe de nouveau à réduire les impôts, puisque le gouvernement central l'a déjà fait à deux reprises l'an passé: en juin 1971, en effet, le ministre fédéral des Finances avait décidé d'abolir les surtaxes que les particuliers et les compagnies devaient payer sur leurs revenus, et en octobre 1971, il décidait d'aller encore plus loin et de réduire de 7% l'impôt sur le profit des compagnies et de 3% l'impôt sur le revenu des particuliers. Toutefois, on se rappelle que ces deux réductions consécutives étaient censées être effectives pour une période limitée de temps, du 1er juillet 1971 au 31 décembre 1972. Il est tout probable que le gouvernement central envisage maintenant la possibilité de prolonger ces réductions pour une autre année.

L'équipe Trudeau a sûrement plusieurs motifs pour se justifier d'agir ainsi: le taux de chômage est encore relativement élevé et l'apparente incapacité du gouvernement sortant à régler ce problème semble avoir indisposé l'électorat non québécois; par ailleurs, une réduction d'impôt, tout en étant un remède approprié au chômage, est de nature à plaire aux contribuables et donc aux futurs électeurs.

Les dangers

Il y a toutefois des dangers évidents à ce que le gouvernement adopte de telles mesures expansionnistes. Qu'il suffise de mentionner d'abord qu'en raison du fait que les attitudes des consommateurs sont relativement bonnes et que les entreprises semblent désireuses d'accroître leurs investissements en 1973, la tendance de fonds de l'économie canadienne semble déjà à la hausse, même si les résultats du dernier trimestre révèlent une augmentation dans le taux de chômage. Dans un tel contexte, les mesures attendues risqueraient d'accroître les pressions inflationnistes.

A cet égard, plusieurs croient que les mesures expansionnistes seraient accompagnées d'une certaine forme de contrôle des prix et des revenus. Il semble toutefois peu plausible qu'un gouvernement minoritaire, à la veille d'une prochaine élection, se lance dans une telle aventure aussi difficile et aussi impopulaire. Par ailleurs, même en supposant que l'économie ait vraiment besoin d'être stimulée, il n'est pas sûr que le remède approprié soit de réduire les impôts. Plusieurs alternatives à la réduction d'impôt sont en effet possibles et peut-être préférables.

Une première alternative serait que le gouvernement central augmente ses dépenses dans certains secteurs spécifiques et prioritaires. L'avantage d'une telle hausse dans les dépenses gouvernementales est que l'effet multiplicateur est en général plus grand que dans le cas d'une réduction équivalente des impôts.

Une autre alternative serait que le gouvernement central transfère de plus grands pouvoirs fiscaux aux provinces pour que ces dernières puissent mieux satisfaire quelques besoins publics, comme la rénovation urbaine, la protection de l'environnement, etc., qui se font sentir plus fortement que certains besoins privés. Un tel transfert fiscal du fédéral aux provinces a déjà été mis en branle de 1962 à 1967 et cette période en fut une de prospérité relative. Il serait sans doute surprenant que le gouvernement Trudeau adopte cette attitude; quoi qu'il en soit, s'il procède à sa réduction d'impôt, il n'est pas impossible que certaines provinces en profitent pour augmenter leurs impôts et réaliser ainsi elles-mêmes le transfert en question.

On pourrait également songer à des mesures de plus longue haleine comme la modification de la politique commerciale du Canada pour que le compte commercial cesse de montrer un surplus en termes de dollars et un déficit en termes d'emplois, etc. Il est toutefois manifeste que de telles mesures n'ont pas l'attrait de celles ayant leurs effets à plus court terme.

Conclusion

Les mesures économiques qu'on peut attendre pour l'instant d'un gouvernement minoritaire ne sont donc pas nécessairement les plus appropriées pour résoudre les véritables problèmes de l'économie canadienne.

Le document sur la politique québécoise de l'énergie est réaliste (Le président de Soquip)

Le président et directeur général de Soquip, M. Bernard Cloutier, estime que le document révélé jeudi sur les objectifs d'une politique québécoise de l'énergie est "bien fait, modéré et réaliste". Quant aux objectifs fixés pour sa société par le document, M. Cloutier déclare:

"L'objectif d'intégrer la Société d'initiatives pétrolières pour en faire une société intégrée active dans tous les maillons de la chaîne d'activités de l'industrie pétrolière n'est pas un objectif à court terme sans aussi être un objectif à terme indéfini. Soquip a commencé à développer ses activités à un bout de la chaîne, l'exploration, et doit commencer maintenant à l'autre bout, celui de la distribution, avant de considérer le raffinage".

M. Cloutier a dit que l'acquisition d'un marché suffisant pour le raffinage peut se faire, soit rapidement mais à grands frais, en risquant de provoquer de fortes perturbations dans les structures de l'industrie, soit progressivement et à moins de frais et en harmonie avec les entreprises déjà implantées. Soquip et le gouvernement ont opté pour la seconde partie de l'alternative.

M. Cloutier fait remarquer qu'il importe que cette action progressive ne soit pas trop retardée car tout retard réduisant le temps disponible à la réalisation.

tion progressive des objectifs entraînerait éventuellement la nécessité d'une action plus vigoureuse pour atteindre ces objectifs aux mêmes dates. "Il est certain, a-t-il dit, que la tâche qui nous est présentée n'est pas des plus faciles mais comme entreprise, nous croyons qu'elle est réalisable à un prix et à un coût qui seront déterminés par le comportement du gouvernement, des sociétés et des consommateurs".

Au sujet des sociétés pétrolières avec lesquelles Soquip entrera en concurrence, M. Cloutier souligne qu'il est normal qu'un groupe restreint de com-

pagnies jouissant d'un marché résiste à l'entrée d'un autre concurrent, public ou privé. Tout nouvel entrant devra faire des efforts considérables avant de pouvoir acquiescer à une position naturelle. M. Gilles Massé, affirme que Soquip, ne pouvant recourir davantage au budget de l'Etat pour supporter une activité essentiellement aérolière, à savoir l'exploration, doit pouvoir s'appuyer sur les revenus qu'elle dégagerait des activités stables et rémunératrices du raffinage et de la distribution.

Comme il l'avait écrit dans son rapport annuel, M. Cloutier note que la décision du gouvernement de demander à Soquip de remplir l'ensemble de son mandat représente une évolution de sa politique qui passe d'une politique de développement des ressources à une politique axée sur les problèmes de l'approvisionnement. C'est la réaction des gouvernements de la plupart des pays déficitaires de pétrole placés devant le mé-

me problème d'approvisionnement que le Québec. Ils s'attachent à la situation de la demande intérieure et à la sécurité des approvisionnements et favorisent la participation d'intérêts locaux privés et publics aux activités pétrolières.

M. Cloutier a noté que Soquip rejoint ainsi le mouvement des sociétés d'Etat ou des sociétés

mixtes des pays consommateurs qui coexistent avec les entreprises multinationales. Les plus connues sont la BP au Royaume-Uni, la Norsk Hydro en Norvège, la Neste Oy en Finlande, la Deminex en Allemagne, l'Elf en France, la CFP en Autriche, la Petrobras au Brésil, la Japex au Japon, la Panarctic Oils au Canada, etc.

La Société Elf doit cesser ses travaux d'exploration à la suite d'une pétition des Esquimaux

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a ordonné à la société pétrolière française Elf de cesser ses travaux d'exploration à Cape Bathurst, dans les Territoires du Nord ouest.

Ce geste a été posé après une pétition signée par les esquimaux qui chassent l'ours, le

caribou et le renard dans cette région durant l'hiver.

Un adjoint du ministre du Développement du Nord, M. Jean Chrétien, a expliqué que le gouvernement voulait étudier les effets de l'exploration pétrolière sur la faune locale.

Les travaux seront interrompus pour un an.

Du Pont met au point un nouveau procédé biologique d'épuration des eaux

La compagnie Du Pont du Canada a mis au point un nouveau procédé biologique pour l'épuration des eaux usées, procédé qui serait apparemment le premier au monde pour la dénitritification à grande échelle des effluents industriels. Les installations seront utilisées à l'usine de Maitland, près de Brockville, Ont. dans le complexe de fabrication

des fibres et des produits chimiques. La mise en application coûtera \$2.000.000. Une demande de brevet a été déposée.

Décrit comme un procédé modifié de boue activée, l'installation est censée traiter 2.500.000 gallons d'eau industrielle par jour en retirant 53.000 livres 45.000 livres de matière biologique consommatrice d'oxygène et 8.000 livres de matière azotée de déchets. L'installation pourra être agrandie sans nécessiter de modifications ou d'additions importantes. Les frais d'exploitation, y compris l'électricité, la substance nutritive et les neutralisants, l'entretien et un opérateur à temps partiel, seront d'environ \$175.000 par année.

Selon W.S. Cotton, ingénieur de Du Pont du Canada, chargé du contrôle de l'environnement, ce système réduira d'environ 90 pour cent la teneur en matière organique carbonée de l'effluent et de 80 à 85 pour cent sa teneur en matière azotée, suivant la température. C'est là un niveau raisonnable d'efficacité pour un coût en capital et des frais d'exploitation relativement peu élevés. Le ministère de l'environnement de l'Ontario a donné son approbation.

Ce système présentera un intérêt tout particulier pour les autres compagnies de produits chimiques, de même que pour les aciéries, les mines et les industries métallurgiques.

Les cotes regimpent sur les marchés canadiens

Par MIKE WILLIAMS
De LA PRESSE CANADIENNE

La confiance est revenue et les cotes ont grimpé cette semaine sur les marchés canadiens où l'activité a été grande. L'événement de la semaine s'est produit mardi quand l'indice Dow Jones, pour la première fois des 76 années de son existence, a clôturé en haut de 1000. Il a battu ce record au cours des deux semaines suivantes.

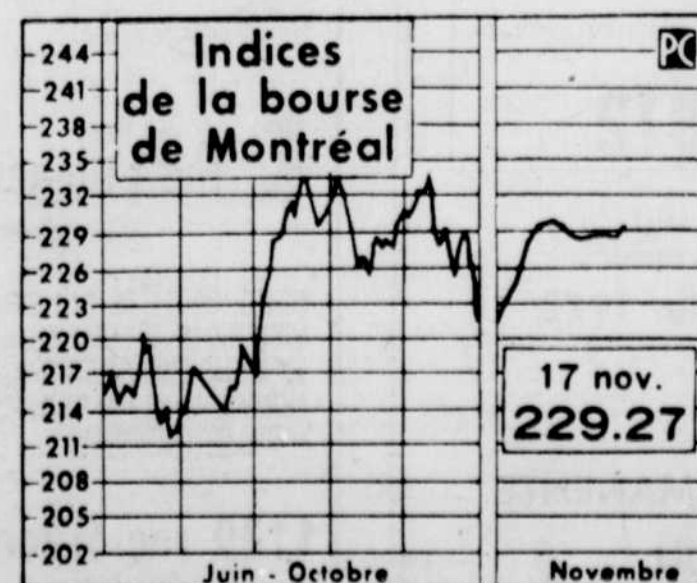
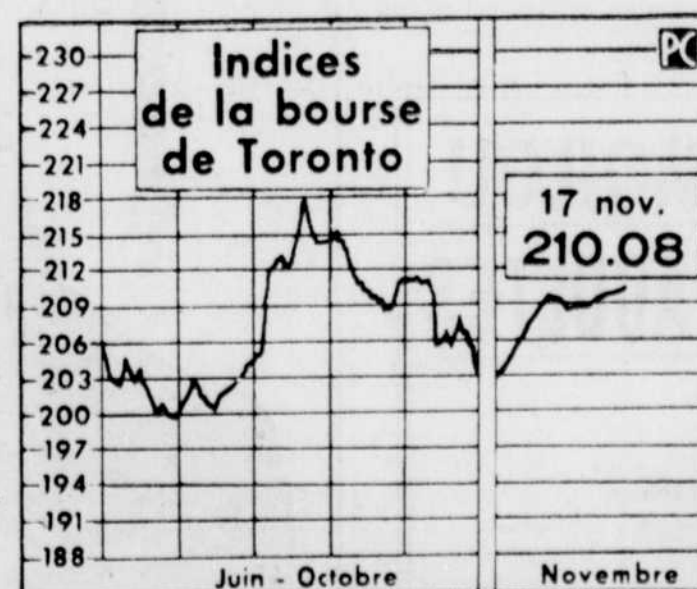
Dans sa lettre hebdomadaire, Canadian Business Service a dit que même si cet exploit ressemblait à un jeu mathématique, "il a un profond effet psychologique et il est l'un des facteurs requis pour stimuler la confiance des investisseurs".

Les grands marchés canadiens ont commencé la semaine par une séance peu active et l'ont clôturé soit inchangés soit légèrement à la hausse. Cependant, une forte poussée a été enregistrée partout mardi, alors que l'indice Dow Jones clôturait à un sommet record.

Mardi, les investisseurs ont profité de la hausse pour encaisser des bénéfices mais des gains modestes ont quand même été enregistrés jeudi et vendredi alors que le Dow Jones se maintenait au-dessus de 1000.

Certains facteurs tels que le chômage et l'inflation continuent à se faire sentir dans certains compartiments mais la plupart des analystes ont confiance que la tendance à la hausse qui se manifeste actuellement sur les marchés canadiens se maintiendra jusqu'en 1973.

La Canadian Business Service prévoit des cotes plus élevées basées sur des principes



A LA HAUSSE — Les cotes ont grimpé cette semaine sur les marchés canadiens où l'activité a été grande. Le graphique de la Canadian Press donne une idée des progressions enregistrées aux bourses de Toronto et de Montréal.

ARGENT A PRETER

Première et deuxième
HYPOTHEQUE

Sur propriétés résidentielles et
commerciales.

De \$5.000,00 à \$500.000,00
Taux courants



LA CAISSE D'ÉPARGNE
ET D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE
DE QUÉBEC

Siège social:
229 boul. Charest Est, Québec 2, tél: 529-2124

QUE PEUT FAIRE LA BEI POUR VOUS?

Un de nos représentants sera au

MOTEL ROND-POINT
de LEVIS
MARDI, 20 NOVEMBRE

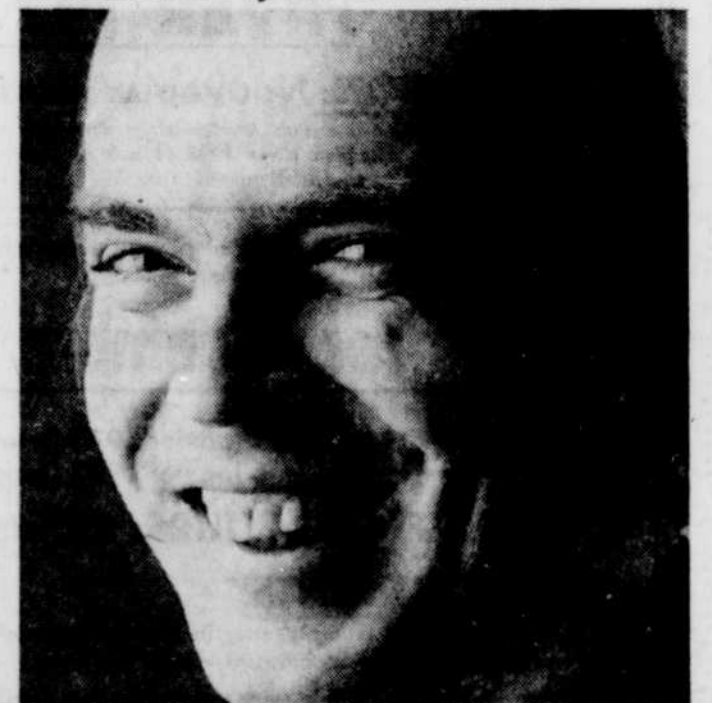
Si vous désirez solliciter un emprunt à terme pour financer des nouvelles affaires ou des entreprises déjà existantes, nous vous invitons à prendre rendez-vous en téléphonant à

LEVIS, 837-8841, M. JEAN BIGAQUETTE

bei BANQUE
D'EXPANSION
INDUSTRIELLE

FINANCEMENT À TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES
925, CHEMIN ST-LOUIS, QUÉBEC 6, 681-6341

Tout s'est bien passé à Montréal, M. Bouchard?



Un bon voyage d'affaires est encore meilleur si vous restez dans un bon hôtel. A Montréal, c'est **Le Château Champlain.**

Pour des réservations dans les 14 hôtels du Canadien Pacifique, ou leurs affiliés partout au Canada, appelez 522-3343.

CP
Hôtels

Les services de transport aérien réguliers et nolisés viendront à se fusionner (le président de Wardair Canada)

EDMONTON (PC) — A mesure que le transport aérien va continuer d'évoluer, il se produira une "lente fusion" des services réguliers et nolisés, déclare Maxwell Ward, président de Wardair Canada Limited.

Dans l'intervalle, il faut reconnaître que les deux services atteignent des buts différents qui ne sont pas nécessairement opposés l'un à l'autre, a déclaré également M. Ward au cours d'une entrevue.

M. Ward considère les avions nolisés comme "essentiels au marché" des voyages d'agrément. Ainsi, il ajoute: "Je suis prêt à parier, par exemple que l'été prochain le marché nord-atlantique sera desservi de façon prédominante par des services nolisés."

"La raison, c'est qu'à l'été 1973, les voyages nolisés sans adhésion seront en vigueur, ce qui éliminera la nécessité pour les passagers d'appartenir à des organisations."

M. Ward, qui s'oppose depuis longtemps au règlement concernant l'appartenance obligatoire à un club quelconque depuis au moins six mois, a dit que les États-Unis ont déjà établi de nouveaux règlements à ce su-

jet. La GRANDE-BRETAGNE a annoncé son intention d'en faire



FONCTIONS DIFFÉRENTES — Maxwell Ward, président de Wardair Canada Ltd., déclare que les avions réguliers et les avions nolisés remplissent des fonctions différentes, et ne s'opposent pas forcément les uns aux autres. On a annoncé récemment qu'un tiers des actions privilégiées de Wardair seront vendues à Air Canada.

autant, et le gouvernement canadien étudie l'affaire de près.

Il a annoncé que les nouveaux règlements seront en vigueur d'ici le mois de janvier. "En ce qui regarde le public, ces règlements permettront à n'importe qui de réserver un fauteuil d'avion trois mois à l'avance, et de donner un acompte pour être assuré de ce fauteuil."

MOINS DE FRAUDE

Selon M. Ward, les nouveaux règlements aideront à éliminer les "intermédiaires", qui fraudent les gens ou qui partent avec les fonds. De plus, le public pourra faire affaire directement avec les agences de voyages, les bonnes compagnies d'aviation, et les compagnies elles-mêmes seront plus près des transactions.

Comme l'a fait remarquer M. Ward, les avions nolisés desservent le marché des voyages de plaisir, et les services réguliers sont nécessaires pour le commerce du pays. "L'individu moyen qui projette un voyage de plaisir sait longtemps à l'avance le moment où il veut partir et la durée de son voyage. Mais l'homme d'affaires a besoin immédiatement de son fauteuil. Il a besoin de la flexibilité des services réguliers, mais

il doit consentir à payer davantage pour cette flexibilité.

"Les avions réguliers ne peuvent fonctionner sur les mêmes bases économiques que les avions nolisés. ... La philosophie économique de chaque type de service est tellement différente."

UN FUSIONNEMENT

M. Ward a dit que l'entente annoncée récemment par Wardair, selon laquelle elle consentait à vendre un tiers de ses actions privilégiées à Air Canada, constituait une étape dans la direction d'un "lent fusionnement" des types nolisés ou réguliers de transport aérien.

Cette transaction est sujette à l'approbation de la Commission canadienne des Transports, et M. Ward a déclaré qu'il ne sait pas à quel moment exactement le gouvernement donnera son

Nordair: la grève du personnel au sol force au congé le personnel de l'air

MONTREAL (D'après PC) — La compagnie aérienne Nordair a donné un congé forcé pour un temps indéterminé à son personnel de l'air par suite de la grève de son personnel au sol et de ses mécaniciens.

Le personnel de l'air qui appartient à la même centrale syndicale que les grévistes a reçu ce congé parce que les autorités de la compagnie crai-

gnent que cette situation devienne intenable pour eux.

Deux cents syndiqués du personnel au sol ont quitté le travail mardi dernier à Montréal, afin d'appuyer leurs revendications salariales.

Nordair, qui effectue des liaisons entre Ottawa, Hamilton, Windsor et Pittsburgh, pourrait être forcé d'annuler certains de ses vols, à cause de cette grève.

WINNEBAGO '73

VENTE, LOCATION

vous donne plus pour votre argent

- Moteur V8, automatique.
- couche 4 ou 6 personnes.
- roues doubles en arrière.
- poêle fourneau.
- eau chaude.
- réfrigérateur.
- fournaise avec sorties au plancher.
- toilette séparée de la douche.

Idéale pour skieurs et amateurs de moto-neige, ou pour les vacanciers dans le sud.

SPACIEUSE SALLE DE MONTRE! CHOIX DE 4 MODELES

AUSSI PEU QUE \$9,995

RAYMOND LEBLANC INC.
1940, boul. des LAURENTIDES, PONT-VIAU, LAVAL
(termé le dimanche) **(514) 663-8580**

BRAVE D18
FINANCEMENT jusqu'à 10 ANS

CARRIERES et PROFESSIONS

SI VOUS AVEZ DE L'EXPERIENCE COMME CAISSIERE

UN EMPLOI REGulier OU A TEMPS PARTIEL VOUS EST OFFERT A LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Pour rendez-vous, veuillez communiquer avec:

M. Michel Rainville (529-6181)
Section Personnel
425 est, boul. Charest, Québec 2.

CONSULTEZ REGulierEMENT

CARRIERES et PROFESSIONS

LE SOLEIL

TECHNICIEN DEMANDE

Plomberie, chauffage et ventilation.

SAILLANT INC.
M. GHISLAIN BOUCHER
688-9412

Pharmacien licencié demandé

Pour nouvelle pharmacie

S'adresser à M. Jean Bareil

Pharmacie de Normanville
750 des Récollets, Trois-Rivières

REPRESENTANT TECHNIQUE

Manufacturier en appareils électriques recherche un représentant des ventes entre 25 et 35 ans ayant une formation technique. Le territoire comprend l'est de la province, les bureaux étant situés à Québec.

Salaire selon qualifications et bénéfices habituels. Le candidat possédant une expérience dans la vente aux entrepreneurs électriques et industries aurait un atout.

S.V.P. transmettre curriculum vitae à:

M. BERNARD LAFRANCE
C.P. 66, LORETTEVILLE, P.Q.

INGENIEURS CIVILS/CONSTRUCTION

Une importante compagnie américaine de construction offre plusieurs postes outre-mer à des ingénieurs qualifiés, dans les domaines de l'étude avant-projet, l'aménagement et la construction de ports, et autres projets civils.

Les candidats qualifiés devront avoir un minimum de 5 ans d'expérience, être capables de s'exprimer en anglais comme en français et être disposés à être déplacés.

Ces engagements de 2 à 3 ans sont disponibles aux Antilles, au Moyen-Orient et en Afrique.

Nos employés sont au courant de cette annonce.

Faites parvenir par courrier votre curriculum vitae et le salaire désiré. Ces renseignements resteront strictement confidentiels.

U. BEARD,
Premier Building, Suite 702,
1725, I Street, North West,
Washington, D.C., 20006.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'OUTAOUAIS

DEMANDE

UN INGENIEUR OU UN ARCHITECTE
(pour les écoles secondaires polyvalentes)

ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité du directeur des services de l'équipement:

1. Il vérifie si l'immeuble s'érige conformément aux plans et devis approuvés par le propriétaire et acceptés par le ministère.
2. Il vérifie toutes les activités et les événements du cheminement du projet; il vérifie si l'échéancier est respecté par toutes les parties.
3. Il vérifie toute modification au contrat et fait les recommandations appropriées.
4. Il vérifie si l'installation des services municipaux (eau, égouts, voirie, etc.) des services électroniques, des services téléphoniques, etc., se fait d'une façon ordonnée, en temps et lieu, avec les organismes concernés.
5. Il inscrit toute modification aux plans de construction et produit les plans ainsi modifiés au complet à la fin des travaux.
6. Il prépare le programme d'entretien physique, ménager et préventif approprié à chaque école secondaire polyvalente.
7. Il participe aux réunions de chantier.
8. Il produit, régulièrement et sur demande, tout rapport requis par la commission, concernant l'état des travaux.
9. Il vérifie si toute imperfection résultant de la construction est corrigée par l'entrepreneur et, à cette fin, il maintient à jour la liste complète des corrections à apporter.
10. Il assume toute autre tâche que peut lui confier son supérieur immédiat relativement à la surveillance de la construction de la ou des dites écoles secondaires polyvalentes (s) pour laquelle ou lesquelles il a été engagé.

QUALIFICATIONS:

- Diplôme universitaire en génie ou en architecture de préférence avec formation en mécanique et électricité.
- Cinq (5) ans d'expérience dans la construction de tels immeubles.
- Des qualités jugées exceptionnelles pourront tenir lieu de l'expérience.

TRAITEMENT:

- \$11,733 à \$15,233

Toute demande et curriculum vitae doivent parvenir le ou avant le 30 novembre 1972 au:

Directeur des services au personnel,
225, St-Rédempteur, Hull.

Concours P-14

COMPTABLE

avec expérience demandée

pour importante agence d'automobiles

Devra être capable de prendre les responsabilités de l'entreprise.

Très bon salaire, Assurance-salaire, vie, maladie. Auto fournie.

S.v.p., envoyer curriculum vitae à:

DEPT 5240, LE SOLEIL

Discrétion assurée.

fonction publique municipale

Centre d'Informatique

ADMINISTRATEUR
(\$21,670-\$24,215)

Le poste: Planifier, coordonner, diriger et contrôler toutes les activités du Centre d'Informatique. L'administrateur a la responsabilité de divers groupes d'employés responsables de l'analyse de systèmes, de l'analyse scientifique et support technique, de la programmation, du traitement et de l'opération de l'ordinateur. Dans l'exercice de ses fonctions, il assume la responsabilité des grandes décisions au niveau de l'administration, du personnel et du traitement des données.

Le candidat: Doit posséder un diplôme universitaire dans une discipline appropriée. Doit posséder plusieurs années d'expérience variée et progressive durant lesquelles il aura acquis une bonne connaissance technique des divers spécialités d'un Centre d'Informatique, de même qu'une connaissance approfondie de la gestion complète ou sectorielle d'un tel centre.

Parler et écrire le français et l'anglais; qualités personnelles appropriées, état physique satisfaisant.

Excellents bénéfices sociaux. Traitement selon les qualifications du candidat choisi.

De préférence, s'inscrire au moyen du questionnaire "demande d'emploi" qui s'obtient en téléphonant au numéro: 872-3236 ou faire parvenir son curriculum vitae à:

Assistant Directeur -
Relations avec les employés,
Service du Personnel,
Hôtel de Ville de Montréal,
275 est, rue Notre-Dame,
Montréal 127.

Toute demande sera traitée confidentiellement.

VILLE DE MONTRÉAL

Compagnie d'assurances Guardian Royal Exchange recherche:

- 1—Un inspecteur pour servir la région de Rimouski.
- 2—Un souscripteur en chef pour le département des biens à notre succursale de la ville de Québec.

Le candidat pour chacun de ces postes doit avoir au moins 8 ans d'expérience en assurances. Ce candidat peut présentement occuper un poste dans les réclamations.

S'il vous plaît appeler M. André Massé, directeur succursale de Québec

683-2136

Toute entrevue gardée confidentielle.

HILTI

système de fixation

REPRESENTANT

Nous recherchons un représentant énergique et bien organisé pour se joindre à une entreprise dynamique vendant directement aux chantiers de construction et à l'industrie.

Celui qui nous recherchons doit avoir de bonnes aptitudes mécaniques et de l'expérience dans la vente sur chantiers de construction. Une période d'entraînement est prévue.

Excellentes conditions incluant salaire plus commission, auto fournie, ainsi que dépenses et autres bénéfices marginaux. Le poste vacant est pour la ville de Québec.

Si vous rencontrez nos exigences et voulez commencer une carrière avec une organisation internationale, veuillez faire parvenir résumé complet en toute confiance à:

M. M. DE SCHUTTER
CANADIAN HILTI LTD.
152, RONALD DRIVE
MONTREAL OUEST, P.Q.

AGENT DE PERSONNEL

LE SOLEIL

Le quotidien le plus important et le plus progressif de l'est du Québec cherche à combler le poste d'agent de personnel, au service du personnel à Québec.

FONCTIONS:

- S'occuper, sous supervision, de l'aspect technique du recrutement et de la sélection par l'étude des dossiers, la méthode des tests et la méthode de l'entrevue;
- Faire des rapports sur les résultats des projets de recrutement et de sélection;
- Effectuer des études statistiques sur les données permettant la normalisation et la validation des examens psychométriques;
- Participer à la cueillette des données portant sur la définition et l'évaluation des emplois.

QUALIFICATIONS:

- Détenir un diplôme de CEGEP en techniques administratives (personnel);
- Posséder 1 an d'expérience pertinente.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

- Salaire initial pouvant varier entre \$7,000.00 et \$8,000.00.

OFFRES DE SERVICE:

Les offres de service devront comprendre un curriculum vitae détaillé et complet incluant obligatoirement des photocopies d'attestations d'études reconnues par le ministère de l'Éducation du Québec et un extrait de naissance. "Ces pièces ne peuvent être retournées à son expéditeur." Toutes les offres de service seront examinées avec discrétion. Elles devront parvenir avant le 24 novembre 1972 à:

LE SOLEIL Limitée
Projet de recrutement No V-4-72
Service du Personnel
a/s Boris Grandin
390 est, rue St-Vallier, Québec 2e, Qué.

LE SOLEIL

IRON ORE COMPANY OF CANADA

DEMANDE

POUR SES INSTALLATIONS DE SEPT-ÎLES, P.Q.

CONTREMAITRE GENERAL (MECANIQUE)
CONTREMAITRE MECANIQUE ET
CONTREMAITRE ELECTRIQUE

Les candidats intéressés seront destinés à l'entretien de nouvelles usines de concentration et bouletage. Minimum de cinq ans d'expérience en supervision industrielle ou d'équipement lourd. Seront également pris en considération, les candidats ayant des notions de systèmes miniers ou convoyeurs.

CONTREMAITRE DE QUAI

Le travail consiste surtout à surveiller les opérations reliées au chargement du minerai à bord des cargos. Les fonctions consistent aussi à diriger le travail des opérateurs de chargement, à assurer que les lois et politiques concernant le chargement des bateaux soient observées.

Les candidats devront avoir complété leur cours secondaire. Une attention spéciale sera accordée aux détenteurs d'un Brevet de Capitaine. Une expérience pertinente de deux à trois ans dans un port de mer, un chantier maritime ou en navigation serait un atout.

Nous offrons d'excellents salaires, des bénéfices marginaux, et nous couvrons les frais de déménagement. Les candidats intéressés sont invités à faire parvenir, confidentiellement leur curriculum vitae à:

IRON ORE COMPANY OF CANADA

Bureau d'Embauchage
100 rue Retty
SEPT-ÎLES, P.Q.
Dossier: 312

REPRESENTANTS

LE SOLEIL

Le quotidien le plus important et le plus progressif de l'est du Québec cherche à combler deux (2) postes de représentant au service de la publicité à Québec.

FONCTIONS:

- Promouvoir auprès des clients actuels ou éventuels de l'entreprise la vente d'annonces par l'analyse de cas et l'utilisation d'études;
- Analyser les résultats des annonces publiées;
- Assurer le service après la vente auprès des clients.

QUALIFICATIONS:

- Détenir un certificat de 12e année;
- Posséder quatre (4) années d'expérience dans le domaine des relations avec le public.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

- Salaire hebdomadaire initial pouvant varier de \$135.00 à \$155.00 selon les qualifications;
- Allocation d'automobile de \$35.00 par semaine;
- Système de commission proportionnel aux résultats des ventes.

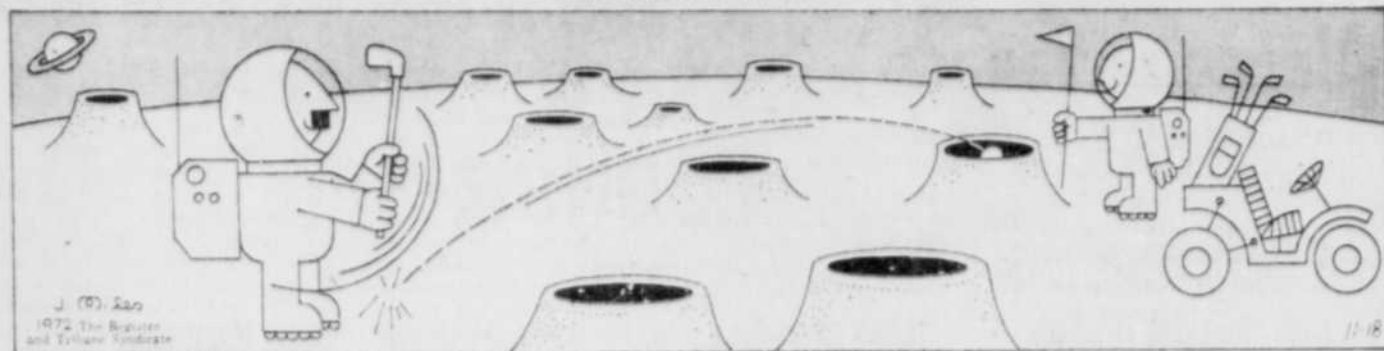
OFFRES DE SERVICE:

Les offres de service devront comprendre un curriculum vitae détaillé et complet incluant obligatoirement des photocopies d'attestations d'études reconnues par le ministère de l'Éducation du Québec et un extrait de naissance. "Ces pièces ne peuvent être retournées à son expéditeur." Toutes les offres de service seront examinées avec discrétion. Elles devront parvenir avant le 24 novembre 1972 à:

LE SOLEIL Limitée
Service du Personnel
a/s Boris Grandin
390 est, rue St-Vallier, Québec 2, Qué.

LE SOLEIL

MONSIEUR PERKINS



MONSIEUR PERKINS



PEANUTS



PEANUTS



Dr BEAUDOC



Dr BEAUDOC



MANDRAKE, LE MAGICIEN



MANDRAKE, LE MAGICIEN



MUTT et JEFF



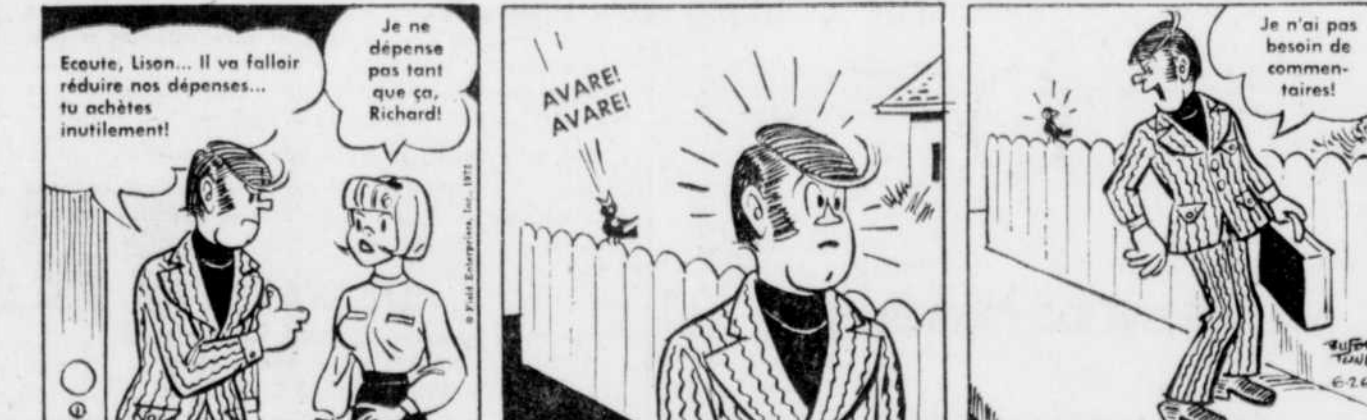
MUTT et JEFF



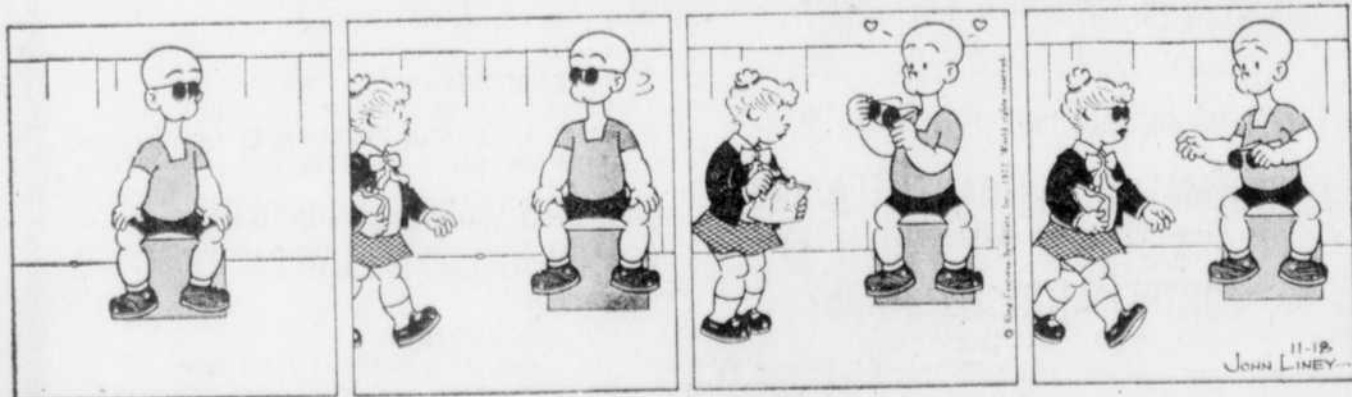
GALOPIN



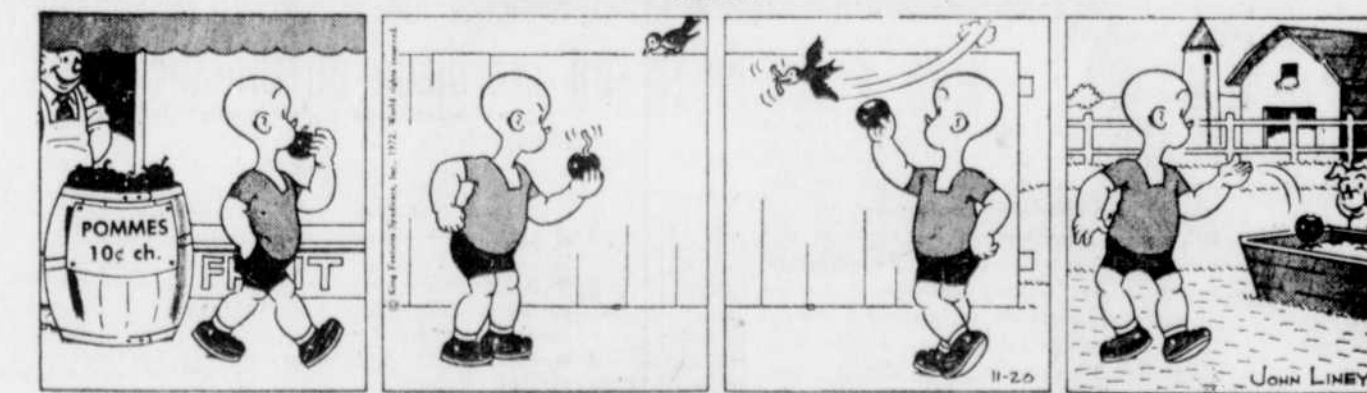
PAULINE



HENRI



HENRI



MARC DES BOIS



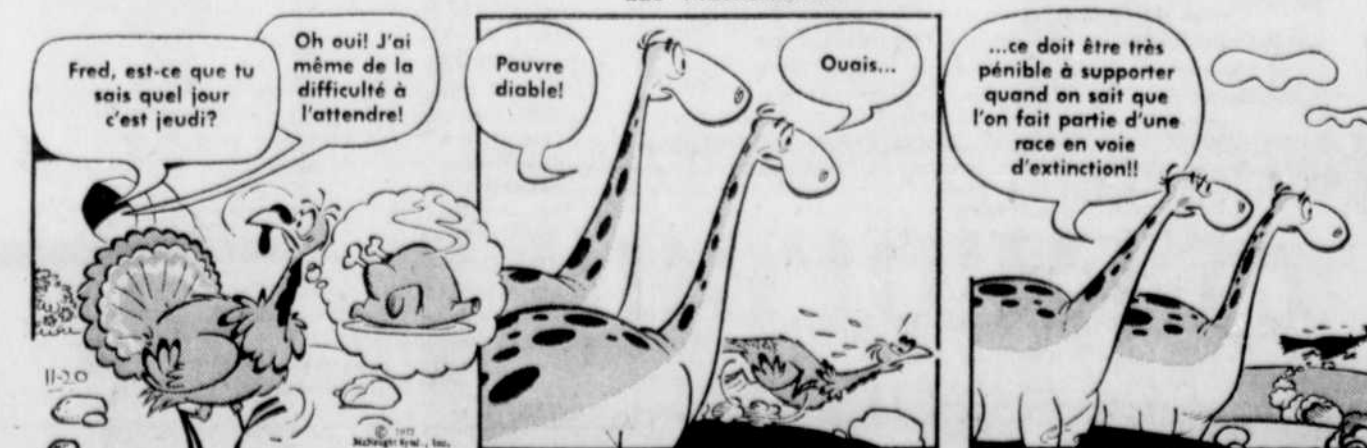
MARC DES BOIS



LES PIERREFEU



LES PIERREFEU



La Cour du bien-être social n'est pas une commission d'enquête (Yves Prévost)

par Roger BELLEFEUILLE

L'une des conséquences positives du projet de Loi 65 sur la Protection de la jeunesse sera de donner à la cour du Bien-être social sa véritable dimension judiciaire, plutôt que de la limiter à un rôle de "commission d'enquête".

C'est l'opinion émise lors d'une conversation téléphonique avec le représentant du Soleil, par M. Yves Prévost, juge-en-chef adjoint de la Cour du bien-être social.

En vertu de l'article 15 de l'actuelle Loi de la protection de la jeunesse, l'ordonnance ou la décision d'une telle cour n'est pas exécutoire; elle se limite à faire des recommandations au ministre des Affaires sociales quant aux mesures appropriées pour assurer la protection d'un enfant considéré dans une situation de "danger physique ou moral". La décision finale appartient donc au ministre.

Si la cour du Bien-être social a l'autorité suffisante comme il se doit, ses décisions, dans l'esprit du juge Prévost, ne sont pas alors à être entérinées par un ministre.

D'autre part, à partir des mécanismes prévus par le projet de Loi, dont la création, au niveau provincial, dans le cadre du ministère de la Justice, d'un service de la Protection de la jeunesse, l'action de celui-ci aura pour effet, est-il prévu, que la Cour ne deviendra qu'un instrument de dernier recours.

A cet égard, estime M. Prévost, ses collègues ne peuvent que se réjouir d'une telle orientation parce qu'elle correspond exactement à ce qu'eux-mêmes souhaitent depuis longtemps.

D'ailleurs, fait-il remarquer, le thème des sessions régionales

des juges de la division d'appel de Québec pour l'année 1972, dont la quatrième aura lieu les sept et huit décembre, a justement porté sur la protection judiciaire de l'enfant.

Toutefois, pour que la Cour du bien-être social ne devienne qu'un recours de dernière instance, il faut alors s'assurer que toutes les ressources de protection sociale soient mises à contribution, ce qui implique la mise sur pied d'un organisme de coordination. Ce que prévoit le projet de Loi 65 avec la création d'un service de la protection de la jeunesse.

Sans vouloir jeter le blâme sur qui que ce soit, le juge en chef adjoint de la Cour du bien-être social souligne cependant que dans le seul district judiciaire de Québec, il existe une



Yves Prévost

quinzaine de services sociaux. Il signale que le chevauchement des services est une situation courante et qu'en plus il se pratique un écrémage des cas.

"Notre marchandise est jugée moins intéressante, nos sujets sont perçus comme étant moins faciles que d'autres, on ne trouve jamais de place pour nos sujets dans les institutions."

Ce service aura donc, entre autres fonctions, de coordonner les activités des divers organismes impliqués dans la réadaptation sociale, et pour le juge Prévost, cela constituerait une étape importante sur le plan de la protection judiciaire de l'enfant.

UNE ORDONNANCE EXECUTOIRE

Une ordonnance a beau être exécutoire, peut-on faire remarquer, cela ne règle pas pour autant la question de l'insuffisance des ressources ou du manque de place dans les institutions ou centres d'accueil.

A cet égard, le juge Prévost est d'avis que cela amènera les centres et services sociaux à exercer une plus grande sélection dans le placement des enfants, à mettre plus d'accent sur les services de relance afin de bien faire en sorte que tout placement soit justifié d'une part, et que des placements ne se prolongent pas indéfiniment, ou par oubli, d'autre part.

"Ca va devenir la responsabilité des centres de services sociaux dans le cas d'un hébergement obligatoire d'un enfant dans un centre d'accueil ou dans une famille, de rendre la décision exécutoire", signale le juge Prévost.

D'ailleurs, l'article 23 est explicite à cet égard: "La décision

de la Cour est exécutoire du moment qu'elle est prononcée et toute personne qui y est visée doit s'y conformer sans délai".

Des amendes sont d'ailleurs prévues à la section IV du projet de loi, pour défaut de se conformer à un ordre donné.

En outre, un centre d'accueil, selon le sens de l'article 29, n'aurait guère non plus le loisir de se soustraire à une ordonnance d'hébergement obligatoire.

DES PARENTS PAUVRES

Il ressort par contre des propos du juge Prévost, que les services de la Cour du bien-être social pour le district judiciaire de Québec sont un peu, beaucoup, les parents pauvres du système judiciaire.

"Des locaux trop petits et pas assez nombreux pour la Cour, boulevard Saint-Cyrille, le service de probation situé à Saint-Roch, un centre d'accueil et une clinique d'aide à l'enfance installés à Sainte-Foy, toute cette situation fait, dit-il, que tout le monde se court après et que personne ne s'attrape".

Quoi qu'il en soit, le juge Prévost, qui en a vu bien d'autres, reste optimiste. C'est pourquoi, le projet de loi sur la protection de la jeunesse lui apparaît comme un pas important dans la bonne direction.

C'est ainsi, souligne-t-il, que depuis une semaine il y a un représentant permanent de l'assistance judiciaire à la Cour du bien-être social à la disposition des parents et des enfants.

En outre, la Cour est en train de mettre sur pied un service de prise de contact pour les plaintes concernant la protection ou la délinquance.

A cet égard, le conseiller juridique de la Cour s'est vu nommée il y a quelques jours un adjoint permanent en la personne de Me Lucie Lavoie-Vaillancourt.

Et ce, en attendant d'autres réalisations.

Trois Québécois parmi les douze nouveaux membres de l'Institut de recherche politique

OTTAWA (PC) — Le conseil de direction de l'Institut de recherches politiques vient d'annoncer l'élection de douze nouveaux membres, dont trois du Québec.

Il s'agit de M. Paul Desmarais, président de Power Corporation, de Montréal, de Mlle Madeleine Joubert, directrice générale de l'Institut canadien d'éducation des adultes de Montréal, et de M. Marc-Adélaïde Tremblay, professeur de sociologie à l'université Laval, de Québec.

Les autres nouveaux membres sont Mmes Doris Anderson, de Toronto, Marilyn Pilkington, de Toronto et Kathleen Richardson, de Winnipeg, ainsi que MM. David Black, de Windsor, Ont., John Deutsch, de Kingston, John McCreary, de Vancouver, Allan O'Brien, de London, Eldon Thompson, de St-Jean, N.-B. et Norman Ward, de Saskatoon.

Le conseil initial se composait de MM. J.V. Clynne, de Montréal, Joseph MacNeil, de St-Jean, N.-B., Ronald Ritchie, de Toronto, John Roberts, de London et de Mme Jeanne Sauvé, de Montréal.

élue député dans la circonscription montréalaise d'Achuzois et remis sa démission.

L'Institut a été incorporé le 5 avril 1972 et a élu M. Ritchie à sa présidence. Il a été par la suite décidé d'établir le siège de l'organisme à Montréal mais il est temporairement situé à Ottawa.

L'Institut de recherches politiques est un organisme à but

non-lucratif qui se donne pour mission d'effectuer des travaux de recherche et d'analyse dans le but d'améliorer la façon dont le public canadien et ses dirigeants peuvent prendre des décisions en matière de politique.

Le gouvernement fédéral a octroyé une subvention de \$950,000 à l'Institut et lui fournira jusqu'à concurrence de \$10 millions aux cours des sept prochaines années.

Mort du juge Léon Lajoie, premier adversaire politique de Duplessis

TROIS RIVIERES (PC) — Le premier adversaire politique de l'ancien premier ministre Maurice Duplessis, le juge Léon Lajoie, est mort vendredi à l'âge de 81 ans.

Le juge Lajoie, qui a pris sa retraite en 1964, s'était présenté sous la bannière libérale contre Maurice Duplessis au cours des élections provinciales de 1935 qui avait porté M. Adélard Godbout, libéral, au poste de premier ministre du Québec.

La 19ème législature s'étant terminée par une dissolution anticipée, après une seule session, à l'élection suivante, en 1936, l'Union nationale était portée au pouvoir et Maurice Duplessis devenait premier ministre de la province.

Les libéraux de Godbout ont été portés au pouvoir de nouveau en 1939 mais en 1944 Maurice Duplessis redevenait premier ministre de la province jusqu'en 1959.

EN PREMIERE
un télécouleur 26"

Modèle 26C3. Haut-parleurs haute-fidélité assurant la richesse du son. Cabinet en bois de choix exécuté par des artisans canadiens.

Un cadeau des grandes occasions vous sera remis avec l'achat d'un télécouleur ou d'un modulaire durant les mois de novembre et décembre. Conditions faciles de paiement. Livraison gratuite.

INIOREAU
LIMITÉE
44, St-Louis, Centre-Ville, Lévis — 837-9321

Votre batterie ne passera pas l'hiver...

GARANTIE DE 4 1/2 ANS
REMPLACEMENT GRATUIT AU COURS DES PREMIERS 18 MOIS

si, dès maintenant, elle commence à rechigner: — la puissance des phares diminue quand le moteur tourne au ralenti — la gravité spécifique varie de 50 points — les feux de direction clignotent trop vite ou pas assez — le démarreur parvient difficilement à lancer le moteur — il faut ajouter de l'eau plus souvent — la puissance des phares croît avec la vitesse du moteur

Modèles "Premium" réputés
Rég. 23.98 à 29.49
20.98 25.99
à ch.
Avec échange. Installation incluse.

- Parois minces, en Polypropylène, offrant plus de place pour l'acide et les plaques
- Plus d'acide et de plaques, voilà des atouts de puissance et de longévité
- Une carcasse en Polypropylène est 5 fois plus robuste que celles en caoutchouc

SIMPSON-SEARS VOUS PROPOSE EGALEMENT LA FAMEUSE BATTERIE "DIEHARD".

Garanti pour le temps durant lequel vous possédez la même auto.

Rabais 20% sur silencieux "Guardman"

- Tuyau pleine longueur prévenant la condensation
- Coquille intérieure; enveloppe extérieure zinguée pour prévenir la corrosion
- Bouts renforcés contre éclatements et fuites
- Pour la plupart des marques d'autos.

Huile "toutes saisons" Spécial 59¢ la pinte

Filtre à huile
Rég. 1.69 à 2.98
1.19 2.48

Filtre à air
Pour la plupart des autos. Offre un meilleur rendement, économise l'essence.
Rég. 2.98 à 3.50
2.48 4.99 à ch.

*TELE-SHOPING 529-9811 • Fleur de Lys • Place Laurier

*TELE-SHOPING • Chicoutimi 549-8111 • Trois-Rivières 379-5333 • Pour appeler directement dans les rayons, composez: Fleur de Lys 529-9861 • Place Laurier 658-2121

Hors de la ville, appels sans frais. Donagana, Partout et Nouvelle COMPOSEZ 28-1-000.

SIMPSONS
Sears

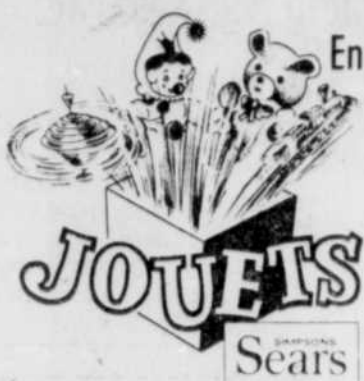
● FLEUR DE LYS

● PLACE LAURIER

Jour de la MAMAN



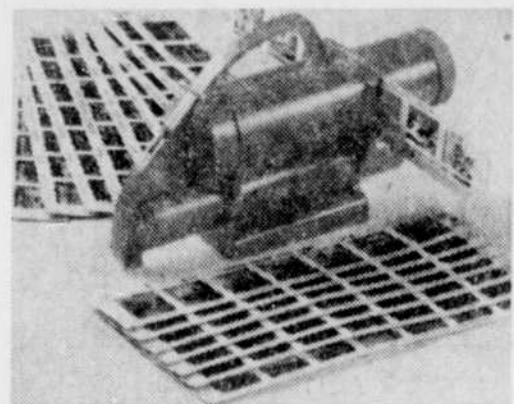
En vente mardi dès 9h30 A.M.! Quantités limitées. Aucune commande postale ou téléphonique sur cette page.

**Microscope 600X**

Modèle de type professionnel. Grossissant de 100 à 600 fois. Oculaire à 3 objectifs réglables. Hauteur 9 pouces. En métal moulé.

14⁹⁹ ch.**Landau de luxe 22 pouces**

En acier. Suspension à ressorts. Roues à rayons, pneus plastique. Bleu foncé. Tablier et capote en vinyle.

Rég. 16.99
13⁹⁹ ch.**Projecteur "Kenner"**

Avec 119 diapositives 35mm. Sujets variés: Popeye, et. Mesure 9 1/2 x 6 pouces de haut.

3⁹⁹ ch.

Jouets (Rayon 49)

**CADEAU
AUX MAMANS!**

Mardi seulement! Bas-culotte gratuit!

Le cadeau est à l'intention seule des mamans qui échangent leur chèque d'allocation familiale à leur magasin favori: Simpsons-Sears! Caisse centrale!

- Ce cadeau s'applique au seul chèque d'allocation familiale fédérale du mois courant.
- Aucun achat nécessaire. Un seul cadeau par maman!
- Ce cadeau est non échangeable!
- Les employés de Simpsons-Sears sont exclus de cette offre!

**Robes pour fillettes****2⁹⁹** ch.

Choix de couleurs, de modèles et de tailles.

Vêtements pour Enfants (Rayon 29)

**Ensemble pour fondue**

Comprend: casserole pour fondue, support métallique, plateau en bois et 6 fourchettes. Similaire à l'illustration.

Rég. 14.98
9⁹⁹ ens.**Tasses et soucoupes**

Fine porcelaine anglaise. Modèles et couleurs variés.

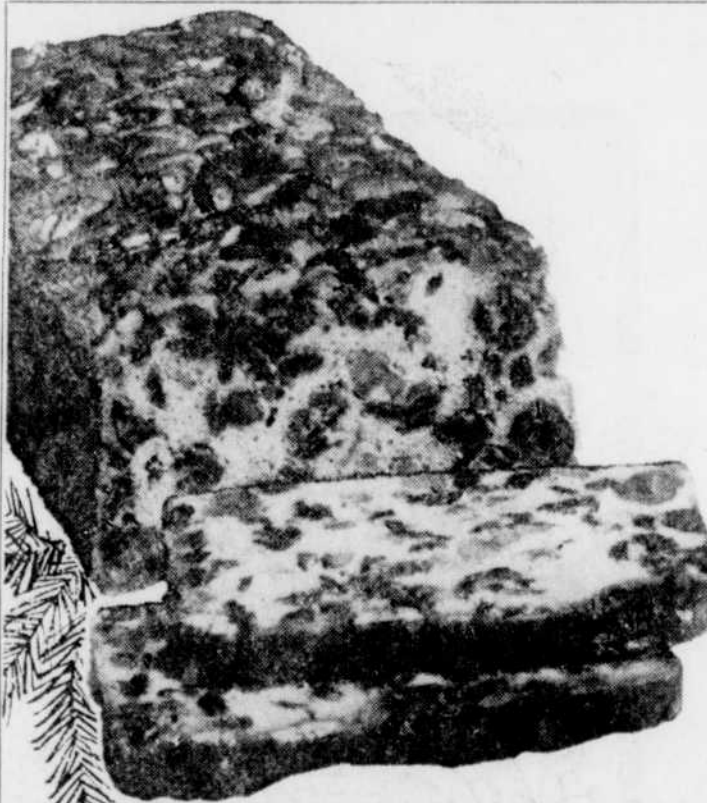
Rég. 2.99
2⁴⁹ ens.

Porcelaine (Rayon 35)



File 100% Orlon "Sayelle"	Rég. 75c	63^c ch.
File 100% Orlon acrylique	Rég. 49c	44^c ch.
File "Sayelle" brillant	Rég. 89c	77^c ch.
File "Sayelle" gonflant	Rég. 79c	67^c ch.
File "Sayelle" tweed	Rég. 89c	77^c ch.
File "Sayelle" pour bébés	Rég. 55c	44^c ch.
File "Sayelle" 8 onces	Rég. 2.75	2⁴⁸ ch.

Menus Articles (Rayon 25)

**Gâteau aux fruits**
Raisins, cerises, zestes. Glaçage et pacanes sur le dessus.**2⁴⁹** ch.

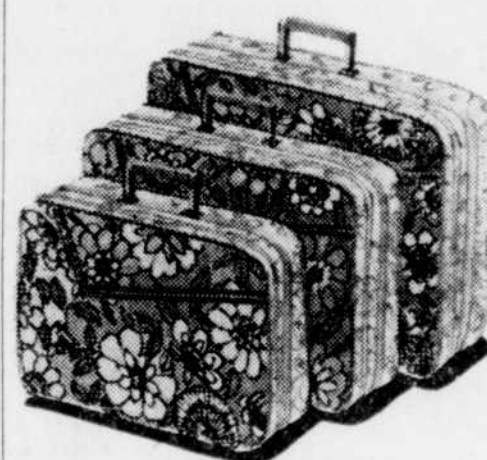
Confiserie (Rayon 87-c)

**Litière pour chats**

Paquet de 10 livres.

99^c ch.Terre pour plantes en pot
Paquet de 2 1/2 pintes.**49^c** ch.

Boutique du Jardinier (Rayon 71)

**Mallettes de toile**

Motif floral, intérieur fini vinyle. Modèles 16 à 20 pouces.

Modèle 16 pouces	2.99 ch.
Modèle 17 pouces	3.99 ch.
Modèle 18 pouces	4.99 ch.
Modèle 19 pouces	5.99 ch.
Modèle 20 pouces	6.99 ch.

Valises (Rayon 14)

**Pull-over**

Encolure ronde, manches contrastantes. Motifs animaux. Brun beige ou violet. P.M.G.T.G.

Rég. 6.98
4⁹⁹ ch.**Robe de chambre**

Ratine. Jaune or, vert ou bleu dans le groupe. M.G.T.G.

Rég. 6.99
1⁹⁹ ch.**Sous-vêtements**

Coteçons et maillots dans le groupe. Couleurs et tailles des assorties.

Rég. \$1 à 2.50
69^c ch.

Vêtements pour Garçons (Rayon 40)

**Pyjamas nylon brossé**

Modèle col rond; empiècement brodé. Pantalon. P.M.G.

7⁹⁹ ch.**Robe de nuit courte**

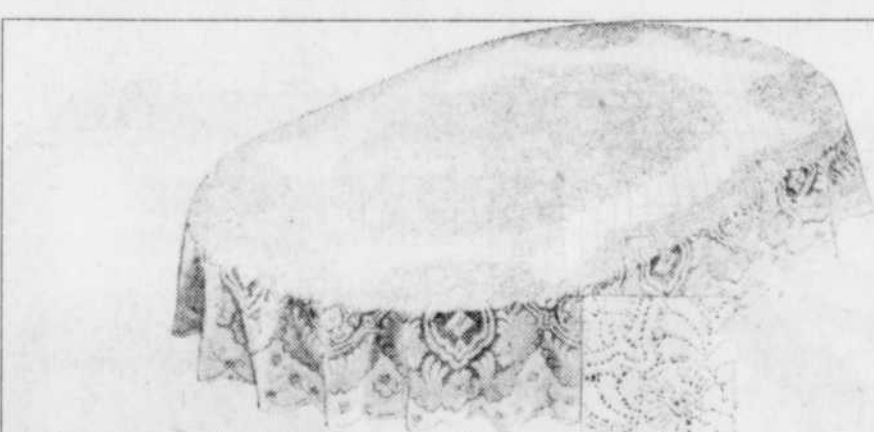
En nylon brossé; col rond. Empiècement brodé. Teintes pastel. P.M.G.

5⁹⁹ ch.**Robe de nuit longue**

Nylon brossé; col rond. Empiècement brodé. Teintes pastel. P.M.G.

6⁹⁹ ch.

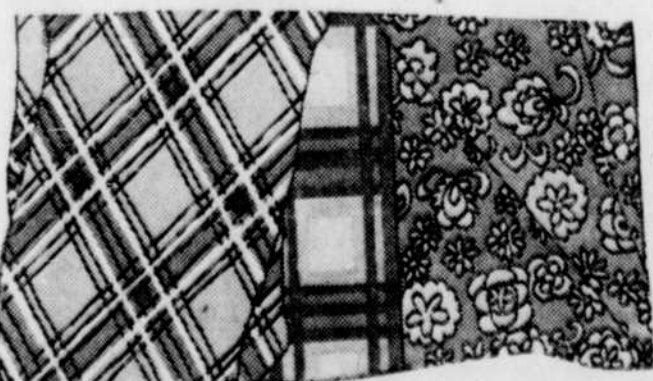
Lingerie (Rayon 38)

**Nappes de luxe en fine dentelle**

100% Térylène. Laver/sécher machine. Tons de jaune or, vert, écru ou blanc.

Modèle 56 x 56 pouces	Rég. 9.98	7⁹⁹ ch.	Modèle ovale 60 x 86 pouces	Rég. 18.98	16⁹⁹ ch.
Modèle 56 x 76 pouces	Rég. 13.98	11⁹⁹ ch.	Modèle 60 x 104 pouces	Rég. 22.98	19⁹⁹ ch.
Modèle 60 x 86 pouces	Rég. 17.98	15⁹⁹ ch.	Modèle rond 68 pouces	Rég. 17.98	15⁹⁹ ch.

Literie (Rayon 96)

**Tricot d'acrylique**

Largeur 60 pouces. Imprimés ou rayures.

Rég. 2.99
2²⁹ ver.**Tartan matelassé**

Largeur 45 pouces. Lavable à la main, mais nettoyage à sec recommandé.

Rég. 3.99
3²⁹ ver.**Fortrel* imprimé**

Tissu en fibre de Polyester. Largeur 60 pouces. Choix de tons.

Rég. 4.99
3⁹⁹ ver.

Tissus et Patron (Rayon 36)

Bonnets

En tricot d'acrylique. Choix de couleurs.

Rég. \$4
1⁹⁹ ch.

Accessoires pour Dames (Rayon 88)

Soutiens-gorge

Modèle court, en dentelle ou en crêpe. Tailles des assorties.

Rég. \$4 à \$5
2⁴⁹ ch.

Boutique Intime (Rayon 18)

6 seulement**Planche inclinée**

Robuste. Pour exercices.

Rég. 24.98
12⁹⁹ ch.

Cosmétiques (Rayon 8)

Groupe de coupons

Rég. 99c à \$3 ver.

Tissus unis ou imprimés. 1/2 ver. à 1/2 verge de largeur.

50^c le coupon

Tentures et Rideaux (Rayon 24)

Choix de bijoux

Rég. \$2 et \$3

Colliers et boucles d'oreilles en métal fini ton or ou argent.

99^c ch.

Bijouterie (Rayon 4)

Sacs pour aspirateurs

Pour "Kenmore", "Hoover", "Sunbeam", etc.

1er groupe Rég. 1.29 **99^c** par
2e groupe Rég. 1.49 **1²⁹** par

Aspirateurs (Rayon 20)

Arachides blanchies

Rég. 79c

Délicieuses... pour petits et grands.

59^c lb

Confiserie (Rayon 87-c)

Chocolats variés

Rég. 1.19

Importés d'Irlande!

99^c lb

Confiserie (Rayon 87-c)

Les dépenses fédérales sur les sciences humaines progressent annuellement au rythme de 30 p.c.

Par JAMES NELSON

OTTAWA (PC) — Les dépenses du gouvernement fédéral sur les sciences humaines — sujet qui couvre un vaste éventail, allant de l'économie à la criminologie, en passant par l'architecture et les études religieuses — progressent à un rythme annuel de 30 p.c. et ont atteint cette année le chiffre de \$202 millions, annonce Statistique-Canada.

Ces chiffres figurent dans un rapport spécial sur les activités du gouvernement fédéral dans le domaine des sciences humaines, rapport qui va devenir une publication annuelle du bureau fédéral de la statistique, reflétant ainsi l'intérêt croissant que le gouvernement porte à ce domaine.

S'il est vrai que le gouvernement dépense quatre fois plus sur les sciences naturelles, il n'en demeure pas moins que les sciences humaines, qui avaient reçu \$123 millions pour l'exercice financier au 31 mars 1971, ont obtenu \$180

millions au 31 mars 1972 et \$202 millions au 31 mars 1973.

Les dépenses en immobilisations dans le domaine des sciences humaines ont passé de \$5 millions en 1970-71, à \$12 millions en 1971-72 et à \$16 millions cette année.

Près de 70 p.c. des dépenses ont été consacrées à des travaux réalisés directement par le gouvernement. Près de 15 p.c. ont été attribués aux universités et le solde réparti entre différents paliers de gouvernements et des organisations à but non-lucratif.

Dans les prochaines années, les autorités provinciales et municipales pourraient commencer à bénéficier de fonds plus substantiels pour la recherche et autres activités dans le domaine des sciences humaines. Ainsi les dépenses faites par l'entremise du ministère de l'Expansion économique régionale et le ministère d'Etat pour les Affaires urbaines ont passé de \$1.2 million en 1970-71 à \$6 millions cette année.

Le Canada appuie son voisin du Sud qui veut réduire ses déboursés à l'Organisation des Nations unies

Par DAVID NICHOLSON

NATIONS UNIES (PC) — Le Canada a annoncé samedi son intention d'appuyer la campagne que mènent actuellement les Etats-Unis et son projet de réduire sa participation au budget de l'ONU de 31.5 pour cent à 25 pour cent.

L'ambassadeur canadien Saul Rae a en effet déclaré au comité budgétaire de l'Assemblée générale que la suggestion américaine de réduire les contributions était "à la fois réaliste et souhaitable".

"Nous estimons que la proposition voulant qu'un membre ne devrait pas contribuer à plus du quart des coûts ordinaires d'un organisme qui regroupe 132 membres, comporte des mérites intrinsèques", a dit M. Rae.

L'ambassadeur canadien a souligné que les Etats-Unis avaient bien précisé qu'une réduction de leur participation au budget de l'ONU ne devrait pas signifier une hausse pour tout autre pays membre.

"Cette précaution a constitué un facteur important dans notre

décision d'appuyer pleinement la résolution et nous croyons qu'elle devrait ainsi être acceptable pour les autres pays membres", a ajouté M. Rae.

Une réduction à 25 pour cent signifierait une différence de près de \$125 millions au budget américain. Les Etats-Unis affirment que cette différence pourrait être comblée, probablement l'an prochain, par l'arrivée à l'ONU des deux Allemands.

Quelques autres pays membres, dont le Japon et l'Australie, semblent vouloir augmenter le pourcentage de leurs contributions pour refléter la croissance de leurs situations économiques respectives; et la Chine a aussi fait part de ses intentions de contribuer davantage.

Le Congrès américain a déjà ratifié la loi qui limiterait la contribution américaine à 25 pour cent dès janvier 1974. Mais cette réduction américaine a soulevé l'opposition de plusieurs pays membres, notamment l'Union soviétique, qui prétend que les Etats-Unis devraient augmenter leur part et non la diminuer, qu'il s'agit du plus riche pays au monde.

Voyages internationaux

Les Canadiens au premier rang pour les dépenses par habitant

par Yves JARRETIE

Au chapitre des voyages internationaux, les Canadiens sont les détenteurs mondiaux en ce qui a trait aux dépenses par habitant.

D'après une étude statistique effectuée par Statistique Canada, intitulée "Voyages, tourisme et loisirs de plein air", étude rendue publique ces jours derniers, il ressort que, de tous les citoyens de quelque pays que ce soit, ce sont les Canadiens qui consacrent le plus d'argent aux voyages internationaux.

A l'appui de cette affirmation, les chiffres sont là. En effet, durant l'année 1970, les Canadiens ont dépensé \$68.30 par habitant, soit les dépenses les plus élevées au monde. Les Suédois viennent au second rang avec \$62.40 par personne, suivis de très loin par les Américains, avec seulement \$19.90 par habitant.

Par contre, et en retour, le Canada n'a reçu, des touristes de passage chez nous en 1970, que \$38.00 par habitant; les Etats-Unis ont encore loin derrière, avec \$12.00 par habitant. Le pays auquel le tourisme international a le plus rapporté durant cette année est, de très loin, les Bahamas, avec \$14.41 par habitant, suivi par l'Autriche avec \$14.00.

Le fait que les Canadiens dépensent beaucoup durant leurs voyages à l'étranger peut expliquer le bon accueil qui leur est fait dans nombre de pays, ainsi que les efforts déployés dans d'autres pays pour attirer les touristes originaires du Canada.

Enfin, il apparaît, toujours selon la même étude statistique, que les Canadiens voyagent de plus en plus dans leur propre pays. En 1970, ils ont effectué 6.4 millions de voyages de vacances "intérieurs", soit une hausse de 1,000,000 comparativement à l'année précédente.

On peut noter que, parmi les provinces de destination au Canada, celles préférées par les touristes résidents des Etats-Unis en 1970 ont été, en tout premier l'Ontario avec 44 p.c. du total de touristes américains enregistrés, suivie du Québec avec 24 p.c. et de la Colombie-Britannique avec 13 p.c.

La moins fréquentée de nos provinces, du moins par nos

voisins américains, est la Saskatchewan avec un pour cent seulement.

LOISIRS DE PLEIN AIR

D'après les données de la même étude statistique, on note l'essor prodigieux de l'industrie de la motoneige. Il en résulte que les fabricants ont plus que doublé leurs ventes en 1970, par rapport à 1965. Ainsi, 263,119 motoneiges neuves ont été livrées au public canadien en 1970. Alors que seulement 35,695 le furent en 1965.

Autre phénomène intéressant, le fait que peu de résidents de la majorité des régions métropolitaines possèdent une motoneige. En 1971, seulement 4 p.c. des ménages en possédaient à Montréal, contre 9.8 p.c. dans l'ensemble du Québec. En Ontario, la différence est encore plus importante, puisque l'on enregistre une moyenne de 7.4 p.c. de propriétaires de motoneiges pour l'ensemble de cette province, comparativement à 3.3 p.c. pour l'agglomération torontoise.

Toujours durant la période de 1971, 361,000 ménages canadiens possédaient une motoneige et 60,000 étaient propriétaires de deux ou plus de ces engins.

En restant dans le domaine des Canadiens possédant de l'équipement servant à diverses activités de plein air, il s'avère qu'en 1971, un million des quelque 6,000,000 de ménages canadiens possédaient du matériel de camping; 716,000 Canadiens possédaient des embarcations, dont 463,000 étaient équipées de moteurs hors-bord.

Dans le détail, si le Québec arrive bon premier pour les propriétaires de motoneiges avec 9.8 p.c., il semble qu'il détienne la lanterne rouge pour l'équipement de camping avec seulement 13.2 p.c., alors que l'Alberta est nettement en tête avec 30.3 p.c. de ses résidents propriétaires de cet équipement. C'est aussi au Québec que l'on trouve le plus faible pourcentage d'embarcations destinées à des fins récréatives avec 8.3 p.c. et 7.1 p.c. de ces embarcations équipées de moteurs hors-bord.

En conclusion, cette étude, fort complète, met l'accent sur le phénomène qu'est le loisir, en particulier au Canada; loisir au plus large sens du mot, puisque les voyages et le tourisme peuvent être considérés, au même titre que la pratique d'activités de plein air, en tant que loisirs.

Selon Mitchell Sharp

La proposition du Canada de passer une entente commerciale avec la CEE est très bien accueillie

TORONTO (PC) — La proposition canadienne de passer une entente commerciale avec la Communauté économique européenne est très bien accueillie de la part des autorités de la CEE, a dit samedi le ministre des Affaires extérieures M. Mitchell Sharp.

Il a ajouté que les autorités de la CEE entreprendront cette semaine une série d'entretiens de quatre jours avec les délégués canadiens.

"Il ne fait aucun doute que le dialogue est bel et bien lancé", a-t-il dit.

Parlant à l'Institut canadien des affaires internationales, M. Sharp a déclaré qu'au cours des deux dernières années, le Canada s'est particulièrement efforcé de faire comprendre ses problèmes et ses désirs à la CEE.

Il nous a fallu insister poliment mais fermement pour obtenir leur attention, a-t-il dit.

"Pour ne citer qu'un exemple, il nous a fallu expliquer clairement qu'à la suite de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le marché commun, plus de 40 pour cent de nos exportations de 1971 en Grande-Bretagne — un commerce évalué à plus de \$1.3 milliard — feraient face à des conditions d'entrée plus difficiles."

Les autorités du marché commun, a dit M. Sharp, comprennent que le Canada est parti-

culièrement affecté par l'entrée de la Grande-Bretagne et ont bien accueilli la proposition canadienne que le Canada et la CEE discutent de la possibilité d'une entente donnant aux exportations de chaque partie le statut de nation favorisée.

Insistant sur l'importance de la CEE pour le Canada, il a déclaré que le marché commun avait importé l'an dernier pour \$70 milliards de marchandises et qu'il en importerait pour \$130 milliards en 1980.

CLUB VENTE-PUBLICITE DE QUEBEC INC.
diner-causerie
SALES AND ADVERTISING CLUB OF QUEBEC INC.

A L'HOTEL PAUL BAILLARGEON
LUNDI 20 NOVEMBRE, A 6h. P.M. PRECISES

DINER
CONFERENCIER
Rémy Gagné
Conseiller en administration
Sujet: "Les relations publiques, une nécessité"

SPÉCIAL VROOM!!!

D'ICI NOËL, À L'ACHAT D'UNE P'TITE "PAS POSSIBLE" GRATIS:

- 2 pneus d'hiver
- un chauffe-moteur
- des couvres-sièges

+ DES CADEAUX POUR "MADAME" DES VALEURS JUSQU'À \$250.00 (Téléviseurs, radios, grille-pain, prix en argent, etc. ... à choisir dans l'arbre de Noël chez Ste-Foy Toyota)

Profitez-en! Faites d'une pierre deux coups. Donnez-lui à Noël la petite "VROOM" que vous lui destiniez pour le printemps prochain. Au printemps, vous ne pourrez sûrement pas bénéficier d'un tel spécial.



POUR NOËL
UNE GROSSE SURPRISE...
UNE P'TITE "VROOM" POUR ELLE!

ste-foy TOYOTA
Sortie du Versant Nord,
sur le boulevard Henri IV
658-1340

PROFITEZ DE NOS
RÉCENTES IMPORTATIONS
D'EAUX MINÉRALES DE
QUALITÉ, EMBOUTEILLÉES
À LA SOURCE MÊME, EN
FRANCE.



De Vichy — France
L'unique & authentique "Eau de Vichy"
VICHY CÉLESTINS
Bouteille de 32 ozs. Rég. 0.59
La Caisse — 12 bouteilles

2/98
5.79

Du Bassin de Vichy — France
Eau Minérale
Saint-Yorre source ROYALE FRANCE
Bouteille de 32 ozs. Rég. 0.45
La Caisse — 12 bouteilles

2/79
4.69

De Vergèze — France
perrier Eau Minérale
Bouteille de 25 ozs. Rég. 0.53
La Caisse — 12 bouteilles

2/89
5.29

PLACE MONT-MARIE
Lauzon
837-9363

LES PHARMACIES
brunet
Willie Brunet, M.D.

PLACE LAURIER
Ste-Foy
656-1712

MAIL ST-ROCH Québec 529-5741

Païement n'est plus un intouchable pour Pronovost

claude laroche



Vérités qui éclatent au grand jour, sur la route

NEW YORK — Bob Sheehan, Ron Ward et Gene Peacosh, des Raiders de New York, se sont offert un bal à l'huile de 7-1 aux dépens des Nordiques de Québec, samedi après-midi, au Madison Square Garden, et pour les inéptes Québécois complètement submergés dans toutes les phases du jeu, il est apparu quelques vérités crues qu'un séjour prolongé au Colisée avait gardées dans l'ombre.

D'abord, Jean-Claude Tremblay a des limites à ses réserves d'énergie, et ce n'est pas un superman. Lorsqu'il ralentit, il est bien évident que les autres jeunes joueurs de défense ne peuvent prendre la relève. La défense des Nordiques a été abominable, samedi.

Serge Aubry a pigé abondamment dans sa réserve de trucs miraculeux depuis le début de la campagne, mais ce gardien de but a droit lui aussi à une partie où, sans être mauvais, sa tenue baisse d'un cran. Constatation qui s'ajoute au fait qu'Aubry, comme tous les autres gardiens du hockey majeur, n'est pas indestructible et qu'il a besoin d'un repos de temps à autre.

Enfin, n'importe quelle équipe pourra s'offrir des percées spectaculaires quand leurs vedettes, tels les Sheehan, Ward, Peacosh, samedi, pourront circuler librement, toutes voiles dehors sans crainte d'être bousculées.

Il n'est pas affirmé ici que les Nordiques régleront leurs problèmes sur la route où ils n'ont maintenant obtenu qu'un seul gain en cinq joutes, mais les Nordiques ont en réserve quelques éléments pour pallier aux leçons de l'effondrement de samedi, à New York.

Pour ne pas être débordés, les hommes de Filion ont besoin de deux défenseurs expérimentés, qui frappent et qui font mal, à défenses. François Lacombe, qui frappe et qui fait mal, a participé à l'exercice, hier matin, et l'on devrait le revoir au jeu, demain soir, à Ottawa. Son absence a fourni la preuve quasi irréfutable qu'il était l'un des éléments-clés du club de l'AMH.

"Le gardien de but Jacques Lemelin m'a maintenant donné la preuve qu'il pouvait remplacer Aubry de temps à autre", a affirmé Maurice Filion qui a utilisé le jeune gardien dans le troisième vingt au Madison Square Garden.

Lemelin a blanchi les Raiders dans cette période même s'il a été jeté brutalement dans la mêlée. Il a prouvé qu'il avait des nerfs d'acier, se défendant avec brio sur quelques lancers menaçants. Aubry aura dorénavant le repos dont il a besoin.

Bombe dans la cabane

Enfin, les Nordiques n'ont pas encore assez de muscle, et sur la route, c'est devenu une évidence criante. Lacombe corrigera en partie cette lacune, mais il faut comprendre Maurice Filion et Marius Fortier de porter leur regard sur Rosaire Païement.

Les pourparlers ont progressé entre Fortier et Marcel Pronovost, des Cougars de Chicago, hier. Les deux hommes sont tout près d'une entente. Mais il faut tout de même que l'instructeur du Chicago en parle à son patron Ed Short. Il le fera à son retour à Chicago, aujourd'hui. Le tout pourrait donner lieu à une nouvelle dans les prochaines heures.

Païement n'a rien démolit avec les Cougars jusqu'ici, mais il semble hanté par l'idée de se retrouver dans un chandail des Nordiques. Dans une joute comme samedi, s'il retrouvait son inspiration, il serait l'homme pour mettre une bombe dans la cabane.

Devant des Raiders qui ont une offensive sans pitié pour les gardiens de but et comptant deux francs-tireurs de 14 buts, les Nordiques avaient droit à une mauvaise partie, mais pas à une performance où tout était désespérément au point mort.

On l'a vu, il y a des remèdes en réserve, mais d'ores et déjà se dessine la nécessité d'un élément explosif si l'on ne veut pas que la route devienne un cauchemar!

Coût accru d'une "franchise"

L'état des choses à New York perd aussitôt de son tragique quand on apprend que quatre groupes sont lancés dans une bataille éperdue pour obtenir la franchise des Raiders qu'ils paieront le prix... De préciser Jim Browitt, de l'AMH: "On a payé \$250,000 la dernière fois qu'une franchise a été obtenue dans notre ligue. Le prix que les nouveaux propriétaires des Raiders paieront seulement pour la valeur de la franchise surpassera substantiellement cette somme."

Jim Browitt a servi l'avertissement suivant aux Nordiques: "Dans la transaction qui s'annonce, ne roulez pas les Cougars de Chicago"... Browitt trouve que cette équipe a déjà assez d'ennuis... Mike McNamara a remplacé Pierre Roy, samedi. Pourquoi?... Réponse de Maurice Filion: "Pas question de coller Roy sur le banc. Je voulais jeter un coup d'oeil sur McNamara. L'occasion s'y prêtait."

Jacques Lemelin sur son effort à pied levé: "Je pense maintenant qu'ils vont être obligés de me faire jouer. J'ai confiance en moi, c'est ma force. Filion m'a pris par surprise; ça m'a donné juste assez de nervosité pour être dans le jeu."

Dans le revers de 5-0 des Blazers à New York, hier après-midi, le pilote Phil Watson a perdu les pédales. Il est monté sur le banc à plusieurs reprises pour injurier l'arbitre, ce qui finalement a coûté deux punitions de banc à l'équipe de Philadelphie... Boom Boom Caron a enfilé des buts dans les trois derniers matches, ce qui souligne l'importance du recrutement de dernière heure des Nordiques... De remarquer avec justesse Serge Aubry: "Les gars ont hâte au retour de 'Speedy' Leclerc. Quand Rénéal est là, il les étourdit avec sa vitesse"... Incidemment, ce n'est pas Aubry qui a demandé à quitter la partie, samedi. Ce fut la décision de Filion... Allan Globensky a été employé pour la première fois en quelques rares occasions.

par Claude LAROCHELLE

"Marcel Pronovost doit parler avec son directeur-gérant Ed Short dès qu'il rentre à Chicago. Si Short dit oui, c'est réglé, nous obtiendrons Rosaire Païement", de déclarer le directeur-gérant Marius Fortier des Nordiques de Québec, hier soir.

Le pilote des Cougars de Chicago, Marcel Pronovost qui a une profonde influence sur Ed Short aura cet entretien avec son directeur-gérant aujourd'hui. Aussitôt cette conversation achevée, Pronovost fera connaître la décision à Fortier.

Pronovost et Fortier ont eu une longue

conversation téléphonique, hier matin. Les deux hommes ont fait à nouveau le tour d'une transaction possible, ont apporté quelques changements mineurs, et ont trouvé un terrain d'entente qui pourrait être satisfaisant pour les deux parties.

"Marcel n'a pas dit oui, de préciser Fortier, mais il m'est apparu bien tenté de faire ce pas. En tout cas, Rosaire est moins intouchable qu'il l'était pour les Cougars. Ça j'en ai la certitude, ce qui facilite les choses pour nous".

L'échec de 7-1 à New York où les forces

québécoises ont été complètement submergées a été comme une douche d'eau froide pour la direction du club québécois de l'Association mondiale.

"Je suis décidé plus que jamais à faire cette transaction, d'annoncer le directeur-gérant. Païement est devenu une nécessité pour nous. On n'est pas assez musclé à l'étranger, c'est une évidence maintenant. On n'a peut-être pas besoin d'autant de muscle au Colisée parce qu'on vole sur la glace. Mais quand on ne vole pas sur la route, c'est différent".



André Lepage résiste aux francs-tireurs des Remparts

par Jacques ARTEAU

DRUMMONDVILLE — Le jeune gardien André Lepage, qui a trois ans devant lui dans le hockey junior, se révèle cette année encore la "bête noire" des Remparts. Se vengeant d'une déconfiture de 13-2 à Québec au début du mois, Lepage a solidement secondé les Rangers pour les aider à supplanter les Remparts par 8-5 hier soir au Centre civique.

Les Remparts, qui ont essuyé leur deuxième revers de la saison, ratant une opportunité d'augmenter à six points leur emprise en tête de la LJM, prendront maintenant la direction de Cornwall mercredi et se produiront ensuite à Sorel dimanche.

UN FIER GARDIEN

"J'ai toujours une grande ambition quand nous rencontrons Québec, battre les Remparts. Je reconnais un très bon instructeur en Orval Tessier mais je suis quand même fier d'avoir gagné ce soir bien que j'ai un peu de peine pour lui" de commenter André Lepage qui avait encore à la mémoire ses échecs et ses insuccès aux dépens des Remparts la dernière saison.

"J'ai eu un match nul la première joute à Québec, puis nous avons gagné ensuite ici et j'ai eu une autre victoire avant les séries éliminatoires" de rappeler fidèlement Lepage.

LE DEUXIEME REVERS

L'instructeur des Rangers, Gordie Haworth a bien résumé la deuxième défaite des Remparts. "Lepage a été sensationnel et en même temps, nos joueurs ont vu à assurer notre meilleure défense en se lançant à fond de train à l'offensive". Cependant, André Lepage fut certes l'artisan No. 1 de cette victoire de ses coéquipiers

en 19 joutes jusqu'ici cette saison.

Depuis les premières minutes du premier vingt jusqu'à la toute dernière du match, Lepage a privé continuellement les Remparts des meilleures chances d'ajouter à leur pointage, les faisant retourner bredouilles au point d'en perdre patience. Bien qu'ils aient dirigé deux fois plus de tirs sur Lepage dans le deuxième engagement, les Remparts n'ont pu rien récolter même lorsqu'ils ont bénéficié d'un moment d'un avantage numérique de deux joueurs au début de la période.

UN ASSAUT DECISIF

Les Rangers, qui avaient su tirer profit de la moindre opportunité pour éprouver Richard Guay dans les deux premières périodes, ont déclenché ce qui devait être une poussée décisive dans les douze premières minutes du dernier vingt.

Jean Landry venait tout juste de réduire l'avance des Rangers à 5-2 que ces derniers revinrent aussitôt à la charge avec deux autres. Jacques Locas, avec son 26e but de la saison et deux par Réal Cloutier, ses 13e et 14e, devaient produire la dernière poussée des Remparts, trop tardive pour l'écart à combler. Avec moins d'une minute à jouer, Jean Tétrault a profité d'un filet désert pour obtenir un deuxième but dans la joute, scellant le pointage 8-5.

PRATIQUE "SPECIALE"

"Je ne tiens plus à faire des colères après des défaites de ce genre-là, surtout qu'à un moment donné, nous avions les cinq meilleurs compteurs de la ligue à 5 contre 3 et nous n'avons même pas compté. Je dirai seulement qu'il y aura une pratique spéciale demain" de commenter Orval Tessier sur un ton calme mais teinté de malice.

Orval Tessier a refusé de porter une part de blâme sur son gardien Richard Guay. "Il n'est pas du tout à blâmer. Nous avons des joueurs en bonne condition physique mais ils ne le sont pas autant mentalement. Il faudra peut-être en venir à échanger un joueur - clé pour les réveiller, ce sera fait si nos gars ne se réveillent pas. Plusieurs sur notre club n'ont pas la tête capable de porter le chapeau, c'est plutôt la boîte qui leur convient" de conclure Tessier.

Drummondville 8, Québec 5

Première période

1-Drummondville: Denis Patry (Royer, Larose) 14:07
2-Québec: Guy Chouinard (Lemelin, Dupuis) 16:45
Punitions: Thernish, min. 0:33; Nantais, min. 10:08; Carrière, min. punition de banc, Clément, ext. Inc. 19:25.

Deuxième période

3-Drummondville: Richard Lacoste (Duguay) 2:16
4-Drummondville: Marc Tessier (Lacoste, Elson) 2:55
Punitions: Perron, min. 6:30; Deschamps, min. 11:16.

Troisième période

5-Drummondville: Firmin Royer (Larose, Patry) 1:25 (Larose, Patry) 1:25
6-Drummondville: Alain Hupé (Lacoste, Tétrault) 1:45
7-Québec: Jean Landry (Constantin) 5:42
8-Drummondville: Jean Tétrault (Lacoste, Tessier) 10:47
9-Drummondville: Claude Larose (Smith, Patry) 12:04
10-Québec: Jacques Locas (Cloutier, D. Beaulieu) 13:21
11-Québec: Réal Cloutier (D. Beaulieu, Locas) 14:00

Comme directeur-gérant

Camille Henry assure l'intérim des Raiders

par Claude LAROCHELLE

Pendant les semaines à venir, Camille Henry cumulera avec les Raiders de New York, les fonctions d'instructeur et de directeur-gérant.

A la suite de la démission du directeur-gérant de cette équipe, Herb Elk, en fin d'après-midi, hier, l'administrateur de l'Association mondiale, Jim Browitt, a demandé au Québécois s'il ne consentirait pas à assurer l'intérim à ce poste. Après quelques minutes de réflexion, Henry a accepté.

"Je suis en charge de tout pour le moment, a déclaré Henry, hier soir. Ça ne sera pas facile au début parce que je ne connais à peu près rien aux problèmes d'un directeur-gérant.

Ce qui veut dire que je vais passer de grandes journées au bureau de l'équipe dans les prochains jours. Mais ça ne me répugne pas. C'est une belle expérience."

DEUX TABLEAUX

En fait Elk a démissionné de son poste afin de donner l'occasion aux nouveaux propriétaires qui devraient être connus au milieu de la semaine de désigner leur personnel. En fait Elk n'aurait pas eu le choix. Il était sur la corde raide depuis un moment déjà. Il se serait lui-même fichu dans un vilain pétrin.

Elk, devant le changement de proprios qui s'annonçait, aurait tenté de protéger son avenir sur deux tableaux différents. Il aurait entrevu la possibilité de se lancer dans la lucrative aventure de représen-

tant de joueurs, prenant même certains risques. Secondement Elk aurait demandé aux présents actionnaires de lui accorder un contrat de deux ans de directeur-gérant que les nouveaux propriétaires auraient été contraints de respecter.

Cependant Elk trouve des défenseurs à New York, et parmi eux une faction de journalistes new-yorkais qui trouvent en Herb Elk un homme de hockey remarquable qui a contribué largement à donner aux Raiders un personnel intéressant. Ces journalistes soutiennent que ce départ constituerait un recul.

Deux plaidoyers contradictoires sur un homme par ailleurs aux apparences dynamiques!

Eh oui! Déjà —

● Qui l'aurait cru? Quatre pistes étaient recouvertes de neige sur le flanc nord du mont Sainte-Anne en fin de semaine. Des centaines de skieurs en ont profité pour se

lancer dans les pentes. C'était, bien sûr, l'ouverture la plus hâtive de l'histoire de cette station de ski.

(Photo Deschenes)

La bottée

AUTRICHIENNE

koflach weltmeister skistiefel

KOFLACH EXPO SPOILER

Bottines en fibre de verre pour hommes et dames. Fibre de verre moulée. Fabrication soignée, confortable. 4 à 10.

Rég. \$110

EN SPECIAL 69⁹⁵

QS québec sportif ltée

1380 NORD, DORCHESTER — TEL: 525-7790 - 525-7818
2570, RUE DALTON, STE-FOY — TEL: 651-5442 (ENTREE PAR PARC COLBERT)
1050, RUE ST-JEAN — TEL: 522-4472

SERVICE

Lors de l'achat n'oubliez pas le service après-vente, une chose très importante.

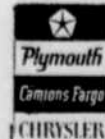


2015 ouest, BOUL. CHAREST - QUÉBEC 12 - Tél.: 681-6076

IMPERIAL - CHRYSLER - PLYMOUTH FURY - SATELLITE - SCAMP - DUSTER - VALIANT - CRICKET

pourquoi pas!

Financement par CHRYSLER CREDIT CORP.



Qui a raison? Browitt ou les journalistes newyorkais

par Claude LAROCHELLE

NEW YORK — Qui a raison? Jim Browitt l'émancipation grise de l'Association mondiale de hockey qui se trouve présentement à New York afin de trouver de riches propriétaires aux Raiders ou un groupe de journalistes newyorkais qui voit en Browitt un homme qui n'a fait que gâcher la situation?

D'abord la version du groupe de journalistes newyorkais qui ont déposé leur dossier dans la salle de presse du Madison Square Garden quelques minutes avant le match Raiders-Nordiques, samedi après-midi:

"Nous avons rarement vu un homme faire un travail de boucher comme Jim Browitt. Il a manœuvré avec tellement peu de tact depuis qu'il est à New York qu'il a soulevé l'ire de riches et éventuels acheteurs des Raiders. Il a agi comme une véritable petite dictature brassant tout le monde et en ne ménageant que les présents propriétaires de l'équipe. De telle sorte que les joueurs ne savent plus où l'équipe s'en va, et n'ont pas confiance en Browitt".

A l'opposé voici la version du principal adjoint de Gary Davidson, président de l'AMH, Jim Browitt:

"J'ai vu les joueurs des Raiders vendredi, je leur ai expliqué que la ligue ne laisserait jamais tomber sa franchise de New York, que de nouveaux propriétaires seraient connus au milieu de la semaine, et que de toute façon la ligue verrait à ce

que les joueurs soient payés. Je leur ai dit qu'une douzaine de groupes financiers avaient manifesté leur intérêt à acheter l'équipe, que l'AMH avait retenu quatre de ces groupes dont l'un exceptionnellement puissant, et qu'il s'agissait pour l'AMH de prendre le temps nécessaire afin de s'assurer la qualité du groupe appelé à relancer l'équipe".

FERGUSON SATISFAIT

Eh bien! les Raiders ont sûrement prouvé face aux Nordiques, samedi après-midi, qu'ils avaient été largement rassurés par Browitt. A l'issue de la rencontre, le capitaine Norm Ferguson a exprimé sa pensée sur toute l'affaire:

"Non vraiment, personne n'a perdu confiance en Jim Browitt. Bien au contraire. Browitt est venu nous rencontrer. Il nous a fourni des explications satisfaisantes. Nous savons maintenant que l'affaire va rentrer dans l'ordre et Browitt nous a donné la preuve qu'en attendant la ligue saura manœuvrer pour que tout marche sur des roulettes. Il y avait de gros nuages, pas de doute là-dessus, mais il n'y en a plus, et on dirait que le genre d'épreuves que nous venons de traverser n'a fait que rapprocher les membres de ce club et raffermir l'esprit d'équipe".

NEIL SHAYNE

Alors pourquoi cette voix dissidente de certains journalistes de Manhattan?

Il semble qu'ils auraient aimé

voir le populaire avocat Neil Shayne qui à l'origine avait introduit l'AMH à New York reprendre les choses en mains. Shayne est à la tête d'un groupe d'hommes d'affaires prêt à reprendre les Raiders, mais Jim Browitt n'a pas caché que Shayne avait peu de chances.

Shayne affirme pour sa part que les nouveaux proprios devront négocier un nouveau pacte avec le Garden. Présentement, les Raiders sont comés avec une échelle de prix de billets débutant à \$9,00 l'unité, avec un coût de location de \$13,000 par joute, un poids énorme de \$600,000 par année, ce qui nécessite au départ une moyenne d'assistance de 8,000 personnes. Shayne soutient que cette moyenne est à la portée de la main dès cette année avec une promotion adéquate, condition que n'ont pu remplir les proprios actuels Dick Wood et Seymour Siegel.

Il y avait 4,124 spectateurs au Garden, samedi, 3,809 face aux Blazers, hier après-midi.

"Excellent après toute la mauvaise publicité que nous a valu cette affaire à New York, de s'exclamer Browitt. C'est un noyau d'amateurs incroyable

qui donneront un fichu de bon départ aux nouveaux propriétaires que nous obligerons à faire de la promotion".

SPECIAL POUR APPORTER



POULET "CHUBBY" 15 ou 21 morceaux
tarte aux pommes
McCAIN
GRATUITE
avec chaque panier de poulet

A&W

• SES HOMARDS • SA CAVE
• ET SES FONDUES

CHALET SUISSE
BAR AQUARIUM
RACLETTES - STEAKS
26 rue Ste-Anne, tél. 524-5685
QUÉBEC - Prop. Gaston Perrin

EFFORT VAIN DE SERGE AUBRY

Paul Dumont: c'est un tissu de faussetés

par Jacques ARTEAU

DRUMMONDVILLE — Le directeur-gérant des Remparts, Paul Dumont s'explique mal les critiques portées à son égard dans un hebdomadaire de Drummondville, selon lesquelles les Remparts songeraient à se joindre à un futur circuit junior canadien, laissant tomber les villes existantes dans la Ligue junior majeure du Québec.

UN PROJET DEVOILE

L'hebdomadaire de Drummondville a publié une sortie fracassante contre la direction des Remparts, faisant suite à une nouvelle annonçant dans un journal de la métropole la création éventuelle d'une super-ligue junior majeure au Canada, incluant Québec.

Selon cette nouvelle décollant semble-t-il d'une "fuite dentelée" obtenue d'un officiel de la LJM à Montréal, Québec serait d'un projet d'un circuit junior canadien groupant les principales villes juniors de l'ouest et de l'Ontario.

Le journal hebdomadaire de Drummondville rapporte l'un des commentaires publiés à Montréal en disant que les Remparts de Québec "en auraient assez" de jouer dans la même cour que des "p'tits pauvres" tels que Drummondville, Shawinigan, Trois-Rivières et Cornwall.

DES "FAUSSETES"

"Je n'ai jamais dit au journaliste de Montréal qu'une telle ligue junior canadienne serait formée, pas plus que les faussetes rapportées par ce journaliste" fut l'une des premières répliques de Paul Dumont.

Appelé à commenter ce fantastique projet d'un circuit junior canadien tel que rapporté par le quotidien montréalais, le directeur-gérant des Remparts a fait ressortir une "confiance" qu'il avait faite à un officiel de la LJM qu'il y a quelque temps.

"J'ai mentionné à un moment donné que les trois ligues juniors devraient être identifiées sous le même nom, c'est tout ce que j'avais dit" a répondu Paul Dumont. "Il n'a jamais été question de cette idée d'une ligue junior canadienne pas plus que j'ai dit que nous laisserions tomber les villes de notre ligue. C'est un tissu de faussetés", a conclu le directeur-gérant des Remparts qui n'a pas pris les déclarations qui lui ont été prêtées dans la métropole.

"Je préfère ne rien ajouter à des idées imaginées par un journaliste qui a déjà fait du tort à un joueur comme André Savard en prétendant que sa carrière était finie de conclure le directeur-gérant des Remparts".



TU SKI TU?

Tu skies-tu?
Répondes à l'invitation de Stonik!
Skiez à Stoneham cette année!

BILLETS DE SAISON EN RÉDUCTION

	Jusqu'au 2 décembre	après le 2 décembre
Adulte	\$ 80.00	\$ 85.00
Étudiant (moins de 20 ans)	\$ 65.00	\$ 70.00
Étudiant (moins de 14 ans)	\$ 55.00	\$ 60.00
Familial (les deux premiers membres)	\$140.00	\$150.00
par personne additionnelle maximum	\$ 25.00	\$27.50

Achetez le vôtre au plus tôt.

Stoneham c'est du ski swing pour toute la famille; dix pentes entraînantes et attirantes; des cours de ski pour les "pros" de toutes catégories; une patrouille de surveillance à toute heure; bars, restaurants, boutiques.

Parmi tous les billets de saison achetés avant le 2 décembre 1972, 5 noms seront tirés au sort et les personnes chanceuses se verront rembourser le plein prix.

STATION DE SKI STONEHAM
Stoneham, Québec
Tél.: 848-2411



compteurs juniors

	PJ	B	A	P	P
Lozon, Qué.	18	26	21	47	20
Loganville, Rhr.	19	15	27	42	2
Lozon, Rhr.	19	11	26	46	14
Thibault, Qué.	20	14	26	40	13
Châtillon, Qué.	20	14	24	38	2
Patry, Drum.	19	17	20	37	21
Chouinard, Qué.	15	12	23	36	4
Larose, Drum.	17	20	16	36	4
Duchamp, Qué.	20	16	18	34	60

problème:
camions.
solution:
Hertz.

Si vous avez un problème de camion, la vraie solution sera plus que de simplement trouver un camion.

Car, quand vous avez besoin d'un camion, vous en avez besoin tout de suite. Et la grande flotte de réserve Hertz vous permet toujours de l'obtenir sur-le-champ.

De plus les spécialistes de camion Hertz s'assureront que vous obteniez toujours le bon camion. C'est-à-dire le camion conçu et équipé précisément pour le travail que vous avez à faire.

Et votre camion Hertz terminera le travail qu'il a commencé. Avant de vous être confié, chacun d'eux subit une série de 22 tests rigoureux portant sur sa sécurité et ses performances.

Hertz dispose de 60 centres de location de camions et de service au Canada. Alors, vous n'aurez jamais loin à aller pour louer un camion ni pour le retourner.

Quand vous aurez besoin d'un solide camion Ford ou autre, appelez Hertz. C'est la solution.

A Québec, 325, rue Marconi, Ste-Foy, composez 683-1588

A Chicoutimi, Route 16A, composez 543-2525



Bobby Hull ajuste son tir



Voilà sa récompense —

Après avoir réussi quatre buts hier soir, Bobby Schmautz est ni plus ni moins "tardé" par le défenseur Jim Schoenfeld des Sabres de Buffalo au cours du match d'hier

soir gagné par Vancouver. La foule a réclamé, mais en vain, que l'officiel s'occupe de ce jeu.

Bobby Schmautz marque 4 buts dans la victoire des Canucks

Bobby Schmautz avait six buts à son actif lorsqu'il a entrepris la fin de semaine avec les Canucks de Vancouver. En l'espace de 48 heures, il avait haussé sa production à 13 buts.

Schmautz a ouvert le bal en réussissant un premier tour du chapeau vendredi soir contre les Kings de Los Angeles. Puis, hier soir, il ajoutait quatre autres buts pour permettre aux Canucks d'écraser les Sabres de Buffalo 9-5.

"C'est simple, a dit Schmautz après le match d'hier soir, j'atteint maintenant la cible avec mes lancers ce qui n'arrivait pas assez régulièrement auparavant". Il a avoué avoir toujours manqué de précision dans ses tirs.

Trois de ses quatre buts réussis hier soir l'ont été durant la période médiane. "C'est fort usité, a-t-il acquis, mais ça arrive avec une telle rapidité parfois que vous n'avez pas beaucoup de temps pour y penser".

ORR: UNE INSPIRATION

L'unique Bobby Orr est de retour et... les Bruins aussi. Il

n'y a là, disaient les dépêches, aucune coïncidence.

Orr, tenu au rancart à cause d'une troisième opération chirurgicale au genou gauche, est revenu au jeu samedi pour aider les Bruins à balayer les honneurs de deux de leurs rencontres de fin de semaine ce qui leur ont permis de s'approcher à cinq points des Rangers de New York et du deuxième rang du classement de la division est de la Ligue nationale. Ils accusent un recul de dix points sur les Canadiens de Montréal, inactifs hier soir.

Bobby Orr n'est pas le Bobby Orr d'il y a quelques années mais il demeure suffisamment rapide pour procurer aux Bruins ce dont il leur manque. Il a marqué un but et a fourni une passe dans la victoire de 7-3 samedi soir sur les Islanders de New York et il a ajouté une assistance hier soir dans le triomphe de 6-5 décroché aux dépens des Maple Leafs de Toronto.

La seule présence de Bobby Orr sur la glace semble stimuler ses coéquipiers. Fred Stanfield a déclaré, à ce sujet: "Il contrôle ni plus ni moins le jeu.

La rondelle semble le poursuivre. L'entraîneur Tom Johnson a commenté, après le match d'hier soir: "Orr fait toute la différence quand il est sur la glace. Par son ardeur au jeu et son courage, il incite ses coéquipiers à donner le meilleur d'eux-mêmes".

Johnson a précisé que les Bruins avaient remporté leurs trois dernières joutes mais qu'il leur fallait encore mieux pour revenir dans la course. "Nous accusons un recul de 10 points sur les Canadiens et c'est beaucoup", a-t-il dit.

Avec le retour de Bobby Orr, Phil Esposito en a profité pour passer au deuxième rang des pointeurs de la Ligue nationale. Il est maintenant sur les talons de Jacques Lemaire du Tricolore. Esposito a obtenu un but hier soir tandis que Mike Walton et Greg Sheppard y allaient d'une paire de buts chacun.

Dans les autres parties disputées hier soir, Pittsburgh a causé une désagréable surprise aux Rangers de New York en allant les vaincre 5-3. Par ailleurs, Minnesota a infligé un revers de 5-1 aux Black Hawks de Chicago après que ces derniers eu-

rent vaincu les Canadiens 5-3 au Forum, samedi soir.

JACQUES RICHARD

Jacques Richard, la grande vedette des Remparts de Québec la saison dernière, n'a pas connu le début de saison qu'on escomptait de lui. Mais, hier soir, il a ajouté un rôle prépondérant dans la victoire de 3-4 des Flames d'Atlanta sur les Flyers de Philadelphie.

Richard a amassé deux passes. De plus, l'un de ses boulets a envoyé le gardien de but des Flyers, Doug Favell, au pays des rêves à la troisième période. La rondelle a atteint Favell à la gorge; il a dû être transporté hors de la patinoire et remplacé par Michel Belhumeur. Larry Romanchuk a compté ses deux premiers buts dans la Ligue nationale pour procurer le triomphe aux Flames qui continuent d'étonner les connaisseurs.

Par ailleurs, les Rangers de New York ont encaissé leur premier revers de la saison à domicile devant Pittsburgh. C'est un ralliement de trois buts en deuxième période qui a permis aux Penguins de vaincre les Rangers.

D'après UPI

On ne pouvait espérer tenir bien longtemps encore les efforts d'un Bobby Hull.

La Comète blonde a enfilé deux buts hier soir, ses quatrième et cinquième de la saison, pour conduire ses Jets de Winnipeg à une victoire de 4-3 sur les Sharks à Los Angeles.

Un des deux buts de Hull a été marqué à l'aide de son puissant lancer frappé, décoché d'une distance de 30 pieds. L'ancienne étoile des Black Hawks de Chicago, de la Ligue nationale de hockey, n'avait pas participé aux huit premières parties des Jets attendant que la Cour fédérale des Etats-Unis statue sur son éligibilité.

Ernie Wakely, le gardien de but des Jets, a été brillant hier soir repoussant 40 rondelles contre 19 seulement pour George Gardner, devant le filet des Sharks. Norm Beaudin et Ab McDonald ont été les autres pointeurs des Jets qui s'emparaient ainsi de l'exclusivité du premier rang de la division ouest de l'Association mondiale. Les Jets possèdent une fiche de cinq victoires contre trois revers depuis l'arrivée de Bobby Hull.

Gary Veneruzzo, Mike Byers et Bart Crashley ont obtenu les filets des Sharks.

KEKE MORTSON

L'ailier Keke Mortson a enregistré ses trois premiers buts de la saison hier soir pour procurer un surprenant gain de 4-2 aux Aeros de Houston sur les puissants Crusaders de Cleveland.

Mortson a sorti Houston d'une léthargie tout en aidant à vaincre les meneurs de la division est Cleveland avait pris les devants dans cette partie grâce au lancer précis de Joe Hardy mais Mortson n'avait pas mis de temps à répliquer pour son premier but et son second avant la fin de l'engagement initial.

C'est Gerry Cheevers, l'ancien des Bruins de Boston, qui protégeait la forteresse des Crusaders.

LES RAIDERS VONT BIEN

Les Raiders de New York ont connu une fin de semaine du tonnerre et l'entraîneur Camille Henry doit être le premier à s'en réjouir.

Après avoir facilement disposé des Nordiques de Québec 7-1 samedi, les Raiders ont blanchi les Blazers de Philadelphie 5-0 hier après-midi à New York. Mike Laughton y est allé d'une paire de buts tandis que le cerbère Peter Donnelly réalisait son deuxième blanchissage de la saison, tous deux réussis aux dépens des Blazers.

Donnelly n'a eu à repousser que 19 rondelles de la part de la pauvre attaque des Blazers.

A Saint-Paul, Jan Popiel a compté à moins de trois minutes de la fin après s'être emparé d'une rondelle égarée pour donner aux Cougars de Chicago un triomphe de 4-3 sur les Fighting Saints du Minnesota. Les Cougars ont dû opérer un ralliement pour arracher cette victoire. C'est Reggie Fleming qui avait nivelé le pointage pour Chicago au milieu de l'engagement final.

Les Saints ont retiré le gardien de but Mike Curran à la faveur d'un sixième joueur d'attaque, avec 37 secondes à faire, mais le vétéran Jim McLeod des Cougars a brillé pour former la porte. Les Cougars en étaient à leur troisième victoire contre 12 revers et un match nul cette saison.

sommaires



HIER

Winnipeg 4 — Los Angeles 3
Première période
1. Winnipeg, Beaudin 11
Rizzuto 6:08
Pénalités — Slater LA 4:54
Cuddie W 6:15, Boyer W majeure Black Wmauvaiseconduire MacNeil LA mineure et majeure 12:17, Ash W 6:14.

Deuxième période
2. Winnipeg, Hull 4
Beaudin, Zanussi 0:24
3. Los Angeles, Veneruzzo 9
Crashley, Odrowski 7:10
4. Winnipeg, Hull 5
Hornung 8:16
5. Winnipeg, McDonald 6
Gratton, Hornung 18:41
Pénalités — Hornung W 4:07, Hornung W 7:05, Veneruzzo LA 7:47, Rousseau W mineure majeure et mauvaise conduite de match McCaskill LA mineure majeure et mauvaise conduite de match 9:30, McNeil LA 14:44, Gilmore LA 18:07.

Troisième période
6. Los Angeles, Byers 6
Saura 13:34
7. Los Angeles, Crashley 9
Byers, Helakala 16:31
Pénalités — Byers LA 2:34, Hull W 4:58, Gilmore LA mauvaise conduite 12:43, Krupicka LA Cadie W 16:18.

Chicago 4 — Minnesota 3
Première période
Aucun but
Pénalités — Arbour M 2:20, 11:52.
Deuxième période
1. Minnesota, Klatt 4 (Hampson, Speck) 2:33
2. Minnesota, Arbour 1 (Hall, Christiansen) 2:55
3. Chicago, Morris 1 (Fleming) 8:22
4. Chicago, Scinaki 7 (Anderson, Lodbao) 14:56
5. Minnesota, Morrison 4 (Connelly, McMahon) 17:25
Pénalités — Mavety C 15:35.

Troisième période
6. Chicago, Fleming 4 (Scinaki) 11:33
7. Chicago, Popiel 5 (Lodboa, Barber) 17:39
Quatrième période
1. New York, Sheehan 13 (Ferguson) 2:46
2. New York, Ferguson 9 (Peacosh) 6:35
3. New York, Ward 13 (Bradley, Rivers) 12:22
4. New York, Sheehan 14 (Speer, Ferguson) 14:44
Pénalités — Roy Q 1:00, Speer NY 6:42, Douglas NY, Gendron Q 7:11, Peters NY 10:35, Roy Q, Sheehan NY 15:17.
Deuxième période
5. New York, Peacosh 5 (Ferguson, Block) 1:55
6. Québec, Caron 6 (Gendron, Pariseau) 9:27
7. New York, Ward 14 (Bradley, Rivers) 12:50
8. New York, Peacosh 6 (Ward, Peters) 18:17
Pénalités — Peters NY (mineures doubles) 14:09, Gendron Q 16:22, Payette Q 16:50.
Troisième période
Aucun but
Pénalité — Blain Q 10:48.
Minnesota 6 — Philadelphie 5
Première période
1. Philadelphie, McKenzie 1 (Plumb, Lacroix) 8:31
2. Philadelphie, Lacroix 7 (Herriman, Gravel) 17:21
Pénalité — Herriman P 2:01, Plumb P 3:11, Cardiff P, Lillyholm M 7:17, Ball M 8:24, Bennett P, Konik M, 18:29.
Deuxième période
3. Minnesota, Antonovich 6 (Konik, Ball) 5:39
4. Minnesota, Connelly 9 (Speck, Sanders) 8:14
5. Philadelphie, Herriman 4 (Lacroix, McKenzie) 8:24
6. Minnesota, Hampson 4 (Klatt, Parise) 14:50
Pénalité — McKenzie P 3:25.
Troisième période
7. Philadelphie, Gravel 1, 8:52
8. Minnesota, Morrison 3 (Speck, Christiansen) 12:16
Pénalité — McKenzie P 10:27.
Surtemps
9. Minnesota, MacMillan 4 (Antonovich) 1:23
Pénalité — aucune.
Nouvel-Angleterre 3 — Ottawa 2
Première période
1. Ottawa, Carleton 10
Trotter, Clime 3:50
2. N.-Angl., Hyndman 1
Williams, Selby 15:33
Pénalités — Hurley NE 3:25, Stephenson O 4:22, Donnelly O 6:46, Hundman NE 9:15, Simpson O 13:07, French NE 19:31.
Deuxième période
3. Ottawa, Trotter 10
Carleton, Clime 1:03
4. N.-Angl., Selwood 2
Sheehy 1:56
5. N.-Angl., Caffery 7
Dorey, Selwood 10:24
Pénalités — Donnelly O, mineure, incoordonnée, 8:25, Stephenson O 8:44, Warr O, Leinster NE 9:35, Meloff O, Sheehy NE 11:03, Ley NE 13:23, Carleton O, Selwood NE 13:34.
Troisième période
Aucun but
Pénalité — Cunningham O 13:11, Hurley NE 13:42, Carleton O 15:45.

EN STOCK, plus de
10,000
COURROIES en V

POULIES, CHÂÎNES, ROUES DENTÉES
COURROIES DE CONVOYEUR
REDUCTEURS ET VARIATEURS DE VITESSE

ROBERGE

241 est. St-Vallier — Québec 2 / Tel. 529-8191 — Telex: 011-3455

Succursale 1077, boul. St-Ignace, Chicoutimi. Tél.: 543-0753 - Telex: 011-36115



DISTRIBUTEUR
SKF

CENTRES GO GOODYEAR

Freins 2995

pour toutes les voitures nord-américaines

Le travail comprend:

- Regarnissage des freins des 4 roues avec des garnitures de qualité
- Graissage des roulements des roues avant
- Lubrification et nettoyage des plateaux de garnitures
- Vérification des cylindres de freins
- Mesurage et vérification des tambours
- Vérification des bagues d'étanchéité des roues avant et arrière
- Vérification du maître-cylindre
- Vérification des tuyaux de freins
- Vérification des ressorts des sabots
- Vérification des feux d'arrêt
- Essai sur route de la voiture

Garantie de 24 mois ou de 24,000 milles

Freins à disque - 14.95 en sus

Cela comprend:

- Pose de patins de qualité sur les roues avant
- Vérification des axes des disques
- Vérification des étriers
- Garantie de 24 mois ou de 24,000 milles

Service parfait ou tout est refait

Notre politique d'entretien des voitures vous assure entière satisfaction.

CENTRES GO GOODYEAR

UNE DIVISION DE THE GOODYEAR TIRE & RUBBER COMPANY OF CANADA, LIMITED

1220 ouest, boul. Charest
Tél.: 681-4646

HEURES D'AFFAIRES: LUNDI, MARDI, MERCREDI: 8.00 A.M. A 5.30 P.M.
JEUDI ET VENDREDI: 8.00 A.M. A 9.00 P.M. SAMEDI JUSQU'A MIDI

AUCUN COMPTANT REQUIS
UTILISEZ LE PLAN DE CRÉDIT GOODYEAR OU CHARGEX.

Achetez un

SNOWBIRD de YARD-MAN

vous obtiendrez un démarreur électrique

(valeur de \$109.95)

GRATIS

TERRY INDUSTRIES

181 Avenue Labrosse, Pointe-Clair, Québec

(Montréal)

ACTION DE DECHARGE "TOURELLE" EXCLUSIVE

Le chassis de l'impulseur (a) la décharge du haut (b) et le déflecteur (c) sont synchronisés au cours du mouvement d'un côté à l'autre. Ceci permet un parcours direct, peu importe la position de la chute.

Dépositaires

LEVIS MACHINERIES

ENR.
ROND-POINT
LEVIS
TEL.: 837-5856

ENTREPRISES TEACO

LTEE
1877, BOUL. PERE-LELIEVRE
DUBERGER
TEL.: 683-2768

DORE AUTO SPORTS

ENR.
249, BOUL. L'ORMIERE
NEUFCHATEL
TEL.: 842-5656

GERARD NADEAU

5655, BOUL. LACROIX
ST-GEORGES-EST
COMTE BEAUCE
TEL.: 228-6619

Jersey Joe Walcott: celui qui envoya Rocky Marciano au tapis

par François ROY

"Si c'était à recommencer, je ne vois pas ce qui pourrait m'empêcher de revenir à la bo-

xe et d'en faire une carrière. Ça m'a permis de faire des tas de rencontres et de connaître beaucoup d'amis tant chez les Blancs que chez les Noirs et la

boxe m'a également valu la fortune". L'ancien champion mondial des poids-lourds, Jersey Joe Walcott, nous confie ses com-

mentaires d'une voix calme et même un peu fatiguée, assis près d'une table où il est accou-

plé en se tenant la main au front. Personnage très sympathique, Walcott assistait samedi soir au dîner 10e anniversaire des Sportifs du Québec au Patro Roc-Amador, et nous avons pu nous entretenir avec lui pendant plusieurs minutes afin de connaître ses opinions sur plusieurs questions.

A une première interrogation, le shérif noir de Camden, New Jersey, nous révèle qu'il a 58 ans et qu'il a fondé une école de boxe dans cette ville américaine. Il en est toujours le directeur.

"Nous avons un grand gymnase et nous avons pas moins de 200 jeunes garçons qui viennent s'entraîner régulièrement. Sur ce nombre, nous en avons une bonne soixantaine qui sont 'terric'". Nous leur enseignons tout ce qu'ils doivent savoir et je leur rends souvent visite".

Quant au parallèle qu'il trace rapidement entre hier et aujourd'hui dans la boxe professionnelle, l'énorme et robuste Noir qui à 37 ans avait détrôné le titulaire mondial Ezzard Charles en 1951, soutient que "les boxeurs d'aujourd'hui sont aussi bons et aussi forts qu'autrefois mais avec la différence qu'ils ont moins de batailles à faire pour gagner beaucoup plus d'argent."

"Dans mon temps, nous avions des clubs de boxe, des gymnases partout et ils étaient toujours remplis de boxeurs à l'entraînement. Aujourd'hui ils sont devenus moins nombreux tout comme ceux qui les fréquentent. Le standard de vie pour les boxeurs est bien meilleur aujourd'hui".

Dans sa montagne de souvenirs, lequel l'a le plus impressionné?

"Je me rappellerai toujours mon combat contre Rocky Marciano pour le titre en 1952 ou à

peu près... J'avais perdu le championnat mais je n'oublierai jamais que je l'ai envoyé au tapis à la première ronde. Il s'est relevé et je me suis fait détrôner. Et c'est l'année suivante en 1953, que j'ai décidé d'abandonner la boxe. En tant que je m'en souviens, ça été ma meilleure bataille", nous raconte-t-il le visage souriant et les paupières portant encore les cicatrices des nombreuses coupures qu'il a subies dans sa carrière.

Taillé en géant et pointant des doigts énormes, Walcott enchaîne aussitôt: "C'est une chose que je reproche à beaucoup de boxeurs aujourd'hui. Ils ne savent pas quand s'arrêter. Même s'ils s'aperçoivent qu'ils ne sont pas assez bons ils continuent de se battre au lieu d'accrocher leurs gants. C'est pour ça que plusieurs deviennent 'sonnés' et ne savent plus s'orienter".

En tant que shérif, Walcott a maintenant comme principale responsabilité de s'occuper de l'administration policière des 21 villes sous sa juridiction. Il a encore deux ans de son terme à courir puisqu'il a été élu par la population à ce poste il y a un an. C'est une nomination politique courante aux Etats-Unis.

C'était la seconde fois que Walcott venait à Québec. "Je suis déjà venu vers 1950 et j'avais été présenté à la reine alors qu'il y avait une joute de hockey au Colisée", nous dit-il en terme de conclusion pendant qu'on le réclamait pour prendre place à la table d'honneur.



Walcott au dîner des sportifs —

● Serrant la main de Jean Béliveau et prenant le bras du mi-moyen Fernand Marcotte junior, l'ancien fameux boxeur poids lourd Jersey Joe Walcott assistait au dîner de 10e anniversaire des Sportifs du Québec, samedi soir,

au Patro Roc-Amador. Ce fut le point de mire du banquet et le shérif noir de Camden, New Jersey, s'est dit heureux de revenir à Québec.

(Photo Roland Marcoux)

hockey

SAMEDI

Association mondiale
Québec 1, New York 7
Ottawa 2, Nouvelle-Angleterre 3
Minnesota 6, Philadelphie 6
Ligue nationale
Chicago 3, Montréal 3
Minnesota 4, Toronto 4
Atlanta 3, Pittsburgh 6
Boston 7, N.Y. Islanders 2
N.Y. Rangers 4, Saint-Louis 1
Detroit 3, Los Angeles 5
Ligue junior majeure du Québec
Aucune joute
Ligue junior "A" du Québec
Aucune joute

HIER

Association mondiale
Philadelphie 6, New York 5
Winnipeg 4, Los Angeles 3
Chicago 4, Minnesota 3
Cleveland 2, Houston 4
Ligue nationale
Toronto 6, Boston 6
Pittsburgh 5, N.Y. Rangers 5
Buffalo 5, Vancouver 9
Minnesota 5, Chicago 1
Ligue junior majeure du Québec
Québec 5, Drummondville 5
Laval 6, Trois-Rivières 9
Sorel 5, Sherbrooke 3
Shawinigan 4, Montréal 3
Ligue junior "A" du Québec
Granby 4, Waterloo 5
Saint-Jérôme 2, Lachine 5
Thetford Mines 4, Beauport 3
Cap-de-la-Madeleine 4, Sainte-Foy 2
Grand-Mère 9, Lac-Mégantic 3

AUJOURD'HUI

Association mondiale
Ottawa 4, Nouvelle-Angleterre 1
Ligue nationale
Aucune joute
Ligue junior majeure du Québec
Sherbrooke 4, Laval 1
Ligue junior "A" du Québec
Saint-Jean 4, Longueuil 1

DEMAIN

Association mondiale
Québec 4, Ottawa 5
Winnipeg 4, Houston 1
Alberta 4, Minnesota 2
Cleveland 4, Los Angeles 1
Ligue nationale
Californie 4, N.Y. Islanders 1
Vancouver 4, Saint-Louis 1
N.Y. Rangers 4, Atlanta 1
Ligue junior majeure du Québec
Drummondville 4, Trois-Rivières 1
Ligue junior "A" du Québec
Lac-Mégantic 4, Sainte-Foy 1
Granby 4, Lachine 1

MERCREDI

Association mondiale
Nouvelle-Angleterre 4, New York 1
Alberta 4, Philadelphie 1
Ligue nationale
Montréal 4, Los Angeles 1
Toronto 4, Minnesota 1
N.Y. Islanders 4, Philadelphie 1
Buffalo 4, Detroit 1
Vancouver 4, Chicago 1
Saint-Louis 4, Pittsburgh 1
Ligue junior majeure du Québec
Québec 4, Cornwall 1
Ligue junior "A" du Québec
Aucune joute

JEUDI

Association mondiale
Chicago 4, Ottawa 1
Los Angeles 4, Minnesota 1
Winnipeg 4, Houston 1
Ligue nationale
N.Y. Rangers 4, Buffalo 1
Californie 4, Boston 1
Ligue junior majeure du Québec
Aucune joute
Ligue junior "A" du Québec
Beauport 4, Grand-Mère 1
Longueuil 4, Granby 1

VENREDI

Association mondiale
Québec 4, Winnipeg 1
Alberta 4, Nouvelle-Angleterre 1
Los Angeles 4, Cleveland 1
Minnesota 4, Philadelphie 1
Ligue nationale
Montréal 4, Vancouver 1
Boston 4, Atlanta 1
Ligue junior majeure du Québec
Montréal 4, Sorel 1
Drummondville 4, Shawinigan 1
Trois-Rivières 4, Sherbrooke 1
Cornwall 4, Laval 1
Ligue junior "A" du Québec
Saint-Jérôme 4, Waterloo 1
Cap-de-la-Madeleine 4, Thetford Mines 1

SAMEDI

Association mondiale
Chicago 4, Philadelphie 1
Houston 4, Cleveland 1
Alberta 4, New York 1
Ligue nationale
Californie 4, Toronto 1
N.Y. Islanders 4, Pittsburgh 1
Philadelphie 4, Detroit 1
Chicago 4, Saint-Louis 1
Minnesota 4, Los Angeles 1
Ligue junior majeure du Québec
Aucune joute
Ligue junior "A" du Québec
Aucune joute

DIMANCHE

Association mondiale
Québec 4, Winnipeg 1
Los Angeles 4, New York 1
Nouvelle-Angleterre 4, Minnesota 1
Alberta 4, Ottawa 1
Ligue nationale
Montréal 4, Chicago 1
Toronto 4, N.Y. Rangers 1
N.Y. Islanders 4, Buffalo 1
Philadelphie 4, Boston 1
Californie 4, Detroit 1
Minnesota 4, Vancouver 1
Pittsburgh 4, Atlanta 1
Ligue junior majeure du Québec
Québec 4, Sorel 1
Ligue junior "A" du Québec
Aucune joute

ASSOCIATION MONDIALE

Division Est
PJ G P N Pp Pp Pts
Cleveland 13 12 5 1 71 47 25

LIGUE NATIONALE

Division Est
PJ G P N Pp Pp Pts
Québec 20 15 2 0 149 75 36

LIGUE JUNIOR MAJEURE DU QUÉBEC

PJ G P N Pp Pp Pts
Québec 20 15 2 0 149 75 36

LIGUE JUNIOR "A" DU QUÉBEC

PJ G P N Pp Pp Pts
Québec 20 15 2 0 149 75 36

ASSOCIATION MONDIALE

Division Est
PJ G P N Pp Pp Pts
Québec 20 15 2 0 149 75 36

LIGUE NATIONALE

Division Est
PJ G P N Pp Pp Pts
Québec 20 15 2 0 149 75 36

LIGUE JUNIOR MAJEURE DU QUÉBEC

PJ G P N Pp Pp Pts
Québec 20 15 2 0 149 75 36

LIGUE JUNIOR "A" DU QUÉBEC

PJ G P N Pp Pp Pts
Québec 20 15 2 0 149 75 36

TABLEAUX - "DELTA" - PORCELAINE

SALLE: CONFERENCE - COURS

CRAIES SANS POUSSIÈRE - PROJECTION

AFFICHAGE

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.

527-1022

bo-decor

2264, rue Robitaille

Québec 8, P.Q.



Du baseball aux courses de chevaux...!

Plusieurs centaines d'amateurs de sport s'étaient donné rendez-vous samedi soir au Patro Roc-Amadour, afin d'y côtoyer un fort groupe de vedettes et personnalités du sport à l'occasion du 10e anniversaire des "Sportifs du Québec". Nous remarquons ici dans l'ordre habituel Jim Fan-

ning, directeur-gérant des Expos de Montréal; George Nolan qui occupe les mêmes fonctions avec les Carnivals de Québec; Gilles Tremblay président de l'association "Les Sportifs du Québec" et enfin Raymond Lemay président de la piste de courses Blue Bonnets. (Photo Roland Marcoux)

Munro à la défense du football canadien

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Santé John Munro a déclaré samedi que le gouvernement fédéral ferait tout son possible pour conserver le caractère canadien à la Ligue canadienne de football.

Il a fait cette déclaration à la mi-temps du match éliminatoire Ottawa-Hamilton samedi après-midi.

Les propriétes de la LCF avaient fait allusion, plus tôt cette semaine, à la possibilité de la venue du club américain dans le circuit canadien. Le sujet reviendra sur le tapis au cours de la semaine de la coupe Grey à Hamilton.

Selon les rumeurs, les clubs de l'Ouest sont absolument opposés à cette idée, que favoriseraient certains clubs de l'Est.

Royal Boulton fera les frais de la finale

Un programme de neuf combats de boxe amateur dans presque toutes les catégories, se déroulera ce soir à partir de 8 heures au Pavillon des Congrès, sur les terrains de l'Expo.

Parmi les combattants, les amateurs y verront plusieurs jeunes et prometteurs pugilistes de Québec tels que Gilles Sylvain, André Gauthier, Nelson Boutin, Michel Gosselin, Michel Paquet, Claude Brousseau, Laurier Gosselin, Jean-Guy Binet de même que Royal Boulton champion des Gants Dorés en classe ouverte cette année.

Ce dernier se battra en finale contre Gerry Blanco, 148 livres, de la Palestre Nationale. La boxe connaît un regain de popularité et les amateurs sont invités à aller encourager ces jeunes athlètes qui ne manquent pas de couleur!

RALLYE

ORILLIA, Ont. (PC) — Les frères Guy et Gilles Vanier, de Québec, au volant d'une Datsun 1973, ont remporté le Rallye Tail Pines en fin de semaine. Il s'agissait d'une distance de 315 milles disputée sur un temps de 18 heures.

WES PARKER

DAYTON, Ohio (PA) — Wes Parker, 1er-but des Dodgers de Los Angeles, a remporté le trophée Lou Gehrig, accordé annuellement au joueur de baseball qui allie le mieux la gentillesse avec le talent à son habileté au jeu.

CHOIX À FAIRE!

ROBERGE ET GIRARD ASS.
1) Service d'orientation professionnelle.
2) Service d'évaluation de personnel. 522-5649

Ralph Sazio, du Hamilton et David Loeb, du Ottawa, auraient déclaré samedi qu'ils oublieraient l'idée d'une expansion aux USA s'ils recevaient l'assurance du gouvernement que les clubs américains ne pourraient évoluer dans des stades partiellement financés par le fédéral.

Munro a rétorqué qu'il serait prêt à rencontrer les dirigeants de la LCF afin de discuter avec eux les garanties que le gouvernement pourrait donner en ce sens.

Selon Munro, il se peut même que le gouvernement se découvre des pouvoirs empêchant l'expansion de la LNF au Canada.

Montréal et Toronto sont deux candidats possibles à la LNF, mais les deux villes auront probablement besoin de l'aide fédérale pour construire des stades convenables en ce cas.

Munro a ajouté que le gouvernement s'inquiétait de deux choses:

1. L'expansion de ligues américaines au Canada ou la formation d'une nouvelle ligue comptant des clubs canadiens, laquelle à la LCF.

2. La nécessité de conserver le match de la coupe Grey comme emblème du championnat canadien, surtout au point de vue unité canadienne.

Munro espère qu'il pourra rencontrer les propriétes et les dirigeants de la LCF cette semaine afin d'étudier le sujet.

football

SAMEDI
Ligue canadienne
Ottawa 19, Hamilton 7
(Première partie d'une série de deux au total des points)

HIÉR
Ligue canadienne
Saskatchewan 27, Winnipeg 24
(Saskatchewan atteint la coupe Grey)

Ligue nationale
Baltimore 30, Cincinnati 19
Buffalo 25, New-Angleterre 24
Dallas 28, Philadelphie 7
Green Bay 28, Houston 19
Minnesota 45, Los Angeles 41
Nouv.-Orléans 14, Detroit 21
NY Giants 12, St-Louis 7
NY Jets 24, Miami 28
Oakland 31, Denver 20
Pittsburgh 24, Cleveland 28
San Diego 27, Kansas City 17
San Francisco 34, Chicago 21

CE JOURD'HUI
Atlanta à Washington

Ligue nationale JEUDI
New York Jets à Detroit
San Francisco à Dallas

SAMEDI
Aucune joue

DIMANCHE
Ligue canadienne
(Deuxième partie de la série finale au total des points)
Ottawa à Hamilton
(Ottawa mène par 12 points)

Ligue nationale
Buffalo à Cleveland
Cincinnati à Chicago
Denver à Atlanta
Green Bay à Washington
Houston à San Diego
Kansas City à Oakland
Los Angeles à Nouv.-Orléans
Minnesota à Pittsburgh
Nouv.-Angleterre à Baltimore
Philadelphie à New York Giants

LIGUE NATIONALE
Conférence nationale
Division Est

Washington 8 1 0 227 124 889
Dallas 5 2 0 245 125 800
New York Giants 6 4 0 225 158 800
St-Louis 3 7 1 129 208 250
Philadelphie 2 7 1 90 222 250

Division Centrale
Green Bay 7 3 0 202 171 760
Minnesota 6 4 0 244 175 600
Detroit 6 4 0 240 159 600
Chicago 3 6 1 170 159 350

Division Ouest						Division Centrale							
	G	P	N	Pp	Pc	Moy.		G	P	N	Pp	Pc	Moy.
Atlanta	3	4	0	139	182	306	Pittsburgh	1	2	0	227	180	700
Los Angeles	5	4	1	218	193	249	Cleveland	1	3	0	188	173	796
San Francisco	3	4	1	256	196	350	Cincinnati	5	3	0	188	172	300
Nouv.-Orléans	1	8	1	249	289	150	Houston	1	9	0	114	206	100
Conference américaine						Division Ouest							
Division Est						Division Ouest							
	G	P <td>N</td> <td>Pp</td> <td>Pc</td> <td>Moy.</td> <td></td> <td>G</td> <td>P</td> <td>N</td> <td>Pp</td> <td>Pc</td> <td>Moy.</td>	N	Pp	Pc	Moy.		G	P	N	Pp	Pc	Moy.
Niam ¹	30	0	0	278	127	1 000	Oakland	6	5	1	2 060	1 390	626
New York Jets	5	0	0	363	182	600	Kansas City	3	5	0	1 170	1 351	300
Baltimore	3	7	0	1 336	250	2 000	San Diego	5	0	0	2 141	1 200	600
Buffalo	3	7	0	1 385	277	300	Denver	3	7	0	2 001	200	600
Washington	3	7	0	1 385	277	300							

**Il y a de la place!!!
17 unités à la fois!!!**



**COUSSINETS (BUSHING) CAMIONS 10 ROUES
RESSORTS CAMIONS, AUTOBUS, SEMI-REMORQUES,
AUTOMOBILES, (ATTACHES DE REMORQUE),
AMORTISSEURS, BOUDINS, AIR LIFT, KING PINS**

DEPOSITAIRE HENDRIKSON TANDEM **EQUIPEMENT ULTRA-MODERNE**

ROCK **AUTO RESSORTS** **SPRING INC.**

Vente Service
81, RUE KENNEDY, LEVIS — TEL.: 837-2733

C'EST LA PARADE DES VEGA

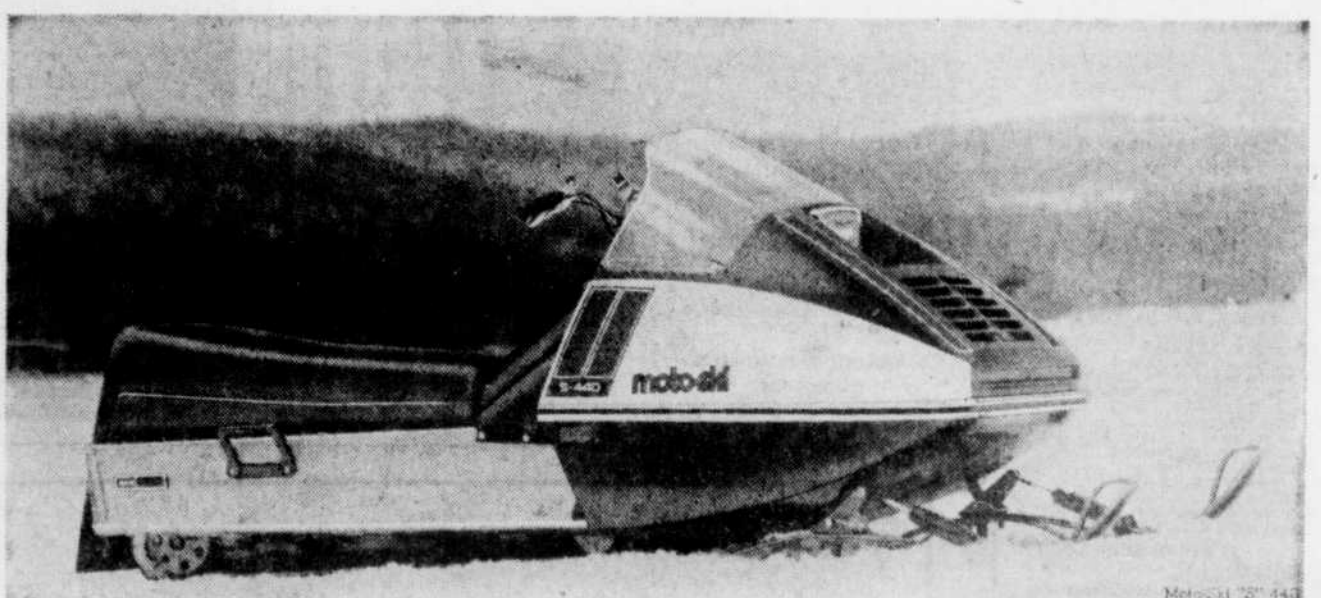


\$2457.* RENDEZ-VOUS VITE CHEZ



2500 Quatre-Bourgeois

*Prix de détail suggéré par le fabricant, y compris taxe de vente fédérale prévue, pour ce sedan 2 portes Vega à Oshawa (Ontario). Taxes de vente provinciales, locales, frais d'immatriculation, accessoires, équipements en option ainsi que frais de transport en supplément.



Quel aplomb sur la neige, et pour vous quel confort!

La Moto-Ski "S". La motoneige grand sport qui va établir de nouveaux standards de confort.

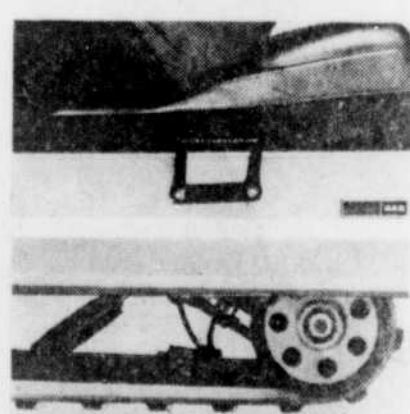
Depuis plusieurs années, les motoneiges Moto-Ski se sont fait connaître par leur robustesse, leur endurance et leurs performances.

Maintenant, nous avons fabriqué une motoneige grand sport qui est plus que robuste.

Nous vous présentons la randonnée la plus douce que vous puissiez vous offrir.

Nous y avons incorporé la souplesse

La nouvelle Moto-Ski est l'une des motoneiges les plus perfectionnées qui soient. Elle est dotée d'une suspension à glissières unique en son genre et des amortisseurs hydrauliques aux skis et à la suspension, ce qui lui permet d'amortir les coups sans vous secouer. La motoneige est plus large, son centre de gravité plus bas,



et le poids du moteur est réparti tout à l'avant pour donner plus d'équilibre et de contrôle.

La chenille et les skis sont plus larges, pour plus de stabilité. Dans les virages, la cambrure des skis vous permet de mordre la neige au lieu de déraiper. A cause de son empatement plus large, la motoneige effleure la neige au lieu de s'enfoncer.

Moto-Ski, quel aplomb sur la neige, et pour vous, quel confort!

Vous avez le choix

Il y a cinq modèles dans les deux nouvelles séries de motoneiges Moto-Ski: La Moto-Ski "S" 400 et la Moto-Ski "S" 440, munies de moteurs BSE à air libre, pour l'homme qui veut être le meneur sur les pistes.

La Moto-Ski "F" 295, la Moto-Ski "F" 340 et la Moto-Ski "F" 440, les motoneiges de famille.

Il y en a une pour vous! Les nouvelles motoneiges Moto-Ski sont les plus confortables, les plus solides jamais construites. Elles vous assurent des randonnées des plus douces.

Pourquoi ne pas vérifier vous-même!



Ca file d'aplomb!

Distribué par: Distribution MS (1971) Ltée—2625 boul. Vanier, ST-HYACINTHE, Qué. Tél. (514) 773-6607
907 Route 2, LAUZON, Qué. Tél. (418) 833-2393



Le spécialiste en

Vêtements pour hommes très GRANDS

(jusqu'à 6'10")

ou de

FORTE TAILLE

(jusqu'à 425 lb)

PRET-A-PORTER
tailles: 28 à 64

CHEMISES
13 1/2 à 21
MANCHES
30" à 37"

CHAUSSURES
Pointures: 6 à 16

Bevet

COMPTOIR POSTAL A SERVICE RAPIDE - Catalogue gratuit sur demande

2567 est, rue ONTARIO, Montréal 134, P.Q.

527-3601

NOUS HONO-
RONS LA CARTE
CHARGEX

Sur semaine de 9.30 à 18 h.; jeudi et vendredi de 9.30 à 21 h.; le samedi de 9.00 à 17 h.

Les Roughriders à la coupe Grey!

par la PC

Jack Abendschan a botté un placement de 32 verges à la toute fin du match hier en procurant un gain de 27-24 aux Roughriders de la Saskatchewan sur

les Blue Bombers de Winnipeg dans la finale-suicide de la CFE. Le placement a terminé un enlevant quatrième quart, où les Bombers ont perdu une avance de 24-14, mais semblaient devoir

créer un surtemps avec une série de bottés lorsque Abendschan a raté un premier placement à six secondes de la fin du match. Mike Law, du Winnipeg, a botté le ballon hors de sa zone,

mais Ron Lancaster a remis le ballon dans la zone avec un autre botté. Enfin, Paul Williams, du Winnipeg, a de nouveau botté le ballon hors de la zone locale.

Lorsque le ballon a été finalement arrêté au 30 du Winnipeg, les Bombers ont écopé d'une punition pour retenu, ce qui a donné aux Riders une autre chance à un placement, réussi par Abendschan.

Saskatchewan 27 — Winnipeg 24

Premier quart

Wpg — Touché, Larose, passe de 7 verges de Jonas; converti, Jonas 7:43

Deuxième quart

Sask — Touché, Reed, Course de 5 verges; converti, Abendschan, 9:23

Wpg — Touché, Larose, passe de 30 verges de Jonas; converti, Jonas 5:10

Wpg — Touché, Harighton, Botté bloqué recouvert dans la zone des buts; non converti, 12:11

Wpg, Simple, Jonas, 29, 14:50

Troisième quart

Wpg — Placement, Jonas, 17, 5:59

Sask — Touché, Ford, passe de 17 verges de Lancaster; converti, Abendschan 10:29

Quatrième quart

Sask — Placement, Abendschan, 15, 2:37

Sask — Touché, Reed, course de 2 verges; converti Abendschan 11:36

Sask — Placement, Abendschan, 32, 15:00

Saskatchewan 27 Winnipeg 24

SAMEDI

Les amateurs locaux n'ont pas cessé d'encourager la défensive des Rough Riders d'Ottawa samedi alors que ceux-ci ont triomphé des Tiger-Cats de Hamilton 19-7 en prenant une avance de 12 points dans la finale de la CFE, deux parties au total des points dont le 2e match sera présenté à Hamilton dimanche prochain.

La défensive du Ottawa, puissance du club pendant toute la saison, a connu ses meilleurs moments de la saison contre le brillant quart Chuck Ealey, des Cats, qui a été sur le qui-vive tout au long du match.

Ealey a finalement réussi à compléter deux passes importantes à Garney Henley dans les dernières minutes de jeu alors que les Cats ont marqué leur seul majeur de la partie.

Cependant, le quart-arrière Rick Cassate connaissait un des meilleurs matches de sa carrière.

Il a complété une passe majeure de deux verges à Rhome Nixon dès le premier quart. Art Cantrelle a réussi un autre touché grâce à une course de quatre verges, puis Gerry Organ a ajouté deux courts placements et une transformation en complétant le total des vainqueurs.

Les Cats ont été tenus à des gains nets de huit verges au sol, en comparaison de 150 par les Riders.

Par ailleurs, Cassata a complété 22 de ses 41 passes pour des gains aériens de 321 verges, en comparaison de 197 et 13 passes complétées par Ealey.

Ottawa 19 — Hamilton 7

Premier quart

Ott-Touché, Nixon, passe de 2 verges de Cassata; converti, Organ 4:05

Deuxième quart

Ott — Placement, Organ, 10, 8:13

Troisième quart

Ott-Touché, Cantrelle, course de 4 verges; non converti 14:50

Quatrième quart

Ott — Placement, Organ, 23, 7:37

Ham-Touché, Henley, passe de 12 verges de Ealey; Converti, Hunter 13:36

Hamilton 7 Ottawa 19



Un retour sensationnel —

Le quart-arrière Ron Lancaster des Roughriders de la Saskatchewan porte en triomphe le trophée qui symbolise la suprématie du football dans l'Ouest. Les Riders ont battu les Blue Bombers de Winnipeg 27-24 pour atteindre la finale de la coupe Grey.

(Téléphoto PC)

Les Jets ne peuvent arrêter les Dolphins

par la PC

Les Dolphins de Miami ont mérité leur 10e victoire consécutive ainsi que le championnat de la division Est de la conférence américaine de football, hier après-midi, en disposant des Jets de New York au compte de 28-24.

Dans les autres matches disputés hier, les Browns de Cleveland ont vaincu les Steelers de Pittsburgh 26-24, les Chargers de San Diego ont infligé un revers de 27-17 aux Chiefs de Kansas City, les Colts de Baltimore ont surclassé les Bengals de Cincinnati 20-19, les Giants de New York ont triomphé des Cardinals de St-Louis 13-7, les Cowboys de Dallas ont écrasé les Eagles de Philadelphie 28-7, les Packers de Green Bay ont disposé des Oilers de Houston 23-10, les Lions de Détroit ont défait les Saints de la Nouvelle-Orléans 27-14, les 49ers de San Francisco ont vaincu les Bears de Chicago 34-21, les Vikings du Minnesota ont battu les Rams de Los Angeles 45-41, les Raiders d'Oakland ont disposé des Broncos de Denver 37-20 et les Bills de Buffalo ont défait les Patriots de la Nouvelle-Angle-

terre 27-24. Les Dolphins, qui affrontaient les Jets pour la deuxième fois de la saison, ont compté un touché après avoir intercepté une passe de Joe Namath et un autre après avoir recouvert une échappée de Cliff McClain.

La victoire du Cleveland lui a permis d'atteindre Pittsburgh au sommet de leur division dans la Conférence américaine.

Par contre, la défaite des Chiefs favoris a mis à leur chance au titre dans la division Ouest de la CFA.

Jim O'Brien aprocuré une victoire inattendue aux Colts avec son deuxième placement dans le match.

Les Giants ont triomphé grâce à un majeur dans les dernières cinq minutes de jeu.

La défensive des Cowboys a tenu les Eagles à des gains de 120 verges au sol et de 85 dans les airs.

A Houston, le botteur wron Widby a complété une passe majeure de 68 verges lors d'une fausse tentative de placement.

Greg Landry, des Lions, a complété 11 passes sur 15, dont deux touchés.

Steve Spurrier a complété

cinq passes de touché pour les 49ers.

Frank Tarkenton, des Vikings, a complété trois passes majeures de 76, 70 et 66 verges.

George Blanda a botté trois placements pour les Raiders d'Oakland.

Enfin, Buffalo a mis fin à une série de cinq revers tout en prolongeant celle de la Nouvelle-Angleterre à sept.

VENTE & SERVICE
Radios d'autos, maisons
et TRANSISTORS
STEREOS D'AUTOS

DROLET
RADIO D'AUTO
202 est, St-Vallier - 529-0301
En arrière de la
Gare centrale d'Autobus

Jarry

Juste un mot

Pour la vie de château ou le 9 à 5 au bureau. Par-dessus le lainéux tricot ou sous le pardessus chaud. Quand vous avez envie d'être beau. Quand ça vous tente d'être bien dans votre peau. En un mot, Jarry.

La maison qui se spécialise dans la vente de vestons sport ("tail") et de pantalons coordonnés.

Place Laurier
nouvelle annexe - 653-3185



Jarry

ELECTROHOME

un produit qui
dépasse l'excellence



Modèle Brunswick

\$ 669.00

SERVICE EN PLUS

J.O. Fiset COULEUR

55 SUD, DORCHESTER - 525-7191

Du badminton à son meilleur

Les Britanniques ont eu la frousse au PEPS

par François ROY

Il s'en est suivi un bon peu pour que les joueurs canadiens

sortent vainqueurs, mais en fin de compte ce sont les Anglais qui leur ont soufflé par 5-4 les

honneurs de la série 5 de 9 qu'ils se sont disputée hier et samedi au grand gymnase du

Pavillon d'éducation physique et des sports de l'Université Laval. Ce match international de

badminton Angleterre-Canada se déroulait pour la première fois à Québec et c'est devant des gradins remplis que les cinq Anglais ont démontré une forme sensationnelle.

L'un des plus excitants matches de cette série a été la rencontre en doubles hier avec Yves Paré et Jamie Paulson contre les visiteurs Mike Tredgett et Keith Arthur. Ces derniers ont finalement baissé pavillon en deux sets consécutifs 15-4 et 15-12.

Les échanges à certains moments furent d'une rapidité et d'une précision ahurissantes et les "smashes" des Canadiens furent particulièrement touchables pour leurs rivaux.

C'était en fait le troisième et dernier match de cette série internationale au pays et les Anglais sont retournés en Grande-Bretagne au terme de la compétition. Le but de celle-ci était de donner l'occasion aux joueurs canadiens de participer à une des meilleures épreuves internationales et également susciter l'intérêt du public pour le sport du badminton.

Paré et Paulson ont livré un magnifique duel à leurs adversaires et ce sont les jeux au filet qui ont décidé du triomphe des Canadiens. Après avoir gagné un premier set avec facilité, le duo canadien a dû redou-

blier d'ardeur et de finesse dans le second pour pouvoir prendre les devants et les conserver. Les hords anglais ont fait entendre des cris de déception à quelques occasions ce qui eut le don de faire rire les amateurs.

Dans les autres matches, celui opposant Jamie Paulson de Calgary à Ray Stevens de Gloucestershire, a donné lieu à des très belles pièces de jeu. Finalement, l'Anglais a décroché les deux premiers matches l'emportant 15-8 et 15-12, pour rendre inutile un troisième affrontement.

Dans les deux autres matches de simples, Keith Arthur a maîtrisé assez facilement le Canadien originaire de Thaïlande Channarong Ratanaseangsuang par 15-6 et 15-5 tandis que Mike Tredgett l'emportait dans l'autre sur Doug McGilivray par 15-10 et 15-6.

Dans un match en double, Ratanaseangsuang et son coéquipier Rapi Kanchanaraphi, tous deux de Calgary, ont pris la juste mesure de leurs antagonistes, pourtant formidables et les ont vaincus par 15-1 et 15-12. Au deuxième set, les Canadiens tiraient de l'arrière par 1-7 mais se sont vite ramprochés en luttant comme des tigres et après avoir égalé le compte à

7-7, poursuivirent leur élan pour triompher.

Dans les quatre rencontres, deux simples et deux doubles, joués samedi soir les résultats ont été les suivants:

Paulson a eu le meilleur sur Arthur par 12-15, 15-13 et 15-3. Stevens a défait Ratanaseangsuang par 11-15, 15-13 et 15-7.

Le duo Paré et Paulson a triomphé de la formation Eddy et Sutton par 18-16 et 15-5 et

enfin Stevens et Tredgett sont sortis victorieux par 12-15, 15-14 et 15-3 sur Ratanaseangsuang et Kanchanaraphi.

Il est fort possible qu'une série semblable soit répétée à Québec l'an prochain après l'intérêt démontré par les amateurs vis-à-vis ce sport. Les commentaires furent très élogieux et enthousiastes sur ces matches qui ont opposé des athlètes de fort calibre tant d'Angleterre que du Canada.



A la poursuite du volant! —

Le Canadien Jamie Paulson, de Calgary, a pourtant été très attentif et très alerte dans son match de badminton de la série Angleterre-Canada hier, au PEPS de l'Uni-

versité Laval. Mais ce ne fut pas suffisant puisque son rival Ray Stevens lui a arraché la victoire en deux sets d'affilée par 15-8 et 15-12. (Photo Reynald Lavoie)

Magistrale performance de Gilles Tremblay

Gilles Tremblay a fourni une performance magistrale devant le filet des Cascades de Beauport, hier après-midi, pour permettre à son équipe de vaincre Thetford Mines 5-4 dans une partie du calendrier régulier de la Ligue Junior "A" du Québec.

Tremblay a repoussé 52 rondelles au cours de ce match pour voler littéralement la vedette. Beauport a lancé à 29 reprises en direction du filet de Thetford Mines.

Daniel Poisson a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts et une mention d'assistance. André Villeneuve, Marcel Picard et Denis Gravel ont complété la feuille de pointage des Cascades. Gravel a eu l'honneur de réaliser le but de la victoire. Daniel Lecours, avec deux, Alain Vachon et Yvon Chouinard, ont été les pointeurs du club Thetford Mines.

Treize infractions mineures ont été décernées par l'officiel au cours de ce match.

A SAINTE-FOY

Devant environ 500 spectateurs, le Couillard de Ste-Foy a subi un revers de 6-2 hier après-midi sur sa propre glace aux mains des Barons du Cap-de-la-Madeleine.

Et pourtant selon les commentaires du publiciste André Bélisle, "les gars ont joué leur meilleur match de la saison et

ont bataillé sans arrêt. Après deux périodes, les joueurs avaient déjà projeté 25 lancers contre la cage de Richard Castonguay. Mais ce dernier a été tout simplement fantastique et a affiché une performance de toute beauté. Il a repoussé 31 des 33 lancers dirigés contre lui."

D'autre part il semble que le gardien de Ste-Foy Réjean Vézina qui remplaçait Blouin, a été d'une faiblesse déconcertante. Il a été surpris par trois buts au troisième vingt, dont deux en l'espace de 25 secondes.

Le Couillard a, pendant une couple de périodes, lancé de furieuses attaques contre les Barons mais les joueurs n'ont pas été assez opportunistes.

Les compteurs du Couillard ont été Roy Halpin et Florent Fortier tandis que pour les vainqueurs Luc Tardif avec 2 buts, Luc Lacoursière, Normand St-Louis, Jacques Verreault et Denis Robert ont marqué les buts.

Le Couillard recevra demain soir à 8:30 heures la visite du Royal de Lac-Mégantic, meneur de la Division Est. C'est donc dire que le match ne sera pas facile et Bob Chevalier tout comme l'instructeur Pierre Maheux espèrent bien assister à un revirement triomphal de leurs porte-couleurs.

Quant au meilleur compteur

du club, Gaëtan Boucher, blessé ne pourra revenir au jeu avant au dos depuis quelque temps, il une bonne semaine.

ROGER BARRE
te propose
une
aventure...

goûter le plaisir
au volant d'une

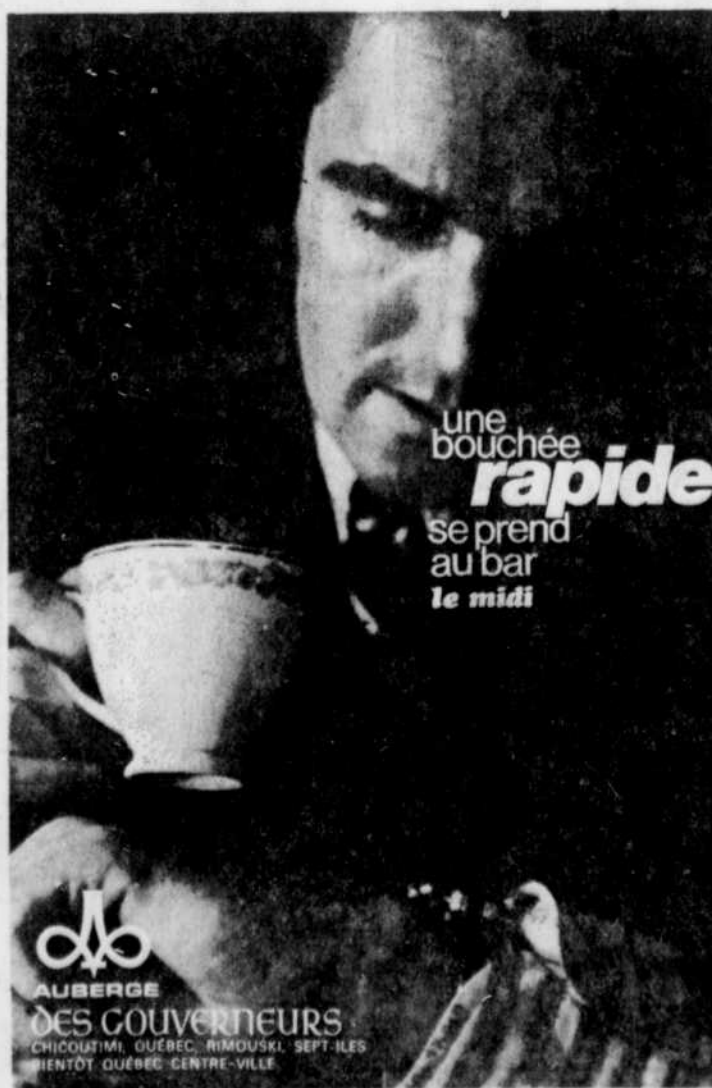
VEGA...



osez...
venez l'essayer
\$2457*

*Prix de détail suggéré par le fabricant, y compris taxe de vente fédérale. Taxes de vente provinciale, locale, frais d'immatriculation, accessoires, équipements en option ainsi que les frais de transport en supplément.

ROGER BARRE
AUTOS
VOTRE CENTRE
CHEVROLET
OLDSMOBILE
1095, De la Canadienne, Tél: 529-3331



une
bouchée
rapide
se prend
au bar
le midi

AUBERGE
DES GOUVERNEURS
CHICOUTIMI, QUÉBEC, MONTRÉAL, SEPT-ÎLES
HENRIY, QUÉBEC, CENTRE-VILLE

ROULEZ CONFORTABLEMENT EN TOUTE SÉCURITÉ...

Ressorts pour autos et camions

HEURES D'AFFAIRES: Sur semaine, 8h. à 2h. 30 de la nuit. Le samedi fermé.

● Cousinets de suspension
● Ressorts à boudin
● "King Pin"
● Air Lift
● Colonne de direction
● Rotules
● Amortisseurs.

ALPHONSE BLONDEAU & Fils
L.T.E.E.
145 BOUL. DES CÉDRÉS
En arrière du Collège
TEL.: 626-6941

UN SEUL ENDROIT À QUÉBEC

STE-BRIGITTE DE LAVAL...

c'est pas loin...
c'est pas cher...



Des Arctic/Kawasaki depuis les 250 jusqu'aux 440 NOUS LES AVONS EN STOCK!

Cat
Embarquez des milliers le font

Dépositaires SOUFFLEUSES "JACOBSEN" et "SNOW SHARK"

On s'y rend:

PAR LE BOULEVARD LAURENTIEN, CHEMIN LAC BEAUPOUR, À GAUCHE EN FACE DU RELAIS JUSQU'AU CHEMIN TOURBILLON, ET VOUS VOILÀ RENDU!

AUCLAIR & LANDRY

275 AV. STE-BRIGITTE DE LAVAL
TEL.: 825-2755
SERVICE 7 JOURS PAR SEMAINE

FRANK BARR, PLONGEUR PROFESSIONNEL, CHOISIT SA MONTRE AUSSI SOIGNEUSEMENT QUE SON SCAPHANDRE AUTONOME.



LE SCAPHANDRE AUTONOME:
Par Siebe Gorman, avec réservoirs doubles de 1700 litres et détendeur Mistral à un étage.



LA MONTRE:
Tudor Submariner-Date chez Birks: véritable boîtier Oyster taillé dans un bloc de métal. Elle est munie d'une couronne de remontoir "Twinlock" se vissant contre le boîtier. Lunette tournante et graduée, remontage automatique à rotor, garantie étanche jusqu'à 660 pieds (200 mètres). En acier inoxydable \$215.

Montres TUDOR chez BIRKS JOAILLIERS

16 de la Fabrique - 522-3822

Place Ste-Foy - 653-4035



C'est à la boutique de ski de Canadian Tire que vous trouverez tout SKI faut pour vos prouesses cet hiver.

BON SKI

Nos champions de skis en '73

1. SKIS GOLD SEALARLBERG AVEC FIXATIONS

Construction stratifiée. Carres emboîtées en acier biseauté. Protège-spatules et talons. Fixations Arlberg à enfilage direct. Email acrylique luisant jaune et noir. 5'7" - 6'9".

47.⁹⁵

2. SKIS KNEISSL DIPLOMAT AUSTRALIENS

Centre en bois enrobé de fibre de verre et d'époxy. Carres monopiece acier. Côtés P-Tex. 175-205 cm.

98.⁰⁰

3. SKIS FIBRE DE VERRE DAIWA-1200

2 couches de fibre de verre et d'époxy. Centre stratifié en bois, carres en L en acier recuit. Garantis contre le bris. 165-205 cm.

64.⁹⁵

4. SKIS ROSSIGNOL GS-500

Centre rectangulaire en bois enrobé de verre et d'époxy. Côté, dessus en ABS, dessous rapide polyéthylène. 170-205 cm.

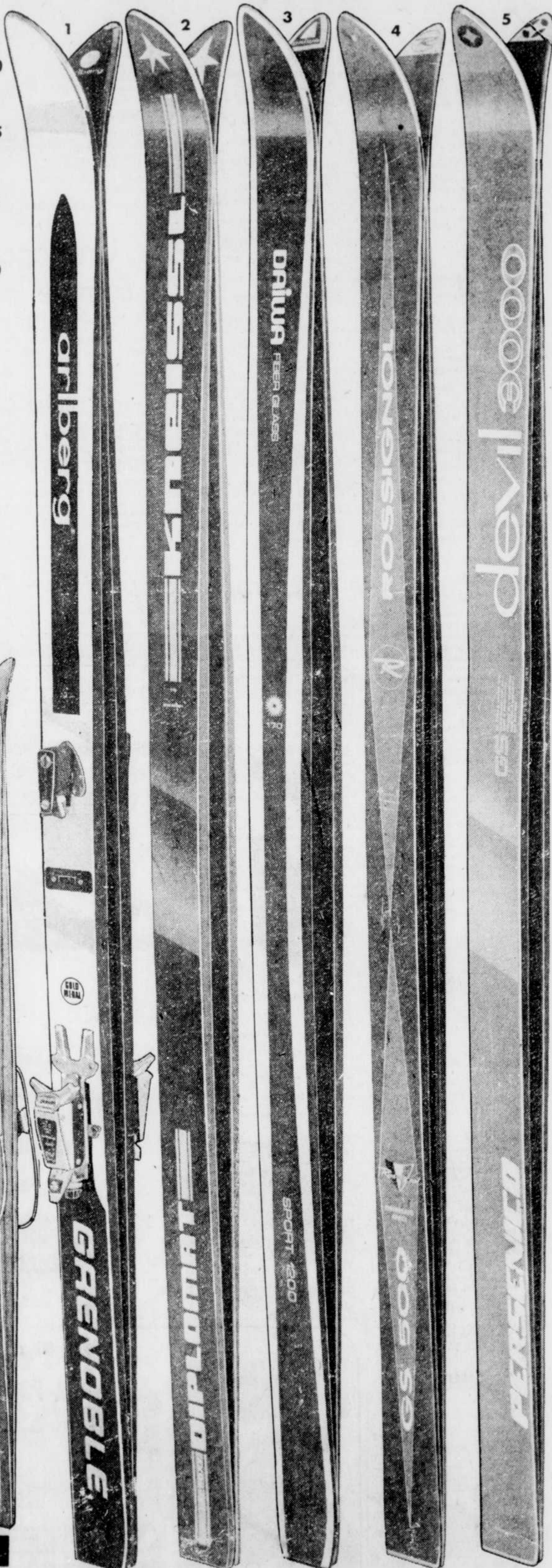
98.⁰⁰

5. SKIS PERSENICO EN VERRE "DEVIL 3000"

Enveloppe fibre de verre 4 couches. Centre en bois et mousse. Carres monopieces en L. Dessous Kofix. Garantis 2 ans contre le bris. 165-205 cm.

78.⁰⁰

exige équipement de grande précision!



A) ENSEMBLE DE SKIS ALPIN

— SKIS "TYROL" ou "ARLBERG" grandeurs jusqu'à 6'9" — BOTTES DE SKI POLARIS - 50 TYROL. Différentes pointures pour hommes et dames. — BATONS EFFILES en aluminium - de 43 à 54" de long.

LE TOUT A PRIX SPECIAL

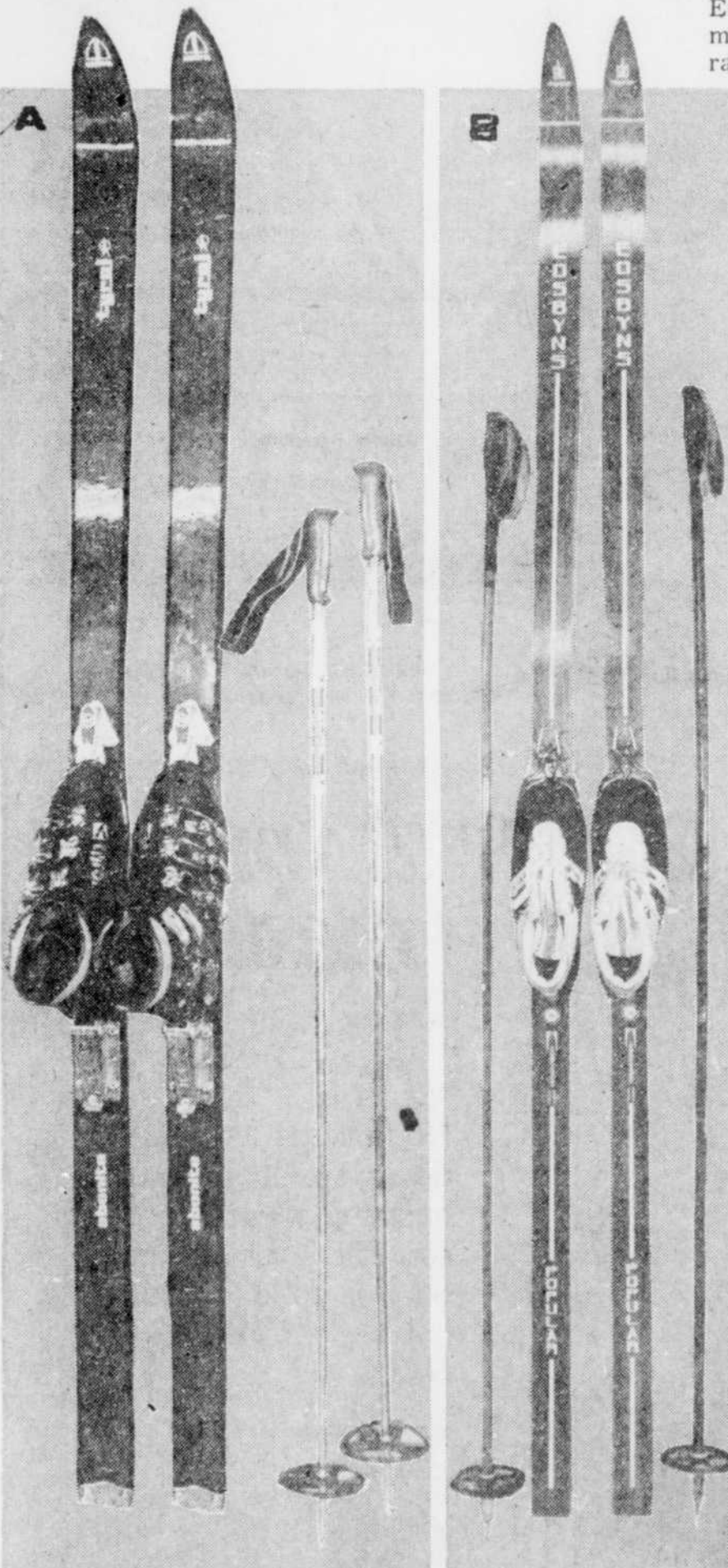
77.⁷⁷

B) ENSEMBLE DE SKIS DE FOND

SKIS "SKIMASTER EDSBYNS" 180 à 210 cm. — FIXATIONS SUEDOISES à 4 crampons — BATONS DE SKI d'excellente qualité — BOTTES TYROL doublure en chaude peluche, pour hommes et dames.

LE TOUT A PRIX SPECIAL

54.⁸⁸

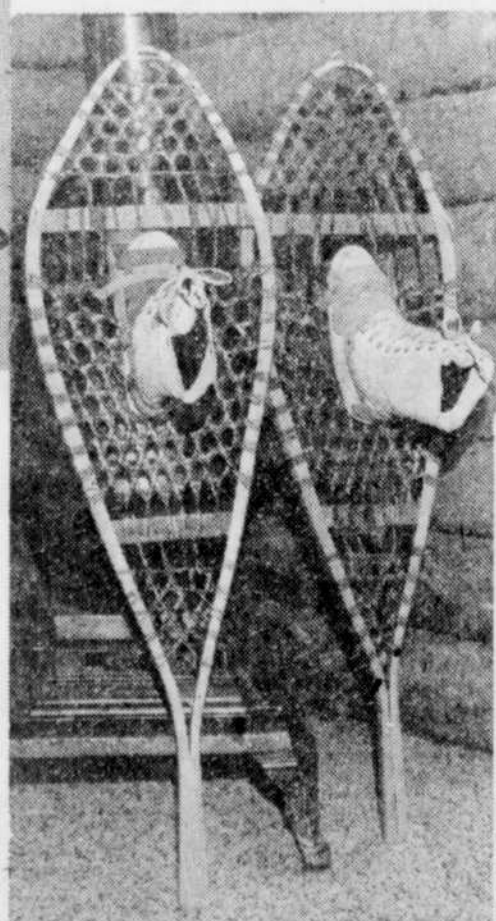


ENSEMBLE COMPLET DE RAQUETTES

INCLUANT MOCASSINS ET HARNAIS LE TOUT, A PRIX SPECIAL

Dames	Hommes	Hommes	Dames
27.⁸⁸	31.⁸⁸	18.⁸⁹	14.⁴⁹

Raquettes seules



Des spéciaux à ne pas manquer!

SKIS DE FOND "EDSBYNS"

19.⁸⁸

SPECIAL

Fabrication suédoise. Bois stratifié; dessus bleu foncé. Largeur pour fond, marche et usage général. Fixations réglables à câble, pour une grande variété de chaussures. 160-210 cm de long. 99-0862X



CANADIAN TIRE

MAGASIN ASSOCIE

QUEBEC 4 BOUL HAMEL	QUEBEC 2575 BOUL STE-ANNE	LEVIS ROND- POINT	STE-FOY 1170 RTE DE L'EGLISE
---------------------------	---------------------------------	-------------------------	------------------------------------

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi, 9h. à 5h.30. Jeudi et vendredi, 9h. a.m. à 9h. p.m. Samedi, 8h.30 à 5h. (excepté les garages, ouverts à 8h.30 tous les jours).

3% D'ESCOMPTE EN ARGENT CANADIAN TIRE SUR TOUT ACHAT COMPTANT REGION DE QUEBEC

UTILISEZ VOTRE CARTE DE CREDIT CANADIAN TIRE



sommaries



HIER

Toronto 5 — Boston 6

Première période
1. Boston, Walton 7
2. Boston, Stanfield 5:43
3. Boston, Hodge 9
Esposito, Stanfield 8:31
4. Toronto, Ullman 5
Henderson 8:47
5. Boston, Esposito 14
Avery, Hodge 10:51
6. Boston, Sheppard 7
Orr, O'Reilly 19:04
Pénalités — Sheppard B, Henderson T 0:43, Hodge B 1:58, Ellis T 3:10, D. Smith T 5:01, Peily T, Sheppard B 13:05.

Deuxième période

6. Toronto, Keon 9 (Ellis, Osburn) 6:14
7. Boston, Walton 8 (Sheppard, Bucyk) 12:10
Pénalités — Glennie T 1:10, Hodge B 8:30, O'Reilly B 13:03.

Troisième période

8. Toronto, McKenny 2
Ullman, Henderson 8:01
9. Boston, Sheppard 8
Marcotte, O'Reilly 8:21
10. Toronto, Ferguson 2
Dupré 12:24
11. Toronto, Ellis 5 19:10
Pénalités — Orr B 3:05, Marcotte B, Glennie T 9:46, Hodge B 11:31.

Buffalo 5 — Vancouver 9

Première période
1. Buffalo, Perreault 8
Atkinson, Horton 1:50
2. Vancouver, Lalonde 5
Boudrias, Wilkins 2:42
3. Vancouver, O'Flaherty 3:36
Tannahill, Lever 3:36
4. Vancouver, Guévremont 6
Maki 5:15
5. Vancouver, Wright 2
O'Flaherty, Hargreaves 11:42
Pénalités — Lever V, Robitaille B, mineure double, 6:43, Hargreaves V 12:53.

Deuxième période

6. Vancouver, Schmutz 10
Maki, Tallon 2:36
7. Vancouver, Schmutz 11
Guévremont, Kurtenbach 6:24
8. Vancouver, Schmutz 12
Maki, Lever 15:51
Pénalités — Robitaille B, Kurtenbach V, mineures doubles, Kurtenbach V match, Lalonde V 11:31.

Troisième période

9. Buffalo, Schoenfeld 1 0:32
10. Vancouver, Boudrias 6 (Lemieux, Guévremont) 3:53
11. Buffalo, Martin 15 (Perreault) 5:47
12. Vancouver, Schmutz 13 (Maki, Kearns) 11:54
13. Buffalo, Harris 1 (Schoenfeld, Meacham) 16:08
14. Buffalo, Martin 16 (Lorenz) 19:37
Pénalités — Lalonde V 4:25, Hargreaves V 15:41.

Philadelphie 2 — Atlanta 3

Première période
Aucun but.
Pénalités — Schultz P 11:52, Price A 18:05, Dornhoefer P, Plager A 19:05.

Deuxième période

1. Atlanta, Romanchych 1
Richard 19:10
Pénalité — Ketter A 11:35.

Troisième période

2. Philadelphie, Lonsberry 5 (Clarke, Nolet) 1:11
3. Philadelphie, Van Impe 1 (MacLeish, Ashbee) 6:57
4. Atlanta, Romanchych 2 (Price, Richard) 10:15
5. Atlanta, Leiter 11 (Richard) 13:05
Pénalités — MacMillan, Ait, 3:58; Clemente, Phil, 3:58; Phil, Watson, 11:38.

Pittsburgh 5 — N.Y. Rangers 5

Première période
1. Pittsburgh, Hextall 8
Pronovost, Polis 17:20
Pénalités — McDonough P 2:43, Burrows P Tkaczuk NY 17:46, Fairbairn NY 18:01.

Deuxième période

2. Pittsburgh, Polis 4 2:02
3. Pittsburgh, Edstrand 2
Kessell, Harkbaruk 7:47
4. New York, Rolfe 2
Fairbairn, Tkaczuk 13:45
5. Pittsburgh, Apps 8
McDonough, Lynch 14:27
6. New York, Tkaczuk 7
Fairbairn, Rolfe 18:39
Pénalités — Sather NY, Watson P 6:20, Rousseau NY 8:46, Harkbaruk P 11:47, Vickers NY 13:01, McDonough P 17:04, Skemkowski NY 19:44, Hextall P 19:51.

Troisième période

7. Pittsburgh, McDonald 11
Apps 0:51
8. New York, Irvine 3
Rolfe, Stenkowski 9:42
Pénalités — Vickers NY 6:03, Schock P 10:19, Tkaczuk NY 10:49, Edstrand P 17:19.

Minnesota 5 — Chicago 1

Première période
1. Minnesota, Harris 2
Hextall, Grant 9:39
2. Chicago, Russell 1
Angotti, Pappin 14:20
Pénalités — Malone C 12:17, Drouin M 12:30.

Deuxième période

3. Minnesota, Holbrook 1
Drouin, Parisé 17:48
Pénalités — Mikita C 10:02, Reid M 13:51.

Troisième période

4. Minnesota, Gibbs 3 (Grant, Hextall) 6:41
5. Minnesota, Grant 6 (Hextall) 14:22
6. Minnesota, Oliver 3 (Prenette, Nanne) 15:24
Pénalités — Russell C 6:35, 13:04.

Samedi

Minnesota 4 — Toronto 4

Première période
1. Minnesota, Grant 5
Nevin, Hextall 4:06
2. Toronto, McKenny 1
Keon 18:51
Pénalité — Biggs Min 7:42.

Deuxième période

3. Minnesota, Hextall 7
Nevin, Grant 5:05
4. Toronto, Dupere 3
Kehoe, Sittler 7:53
5. Minnesota, Nanne 4
Oliver 14:57
Pénalités — O'Brien Min 11:35, McKenny T 12:45, Glennie T 19:44.

Troisième période

6. Minnesota, Goldsborough 9
Parisé, Grant 0:59
7. Toronto, Kehoe 5
Sittler, Dupéré 14:10
8. Toronto, Ullman 4
Monahan, Kehoe 14:49
Pénalités — Nanne Min 4:14, Gibbs Min 7:57.

Chicago 5 — Montréal 3

Première période

1. Montréal, Lemaire 17
Cournoyer, Lapointe 12:37
2. Chicago, White 5
Jarrett, Maki 15:57
Pénalités — Marks C 11:44, Russell C, F. Mahovich M 14:01.

Deuxième période

3. Chicago, Pappin 6
Martin, Marks 5:38
4. Chicago, Korol 9
Mikita 7:24
5. Montréal, Cournoyer 14
7:39

Troisième période

6. Chicago, Hull 12
Pappin, Jarrett 4:45
7. Montréal, Roberts 3
Lafleur, F. Mahovich 5:31
8. Chicago, Martin 8
Hull, White 19:56
Pénalité — White C 6:35.

Los Angeles 8 — Detroit 5

Première période
1. Los Angeles, Goring 13
Berry, Bernier 3:23
2. Los Angeles, Bernier 6
Goring, Backstrom 5:21
3. Los Angeles, Corrigan 12
Berry 11:36
Pénalités — Johnston D 2:04, Vennasky LA 6:55, Cooke D 19:18.

Deuxième période

4. Los Angeles, Backstrom 12
Howell, Goring 1:49
5. Los Angeles, Corrigan 13
Berry 4:42
6. Los Angeles, Backstrom 13
Bernier, Howell 5:49
7. Detroit, Karlander 4
Doak, Stackhouse 15:21
8. Detroit, Redmond 9
Delvecchio, Bergman 17:24
9. Los Angeles, Widling 5
15:13

Troisième période

10. Detroit, Redmond 10
Delvecchio, Labett 7:02
11. Los Angeles, Berry 13
Widling, Corrigan 10:34
Pénalités — Komadoski LA 1:17, Lesau LA 5:54, Stackhouse D 9:07, Delvecchio D 11:50.

Boston 7 — NY Islanders 3

Première période
1. Boston, Orr 2
Sheppard 6:44
2. Boston, Esposito 12
Smith, Bailey 9:48
3. Islanders, Hudson 3
Gagnon 12:25
4. Islanders, Westfall 7
Cameron, Lavender 14:21
5. Boston, Esposito 8
Hodge, Orr 15:57
Pénalités — Beverly B 9:05, Brown I 15:49.

Deuxième période

6. Islanders, Miller 3
Westfall, Harris 9:09
7. Boston, Stanfield 7
Pénalités — Smith B 7:12, Bailey B 8:35.

Troisième période

8. Boston, Cashman 6
Esposito 5:44
9. Boston, Cashman 7
Esposito 11:39
Pénalités — O'Reilly B 1:36, Spencer I 15:47, Hudson I, Vannais B majeures, 19:35.

Pittsburgh 6 — Atlanta 1

Première période
1. Pittsburgh, Schock 5
Shack, Schinkel 0:34
2. Pittsburgh, McDonough 6
Apps, Shack 1:34
3. Pittsburgh, McDonough 7
Apps, MacDonald 3:12
4. Pittsburgh, McDonough 8
Kessell, Rupp 14:50
5. Atlanta, Hicke 3
Gratton, Romanchych 19:34
Pénalités — Quinn A 0:59, Shack Pgh, Harris A 8:26, Watson Pgh 12:35.

Deuxième période

6. Pittsburgh, Apps 7
Smith, Bailey 2:34
7. Pittsburgh, Hextall 7
Polis, Burrows 9:36
Pénalités — Shack Pgh, mineure, inconduite, Quinn A 11:34, Hextall Pgh 14:35.

Troisième période

Aucun but.
Pénalité — Plager A 18:05.

NY Rangers 3 — St-Louis 1

Première période
1. St-Louis, Murphy 5 1:06
Pénalités — Ratelle R 1:25, Vickers R, Dupont SL, majeures, 12:24, Durban SL, mineure, inconduite, 12:24.

Deuxième période

2. Rangers, Rousseau 4
Carr, Tkaczuk 18:09
Pénalités — Stenkowski R 3:24, Murphy SL 4:39, Durban SL 7:36, Bennett R 11:14, Dupont SL 16:12, Rousseau R, Nelson R, majeures, Stenkowski R, Dupont SL, mineure, majeure, 19:26.

Troisième période

3. Rangers, Vickers 11
Rousseau, Gilbert 3:01
4. Rangers, Fairbairn
Vickers, Gilbert 13:01
Lancers par :
Rangers 10 13 12-35
St-Louis 7 9-23
Gardiens — Villemure, Rangers; Stephenson, St-Louis.
A — 18:42.

Le Rouge et Or n'a pas amélioré son sort

L'équipe de basketball de l'Université Laval n'a pas amélioré sa situation durant la fin de semaine. Le Rouge et Or s'est fait écraser 64-49 par le Collège Militaire Royal de St-Jean hier après avoir remporté une difficile victoire de 70-69 contre l'Université du Québec à Montréal samedi.

Tom Maryski a continué son magnifique travail durant la fin de semaine. Il a enregistré 30 points pour augmenter son avance en tête des pointeurs du Rouge et Or. Jean-Luc Bellemare et Raymond Paichaud ont fourni une performance de 16 points chacun pour donner la victoire à Laval contre l'Université du Québec à Montréal.

Les protégés de l'instructeur Robert Descheneaux ont maintenant une fiche de deux victoires et quatre défaites et ils occupent le septième rang. Ils tenteront de remonter la pente en fin de semaine prochaine en rendant visite à l'Université de Sherbrooke et à Bishop.

Water-polo

L'équipe de water-polo de l'Université Laval s'est illustrée en fin de semaine au cours d'un tournoi de classification pour déterminer le champion des universités du Québec.

Elle terminée en première

place sur un pied d'égalité avec Loyola. Les deux ont récolté cinq points. Suivent dans l'ordre l'Université McGill et le Collège de Kingston avec quatre points. L'Université Sir George Williams, le Collège McDonald et celui de St-Jean ferment la marche.

La grande finale de ce tournoi aura lieu en fin de semaine prochaine à l'Université McGill. Ce sera un tournoi-rotation entre Laval, Loyola, McGill et Kingston.

Volleyball

Les équipes de volleyball de l'Université Laval ont inauguré leur saison durant la fin de semaine. L'équipe masculine a terminé au deuxième rang avec une fiche de six victoires et deux défaites. L'Université de Sherbrooke a terminé en tête et a fait subir les deux revers au Laval.

L'équipe féminine de Laval a récolté une troisième place avec une fiche de quatre victoires et deux échecs. L'Université de Sherbrooke a terminé au deuxième rang et a battu Laval à deux occasions. L'Université du Québec à Montréal s'est emparée de la première place.

Ces rencontres ont été disputées à l'Université du Québec à Montréal. C'était le premier d'une série de six tournois.

Un nageur pas comme les autres

HEMEL HEMPSTEAD, Anglterre (PC) — Il peut traverser la Mer d'Irlande, mais il est incapable de se croiser les jambes. Il affronte les requins et les méduses, mais son poulx ne fonctionne pas normalement.

A ces problèmes particuliers, il faut ajouter les périls bien connus de la natation sur de longues distances que doit affronter Kevin Murphy. Agé de 23 ans, Kevin est peut-être l'un des athlètes les plus braves, les moins connus et les plus prometteurs au monde. Son énergie est sans limite, et il possède des réserves immenses de force personnelle. Pourtant, il a beau essayer, il ne peut croiser ses jambes. De plus, deux ou trois numéros lui ont poussé à l'intérieur du bassin et son poulx est un tiers plus lent que la moyenne.

"C'est mystérieux, cela me donne un peu l'impression d'être un monstre", dit-il, Murphy, reporter au journal The Evening Echo, dans cette petite ville du Hertfordshire, ne perd pas son temps à réfléchir à ces changements physiques. "Cela est probablement dû à la natation", dit-il. Selon les médecins, ces anomalies sont probablement dues aux trois heures de natation qu'il accomplit tous les jours.

Ils disent que les muscles dans ses cuisses sont structurés énormes qui se sont développés

de telle sorte qu'ils l'empêchent tout simplement de se croiser les jambes. Quant aux surméduses du bassin, ils étaient probablement nécessaires pour supporter ces muscles. Les exercices constants ont amené un ralentissement du poulx.

ATHLETE PUISSANT

En plus de ses séances quotidiennes d'exercice, Murphy est le premier individu à franchir sans s'arrêter les 66 milles autour de l'île de Wight. Cette "petite aventure" équivaut à passer 35 heures épuisantes dans l'eau.

Il a également réussi à traverser la Manche aller et retour, sans pause, il est actuellement à la recherche d'un commanditaire qui pourra l'aider à défrayer le coût d'une triple traversée de la Manche.

Parmi les ambitions de Kevin Murphy se trouvent les suivantes : traverser la tumultueuse Mer du Nord; traverser la Mer d'Irlande aller et retour; prendre part à des épreuves de longue distance au Canada et aux États-Unis.

Pour Murphy, les objectifs les plus intéressants, pour un nageur de longue distance, se trouvent en Amérique du Nord. "C'est là que le sport est vraiment reconnu, et j'aimerais y participer."

Son problème, c'est le manque d'argent. Au journal où il travaille, il ne gagne qu'environ \$6,000 par année.

à bon Chasseur...



salut!

Le gros gin Chasseur distillé et embouteillé à Valleyfield par Les Distilleries Schenley du Canada, Lée

AU PRIX QUE LE TRANSPORT COUTE!!

Economisez avec:

LA PONTIAC FIRENZA

la mini voiture construite par GM, faite pour celui qui recherche la qualité à un prix "budget".

seulement **\$2,215⁰⁰**

moteur 2,300 cc, O.H.C.
freins à disques, pneus Michelin

*Service - Compétence - Intégrité - Expérience

N'oubliez pas que nous sommes ouverts
jour et nuit.

Choix de voitures usagées

375, BOUL. HAMEL, QUÉBEC 3 - TEL. 529-1351

Carrefour du boul. Laurentien

Pontiac - Le Mans - Acadia - Buick - Cadillac - Firenza

résultats à Québec

HIER

PREMIÈRE COURSE

TROT — \$500

6-Tarport Barter, F. Nadeau, \$9.90, 5:10, 5:40; 4-Cleaver Who, M. Poulin, 5:10, 5:40; 2-Tranquil, E. Y. Pichat, 5:20.

Deuxième course

AMBLE — \$325

2-Kin O Baites, Y. Roy, \$1.30, 2:10, 2:40; 7-Patrick, M. Biron, 4:20, 2:50; 5-Tommy Blackstone, P. Noël, 2:50.

Troisième course

TROT — \$200

4-Empower Mir, J.A. Verret, \$17.00, 2:40, 3:30; 3-Lucky Friday, R. Dufour, 4:00, 3:30; 5-Chocolate Soldier, Y. C. Peller, 2:50.

Quatrième course

AMBLE — \$500

2-Grand, J. Savard, \$11.90, 5:10, 12:20; 6-Miami Mike, A. Jean, 15:30, 15:30; 4-Vivian Norris, R. Quessy, 6:50.

Cinquième course

AMBLE — \$150

1-Bourgeois, F. Nadeau, \$11.30, 4:40, 4:20; 2-Lew James, S. White, 4:10, 2:50; 5-F B Time, P. Noël, 5:00.

Sixième course

TROT — \$600

8-Carole Kay, F. Nadeau, \$12.50, 4:00, 4:20; 2-Little Lad, R. Page, 2:50, 3:00; 4-Florida Star, G. Mathieu, 4:00.

Septième course

AMBLE — \$750

6-Ambro, J. Lep. P. Lachance, \$15.90, 5:50, 5:40; 8-Whippy, P. Gre. 5:10, 4:50; 4-Glowing Mir, G. Boly, 5:50.

Huitième course

TROT — \$800

7-Hy Bohemia, C. Desjardins, \$12.10, 5:00, 4:20; 8-Frédéric, P. Lachance, 5:10, 5:30; 1-Georgia J. V. Larose, 4:20.

Neuvième course

AMBLE — \$500

3-Super Counsel, R. Quessy, \$5.00, 3:20, 2:50; 1-Prise en Law, J. Landry, \$5.30, 1:30; 6-Reddi J. Adios, C. Dupont, \$2.80.

Dixième course

AMBLE — \$600

2-Go Roy, Y. Roy, \$20.20, 11:40, 8:50; 8-Cooper, B. Gervais, \$3.90, 4:00; 7-Prince Miles, R. Béland, \$11.10.

Onzeième course

AMBLE — \$500

Ont aussi couru: Mystery Pistol, Roda, Leval, Vallée Blackstone, Down, Bullet Kast.

Douzième course

AMBLE — \$400

2-Mir Coal Dust, R. Marotte, \$3.70, 2:70, 2:30; 8-Two Mountains Back, P. Lachance, \$30.00, 4:40; 6-Avon Grace, Y. C. Peller, \$4.00.

Treizième course

AMBLE — \$500

2-Arden, R. Bélanger, \$7.60, 3:50, 2:10; 4-Captain Angus, Y. Boly, \$3.20, 2:40; 1-Louis Q. A. Jean, \$2.50.

Quatorzième course

AMBLE — \$500

2-Mir Coal Dust, R. Marotte, \$3.70, 2:70, 2:30; 8-Two Mountains Back, P. Lachance, \$30.00, 4:40; 6-Avon Grace, Y. C. Peller, \$4.00.

Quinzième course

AMBLE — \$500

2-Mir Coal Dust, R. Marotte, \$3.70, 2:70, 2:30; 8-Two Mountains Back, P. Lachance, \$30.00, 4:40; 6-Avon Grace, Y. C. Peller, \$4.00.

Seizième course

AMBLE — \$500

2-Mir Coal Dust, R. Marotte, \$3.70, 2:70, 2:30; 8-Two Mountains Back, P. Lachance, \$30.00, 4:40; 6-Avon Grace, Y. C. Peller, \$4.00.

Dix-septième course

AMBLE — \$500

2-Mir Coal Dust, R. Marotte, \$3.70, 2:70, 2:30; 8-Two Mountains Back, P. Lachance, \$30.00, 4:40; 6-Avon Grace, Y. C. Peller, \$4.00.

Dix-huitième course

AMBLE — \$500

2-Mir Coal Dust, R. Marotte, \$3.70, 2:70, 2:30; 8-Two Mountains Back, P. Lachance, \$30.00, 4:40; 6-Avon Grace, Y. C. Peller, \$4.00.

Dix-neuvième course

AMBLE — \$500

2-Mir Coal Dust, R. Marotte, \$3.70, 2:70, 2:30; 8-Two Mountains Back, P. Lachance, \$30.00, 4:40; 6-Avon Grace, Y. C. Peller, \$4.00.

Vingtième course

AMBLE — \$500

2-Mir Coal Dust, R. Marotte, \$3.70, 2:70, 2:30; 8-Two Mountains Back, P. Lachance, \$30.00, 4:40; 6-Avon Grace, Y. C. Peller, \$4.00.

Vingt-et-unième course

AMBLE — \$500

2-M

LES ANNONCES CLASSEES

SERVICE TELEPHONIQUE DE 12 HEURES PAR JOUR DE 8H30 AM A 8H30 PM DU LUNDI AU VENDREDI

Votre annonce remise avant 8h.30 p.m. sera publiée le lendemain. Pour l'édition du samedi: 4h.30 p.m. vendredi; pour l'édition du lundi: 8h.30 p.m. vendredi.

LE SOLEIL

8 LIGNES DIRECTES

529-9231

Index des rubriques des annonces classées

Services	100 à 185 incl.
Divers à vendre	200 à 291 incl.
Emploi	300 à 367 incl.
Logis	400 à 498 incl.
Commerce et Industries	500 à 590 incl.
Véhicules-Moteurs	600 à 689 incl.

Accessoires d'autos et camions	640
Activités diverses	175
Agences matrimoniales	160
Agences	160
Animales	111
Antiquités	221
Appareils électriques	201
Arbres et parterres	140
Argent à prêter	104
Associés (Commerce)	105
Assurances	107
Autos à louer	620
Autos à vendre	619
Autos demandées	621
Bicyclettes	511
Bureaux à louer	525
Bureaux demandés	525
Camions à louer	630
Camions demandés	632
Camping	258
Cartes professionnelles	155
Chalets à louer	485
Chalets à vendre	486
Chambres demandées	440
Chambres à louer	440
Chambres et pensions	444
Chasse-neige	491
Chauffage	144
Coin de la couture	531
Commerces à louer	530
Commerces à vendre	530
Commerces demandés	550
Couples demandés	344
Couples demandant emploi	367
Déménagement-Transport	146
Dépannage	145
Directeurs de funérailles	115
Divers	275
Divers à louer	291
Divers demandés	291
Ecoles de conduite	165
Encadrement	500
Encans	135
Enseignement-Cours	135
Entrepôts	512
Entrepôts à louer	512
Entrepôts à vendre	512
Entrepôts demandés	526
Equipe de ferme	672
Extermination vermine	148
Femmes-Filles demandées	350
Femmes-Filles demandant emploi	366
Fleuristes	114
Garages-Stationnement à louer	656
Garages-Stationnement demandés	657
Garages à vendre	300
Hommes demandés	365
Hommes demandant emploi	315
Hommes de métier demandés	315
Hommes et femmes demandés	340
Hôpitaux	112
Immeubles	540
Immeubles à louer	353
Gardes-Malades	259
Instruments de musique	224
Livres-Timbres-Monnaies	224
Locaux à louer	515
Locaux demandés	527
Logements-appartements à louer (par quartier)	410 à 420
Logements - appartements	421
Logements - appartements non classifiés	422
Logements à partager	406
Logements appartements demandés	495
Machines à coudre	206
Machines à écrire	245
Machinerie à louer	664
Machinerie à vendre	63
Maisons à louer	448
Maisons à vendre	460 à 483
(Par quartier)	
Maisons demandées	498
Maisons mobiles ou préfabriquées	484
Marchandises-Nouveautés	230
Matériaux de construction	260
Médecins	110
Meubles	202
Motocyclettes	254
Motoneiges	185
Non classifiés	185
Occasions d'affaires	332
Pensions d'été	452
Pensions pour enfants	452
Perdus-trouvés	123
Personnels	133
Non responsabilités	133
Photographes	162
Pianos-Orgues	209
Professeurs demandés	348
Propriétés commerciales	310
Propriétés commerciales	543
Radios-TV Stéréos	210
Remboursements	169
Réparations-Entretien	143
Restaurants-Réceptions	170
Roulottes	686
Salons de beauté	163
Service automobile	644
Service de garderie	359
Service domestique	358
Service 24 heures	137
Stations-Service	646
Tapis-Tuiles	203
Taxis	119
Terrains à louer	570
Terrains à vendre	564
Terrains demandés	570
Terres à louer	565
Terres demandées	584
Tondeuses	265
Vacances-Voyages	122
Véhicule tout terrain	685
Vendeurs demandés	307
Ventes spéciales (Commerces)	288
Volailles	242
Yachts-moteurs	689

Services

104 ARGENT A PRETER

Rien de plus facile que de

L'Argent Comptant des Associés

Facile à obtenir... le montant que vous désirez est déterminé par la valeur du hypothèque de votre propriété. Il peut être de \$5,000, \$10,000, de \$25,000 ou même plus. Et il n'y a jamais de commission ni de frais de courtiers à payer.

Facile à prendre... parce que vous avez peut-être droit à un taux d'intérêt spécial.

Facile à rembourser... le remboursement, réparti sur plusieurs années, permet des mensualités moins élevées.

Si vous avez besoin de comptant... contactez-nous au sujet d'un prêt en première ou en deuxième hypothèque. Rien de plus facile!

Succursale:
360 est, boul. Charest,
529-9047

ASSOCIATES REALTY CREDIT LIMITED

LE PRET HYPOTHECAIRE C'EST NOTRE AFFAIRE

SPECIALISTE, prêt de 25 HYPOTHEQUES, REMBOURSEMENT, Taux BANCAIRE, QUEBEC FINANCE COURTIERS.

529-9759, rés 626-4868

\$875,000

PREMIERE, Deuxième hypothèque, Gascon, Barrette, courtiers licenciés, Tel. 529-9047.

ESCOMPTÉ DE CHEQUES

AVONS des fonds disponibles de particuliers et compagnies, pour être et de l'hypothèque, rapide, service rapide, prêt P.M. du Québec, courtiers, 529-9047.

PAR TELEPHONE

PRETS, remises, courtiers, sans endossement, prêt jusqu'à \$5000, sans endossement, Paul Michaud, 529-9047.

PRETS sur gages et personnels, \$5,000, immédiatement, 529-9047.

PARTICULIER, le sera intéressé à prêter en 1ère et 2ème hypothèque, prêt de \$2,000 à \$20,000 aux taux bancaires, acheteurs, vendeurs, hypothèques, et les balances de vente sur propriété, je vous vous donnerai une réponse le même jour, appelez en tout 529-9047.

AIDE FINANCIERE, CONSOLIDEZ VOS DETTES, PAYEZ MOINS, 12% EN MOINS, AUCUN PRET, 529-9047.

PREMIERE hypothèque, sur propriété, résidentielle, commerciale, Québec, Baillet, Baillet, Baillet, 529-9047.

PREMIERE ou 2e hypothèque, Québec, Baillet, Baillet, Baillet, 529-9047.

PARTICULIER, argent à prêter sur hypothèque, sans charge additionnelle, 529-9047.

OSTENSEZ l'acte ou 2e hypothèque, service, prêt jusqu'à \$5000, 529-9047.

VOUS avez un bon, nous avons entre \$500 et \$5000, prêt, 529-9047.

VOUS avez un bon, nous avons entre \$500 et \$5000, prêt, 529-9047.

VOUS avez un bon, nous avons entre \$500 et \$5000, prêt, 529-9047.

VOUS avez un bon, nous avons entre \$500 et \$5000, prêt, 529-9047.

VOUS avez un bon, nous avons entre \$500 et \$5000, prêt, 529-9047.

VOUS avez un bon, nous avons entre \$500 et \$5000, prêt, 529-9047.

VOUS avez un bon, nous avons entre \$500 et \$5000, prêt, 529-9047.

VOUS avez un bon, nous avons entre \$500 et \$5000, prêt, 529-9047.

VOUS avez un bon, nous avons entre \$500 et \$5000, prêt, 529-9047.

VOUS avez un bon, nous avons entre \$500 et \$5000, prêt, 529-9047.

VOUS avez un bon, nous avons entre \$500 et \$5000, prêt, 529-9047.

VOUS avez un bon, nous avons entre \$500 et \$5000, prêt, 529-9047.

VOUS avez un bon, nous avons entre \$500 et \$5000, prêt, 529-9047.

VOUS avez un bon, nous avons entre \$500 et \$5000, prêt, 529-9047.

123 PERDU-TRouve

ETUI de cuir rouge contenant lunettes, perdu Carre Jacques-Cartier au autobus circuit numéro 8, mardi le 14 novembre, 485-4118, 529-1232.

133 PERSONNELS NON RESPONSABILITE

ALCOOLISÉS ANONYMES
CARE POSTALE 3001 Québec, St-Roch, Tel. 524-2411.

SERVICE DE RENCONTRE ANNE EN REGISTRE, Tel. 525-4631.

135 ENSEIGNEMENT-COURS

APPRENEZ UN METIER D'AVENIR
Suivez les cours:
MECANOGRAPHIE
OPERATRICE DE PERFORATRICE
Durée 100 heures

Institut de Data Processing de Québec Inc.
20 St-Jean #206 Québec

Tél.: 525-7463

DETENTEUR DU PERMIS DU MINISTRE DE L'EDUCATION.

143 REPARATIONS-ENTRETIEN

CLIPPER d'automobile, service, réparation, développement, Silley, St-Roch, 529-9047.

POUR réparation de réfrigérateurs, poêles, laveuses, sécheuses, Grégoire, 529-9047.

POUR toute réparation intérieure et extérieure de votre maison, 529-9047.

CONTRACTEUR avec tracteur souffleur, développement, Silley, St-Roch, 529-9047.

SARLAGE et finition de plancher, estimation gratuite, 529-9047.

UNE ANNONCE CLASSEE NE COUTE PAS CHER

144 CHAUFFAGE

PLUMBING, toutes grosseries de fournaise et bouillottes usagées, résidentiel et industriel, 529-9047.

SYSTEME de chauffage de seconde main, tout, 529-9047.

NETTOYAGE, Brosse, poils, brosses, feu, ajustement carburateur, Vente pièces, 529-9047.

146 DEMENAGEMENT-TRANSPORT

DEMEUNAGEMENT local, longue distance, service rapide, Tel. 525-8309.

148 EXTERMINATION VERMINE

MAHEU & MAHEU INC.
EXTERMINATION d'insectes, parasites, rongeurs, nuisibles, Sanitation, Vente d'insecticides, vaporisateurs, 519 du Pont, Québec, 529-9047.

MATHIEU extermination, spécialiste extermination insectes, rongeurs, nuisibles, 519 du Pont, Québec, 529-9047.

MATHIEU extermination, spécialiste extermination insectes, rongeurs, nuisibles, 519 du Pont, Québec, 529-9047.

MATHIEU extermination, spécialiste extermination insectes, rongeurs, nuisibles, 519 du Pont, Québec, 529-9047.

MATHIEU extermination, spécialiste extermination insectes, rongeurs, nuisibles, 519 du Pont, Québec, 529-9047.

MATHIEU extermination, spécialiste extermination insectes, rongeurs, nuisibles, 519 du Pont, Québec, 529-9047.

MATHIEU extermination, spécialiste extermination insectes, rongeurs, nuisibles, 519 du Pont, Québec, 529-9047.

MATHIEU extermination, spécialiste extermination insectes, rongeurs, nuisibles, 519 du Pont, Québec, 529-9047.

MATHIEU extermination, spécialiste extermination insectes, rongeurs, nuisibles, 519 du Pont, Québec, 529-9047.

MATHIEU extermination, spécialiste extermination insectes, rongeurs, nuisibles, 519 du Pont, Québec, 529-9047.

MATHIEU extermination, spécialiste extermination insectes, rongeurs, nuisibles, 519 du Pont, Québec, 529-9047.

MATHIEU extermination, spécialiste extermination insectes, rongeurs, nuisibles, 519 du Pont, Québec, 529-9047.

MATHIEU extermination, spécialiste extermination insectes, rongeurs, nuisibles, 519 du Pont, Québec, 529-9047.

MATHIEU extermination, spécialiste extermination insectes, rongeurs, nuisibles, 519 du Pont, Québec, 529-9047.

MATHIEU extermination, spécialiste extermination insectes, rongeurs, nuisibles, 519 du Pont, Québec, 529-9047.

MATHIEU extermination, spécialiste extermination insectes, rongeurs, nuisibles, 519 du Pont, Québec, 529-9047.

MATHIEU extermination, spécialiste extermination insectes, rongeurs, nuisibles, 519 du Pont, Québec, 529-9047.

MATHIEU extermination, spécialiste extermination insectes, rongeurs, nuisibles, 519 du Pont, Québec, 529-9047.

MATHIEU extermination, spécialiste extermination insectes, rongeurs, nuisibles, 519 du Pont, Québec, 529-9047.

163 SALONS DE BEAUTE

INSTITUT Odette Audif, 325, est, St-Joseph, 524-3324. A vendre crème anti-âge, nutritive et raffermissante.

166 ENTREPOSAGE

ENTREPOSAGE de tentes-soutèlles Tel. 1-616-5233

170 RESTAURANTS-RECEPTIONS

RESTAURANT OULANS
3241 Boulevard St-Anne
3 salles disponibles pour mariages, réceptions, 601-9823

POUR réceptions des fêtes, restaurant George V. banquets, service à domicile, 16 495 est, Grande-Allee, 522-8108.

MUSIQUE pour toutes occasions, orchestre, Peter Novak, 688-0445.

AUBERGE, Nouvelle Orléans, cuisine, française, et canadienne, bal-salon, discothèque, Boul. Laurier, Coin Lavergne, 651-2440.

Divers à vendre

201 APPAREILS ELECTRIQUES

REFRIGERATEUR, poêle électrique, laveuse, sécheuse, cause départ, 652-1843, heures bureau, 529-9047.

202 MEUBLES

VENTE DE RENOVATION CROTEAU LEE
175 EST ST-JOSEPH
525-8155, 525-9426, 529-4223

Meubles emballés, poêles, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227.

Meubles emballés, poêles, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227.

Meubles emballés, poêles, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227.

Meubles emballés, poêles, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227.

Meubles emballés, poêles, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227.

Meubles emballés, poêles, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227.

Meubles emballés, poêles, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227.

Meubles emballés, poêles, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227.

Meubles emballés, poêles, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227.

Meubles emballés, poêles, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227.

Meubles emballés, poêles, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227.

Meubles emballés, poêles, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227.

Meubles emballés, poêles, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227.

Meubles emballés, poêles, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227.

Meubles emballés, poêles, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227.

Meubles emballés, poêles, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227.

Meubles emballés, poêles, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227.

Meubles emballés, poêles, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227.

Meubles emballés, poêles, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227.

Meubles emballés, poêles, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227.

Meubles emballés, poêles, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227.

Meubles emballés, poêles, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227.

Meubles emballés, poêles, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227.

Meubles emballés, poêles, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227.

Meubles emballés, poêles, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227.

Meubles emballés, poêles, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227.

Meubles emballés, poêles, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227.

Meubles emballés, poêles, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle, 220-1227, ou réfrigérateur, poêle,

Les pirales "détourneront-ils" les Etats-Unis vers Cuba?

par Ricardo UTRILLA

WASHINGTON (AFP) — Trois délinquants noirs à moitié fous, protagonistes d'un détournement d'avion rocambolesque, auront-ils un tour de force diplomatique : amener les Etats-Unis et Cuba à chercher la voie d'une entente.

Bien que la Maison Blanche ait écarté la possibilité immédiate d'une révision globale des relations entre les deux pays, et malgré le scepticisme affiché par de nombreux fonctionnaires américains, le fait est là : pour la première fois depuis qu'ils ont rompu leurs relations diplomatiques en janvier 1961, Washington et La Havane sont prêts à négocier un accord sur l'extradition des pirates de l'air avec la volonté déclarée, de part et d'autre, d'y arriver.

Cela ne veut pas dire, s'empresse-t-on de souligner dans les milieux officiels américains, qu'il y ait maintenant plus de chances de s'entendre avec les Cubains qu'en 1969 et 1970, lorsque des négociations similaires ont échoué, mais l'atmosphère initiale est plus favorable qu'à l'époque et, surtout, c'est le premier ministre cubain, M. Fidel Castro, qui s'est chargé de la détente.

L'intervention personnelle du chef du gouvernement de Cuba à l'aéroport de La Havane lors du dernier détournement, et l'irritation croissante des autorités cubaines ont fait preuve devant la vague de fanatismes, délinquants ou illuminés qui déferle sur l'île dans les avions enlevés, ont, en effet, impressionné très favorablement et l'opinion publique américaine et certains milieux du gouvernement de Washington.

Beaucoup ont même vu, dans l'attitude de M. Castro, une

preuve du changement de la politique cubaine que le président Richard Nixon a réclamée comme condition sine qua non à la révision des relations entre les deux pays.

Cela se produit à un moment où des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent, tant aux Etats-Unis qu'à l'extérieur, pour signaler au gouvernement de Washington qu'il est absurde de perpétuer l'ostracisme envers Cuba à une époque marquée par le rapprochement avec Pékin et Moscou et où plusieurs pays de l'Amérique latine, ignorant les décisions collectives prises en 1964, rétablissent leurs relations diplomatiques et commerciales avec La Havane.

La justification traditionnelle de l'administration Nixon à son refus d'améliorer les relations avec Cuba semble, aussi, avoir perdu beaucoup de poids : les liens militaires cubains avec l'Union soviétique et l'exportation de la révolution castriste en Amérique latine ne sont plus l'épouvantail qu'ils étaient il y a seulement quelques années.

Un minimum de volonté de rapprochement de part et d'autre suffirait, donc, à paver la route vers un accord sur les détournements d'avions qui devrait servir de point de départ pour une plus large entente entre les deux pays, estiment la plupart des observateurs à Washington.

Mais l'on prétend que M. Nixon a, en privé, une attitude encore plus dure envers le régime cubain qu'il ne le manifeste officiellement, et M. Castro n'a jamais caché son animosité vis-à-vis du président américain. Il suffirait d'un rien pour que le processus déclenché s'arrête pile, laissant, peut-être, les deux gouvernements plus éloignés que jamais.

La plus sale élection de l'histoire des E.-U.

WASHINGTON (UPI) — La dernière campagne électorale américaine a été la plus "sale" de l'histoire des Etats-Unis et les électeurs semblent accepter cette dégradation des mœurs électorales à déclarer, hier, le président du Comité pour des campagnes électorales honnêtes.

M. Sam Archibald, le directeur exécutif du comité, a dit

que son organisation avait reçu 25 pour cent plus de plaintes pour des tactiques électorales malhonnêtes cette année qu'en 1968.

M. Archibald a dit que ses dossiers indiquaient que jamais on avait autant essayé "de déformer les faits, de fausser la discussion politique et de mal interpréter les faits," particulièrement dans les prospectus envoyés par la poste.

Des enfants de dix ans violent et tuent une fillette de sept ans

(D'après AFP et Reuter) — Trois enfants âgés de 10, 11 et 12 ans ont été arrêtés, hier, à New York, pour le meurtre d'une fillette de sept ans qu'ils ont jetée, samedi, du haut d'un toit après l'avoir violée.

La victime et sa sœur âgée de 9 ans avaient été accostées par les garçonnets alors qu'elles

allaient acheter des pizzas et entraînées sur le toit d'un immeuble du Bronx. La sœur aînée avait réussi à s'échapper.

Il y a deux jours, à Philadelphie, la police a arrêté quatre enfants âgés de 10 à 13 ans qui pendant cinq jours ont terrorisé une vieille femme de 84 ans. Ils l'avaient battue, brûlée, volée et violée.

Enfin, à Bridgeport, Connecticut, deux adolescents âgés de 14 et 17 ans ont été arrêtés, samedi, pour avoir tué un professeur d'université à coups de hache. Le corps du professeur, M. Charles Evans, avait été découvert, mercredi, dans son appartement. Il portait plusieurs blessures à la tête et la police pense que le vol est le motif du crime.

Les compagnies multinationales US n'"exportent" pas les emplois

par Edwin L. DALE Jr
Tous droits réservés
au Soleil et au New York Times

WASHINGTON — L'étude la plus complète faite jusqu'à date par le gouvernement américain sur les activités des grandes compagnies multinationales confirme la principale conclusion de plusieurs études précédentes, c'est-à-dire que l'emploi aux Etats-Unis et les exportations de ces compagnies ont continué à augmenter rapidement malgré leurs investissements à l'étranger.

Cette conclusion et d'autres de l'étude ont été révélées par les fonctionnaires du gouvernement américain qui ont fait la synthèse de l'enquête. L'étude avait déjà été publiée la semaine dernière par le ministère du Commerce sous la forme d'une centaine de tableaux, presque complètement dépourvus de tout commentaire.

Une étude moins en profondeur conduite plus tôt par une autre division du ministère du Commerce avait fait l'objet de critiques sévères à cause de ses méthodes statistiques. Par contre, sur les principaux points en cause, l'étude rendue publique la semaine dernière par le Bureau d'analyse économique, organisme jouissant d'une excellente réputation, semble conduire aux mêmes conclusions fondamentales.

Cette étude arrive à un moment critique où le monde syndical soutient que les compagnies multinationales "exportent" des emplois.

L'étude donne une multitude de détails sur les activités de 288 compagnies multinationales ayant leur siège social aux Etats-Unis et possédant environ 5,200 succursales à l'étranger. Les années couvertes par l'étude comprennent la période de 1966 à 1970. Voici quelques conclusions de l'étude:

— Le nombre d'employés aux Etats-Unis des 288 compagnies a augmenté de 2,7 pour cent par année durant cette période, alors que l'augmentation moyenne de l'emploi dans le secteur privé aux Etats-Unis n'augmentait que de 1,8 pour cent.

— On peut tirer la même conclusion en comparant les industries entre elles.

— Les exportations des 288 compagnies sont passées de \$12,7 milliards, en 1966, à \$20 milliards, en 1970; un taux d'augmentation plus rapide que pour toutes les exportations des Etats-Unis.

— Les importations des compagnies ont aussi augmenté, mais le surplus sur leurs exportations a atteint \$7,6 milliards en 1970, à partir de \$5,3 milliards en 1966, pendant une période où pour tout le pays, le surplus de la balance commerciale baissait de \$3,6 milliards à \$1,9 milliard.

— Les ventes des filiales aux compagnies mères ont augmenté de \$3,4 milliards à \$6,2 milliards, mais la majeure partie de ces ventes résulte de l'achat de voitures "américaines" fabriquées au Canada dans le cadre du pacte sur l'automobile et sur le pétrole.

L'étude démontre que les ventes, les biens immobiliers et l'emploi dans les filiales outre-mer ont augmenté beaucoup plus rapidement, en terme de pourcentage, que chez les compagnies mères, pendant la période s'étendant de 1966 à 1970.

Par contre, les compagnies mères sont demeurées beaucoup plus importantes que leurs rejetons. Par exemple, les ventes totales des compagnies mères en 1970 étaient de \$399,2 milliards, comparées à des ventes de \$114,7 milliards pour les filiales étrangères.

US Steel majore ses prix d'une moyenne de 2.7 pour cent

PITTSBURGH (PA) — La société U.S. Steel a annoncé, en fin de semaine, qu'elle majore ses prix d'une moyenne de 2,7 p.c.

Un porte-parole de la firme a précisé que les majorations s'appliquent, en tout premier lieu, aux industries de la construction des machines et de l'automobile. Elles ont été approuvées par la Commission fédérale des prix.

Rien n'indique encore les effets que cette décision aura dans l'immédiat sur les autres gros

producteurs américains de l'acier.

Un porte-parole de la Bethlehem — qui se classe au deuxième rang après la U.S. Steel — s'est refusé à tout commentaire, tandis que les troisième et quatrième firmes en importance — la Republic, de Cleveland et la National de Pittsburgh — faisaient savoir qu'elles examinaient la situation.

Il y a à peine deux semaines et demie la U.S. Steel révélait que son revenu net pour les neuf premiers mois de cette année s'était élevé à \$102,31 millions contre \$108,08 pour la période correspondante en 1971.

L'industrie de l'acier aux Etats-Unis connaît une situation peu brillante depuis près d'un an par suite du stockage fait dans la crainte d'une grève générale dans cette industrie en 1971. S'il est vrai que depuis l'été dernier on note une reprise, il n'en demeure pas moins que l'on s'attendait à une baisse des bénéfices pour l'année 1972.

2,000 Américains, fatigués du "système", proposent leur utopie

ORANGE, Californie (Reuter)

— Une mission composée d'Américains voulant fuir le "système" se rendra en juillet prochain dans le Sud du Pacifique pour faire d'un récif un Etat idyllique, le seul au monde qui permettra à ses citoyens de faire ce que bon leur semble.

Deux mille personnes, vivant pour la plupart sur la Côte ouest de Californie et du Nevada, veulent devenir les citoyens de la république de Minerve qui serait établie sur un récif voisin de l'île de Tonga.

M. David Williams, un docteur de Reno (Nevada), ministre de l'Intérieur du gouvernement provisoire minervien, a expliqué pourquoi la république allait être fondée.

"Aux Etats-Unis, les gens sont soumis de plus en plus au contrôle fédéral, à l'augmentation des impôts et à une intervention fédérale accrue dans leurs affaires privées. Pour les candidats-citoyens de Minerve, il ne s'agit pas d'une affaire d'argent. Ils désirent surtout fonder une république de type ultra-libéral."

Morris "Bud" Davis, président provisoire de la république, demeurant actuellement à Orange (Californie), a déclaré que du sa-

ble allait être acheminé d'Australie pour rendre le récif habitable. Celui-ci sera large de près de 1,500 pieds et haut, de neuf à 15 pieds.

Deux membres de "l'expédition de recherche pour la vie dans l'Océan Pacifique" dirigée par Davis ont mis le pied sur le récif en janvier dernier et l'ont revendiqué en y plantant le drapeau de la nouvelle république, le flambeau doré de la liberté sur fond bleu.

Il existe pourtant un hic pour Davis et son gouvernement. Leur intention n'a pas plu au roi Tauf-Ahu Tupou de Tonga, une île voisine, qui revêtu de l'uniforme militaire, s'est rendu lui-même sur le récif en juin pour se l'approprier en y plantant le drapeau de son pays.

Davis et quelques volontaires vont se rendre sur le récif pour le rendre habitable puis, les 2,000 nouveaux citoyens de Minerve viendront s'y installer.

Auteur d'une constitution de 19 pages, Davis a affirmé: "Il n'y aura pas d'impôts à Minerve. Les gens seront libres de faire ce que bon leur semble sans que le gouvernement s'occupe de leurs affaires. Le gouvernement n'aura rien à dire si un citoyen veut ouvrir un bar, un casino ou tourner un film pornographique et le distri-

buer. Rien ne sera illégal tant que les droits des autres ne seront pas menacés ou spoliés."

Il reste à savoir si le roi Tauf-Ahu Tupou va rester les bras croisés en laissant la république utopique s'établir sur le récif qu'il revendique. En attendant, les compagnons de Davis ont investi 250,000 dollars, pour fuir les Etats-Unis et ses contraintes.

Un nom qui attire (et retient) les amateurs de scotch



JOHN BEGG
Distillé, mélangé et embouteillé en Ecosse.

Les "Salt" II débutent demain à Genève

GENEVE (Reuter) — M. Vladimir Semyonov, principal négociateur soviétique aux entretiens sur la limitation des armements stratégiques (Salt) est arrivé aujourd'hui à Genève en vue de participer à la deuxième phase des négociations qui doit commencer demain.

Arrivé en train de Paris, M. Semyonov a déclaré aux journalistes: "La délégation soviétique a reçu pour instruction de faire tout son possible pour faire de cette phase des négociations une phase productive et pour veiller à ce que les tâches aux-

quelles nous devons faire face soient remplies.

"Evidemment nous supposons que la partie américaine agira d'une façon aussi sérieuse et constructive".

DOCTEURS DORION & DIONNE

ANDRE GHISLAIN

OPTOMETRISTES

EXAMEN DE LA VUE • LUNETTES • VERRES

LENTILLES CORNÉENNES

Nouvelle adresse

870 EST, RUE ST-JOSEPH — TEL.: 529-9642

(Face à l'ancienne)

Les pacifistes américains lancent leurs derniers cris

NEW YORK (AFP) — Plusieurs manifestations pacifistes, organisées samedi aux Etats-Unis pour réclamer la paix immédiate au Vietnam, n'ont pas attiré beaucoup de sympathisants.

Alors qu'il y a encore deux ans environ les protestataires se comptaient par dizaines ou même des centaines de milliers, 300 personnes seulement se sont rassemblées au parc Lafayette en face de la Maison Blanche pour demander l'arrêt des hostilités.

A Boston, il n'y a eu que quelques 500 manifestants et à Los

Angeles 250 environ. Le défilé le plus important a eu lieu à New York où 2,000 personnes se sont rassemblées à Central Park mais sans grand enthousiasme.

Les organisateurs des manifestations ont expliqué que

beaucoup de pacifistes, croyant que les négociations de paix sont sur le point d'aboutir, n'ont pas pris la peine de se déranger. Mais, ont-ils ajouté, la campagne de protestations se poursuivra tant que les hostilités continueront.



Maintenant, STATIONNEZ FACILEMENT ET GRATUITEMENT, à Place de l'Hôtel-de-Ville

Les maisons d'affaires de Place de l'Hôtel-de-Ville vous offrent deux heures de stationnement gratuit au nouveau parc-autos Place de l'Hôtel-de-Ville.

600 NOUVEAUX ESPACES DISPONIBLES.

Redécouvrez le vieux Québec. Furetez dans nos boutiques. Mangez dans les meilleurs restaurants. Faites estampiller votre carte et profitez de deux heures de stationnement gratuit.

L'ASSOCIATION DES HOMMES D'AFFAIRES DU VIEUX QUÉBEC

Paquet
CENTRE-VILLE PLACE LAURIER



Pour les passages et escaliers, laizes de tapis en fibre de coco tressée

Une fabrication indienne, le tapis en fibre de coco offre une grande résistance et protège vos planchers de bris et éraflures. Motifs à carreaux dans un mélange de couleurs. Tapis réversibles.

Largeur 18 pouces, rég. 1.19 **.88** v.l.

Largeur 22 1/2 pouces, rég. 1.49 **1.33** v.l.

Largeur 36 pouces, rég. 2.49 **1.99** v.l.

Largeur 54 pouces, rég. 3.59 **2.88** v.l.

Tapis, rayon 21, 4e étage, Centre-Ville et 821, niveau 2, Place Laurier.



Hé, les petits!

Venez prendre le petit déjeuner avec votre ami, le Père Noël le samedi 25 novembre à 9h30 du matin

au Restaurant Paquet, sous-sol de Centre-Ville (porte d'entrée est, boul. Charest) et au Restaurant Le Reverbère, Place Laurier (entrée par l'ascenseur du boul. Laurier)

Adultes \$1.00 et Enfants \$0.75

Billets en vente à ces deux restaurants.

Réservation par téléphone jusqu'au 23 novembre en composant

CENTRE-VILLE: 524-5121, poste 302 - PLACE LAURIER: 651-7070, poste 592

Carte de crédit acceptée pour la vente des billets.

Paquet
CENTRE-VILLE PLACE LAURIER

Reprise des pourparlers à Paris

Kissinger a eu l'ordre de négocier avec modération et bonne volonté

PARIS (d'après Reuter et AFP) — "Un règlement rapide du conflit vietnamien est probable" si les négociateurs d'Hanoi montrent la même souplesse et le même esprit de compréhension que lors des entretiens secrets précédents, a déclaré hier soir M. Henry Kissinger lors de son arrivée à Paris.

L'envoyé de la Maison Blanche a déclaré que ses ordres étaient de rester aussi longtemps qu'il serait utile et de conduire les négociations dans un esprit de conciliation, de modération et de bonne volonté.

"Pendant mon séjour," a-t-il ajouté, "je serai quotidiennement en contact très étroit avec les pays alliés et avec les représentants de la République du Sud Vietnam."

M. Pham Dang Lam, chef de la délégation sud-vietnamienne, était présent à l'aéroport pour accueillir M. Kissinger.

"Je crois que nous sommes allés si loin maintenant que les deux parties se doivent d'éliminer les obstacles restants," a ajouté M. Kissinger, ajoutant que ses collègues et lui-même, se consacraient à la tâche de combler les vœux de l'humanité en "mettant fin à la guerre et en apportant enfin la paix aux héroïques peuples d'Indochine qui, dans les deux camps, ont tant souffert."

Après sa déclaration, le conseiller du président Nixon s'est refusé à répondre à toute question.

M. Kissinger, vêtu d'un manteau bleu, était accompagné de son adjoint, le général Alexander Haig, de M. William Sullivan, vice-secrétaire d'Etat adjoint aux affaires d'Asie du Sud-Est de M. Winston Lord, membre du Conseil national de sécurité et de plusieurs hauts fonctionnaires américains. Depuis le début de ses conversations privées avec les plénipotentiaires nord-vietnamiens, c'est la première fois que M. Kissinger fait une déclaration à son arrivée en France.

A WASHINGTON

Le président Richard Nixon a

regagné hier la retraite présidentielle de Camp David, dans le Maryland, après avoir donné, par téléphone, ses dernières instructions à son conseiller spécial M. Kissinger.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Ronald Ziegler, a indiqué que le président n'avait pas rencontré personnellement M. Kissinger avant son départ. M. Nixon, qui a déjà passé la semaine dernière à Camp David, était rentré samedi à la Maison Blanche pour s'entretenir avec son conseiller.

M. Ziegler s'est refusé à dire si cette série d'entretiens serait la dernière. D'autres consultations devront avoir lieu avec le Vietnam qui pourrait durer de quinze jours à un mois, a déclaré M. Ziegler, si le président Thieu accepte le projet d'accord américain - nord-vietnamien, le cessez-le-feu pourrait encore intervenir avant Noël.

Cependant, le chef d'Etat sud-vietnamien reste fermement opposé à certaines dispositions du projet d'accord, et le succès des

négociations dépendra des concessions qu'Hanoi sera disposé à faire.

Arrivé vendredi à Paris, M. Le Duc Tho a répété qu'il s'en tenait au projet en neuf points mis au point avec M. Kissinger. Il n'a pas semblé exclure cependant toute possibilité de compromis.

A Saigon, le président Thieu a réuni samedi le Conseil national

de sécurité du Sud-Vietnam, et bien qu'aucun communiqué officiel n'ait été publié, on laisse entendre de source informée qu'il a décidé de ne pas modifier sa position sur certaines dispositions du projet d'accord.

Il veut que le projet d'accord traite du retrait des quelque 145.000 soldats nord-vietnamiens actuellement au Sud-Vietnam, et que la zone démilitarisée soit reconnue comme frontière entre

les deux Vietnams attendant une éventuelle réunification. Saigon craint en outre que le Conseil de concorde et de réconciliation nationale qui superviserait les élections au Sud-Vietnam ne devienne une sorte de super-gouvernement.

Le conseiller du président Nixon devra amener le négociateur d'Hanoi à faire des concessions sur ces trois points, et sa tâche sera dure.

Les pays arabes relâchent le boycottage économique d'Israël

LE CAIRE (Reuter) — Dix mille sociétés étrangères ne seront plus boycottées par les pays arabes parce qu'elles ont cessé leurs opérations avec Israël, a annoncé un porte-parole de la Ligue arabe.

C'est en 1963 que le Bureau arabe pour le boycottage économique d'Israël, a établi une liste de 12.000 sociétés qui avaient des relations d'affaires avec Israël.

Parmi les sociétés rayées de cette liste se trouvent d'importantes firmes américaines et japonaises, mais le porte-parole n'a cité aucune d'elles par leur nom.

Le sort des 2.000 sociétés encore inscrites sur la liste est

examiné par le Bureau de boycottage, qui est actuellement en conférence au siège de la Ligue arabe au Caire.

Certaines sociétés américaines et japonaises qui ont été rayées de la liste ne travaillent plus en coopération avec Israël et ont au contraire investi quelque 500 millions de dollars dans des projets industriels arabes, a indiqué M. Mohamed Mahjoub, commissaire général du boycottage.

Dans son rapport, M. Mahjoub remarque que le boycottage économique arabe a infligé de lourdes pertes à Israël, qui a été forcé de créer un organisme contre le boycottage en dépensant annuellement 30 millions de dollars.

Une tentative de coup d'Etat aurait été étouffée en Egypte

LONDRES (AFP) — Une nouvelle tentative de coup d'Etat en Egypte, la troisième cette année, a été étouffée le 11 novembre dernier, croit savoir le "Daily Telegraph" dans une dépêche datée de Beyrouth, sous la signature de John Bulloch.

Le journal, qui cite des informations parvenues à Beyrouth, précise que le coup d'Etat prévu pour jeudi dernier, 16 novembre, mais que les autorités du Caire avaient brisé la conspiration dès samedi 11 novembre en

arrêtant 40 officiers des forces aériennes et terrestres.

Ces arrestations se sont déroulées sans incidents, ajoute le "Daily Telegraph", qui indique encore que les conspirateurs devaient utiliser des gros hélicoptères pour transporter des troupes aux points névralgiques du Caire, en coordination avec les forces terrestres.

DEMENTI

La "fausse nouvelle" concernant une "prétendue tentative

de coup d'Etat en Egypte" a été démentie par "Al Moharrer" et "Al Anwar", quotidiens égyptiens, comme faisant partie d'un "plan de sabotage" contre l'Egypte dans le domaine de l'information.

"Al Moharrer" accuse, sans le nommer, un journal libanais d'être à l'origine de cette "conspiration" et une agence américaine d'avoir accepté de "lancer" la fausse nouvelle pour "écarter les soupçons" du journal en question.

Règlement de la crise politique turque

ISTANBUL (Reuter) — Le parti de la Justice, formation majoritaire turque, s'est engagé samedi à soutenir le gouvernement de coalition nationale de M. Ferit Melen, annonçant ainsi le règlement de la crise déclenchée le 4 novembre par le retrait du Parti républicain du peuple (centre-gauche).

M. Melen, qui a formé son gouvernement il y a six mois, conservait néanmoins la majorité au Parlement, mais il avait déclaré qu'il voulait obtenir une assurance de soutien de la part des deux autres partis de la coalition.

C'est maintenant chose faite:

la propre formation du premier ministre, le parti de la Confiance, lui a déjà signifié son appui et le parti de la Justice (conservateur) a publié samedi un communiqué promettant au gouvernement un soutien sans réserve.

On s'attend que la composition du cabinet de M. Melen demeure inchangée. Les cinq ministres du Parti républicain du peuple auquel ce dernier avait donné l'ordre de démissionner ont préféré quitter le parti et demeurer au gouvernement.

Par ailleurs, 26 députés et sénateurs ont également quitté le Parti républicain du peuple dont ils ont désapprouvé la décision.

M. Melen a déclaré la semaine dernière au cours d'une conférence de presse que si son gouvernement survivait à la crise, il s'emploierait à réaliser les réformes réclamées par les militaires.

Osman présente à Hassan II un Cabinet peu différent du précédent

RABAT (Reuter) — Ses efforts en vue de former un gouvernement de coalition ayant échoué, M. Ahmed Osman, premier ministre marocain désigné, a présenté hier au roi Hassan Deux un cabinet composé de personnalités indépendantes.

parcours provoqués par des traités.

La tâche principale du nouveau gouvernement sera de déclencher, au début de l'an prochain, les élections prévues par la troisième constitution marocaine adoptée en mars dernier par référendum, à la majorité de 98,75 pour cent des votes.

Le nouveau gouvernement n'est guère différent du gouvernement précédent dirigé par M. Mohamed Karim Lamrani, nommé à la suite du coup d'Etat avorté de Skhirat, et remanié en avril dernier avant la tentative de coup d'Etat du 16 août.

Le nouveau premier ministre, H. Ahmed Osman, âgé de 42 ans, n'est autre que le beau-frère du roi, jusqu'à présent directeur du cabinet royal. La couleur de son gouvernement ne diffère pratiquement pas de celle de tous les gouvernements de la dernière décennie puisque les deux partis politiques les plus importants, l'Istiqlal et l'Union nationale des forces populaires, refusent d'en faire partie, malgré les efforts du roi Hassan Deux.

La formation du nouveau gouvernement a été précédée d'une période de polémique dans la presse, l'opposition accusant les forces au pouvoir de se refuser à toutes les modifications radicales du régime qui mettraient fin à la crise actuelle. Pour les partis d'opposition, dix ans de gouvernement sans participation populaire ont causé une frustration et un mécontentement général dont les deux tentatives de coup d'Etat ont été la conséquence.

Un seul magasin pour bien servir notre clientèle

Thé, Café et Epices

"Le vrai café fait du bon café..."

TOUS LES JOURS NOS CAFES SONT FRAICHEMENT TORREFIES



(Grillés)

Voilà la différence qu'il y a à acheter vos cafés chez ROUSSEAU.

Nous mélangeons les CAFES depuis plus de 100 ans.

Aussi, le plus grand choix de THES IMPORTES, tels que:

OOLONG, LAPSANG, SOUCHONG, KEEMUM, DARGEELING, JASMIN, NOIR DU CEYLAN, DES INDES, VERT CHINOIS, VERT JAPONAIS, JAPON JAUNE, VERT PIN HEAD...

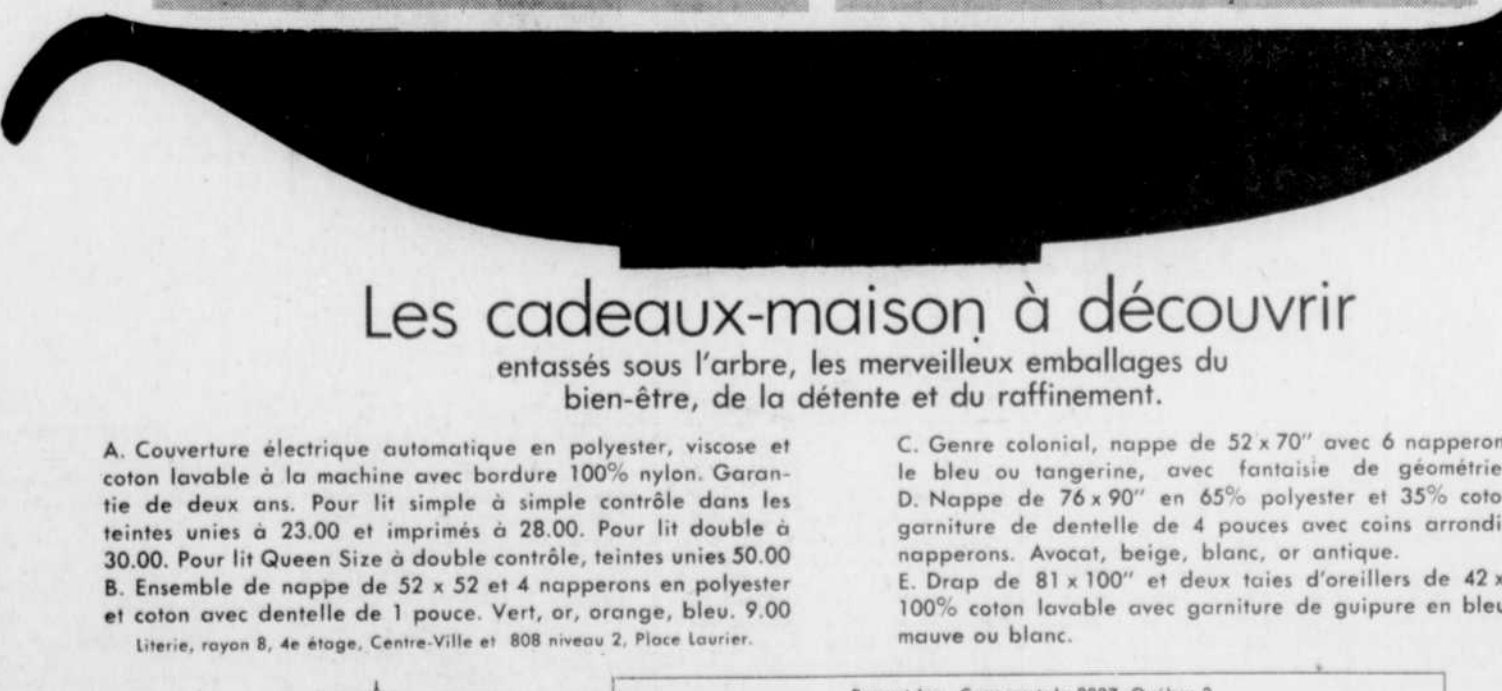
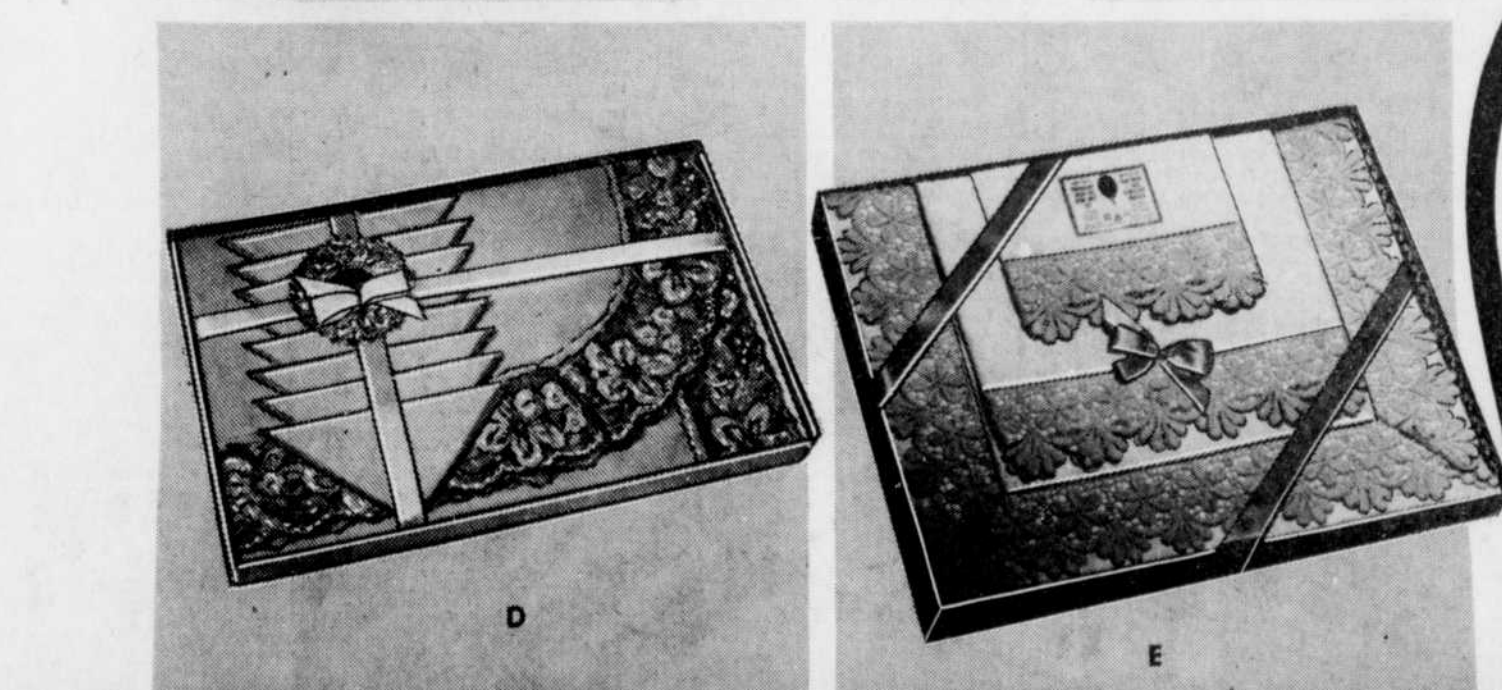
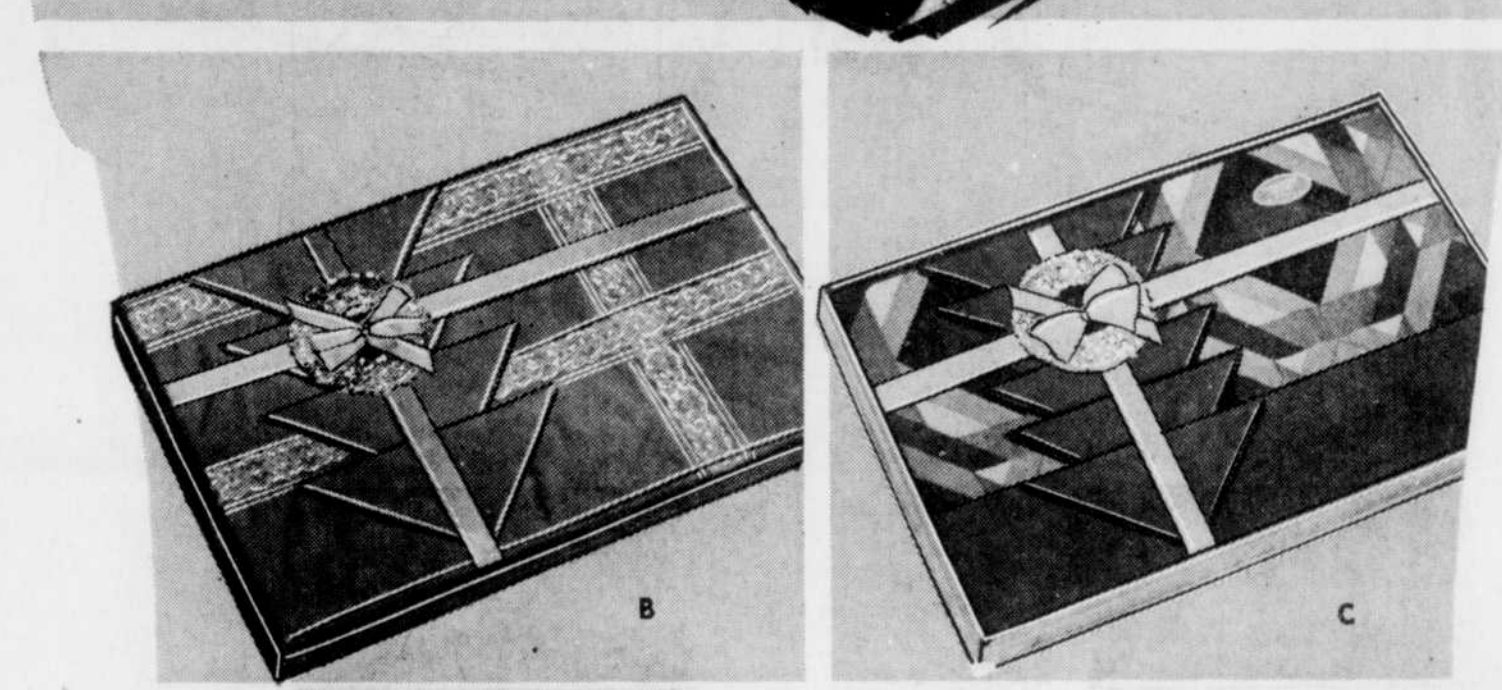
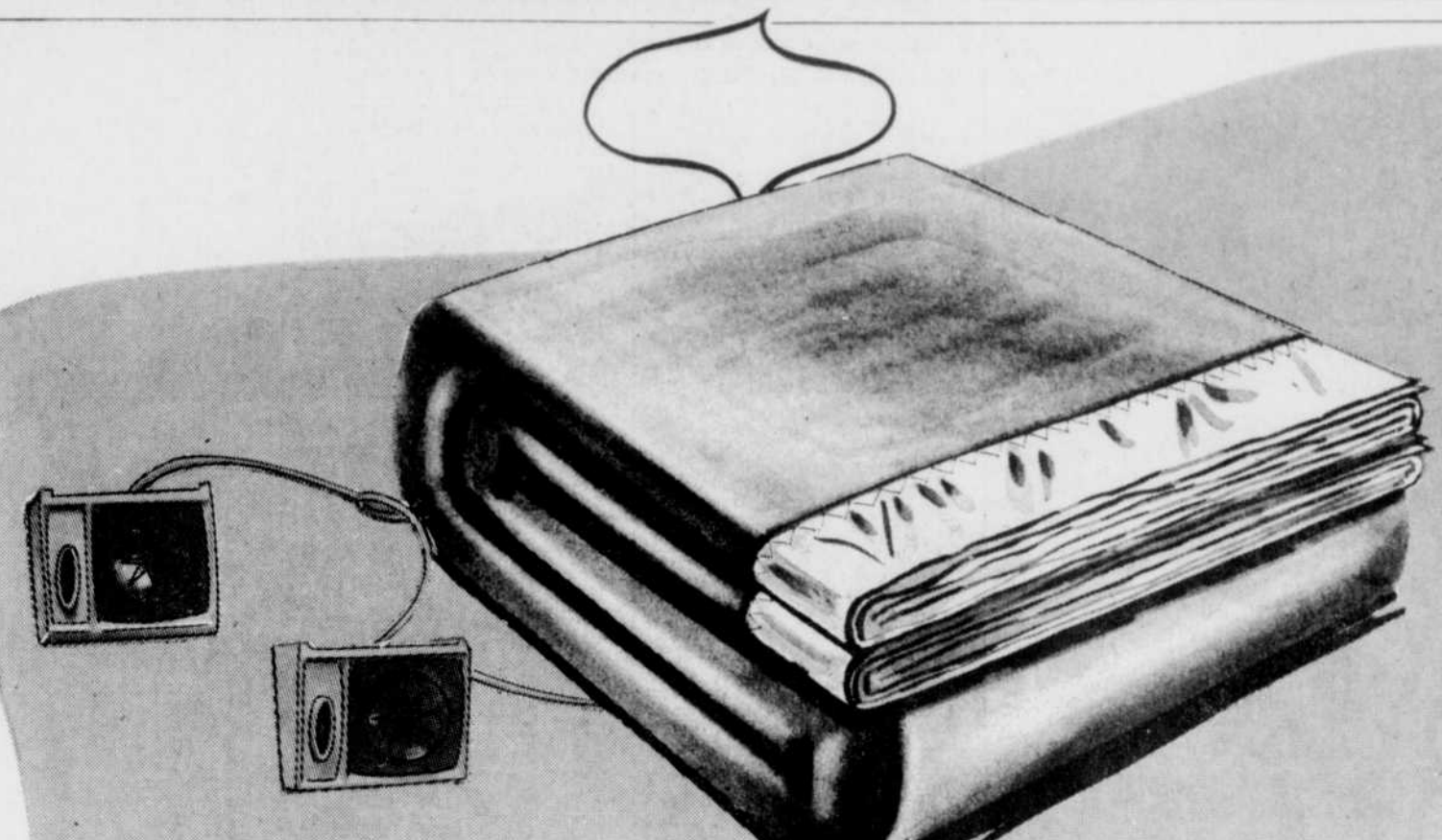
Tous ces thés sont vendus en vrac (au poids). ★ Grand choix de cafetières telles que: PYREX, CORNING, MELITT, MELIOR, NAPOLITAIN, ESPRESSO, DRIP-O-LATOR, CAPPUCCINO FILTRE, FILTRE INDIVIDUELLE.

Egalement, moulins à café, électrique et manuel.

J.-B. ROUSSEAU Enr.

Maison fondée en 1867

2750 Chemin Ste-Foy, Plaza Laval (face à l'hôpital Laval) - Tél.: 653-7162



Les cadeaux-maison à découvrir

entassés sous l'arbre, les merveilleux emballages du bien-être, de la détente et du raffinement.

A. Couverture électrique automatique en polyester, viscose et coton lavable à la machine avec bordure 100% nylon. Garantie de deux ans. Pour lit simple à simple contrôle dans les teintes unies à 23.00 et imprimés à 28.00. Pour lit double à 30.00. Pour lit Queen Size à double contrôle, teintes unies 50.00 B. Ensemble de nappe de 52 x 52 et 4 napperons en polyester et coton avec dentelle de 1 pouce. Vert, or, orange, bleu. 9.00 Literie, rayon B, 4e étage, Centre-Ville et 808 niveau 2, Place Laurier.

C. Genre colonial, nappe de 52 x 70" avec 6 napperons dans le bleu ou tangerine, avec fantaisie de géométrie. 9.50 D. Nappe de 76 x 90" en 65% polyester et 35% coton avec garniture de dentelle de 4 pouces avec coins arrondis. Huit napperons. Avocat, beige, blanc, or antique. 14.89 E. Drap de 81 x 100" et deux taies d'oreillers de 42 x 33 en 100% coton lavable avec garniture de guipure en bleu, rose, mauve ou blanc. 15.29

COMBIEN VOUS DESIRER DES FÊTES CHEZ ?

Paquet Inc., Case postale 2327, Québec 2		
Veuillez me faire parvenir les articles suivants:		
Quant.	Description	Prix
(plus la taxe de vente 8%, s.v.p.)		
Nom		
Adresse		
Ville		
Tél.		
Entrée ☐ Comptant ☐ C.R. ☐		

Paquet
CENTRE-VILLE PLACE LAURIER